DÉVELOPPER UNE AFFAIRE...
C'est le but de tous les genres de prêts commerciaux qu'offre La Banque Provinciale. Renseignez-vous!
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Lundi 23 septembre 1968
Vol. XL — No 39

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
SEP 24 1968
292-65/1-69/34/11 2135
ECOLES DES H.E.C.
Bibliothèque,
535 Viger,
MONTREAL 24, P.Q.

LES AFFAI[illegible]
HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE [illegible]ALE
635 HENRI-BOURASSA EST MONTRÉAL 12

Au cours du premier semestre, les compagnies d'assurance-vie ont investi $328,525,000 au Canada

Les compagnies d'assurance-vie ont investi une somme totale de $328,525,000 dans l'économie canadienne pendant les six premiers mois de 1968.

C'est ce qui ressort de statistiques publiées par l'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie. Ces statistiques résultent d'une enquête effectuée auprès de 16 compagnies détenant 80% de l'assurance-vie au Canada.

Ces investissements se répartissent comme suit:

- prêts hypothécaires: $142,510,-000,
- actions d'entreprises: $36,100,-000,
- obligations de compagnies: $59,-525,000,
- obligations des gouvernements fédéral et provinciaux et des municipalités: $37,120,000.

Le reste a été investi dans l'immeuble, dans la location de terrains, sous forme de billets du trésor à court terme, sous forme de billets et de prêts aux détenteurs de polices.

"Dans l'intérêt de leurs détenteurs de polices, les compagnies d'assurance-vie poursuivent leur politique d'investir la plus importante partie des sommes disponibles dans le secteur de l'habitation et sous forme d'actions et d'obligations de compagnies afin d'aider au financement de l'expansion industrielle et ainsi créer des emplois", a révélé M. K.R. MacGregor, président de l'association.

Cette tendance, a souligné M. MacGregor, devrait se poursuivre pendant les prochains mois.

Les ventes

Selon des statistiques publiées par 35 compagnies ayant réalisé 80% des nouvelles ventes de polices individuelles et de polices d'assurance-groupe, les ventes pour les six premiers mois de 1968 sont légèrement en hausse par rapport à celles de l'an dernier, pour la même période.

Sommes versées aux détenteurs

Les sommes versées aux détenteurs de polices ou à leurs bénéficiaires se sont élevées à $559,623,-000, comparativement à $521,-123,000 pour la même période l'an dernier.

A noter que $384,705,000 ont été versés aux détenteurs et bénéficiaires de polices ordinaires et de polices industrielles et $174,918,000 aux détenteurs de polices d'assurance-groupe.

Wm. Underwood Cie investit $2 millions et installe son siège social à Dorion

La plus ancienne et l'une des plus importantes conserveries au monde, la maison Wm. Underwood Cie, a annoncé vendredi l'établissement de son siège social canadien à Dorion, en banlieue de Montréal.

La nouvelle a été communiquée vendredi par M. George-C. Seybolt, président de Wm. Underwood (Canada) Ltée, au cours de la cérémonie d'inauguration de la première usine canadienne de cet important fabricant de produits alimentaires, sous la présidence de M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec.

M. Seybolt, qui était accompagné des membres du bureau de direction de la compagnie, ainsi que de son directeur-général, M. Guy Raymond, et de son gérant national des ventes, M. André Arseneault, a annoncé que la compagnie investira immédiatement au-delà de $2,000,000 à Dorion où la production débutera dans une dizaine de jours.

"Notre compagnie canadienne", a-t-il expliqué, "jouit d'une complète autonomie car nous sommes persuadés que c'est là la façon correcte d'agir. Nous avons entière confiance dans les dirigeants que nous avons choisis et ils ont toute la latitude voulue."

Usines dans 8 pays

La compagnie Wm. Underwood, dont la fondation remonte à 1822, possède des intérêts et des usines dans huit pays, nommément l'Argentine, le Canada, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Norvège, le Salvador et le Vénézuéla. Ses produits comprennent le pâté de jambon Underwood sur l'étiquette duquel apparaît le petit diable rouge, la plus ancienne marque de commerce en existence en Amérique du Nord, et les fèves cuites au four Puritan.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce s'est dit enchanté qu'une entreprise de cette envergure ait choisi le Québec comme siège social. M. Beaudry en a félicité les directeurs de la compagnie tout en remarquant que les produits de la maison Underwood, tout comme ceux qui portent l'étiquette Chevallier-Appert, sont renommés dans plusieurs pays.

Aliment en conserve

Chevallier-Appert, le plus ancien fabricant d'aliments en conserve au monde, a débuté en France sous le Directoire lorsque son fondateur découvrit une méthode de conserver les aliments dans des jarres de verre. La compagnie Underwood en fit l'acquisition il y a deux ans.

Peu de temps après l'avènement de la méthode Appert en Europe, le fondateur de la compagnie américaine, l'immigrant anglais William Underwood, fabriquait manuellement les premières boîtes de conserves en étain au monde. "Il contribua ainsi largement à l'avancement de la science bactériologique tout en instituant une industrie dont nous connaissons aujourd'hui l'ampleur", a expliqué le directeur-général Guy Raymond.

Fabrication à Dorion

Pour sa part, le gérant des ventes, M. Arseneault, a fait remarquer que la Wm. Underwood (Canada) Ltée est incorporée dans notre pays depuis 1938, quoique certains de ses produits y sont vendus depuis 1914. "D'ici peu de temps", a-t-il repris, "nous fabriquerons à Dorion une quinzaine de nos produits actuellement importés et nous les distribuerons dans tout le Canada."

Les produits Underwood sont vendus à l'échelle nationale et la distribution en est assumée par des courtiers en produits alimentaires.

Fait significatif, jamais la compagnie canadienne, depuis son incorporation, n'a exporté d'argent aux Etats-Unis, ce qui lui permet aujourd'hui de se financer sans aide étrangère et d'entretenir déjà des projets d'expansion pour l'avenir.

Sur le site du Summerlea Industrial Park

Un entrepôt pouvant contenir 15 millions de livres de denrées construit par Kraft

"Nous sommes fiers d'avoir pu participer à l'expansion du Québec et du Canada tout entier. Kraft entend continuer à étendre ses opérations à travers le Canada; mais c'est au Québec, sa province d'origine, que se dessinent pour la compagnie Kraft les plus belles perspectives d'avenir". En présence du ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Jean-Paul Beaudry et du maire de Lachine, M. Jean-Guy Chartier, le président de la compagnie Kraft Foods Ltée inaugurait, cette semaine, un vaste entrepôt d'une superficie de 150,-000 pieds carrés que la compagnie a fait construire dans le parc industriel Summerlea, à Lachine.

Afin de répondre et marcher de pair avec l'expansion de sa production la compagnie Kraft, dont la capacité d'emmagasinage dépasse de beaucoup son usine moderne de Ville Mont-Royal, a signé un bail avec Summerlea Industrial Park Ltd. et s'engage à louer, durant les 25 prochaines années, l'entrepôt construit par Summerlea. Summerlea Industrial Park Ltd. est une entreprise privée administrée par trois importantes compagnies dont le Canadien Pacifique détient un contrôle majoritaire de l'ordre de 50%. Les compagnies Taylor Woodrow of Canada Ltd., le cinquième plus important entrepreneur général au monde, et The Standard Life Assurance, une des plus importantes compagnies d'assurances dont l'investissement au Canada approche $560 millions détiennent 25% de participation chacune dans l'entreprise.

Le bâtiment inauguré, cette semaine, permettra à la compagnie Kraft d'emmagasiner à la fois, quelque 15 millions de livres de denrées. Au Québec, la compagnie Kraft emploie un personnel de plus de 1,200 employés qui travaillent à la fabrication de quelque 600 produits de qualité dans l'une des usines les plus modernes au pays, à Ville Mont-Royal. Tout en continuant d'agrandir ses installations dans la province de Québec, la compagnie a aussi étendu ses installations en d'autres parties du Canada, parallèlement à l'essor du pays sur le plan national.

Afin d'assurer la haute qualité de sa production, Kraft a adopté une politique d'achat visant à obtenir les meilleurs matériaux et ingrédients au prix les plus économiques. A cette fin, la compagnie a constamment, et par tous les moyens, encouragé les fromagers à produire du meilleur fromage, à améliorer leur outillage et à mettre au point des méthodes de fabrication plus efficaces et plus économiques. Ce faisant, la compagnie Kraft a contribué à relever l'industrie fromagère dans la province de Québec.

Il n'y a pas tellement d'années, la plus grande partie du fromage cheddar canadien de qualité était fabriqué en Ontario. Aujourd'hui, la situation a changé et le Québec se place parmi les plus grands producteurs de fromage de qualité.

L'entrepôt de l'usine Kraft à Lachine, d'une superficie de 150,000 pieds carrés, répond à un besoin vital d'espace requis en vue d'entreposer des matières premières et des produits achevés provenant des opérations globales de l'usine centrale de la compagnie à Ville Mont-Royal. L'entrepôt recevra plus de 1,350,000 livres de produits en transit tous les jours.

SIX ÉTUDES SUR LE TRANSPORT INTERNATIONAL

par M. Patrick DESDEMAINES-HUGON,
diplômé de l'Ecole Supérieure des transports de Paris

Le journal "LES AFFAIRES" présente cette série de six études qui paraîtront mensuellement sur le transport international. Cette étude qui n'englobe que certains aspects méconnus des utilisateurs fait d'ailleurs suite à un premier article publié dans notre édition du 10 juin sur les différents choix que pose le trafic par container.

Voici les en-têtes d'articles:

1. Le groupage international maritime et aérien,
2. Différentes solutions aux problèmes hivernaux d'importation,
3. Le rôle du transitaire en cas de grève,
4. Taux direct et forfait,
5. Solutions rationnelles pour les petits envois,
6. Termes et expressions techniques.

Différentes solutions techniques aux problèmes hivernaux d'importation

Les difficultés hivernales habituelles ne vont sans doute pas être diminuées lors de la prochaine saison si on ajoute les prévisions actuelles et leurs conséquences: risque de grève à N.Y. avec report du trafic sur MONTREAL, fin de la trêve d'un an des débardeurs et reprise des discussions des contrats avec les pressions qui pourront s'en suivre, perte sèche des armateurs durant la grève de la voie maritime d'où désir d'amoindrir les risques de stationnement des navires pendant l'hiver, ce qui pourrait engendrer une annulation possible tout au moins une réduction des voyages hivernaux avec concentration anormale sur les lignes restant à assurer la desserte.

Peut-être ce concours de circonstances malheureuses pourrait inciter les importateurs à pallier ces difficultés en trouvant des formules de remplacement ou en n'utilisant telle ou telle voie qu'en pleine connaissance de cause.

Nous ne pouvons donc que proposer des systèmes en fonction de cas spécifiques, par exemple, pour les envois en provenance d'EUROPE; ceci en fonction des caractéristiques inhérentes aux envois. Ces règles peuvent dans les mêmes conditions être extrapolées pour les importations d'autres pays, et même dans certains cas, applicables à l'exportation.

1 — Petits envois

"expédiés normalement par voie maritime à l'exclusion des envois postaux"

Pour les envois d'un poids allant jusqu'à 75 lbs, il est plus économique d'expédier par groupage avion si on tient compte de tous les aspects du transport depuis domicile à domicile et de la réduction du poids, du coût de l'emballage et des frais minima appliqués par maritime.

2 — Produits de haute valeur

Ex: cosmétiques, produits pharmaceutiques, textiles, appareils électroniques, articles d'habillement, chaussures.

Ces articles doivent normalement passer par avion en temps ordinaire si on considère les facteurs suivants: rapidité, sécurité, abolition des problèmes de stockage, réduction des frais d'intérêt. De plus il faut tenir compte dans la comparaison des deux modes de transports des postes suivants:

- réduction de la tare, donc du poids présenté à la charge
- réduction des frais d'emballage avec étude container aérien,
- réduction des frais jusqu'au point d'embarquement,
- réduction de la prime d'assurance.

Ce n'est donc point le taux maritime comparé au taux aérien qu'il faut examiner, mais une étude complète de bout en bout en partant d'une utilisation optimum du tarif aérien et plus particulièrement des tarifs de groupage aérien.

En hiver on ajoutera au débit de la solution maritime la surcharge pour navigation hivernale ou la réexpédition depuis HALIFAX/ST-JEAN, et s'il s'agit de produits sujets au gel, la réexpédition par wagons chauffés des ports atlantiques puisque MONTREAL n'est pas équipée en hangars chauffés.

La solution idoine s'impose donc facilement à condition de déterminer le poids type de l'envoi qui déterminera le meilleur tarif en tenant compte des impératifs de l'importateur.

3 — Produits de valeur moyenne

Si on considère sur l'année un coût moyen pondéré de transport par opposition à une dissociation du coût transport par expédition ou par saison, il sera possible d'expédier par avion toute une catégorie de produits qui par exemple acquitterait 50% en trop pour que le transport aérien soit acceptable: en admettant que l'importateur effectue ses envois par système traditionnel Conférence en saison de libre navigation, il pourra, sous certaines réserves, utiliser un système container hors Conférence, soit container complet, soit de groupage qui réduisant son coût de transport sur 8 mois, lui permettra par cette économie de subventionner la différence pour le transport par avion en hiver. Naturellement la péréquation sera principalement basée sur la différence de taux existant entre les deux systèmes maritimes.

Ex:

30 tonnes par an de cosmétiques, en plusieurs envois par système traditionnel normal, pourront se transformer en 20 tonnes par système container maritime hors Conférence, plus 10 tonnes par avion en hiver: **la deuxième solution présentant approximativement une économie de 20% sur la première.**

La librairie est un autre exemple de marchandises auquel peut s'appliquer ce système.

Chaque cas doit être étudié avec soin, mais des études nombreuses ayant déjà été réalisées, ceci permettra de sélectionner à priori les produits "perméables" en connaissant les éléments de poids, volume et valeur.

4 — Produits ne pouvant supporter le transport avion mais sujets à des impératifs de rapidité

La majorité des produits ne pouvant supporter le transport par avion, certains cependant seront soumis à des impératifs de rapidité incompatibles avec certains aléas de la navigation hivernale. Ex: périodiques.

Le port de N.Y. qui drainait une grande partie de ces marchandises risque de perdre sa position névralgique au profit "naturel" des ports canadiens, Même sans tenir compte des risques de grève, du temps de transit à N.Y. et des frais de réexpéditions N.Y./MONTREAL ainsi que des difficultés, pour ne pas dire l'impossibilité de retracer les marchandises en transit, nous pouvons considérer une formule via HALIFAX ou ST-JEAN avec réexpédition par avion. En effet il existe des tarifs spéciaux par avion pour les marchandises importées avec un minimum de 100 lbs; naturellement les difficultés hivernales à HALIFAX/ST-JEAN existent ainsi que celles de l'identification des marchandises dans des hangars surchargés, cependant si la marchandise est traitée en container, le temps de transit à HALIFAX/ST-JEAN pourrait être réduit au minimum.

5 — Produits bruts ou de basse valeur par tonnage important.

Ceux-ci ne sont en général pas expédiés durant l'hiver quand ils ne peuvent supporter la surcharge de fret pour navigation hivernale ou la réexpédition par ports atlantiques, mais sont présentés à la charge le plus tard possible à la fin de la libre navigation pour éviter un stockage supplémentaire; en temps normal, il y aura déjà congestion mais si les circonstances deviennent anormales, ces lots risquent d'être purement et simplement laissés à terre: la solution idéale serait donc d'expédier en plus grosses quantités pour pouvoir déclencher soit un affrétement complet, soit un affrétement partiel par le canal d'un transitaire afin d'obtenir un taux meilleur qui permettrait de payer pour le stockage correspondant à l'arrivée prématurée de la marchandise.

6 — Marchandise pouvant supporter la navigation hivernale

Compte tenu des départs présentés et des facilités de navigation dans le St-Laurent, ce sera la marchandise ne pouvant pas supporter les autres méthodes décrites et pouvant s'accommoder de retards éventuels dans les prévisions de livraison.

La sélection entre les marchandises devant passer par les ports atlantiques ou par navigation hivernale se fera en fonction, du coût total, celui-ci étant en général plus avantageux par la navigation hivernale, et de la destination finale; les délais dépendront des circonstances atmosphériques via l'un ou l'autre des points de réception considérés. La marchandise sujette au gel sera automatiquement expédiée via ports atlantiques.

7 — Système postal maritime

Celui-ci subsistera avec des délais plus importants. Dans le cas d'impossibilité d'allongement de ces délais, il faudra reconditionner les envois suivant les règles de minima de poids prescrites par les postes et expédier par colis postal avion, le principal avantage du postal étant la tarification domicile-domicile.

8 — Déménagement

Vu l'existence de nouveaux containers IATA effectués spécialement pour le déménagement, des reports pourraient être faits facilement du maritime sur l'aérien pendant toute la durée de l'hiver.

A noter que pour toutes les villes disposant d'aéroports, à l'Est de MONTREAL, le même tarif que pour MONTREAL pourrait être appliqué. En conséquence, ceci réduira considérablement les frais de réexpédition.

NDLR. Tous les lecteurs intéressés à obtenir de plus amples informations sur les sujets traités au cours de cette série d'articles peuvent le faire en communiquant avec le journal "Les Affaires" ou avec l'auteur de cette série, M. Patrick Desdemaines-Hugon, Tél. 845-2211.

LA SOCIETE DOMINION TEXTILE

CAL. N. MOISAN

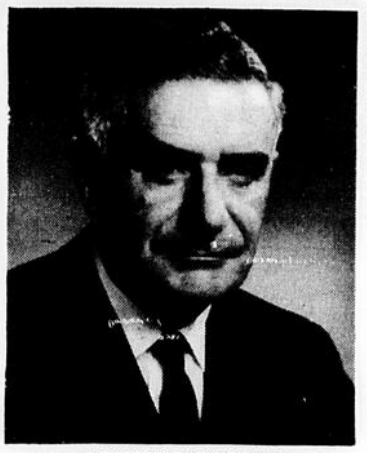

ARTHUR PASCAL

Lors de l'assemblée générale annuelle, Cal. N. Moisan et Arthur Pascal ont été élus administrateurs de la Société. M. Moisan est président et directeur général de la Standard Paper Box Ltd. M. Pascal est secrétaire de The J. Pascal Hardware Co. Ltd.

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC.
DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
TOUR DE LA BOURSE, PLACE VICTORIA, MONTREAL 3 — 861-4761

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
Comptables agréés
MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI
360, rue SAINT-JACQUES, Montréal — 842-4691

J. LEVASSEUR Inc.
IMMEUBLE
635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal — Tél.: DU. 1-7788

interdesign
a. vilder — p. danan
architecture d'intérieur graphisme maquettes
117 boul. graham montréal 16 tél: 738-6761

322-1960
Etude Légale
FILION & ROBILLARD
NOTAIRES ET C.C.S.
11903 rue Ste-Gertrude — Montréal-Nord
ROLAND FILION, np. — PIERRE ROBILLARD, np.
Il vaut toujours mieux de consulter avant de s'engager.

JOHN DEERE
ÉQUIPEMENT R. LAGUË LIMITÉE
1800, BOUL. TASCHEREAU, VILLE LEMOYNE, P.Q. TEL. 861-8673 — 672-1756

RAYMOND CAMPBELL BÉLANGER
WALTON CHABOT & WILLETTS
Comptables Agréés
Montréal - Sherbrooke - Lac Mégantic - Rouyn - Toronto - London
Sarnia - Edmonton - Vancouver - Victoria - Penticton

Au congrès de la Chambre de Commerce de la province de Québec

LES MINES: une production annuelle de $750 millions

A l'occasion du congrès annuel de la Chambre de Commerce de la province de Québec qui s'est déroulé à Québec au cours de la fin de semaine dernière, plusieurs conférenciers ont fait valoir les potentialités énormes de la forêt et de l'industrie minière pour l'économie québécoise.

Elaboré sur le thème, "la forêt et les mines dans notre économie", le programme du congrès a permis d'entendre des exposés intéressants sur les opérations minières dans le contexte économique du Québec dont celui de M. Lionel Piuze, membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec et à l'emploi de la Lake Asbestos de Québec.

L'industrie minière

M. Piuze, après une analyse de l'industrie minière a conclu son exposé en prédisant un brillant avenir à cette industrie pour divers facteurs.

Pour les gens avertis, a-t-il dit, l'industrie minière dans le Québec représente les facteurs suivants:

1) **Une valeur de production annuelle** excédant $750,000,000.00 qui se compare avantageusement avec la production agricole de $616,000,000. et la production forestière de $813,000,000. Il est bon de noter ici que 75 à 80% de la production minérale du Québec est exportée à l'extérieur du Canada et que ce facteur contribue largement à l'amélioration de notre balance commerciale.

2) **Une industrie qui procure un emploi** à 34,000 personnes dans l'exploitation elle-même, à 34,000 autres personnes engagées dans les services connexes et environ 200,000 personnes travaillant dans les industries secondaires et dans les ateliers, magasins et bureaux des fournisseurs. Ceci représente une liste de paye d'environ $1,300,000,000. par année.

3) **Une industrie qui contribue largement à pousser plus loin les conquêtes de la civilisation.** Il a fallu le développement de l'industrie minière pour pousser plus loin les frontières en ouvrant de nouvelles villes et en développant par le fait même l'agriculture, l'industrie forestière et l'industrie semi-lourde. Chacune de ces nouvelles villes minières comme Rouyn-Noranda, Val d'Or, Chibougamau, Sept-Iles, Schefferville, Gagnon, Wabush, etc. devint un nouveau point de départ pour l'exploration des régions plus éloignées et jusque-là négligées ou étudiées d'une façon trop primitive; on vit surgir routes, chemins de fer, aéroports et établissements portuaires.

4) **Une industrie qui contribue à l'établissement d'industrie lourde.** A mesure que le nombre et l'importance des mines augmentaient, on vit l'établissement d'affineries de cuivre, de zinc et de titane sur les rives du St-Laurent. Les usines importantes ont été établies dans la région de Montréal pour la fabrication et l'érection de l'équipement lourd employé dans les exploitations à ciel ouvert. Ces usines ont reçu un très bon encouragement de l'industrie minière.

5) **Une industrie qui contribue généralement à l'assiette fiscale du gouvernement de Québec.** Il est difficile de présenter un chiffre exact des impôts prélevés par le gouvernement provincial dans l'industrie minière car, dans la plupart des cas, les impôts indirects sont beaucoup plus élevés que la taxe d'exploitation des mines et que la taxe sur le capital. Avec l'accroissement constant des opérations à ciel ouvert où des centaines de camions à engin diesel paient la même taxe de $0.25 le gallon que paient les opérateurs de camions de tous genres qui utilisent les routes de la province.

6) **Une industrie qui représente un marché important pour la machinerie fabriquée au Québec.** Durant les dernières années, plusieurs sonné, a dit M. Rioux et si nos gouvernements apportent à l'industrie minière la même compréhension qui a permis de multiplier par 20 la production minérale durant une période de 35 ans, l'avenir de l'industrie minière sera brillant dans le Québec à cause des facteurs suivants:

1. Les grandes possibilités géologiques et le fait qu'à peine 20% de la superficie de la province a fait l'objet d'une prospection systématique.
2. L'amélioration des techniques de prospection utilisant des méthodes physiques et chimiques modernes.
3. L'amélioration des techniques de concentration qui permet le traitement économique du minerai à basse teneur.
4. L'amélioration des moyens de transport pour les géologues et les prospecteurs.
5. La proximité des marchés européens.
6. Une voie d'accès fluviale facile qui permet des taux de transport relativement peu élevés.
7. La proximité des régions hautement industrialisées du Canada et des Etats-Unis.
8. La demande croissante pour les métaux et minéraux industriels.

LA PRODUCTION MINERALE DANS LE QUEBEC DE 1900 A 1967

La table suivante illustre bien le développement minier dans la province:

Valeur de la production minérale dans la province de Québec

1900	$ 2,546,076.	1950	$220,665,103.
1910	7,323,281.	1960	446,637,201.
1920	28,392,939.	1965	715,900,973.
1930	41,158,740.	1966	762,944,986.
1940	86,418,853.	1967	736,033,010.

Cette table indique clairement que la production minérale a réellement commencé sur une échelle relativement faible en 1930 et qu'elle a progressé à pas de géants jusqu'en 1965; depuis cette date, nous constatons un nivellement inquiétant. Avant d'analyser les causes de la progression 1930-1965 et du ralentissement actuel, il est intéressant de noter la valeur des métaux et minéraux industriels les plus importants au Québec durant l'année 1966.

VALEUR DE PRODUCTION — 1966
($5,000,000. et plus)

Cuivre	$155,100,021.	Sable et gravier	$23,111,231.
Fer	145,744,530.	Titane	21,615,610.
Amiante	141,559,725.	Argent	8,086,402.
Zinc	87,656,168.	Molybdène	7,589,279.
Pierre de construction	51,841,068.	Nickel	7,364,544.
Ciment	49,361,015.	Produits d'argile	6,600,000.
Or	35,725,802.		

Cette table illustre deux points importants:

1- l'amiante qui pendant plusieurs années représentait la production la plus forte, a été dépassée par le cuivre et le fer.

2- quatre productions: celles du cuivre, du fer, de l'amiante et du zinc représentent 70% de la production minérale du Québec.

L'avenir de l'industrie minière dans le complexe industriel du Québec

Si nous sommes assez sages pour maintenir un climat politique rai-

Congrès du Conseil Economique des Laurentides, à Lachute, le 30 sept.

C'est dimanche le 29 septembre courant que se tiendra, à Lachute, le deuxième congrès du Conseil Economique Régional des Laurentides.

Le territoire couvert par les activités du C.E.R.L. groupe 125 municipalités réparties dans les comtés d'Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne, plusieurs municipalités du comté de Labelle ainsi que certaines municipalités des comtés provinciaux de Montcalm et Papineau. La population globale de ce territoire atteint 200,000 âmes. En dépit d'une existence encore relativement courte, le Conseil a déjà été à l'origine de plusieurs réalisations dont, notamment, la rédaction de mémoires sur les aménagements sociaux, agricoles, touristiques et industriels de cette région. La plupart de ces mémoires, préparés par des experts, présentent des conclusions basées sur les études d'inventaires, suggestions et recommandations faites par les membres du Conseil, au cours des nombreuses réunions tenues au cours de l'année, sous l'active présidence de M. Gérald Cyr.

CIP DU CANADA

P. N. BOWLE-EVANS

La nomination de M. P. N. Bowle-Evans au poste de vice-président responsable de l'exploitation, Compagnie Internationale de Papier du Canada, vient d'être annoncée par M. I. H. Peck, président de cette société. Précédemment directeur adjoint à l'exploitation, M. Bowle-Evans est au service de la CIP du Canada depuis 1946. Il a occupé diverses fonctions dans la fabrication et au génie avant d'être muté à Montréal en 1960. Il succède à M. W. T. Bennett, retraité après 44 ans de service mais qui demeure un administrateur de la compagnie.

Requête du Conseil Economique de l'Outaouais

Québec doit faire connaître les recommandations du rapport Dorion

A l'issue d'une réunion tenue jeudi le 12 septembre, le Conseil d'administration du Conseil Economique de l'Outaouais a notamment résolu de demander au Premier ministre du Québec de rendre publiques les recommandations du rapport Dorion relatives au territoire québécois de la région de la capitale fédérale ainsi que les intentions de Québec à cet égard.

Faisant suite à un mémoire sur l'aménagement du territoire québécois de la région de la capitale fédérale, présenté par le Conseil d'administration du C.E.O., le gouvernement provincial avait demandé à la Commission Dorion d'étudier en priorité les problèmes de cette région. Or, le rapport de la Commission ayant été vraisemblablement déposé depuis plusieurs mois déjà, le Conseil du C.E.O. est d'avis que le gouvernement provincial devrait en rendre publiques les conclusions et annoncer la suite qu'il compte y donner.

Par ailleurs, dans une autre résolution le Conseil exprime, au nom de la centaine de municipalités dont il est le mandataire, son accord enthousiaste pour le projet du canal de la Baie Georgienne et assure les promoteurs de ce projet de l'entière collaboration du C.E.O.

CAPITAL
SPÉCULATIF
DISPONIBLE

pour

ASSOCIATION, INVESTISSEMENT OU ACHAT

D'ENTREPRISES NOUVELLES OU EN VOIE D'EXPANSION DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER OU DE LA DISTRIBUTION

Spécialement intéressés dans la recherche ou le développement de nouveaux produits

Planification de gestion disponible

□□□□□□

SPARTEX LIMITED
Suite 203, 67 Yonge St.
Toronto 1, Ontario
Tél.: 416-368-3768

Votre entreprise a-t-elle accès à tous les marchés qui lui sont disponibles?

Afin d'accroître l'envergure de votre entreprise, vous avez peut-être besoin d'assistance financière — c'est le cas de plusieurs. Voici comment la BEI peut vous être utile: un prêt de la BEI peut faciliter l'expansion ou la modernisation de votre entreprise. Nous serions heureux d'en discuter avec vous.
Demandez une copie de notre brochure d'information.

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

MONTRÉAL, P.Q.—110 OUEST, BOUL. CRÉMAZIE—TÉL.: 382-2891
—901, CARRÉ VICTORIA —TÉL.: 866-2701
OTTAWA, ONT.—350, AVENUE KING EDWARD —TÉL.: 232-5789
QUÉBEC, P.Q.—925, CHEMIN ST-LOUIS —TÉL.: 681-6341
RIMOUSKI, P.Q.—143 OUEST, RUE ST-GERMAIN —TÉL.: 724-4461
SHERBROOKE, P.Q—1845 OUEST, RUE KING, —TÉL.: 567-8481
TROIS-RIVIÈRES, P.Q.—550, RUE BONAVENTURE—TÉL.: 375-1621

D'AUTRES SUCCURSALES DE LA BANQUE SONT SITUÉES À TRAVERS LE PAYS

LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888

Publié par la compagnie "Publications LES AFFAIRES Inc."
Président: Julien LEVASSEUR
Directeur général: Claude Coupal
Chef de l'information: Fernand Bourret
Rédacteur: Rhéal Bercier
Assistant rédacteur: Denis Giroux
Collaborateurs réguliers: Patrick Allen, conservateur de la bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal; Charles Atala, LL.L., Conseiller en droit international; René Collès, Courtier d'assurance agréé et diplômé de l'Institut d'assurance du Canada; François Gauthier, de la faculté d'administration de l'Université Laval; M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill.
Directeur de la publicité: Claude Coupal.
Représentants: à Toronto Peter Elliott, 6 Charles St. East, Suite 213, Tor. 5-922-0524
à Montréal Claude Martin.
Directeur du tirage: Georges Larivière.
On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de $9.00; deux ans (104 numéros) pour $15.00; trois ans (156 numéros) pour $20.00; et cinq ans (260 numéros) pour $30.00.
(le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication).
Typographie: Typofilm Inc. Impression: Delpro Corporation.

Commentaires du CDE

RAQ et politique salariale

La grève de la R.A.Q. est engagée dans une impasse. S'agit-il d'entêtement, d'aveuglement, ou d'une tactique, de la part de l'une ou l'autre des parties?

La position du gouvernement semble rigide. Toutefois, des renseignements rendus publics indiquent assez nettement les faits suivants:

Le gouvernement consent des hausses de 7 1/2% pour chacune de deux périodes consécutives de 18 mois;

Il accorde une rétroactivité au montant de $135.00, quantum toujours négociable selon les négociations patronaux.

Au-delà des hausses générales mentionnées ci-dessus, le gouvernement est également disposé à négocier le rattrapage des emplois les moins rémunérés. Ce rattrapage représente un autre 6 1/2% dans certains cas. De sorte que, à ces trois postes, les hausses peuvent atteindre jusqu'à 35% pour la durée du contrat.

Ces conditions semblent acceptables. La course aux augmentations de salaire doit prendre fin, surtout dans le secteur public et para-public. Celui-ci doit, de toute nécessité, consentir à accepter, c'est-à-dire à ne pas dépasser, les normes du secteur privé, à moins de cas exceptionnels. D'autre part, on affirme généralement que l'efficacité des opérations à la R.A.Q. laisse à désirer, pour des motifs anciens mais qui imposent quand même des contraintes à l'employeur aussi bien sous l'aspect salaire que sous celui de la sécurité syndicale.

Or, le gouvernement, par la bouche du ministre responsable de la fonction publique, vient de faire connaître les grandes lignes de sa politique salariale. Cette politique tient un compte raisonnable des aspects sociaux du problème. Le ministre, M. Marcel Masse, affirme que les employés de l'Etat ne seront pas appelés à faire les frais de l'équilibre budgétaire. La politique semble suffisamment souple pour permettre d'apporter, aux plus mal nantis des employés de l'Etat, les ajustements qui s'imposent.

Il ressort de l'exposé du ministre que le gouvernement a su se donner, depuis quatre ans, les équipes et les mécanismes indispensables à des négociations équilibrées. C'est un gain très important, la première étape vers le retour à l'ordre.

La politique salariale fait état des contraintes que les besoins de la croissance imposent à l'augmentation des salaires. Il reste, pour compléter le tableau d'ensemble, à mettre au point les principaux éléments d'une politique économique, car il s'agit des deux faces d'une même médaille. Il sera vraisemblablement beaucoup plus facile d'appliquer une politique salariale lorsqu'on pourra situer celle-ci à l'intérieur d'une politique d'ensemble, axée à la fois sur l'économique et le social, Dans cette optique, il est urgent de mettre sur pied les organismes de planification créés à la toute fin de la dernière session et de convier tous les agents de l'économie à faire leur part pour en assurer la réalisation.

Devant ces perspectives, la grève de la R.A.Q., aussi navrante qu'elle soit pour ceux qui y participent, devient une étape, la dernière, espérons-le, dans la longue série des conflits aigus qui ont affecté, ces dernières années, l'atmosphère patronale-ouvrière dans le secteur public. Il faut espérer, compte tenu des offres actuelles et des étapes de planification annoncées, qu'elle prenne fin au plus tôt. En effet, les offres patronales paraissent raisonnables; et si la politique salariale s'appuie sur des normes qui demeurent contestables, la discussion de ces normes relève davantage d'une négociation permanente au niveau des organismes de concertation plutôt que d'un syndicat particulier. Une fois doté du pouvoir et du mandat nécessaires, le Conseil supérieur du travail serait le lieu tout indiqué pour permettre aux parties d'aborder le sujet.

Dès maintenant, on peut réaliser que les parties auraient avantage à mettre en commun leurs ressources afin:

1. **de participer à l'établissement d'une politique salariale vraiment adaptée à la situation. Cette première tranche qui nous est présentée constitue un pas important, mais il faudra la compléter;**
2. **d'apporter les distinctions qui s'imposent, en théorie et en pratique, entre les négociations du secteur privé et celles qui conviendraient au secteur public, faute de quoi on verra se perpétuer la confusion actuelle;**
3. **d'élaborer et de mettre au point les mécanismes nouveaux indispensables au règlement ordonné des conflits du travail.**

Problèmes du développement régional

par François Gauthier, économiste

professeur auxiliaire à la faculté d'administration de l'Université Laval

Depuis quelques années, les différents pays industrialisés accordent de plus en plus d'importance à leur politique de développement régional. Leur attention s'est généralement portée d'abord sur les régions les moins développées et aussi, plus récemment, sur les régions sur-développées au point d'engendrer de sérieux problèmes sociaux. Le Québec n'a pas échappé à cette double tendance, d'autant plus que sa situation particulière semble présenter un cas extrême. La région de Montréal a toujours constitué un centre d'attraction et cette tendance s'accentue de plus en plus. A l'heure actuelle, la région de Montréal produit près de 60% de la valeur totale de la production manufacturière québécoise. Les commerces, les sièges sociaux, les administrations, les services se sont multipliés dans l'agglomération, attirés par la densité de la population et la clientèle industrielle potentielle. Le reste de la province demeure sous-développé, sauf en certains points où l'exploitation des richesses naturelles a provoqué l'établissement de quelques grandes entreprises. Dans la plupart des cas, d'ailleurs, cet établissement n'a pas produit une activité diversifiée. Ces agglomérations vivent d'une entreprise ou d'une industrie avec les dangers que cela suppose. Le gouvernement québécois a tenté d'instaurer une politique de décentralisation industrielle et la plus grande partie de ses efforts a porté sur les régions les plus défavorisées de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent. Mais il semble que l'industrie n'ait guère répondu aux incitations gouvernementales et la région de Montréal continue à bénéficier de la plus grande partie des nouveaux établissements industriels ou commerciaux. Quelles sont les raisons qui incitent ainsi les firmes à s'installer dans la même région et jusqu'à quel point une région peut-elle continuer à se développer?

Les raisins

Les principales raisons qui poussent les entreprises à s'installer dans les grands centres urbains sont de deux ordres: elles ont à leur porte une partie importante de leur marché; elles bénéficient de ce que l'on appelle les "économies externes". D'une part, elles sont à proximité d'un marché numériquement important et facilement exploitable au moindre coût (la densité de la population est forte) mais ce qui est encore plus important, elles disposent d'un marché qualitativement important. C'est dans les villes que se trouvent les revenus les plus élevés, que les besoins sont les plus nombreux et les plus diversifiés. D'autre part, les économies externes sont d'autant plus fortes que la région est plus développée. On peut appeler économies externes la présence d'une main-d'oeuvre abondante et possédant les divers degrés de qualification requis, la proximité de tous les services désirables (banques, maisons de courtage, sociétés de fiducie, services techniques, professionnels, etc...), une infra-structure bien développée (routes, ports, chemins de fer, parcs industriels, adductions d'eau, etc...), la proximité d'autres entreprises industrielles ou commerciales qui peuvent être soit des fournisseurs soit des clients, ce qui facilite les rapports entre entreprises. Cet ensemble d'avantages suffit souvent à compenser certains désavantages, comme le niveau plus élevé des salaires. Plus l'agglomération grandit, plus le réseau d'échange de biens et de services entre firmes devient étroit et diversifié, plus les économies externes deviennent importantes. Il y a donc un effet cumulatif qui pousse une agglomération à devenir de plus en plus grande.

Mais ceci entraîne aussi des désavantages: pollution de l'air et de l'eau, difficultés dans les communications, tension nerveuse, bruit, apparition de taudis, etc... Et ceci engendre des coûts sociaux, parfois difficilement mesurables, mais de plus en plus élevés. Pour porter remède à cette situation, les investissements publics doivent alors être de plus en plus élevés, mais, en soulageant temporairement le mal, ils entraînent un nouvel accroissement de l'agglomération qui amène à son tour une nouvelle augmentation des coûts sociaux et ainsi de suite. Il y a processus cumulatif.

Les coûts sociaux

A ceci, on objecte souvent qu'à partir d'un certain seuil, les coûts sociaux deviennent si élevés que l'activité tend d'elle-même à décliner dans ces agglomérations. Ceci supposerait que les firmes auxquelles la population est liée par son emploi iraient produire ailleurs. Or ce n'est pas le cas, et pour plusieurs raisons. La plus importante est que les coûts sociaux ne se reflètent pas directement dans les coûts de production de la firme. Celle-ci bénéficie des avantages de l'agglomération sans en subir les inconvénients. Elle n'en subit qu'indirectement les conséquences sous forme d'augmentation des taxes ou du prix des terrains mais souvent ceci n'est pas assez pour compenser les avantages retirés des économies externes. Il n'y a donc pas concordance entre l'intérêt général et l'intérêt privé, l'ensemble de la population de l'agglomération devant subir des contraintes qui ne pèsent que faiblement sur les entreprises privées. De surcroît, les secteurs dont le taux de croissance est le plus élevé se trouvent généralement dans les villes: secteur tertiaire, services en particulier, et industries de pointe. Au contraire, les industries habituellement localisées dans les petites villes en raison du coût moins élevé de la main-d'oeuvre (textiles, ganterie, vêtement) sont des industries dont le taux de croissance est relativement faible. Ceci concourt à attirer de plus en plus la main-d'oeuvre disponible vers les secteurs qui se développent rapidement et qui se trouvent dans les agglomérations urbaines. On aboutit ainsi à une concentration de plus en plus forte de l'activité économique dans les grandes agglomérations.

Des contradictions

La réaction la plus générale, et le Québec n'a pas fait exception, a été de former une politique de décentralisation industrielle en accordant la priorité aux régions les moins développées. C'est une politique qui n'a pas eu les effets escomptés jusqu'à présent en grande partie pour les raisons exposées plus haut. Il y a eu de surcroît contradiction dans les politique suivies par le gouvernement. En investissant de façon massive dans la région de Montréal, il ne faisait en quelque sorte qu'encourager le développement ultérieur de l'agglomération. Bien sûr, ces investissements ont temporairement amélioré la situation, mais ils ne se sont pas attaqués à la source du mal et les mêmes problèmes se reposeront avec une intensité accrue dans quelques années. Il semble bien que l'on ait envisagé seulement les deux points extrêmes du problème jusqu'à ce jour. On déplore la surconcentration de l'activité dans certaines régions et l'on tente par ailleurs de redonner vie aux régions sous-développées. Il existe entre les deux des régions qui ne sont ni sous-développées, ni sur-développées. Ces régions sont susceptibles de présenter des attraits naturels suffisants pour attirer l'industrie. Une politique d'investissements indicatifs pourrait en faire de nouveaux centres d'attraction qui n'auraient pas les inconvénients sociaux des grandes agglomérations urbaines. Ces régions intermédiaires pourraient attirer le surplus de main-d'oeuvre des régions sous-développées qu'il est difficile de rendre prospères et décongestionnerait les régions sur-développées. Les régions de Trois-Rivières et Québec, par exemple, pourraient jouer ce rôle.

Une perte pour Montréal

La décision du Canadien Pacifique de faire de Québec son terminus d'opérations en provenance de l'Europe constitue une perte sensible pour le port de Montréal et pour la population en général.

Par ailleurs, le choix de Québec comme terminus transatlantique au Canada va certainement profiter à la Vieille Capitale, d'autant plus que le Canadien Pacifique investira au moins $5 millions pour l'installation du matériel et de voies ferrées à Québec.

La décision des autorités du Canadien Pacifique a sans doute été inspirée par le fait que Québec constitue un port de mer en eau profonde et que les plus gros cargos, même en période hivernale, peuvent accoster.

D'autre part, il est certain que les troubles ouvriers qui ont entraîné la paralysie du port de Montréal au cours des dernières années a dû peser assez lourd dans la balance des administrateurs qui ont pris cette décision.

Le Canadien Pacifique ne serait pas d'ailleurs le seul transporteur à bouder le port de Montréal.

La Canada Steamship Lines a décidé d'adopter Valleyfield, au lieu de Montréal comme point terminal de ses liaisons avec les Grands Lacs et la région métropolitaine.

La Ligne Cunard n'a pas dirigé ses navires vers le port de Montréal au cours de la dernière saison tandis qu'on affirme que la ligne Holland-America adoptera l'an prochain le port d'Halifax comme escale canadienne.

Les grèves, la baisse du rendement, les vols et les actes de violence sur le port de Montréal ont certainement influencé les décisions qui furent prises au sujet du port de Montréal.

Par ailleurs, un fait demeure. Pour le transport vers les provinces de l'Ouest en provenance de l'Europe, il est plus économique aux cargos de faire escale à Québec au lieu de Montréal, parce que les marchandises se rendent ensuite plus rapidement en destination par rail ou camion que si les cargos devaient remonter le fleuve jusqu'à Montréal à vitesse réduite.

M. Roger Bourgon, président de la Chambre de Commerce de la Province de Québec

M. Roger Bourgon a été élu président de la Chambre de Commerce de la province de Québec, à l'occasion du congrès de cet organisme qui s'est déroulé dans la Vieille Capitale au cours de la fin de semaine.

La Chambre a également désigné les administrateurs et les directeurs qui conduiront ses destinées au cours de l'année.

Roger Bourgon est né à Montréal où il a poursuivi ses études jusqu'à sa graduation à la faculté des Sciences, Université de Montréal en 1937.

Il entra au service de Consolidated Paper en 1937 où il s'acquitta des diverses fonctions de gestion et d'administration. Il y était affecté au cadre de génie, surintendant des laboratoires et des services de contrôles, puis il devint membre de l'administration de l'une des usines.

En 1964, il revenait à Montréal pour diriger le service de relations publiques de l'entreprise toute entière.

Au cours des années passées dans la région du Saguenay, il fut très actif à la section technique de l'Association canadienne des pâtes et papiers, siégeant au Comité du papier journal et au Comité de la pulpe. Président de l'Association canadienne des pâtes et papiers, succursale du Saguenay, il présida les destinées de l'organisme sur le plan national. Ancien échevin de la vlle de Port-Alfred pendant six ans, il devint président de la Chambre de Commerce régionale. Il fonda le Conseil économique du Saguenay-Lac St-Jean.

Exécutif 1968-1969

Président: M. Roger Bourgon, Directeur des Relations publiques, Consolidated-Bathurst Limited; **président honoraire:** M. Roland Dugré, Ing., Superviseur, Département du Génie, Section Mécanique, Canadian Johns-Manville Co. Ltd.; **1er vice-président:** M. Claude Genest, Président, Le Fil National Limitée; **2e vice-président:** Me Donald-N. Byers, C.R., Byers, McDougall, Casgrain, Stewart & Kohl; **secrétaire honoraire:** M. Antoire Grégoire, Président, Ultra Electrique Inc.; **trésorier honoraire:** M. H. Marcel Caron, C.A., Clarkson, Gordon & Cie; **membres de l'exécutif:** M. Jean-Paul Légaré, directeur, L'Echo du Bas St-Laurent; M. Alfred Hamel, Président, Hamel Transport Limitée; M. Maurice Richard, C.A., Dionne, Richard & Cie; M. Ghislain Hawey, C.A., Chabot, Fortier & Hawey, Touche, Ross, Bailey & Smart; M. Paul Gourdeau, Président, Agence Maritime Inc.

Nomination au CN

M. Emery LeBlanc, directeur du service des relations publiques du Canadien National pour la région du Saint-Laurent, assumera à compter du 1er octobre le poste de directeur des services de presse aux relations publiques au siège social de la compagnie. C'est ce qu'annonce M. C. A. Harris, directeur des relations publiques.

M. LeBlanc remplace M. J. M. Muir, qui quitte la compagnie après 10 années de service au Canadien National.

Emery LeBlanc est né à Shédiac, N.-B., et est diplômé du collège Sainte-Anne, Pointe de l'Eglise, N.-E. Il a fait ses études philosophiques à Charlesbourg, près de Québec, et a enseigné à l'Université du Sacré-Coeur de Bathurst et au collège l'Assomption de Moncton avant d'entrer en 1943 au journal "L'Evangéline", dont il devenait rédacteur en chef en 1945. Il a été plusieurs années membre du conseil d'administration de l'Association des directeurs de journaux du Canada et en fut président de 1961 à 1963. Il a été associé, à divers titres, à l'activité de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada.

Il est membre du conseil d'administration de La Sauvegarde, compagnie d'assurances de Montréal. En 1967, l'Université de Moncton lui décernait un doctorat honorifique en reconnaissance de ses contributions à la cause acadienne en particulier et canadienne en général.

Entré au service du Canadien National en 1963 comme adjoint au directeur des relations publiques de la région de l'Atlantique à Moncton, il devenait en avril 1964 directeur des relations publiques de la région du Saint-Laurent à Montréal.

"Robert Montreuil, du ministère du Commerce, nous a trouvé des dépositaires dans 25 pays...

...et ça s'est fait en deux mois."

L. A. Thibault, président
de Commercial Litho Plate Graining Ltd., Montréal

Le plus important fournisseur en Amérique du Nord de plaques grenées et de produits chimiques pour l'impression offset, est ravi de son succès à l'étranger. Après quelques mois, ses exportations représentent déjà 20% de son chiffre d'affaires.

"Cette année, nous dit le président, M. L.A. Thibault, nous comptons bien exporter 40% de notre production. Tout cela a commencé en 1966 alors que nous avons rencontré M. R.C. Montreuil, directeur régional du ministère du Commerce. Par son extremise, nous avons obtenu des délégués commerciaux à l'étranger des renseignements qui nous ont permis de localiser des marchés et de repérer des clients en perspective. Les délégués commerciaux ont même communiqué avec ces clients et ont obtenu des renseignements sur leur solvabilité.

"Dès mon premier voyage, j'ai nommé des dépositaires dans huit pays. Les délégués commerciaux ayant établi mon itinéraire et fixé des rendez-vous, le voyage s'est fait en 21 jours. Nous avons alors décidé de participer à DRUPA, la plus grande exposition de matériel d'art graphique du monde. Bien que l'espace fût très restreint, le délégué commercial à Dusseldorf réussit à nous trouver un stand. Deux mois plus tard, nous avions nommé des dépositaires dans 25 pays.

"Bien sûr, notre succès tient surtout à la qualité de nos produits, conclut M. Thibault, mais notre programme d'exportation n'aurait sans doute jamais démarré sans l'aide précieuse des gens du ministère du Commerce."

Voilà une des nombreuses réussites des délégués du ministère du Commerce à l'étranger. Votre produit pourrait aussi connaître le même succès. Il suffit de communiquer avec le bureau régional de votre localité ou d'écrire à Ottawa pour mettre en branle une équipe de spécialistes qui se fera un plaisir de travailler pour vous.

Ministère du Commerce
Gouvernement du Canada, Ottawa

Moins de coton brut utilisé

Les usines canadiennes de textile ont utilisé 17,568 balles de coton brut durant le mois de juillet, comparativement à un total de 22,200 au mois correspondant l'an dernier.

En rendant publiques ces statistiques, l'Institut Canadien des Textiles rapportait également que le total cumulatif pour les premiers sept mois de cette année était 215,-523 balles (500 livres chacune), comparativement à 244,606 pour la même période en 1967.

La différence entre les deux années est largement le résultat du remplacement du coton, comme matériel brut, par des fibres synthétiques.

La 3e phase d'un projet domiciliaire de $15 millions débute à Ville de Laval

De gauche à droite: M. Albert Gagnon, président de Place Renaud Ltée; M. Roger Choquette, gérant de la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement; Dr Lucien Paiement, membre du comité exécutif de Laval; M. Bernard Denault, vice-président et gérant général de Place Renaud Ltée.

C'est en présence de nombreuses personnalités du monde des affaires, de la finance ainsi que des représentants de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement que l'on a inauguré vendredi la troisième phase du développement domiciliaire "Place Renaud" et qu'on a aussi fait la présentation de nouveaux modèles de maisons "1969".

Ce concept communautaire groupant des bungalows, cottages, duplex et des appartements représentant un investissement total de l'ordre de $15,000,000.00, est le plus important projet dans Ville de Laval.

Le représentant du maire M. Lucien Paiement, membre du Comité exécutif de Ville de Laval a présidé cette cérémonie et a tenu à souligner le rôle important des constructeurs dans le développement économique de la ville. En effet, c'est grâce à l'esprit d'initiative de ces derniers et à une étroite collaboration avec les administrateurs municipaux qu'il a été possible de mener à bien un projet d'une telle envergure.

Messieurs Albert Gagnon et Bernard Denault promoteurs et constructeurs bien connus ont réussi par leurs techniques avancées à réduire considérablement le coût de la cnstruction. Ces constructeurs ont également pu éviter les effets nocifs de la spéculation en faisant l'acquisition massive de terrains fort avantageusement situés et, de par l'importance de l'achat, ils ont pu obtenir un prix et des conditions exceptionnels.

Il convient de souligner que déjà dans cet ensemble communautaire se trouve une école élémentaire, des parcs et terrains de jeux, un service de transport public, une église pour deux confessionnalités religieuses. Les promoteurs ont relevé un véritable défi en érigeant au centre même de Laval un concept communautaire où on trouve à la fois le calme et l'espace, le tout agrémenté de verdure.

Place Renaud fut inaugurée en janvier 1966, et représente aujourd'hui un total de 258 foyers qui trouvent en cette banlieue de rêve le décor idéal à l'épanouissement familial.

Les trains de l'avenir par télécommandes

Les journalistes et les cheminots ont eu un avant-goût de l'avenir lorsque le Canadien National a procédé cette semaine à une démonstration du dispositif de contrôle automatique des trains mis en service partiel sur la ligne de 430 milles du Great Slave Lake Railway, qui traverse le nord de l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest jusqu'aux installations minières de Pine Point, sur le Grand-Lac-des-Esclaves. A cause de son isolement géographique, cette ligne constitue un endroit très propice aux essais et aux améliorations de l'outillage automatique.

M. G.R. Graham, vice-président du CN, a précisé récemment que des progrès suffisants avaient été réalisés au cours des essais pour maintenant révéler les possibilités du dispositif de contrôle automatique.

Ce système expérimental coordonne la traction et le freinage grâce à un ordinateur situé dans la locomotive et à des solénoïdes placés aux endroits stratégiques entre les rails.

L'ordinateur est à un tel point perfectionné qu'il commande même le sifflet et la cloche de la locomotive aux passages à niveaux.

Le mécanicien étant ainsi libéré des décisions routinières, il peut se consacrer davantage au fonctionnement de la locomotive et du matériel roulant.

Un puissant appareil-radio émetteur-récepteur permet au mécanicien de se tenir en contact avec les régulateurs. En cas d'incident, le mécanicien passe à la commande manuelle en une seconde seulement.

L'une des caractéristiques uniques du système, est la possibilité de télécommander un train à partir du sol pour ce qui est des manoeuvres d'aiguillage en cours de route.

La commande à distance du train est assurée par un employé à terre à l'aide d'un radio-transmetteur portatif alimenté par des accumulateurs. Cet appareil a une portée de près d'un mille.

Quand la commande du train passe de l'automatique au manuel, le mécanicien dirige les opérations à partir d'une console de commande aménagée en avant de son siège. Alors que la circulation sur la voie principale est réglée automatiquement, les manoeuvres dans les triages se font manuellement.

Le système a été conçu par la société Westinghouse Air Brake qui, en collaboration avec le CN, lui apporte les modifications nécessaires vu le climat rigoureux du nord canadien. Plusieurs membres des équipes sont des Esquimaux qui sont à l'emploi du Great Slave Lake Railway depuis plus de trois ans.

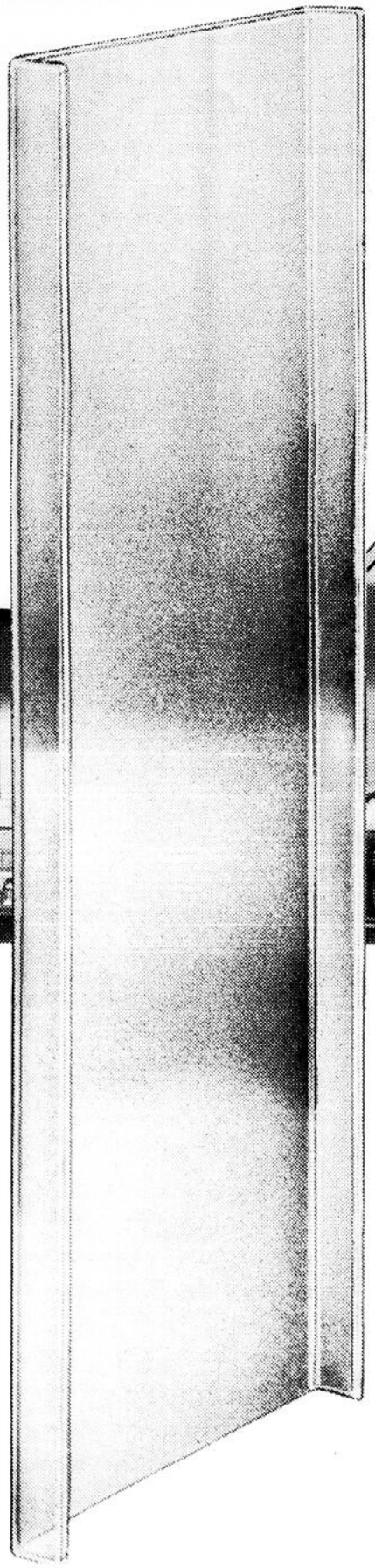

Soyez "clair-voyant"!
Construisez avec
le verre
PROFILIT

Profilit est une nouvelle forme de verre pour fins architecturales qui allie résistance et beauté tout en laissant pénétrer la lumière du jour. Fabriqué en panneaux, disponible dans des formats allant jusqu'à douze pieds de long, Profilit transforme l'aspect d'un édifice autant de l'extérieur que de l'intérieur.
Le verre Profilit peut être installé sur de vastes surfaces, sans cadrage vertical. Il vous offre à la fois l'intimité et la lumière du jour à son maximum. On s'en sert de mille et une façons: dans l'industrie, dans la construction d'écoles et d'édifices pour bureaux, pour cloisons, écrans, corridors, et quoi d'autre encore!
Vous avez des projets de construction? Renseignez-vous dès aujourd'hui sur le verre Profilit. Nous nous ferons un plaisir de vous faire parvenir notre nouvelle brochure.

VITRERIE PILKINGTON GLASS

PILKINGTON GLASS LIMITED
3444 EST, BOUL. ST-JOSEPH, MONTREAL 36, QUEBEC

Selon M. Paul Gérin-Lajoie

La réforme constitutionnelle: des mots quand nous ne faisons pas marcher ce qui dépend de nous

La réforme constitutionnelle ne sera qu'un écran de fumée, ne sera que du parlage, ne sera que de l'écriture si nous sommes incapables de faire marcher les choses qui dépendent de nous. Parlant, cette semaine, devant les membres du club Kiwanis-Saint-Laurent, M. Paul-Gérin Lajoie reconnaissait en la réforme constitutionnelle un problème grave qui n'est qu'un des défis parmi les autres auxquels le Québec doit faire face.

Le député de la circonscription de Vaudreuil-Soulanges à l'Assemblée législative du Québec faisait état d'une étude publiée dernièrement, étude qui montre l'état économique inférieur des Québecois. Selon les conclusions de cette étude, plus de 11,000 familles dans la région de Montréal touchent un revenu annuel inférieur à $1,000, à part les 60,000 personnes sans emploi. De plus, près d'un quart des familles de la région montréalaise dispose d'un revenu inférieur à $3,300, par année, soit un peu plus de $60 qu'un père de famille gagne; ce qu'on s'accorde à reconnaître comme une situation de pauvreté. Dans l'ensemble du Québec, 17% des familles non-agricoles vivent dans la misère, avec un revenu annuel de moins de $2,500 et 24% avec moins de $3,000.

Une collectivité qui se montre incapable de réduire de telles inégalités sociales, a poursuivi le conférencier, est une bien piètre démocratie, sans compter qu'elle nourrit en elle le ferment des remous sociaux les plus graves.

M. Gérin Lajoie, par ailleurs, s'est dit très inquiet de la moyenne des inscriptions en première année aux écoles techniques du Québec, alors que l'on compte quatre fois moins d'inscription, c'est à dire 25% de ce qu'elles étaient l'an dernier. "L'enseignement technique, qui est la clé pour accéder aux fonctions de cadres est bousillé et mis en péril. Nous avons applaudi à la naissance des CEGEP, mais il reste à savoir ce que l'on en fait".

Il y a bien des problèmes auxquels le Québec doit faire face; bien des défis à relever; mais le problème qui est au fond de tous les autres c'est celui de faire marcher les choses qui dépendent de nous, devait conclure M. Lajoie.

L'ancien ministre de la Jeunesse et de l'Education dans le gouvernement libéral avait au début de son exposé et en quelques phrases définit sa thèse constitutionnelle.

D'abord, a-t-il dit, mon option constitutionnelle est une option fédéraliste, des pouvoirs provinciaux plus étendus que maintenant ensuite et, enfin, une meilleure coordination entre le fédéral et le provincial. Quant à la question de savoir si toutes les provinces jouiront des mêmes pouvoirs, ou si le Québec en aura plus que les autres, a poursuivi M. Lajoie, attendons que les provinces aient dit ce qu'elles désirent comme pouvoirs.

Les sociétés devront aviser Ottawa de leurs placements à l'étranger

M. Jean-Luc Pépin, ministre du Commerce, a annoncé l'adoption d'un programme applicable aux sociétés constituées du Canada autres que les institutions financières, qui a pour but d'assurer que leurs placements à l'extérieur du Canada et des Etats-Unis seront compatibles avec l'accès non restreint du Canada au marché américain de capitaux.

Cette mesure fait suite aux dispositions énoncées dans la correspondance échangée entre le Secrétaire du Trésor des Etats-Unis et le ministre canadien des Finances en date du 7 mars 1968 et prévoyant que le Canada serait exempté des mesures américaines relatives à la balance des paiements qui doivent régler le flux de capitaux. Dans le cadre de cet arrangement, le Canada s'est engagé à prendre les mesures pour que l'exemption ne fasse pas en sorte qu'on se servirait de lui comme d'un "couloir" qui empêcherait le programme américain d'atteindre son but. Des principes directeurs en vue de mettre cet engagement à exécution en ce qui touche les opérations des banques à charte ont été annoncés par le ministre des Finances en mai et des principes directeurs à l'intention des autres institutions financières ont été annoncés en juillet.

Le Ministre a souligné qu'il importe que le mouvement des fonds d'investissement à destination des pays d'outre-mer n'augmente pas du fait que le commerce canadien a libre accès au marché américain des capitaux. A ce propos, le Ministre a noté que le montant investi chaque année outre-mer par les sociétés non-financières du Canada était normalement modéré et qu'il serait bon de maintenir un volume normal d'investissements canadiens de cette nature.

RÉCRÉATHÈQUE: primeur canadienne

Pendant que les Canadiens étaient sous l'enchantement d'Expo '67, une autre primeur culturelle et récréative était tranquillement engendrée quelque part dans Montréal.

Aujourd'hui, quelque deux ans après Expo '67, et à la suite de plusieurs mois de travaux approfondis, Récréathèque est devenue une réalité. Nulle part ailleurs a-t-on vu un nombre aussi considérable d'activités réunies sous un même toit. C'est dans un établissement occupant 150,000 pieds carrés situé à Chomedey, Laval, que l'entreprise Proment Corporation, sous la conduite de M. Samuel Gewurz, y a intégré 36 allées de quilles, 16 tables de billard, quatre courts de tennis, 12 unités de golf électronique, une patinoire à roulettes de style psychédélique, deux salles de cinéma, un golf miniature, une école de ski, une piscine, un centre de conditionnement physique, des salles de repos, des restaurants, une garderie, un studio de télévision à circuit fermé, une salle de réception, une buanderie automate ainsi que diverses boutiques.

Comment l'idée de Récréathèque est née est chose simple. Elle a commencé avec un homme: Samuel Gewurz, âgé de 28 ans, président de Proment Corporation, une entreprise spécialisée dans l'administration d'immeubles et qui a fait l'acquisition des lieux en 1966.

L'unique but de toute action entreprise réside en la réalisation d'un plan bien conçu et dans la création d'un important centre de récréation pour notre population métropolitaine, a dit M. Gewurz.

Selon les organisateurs de ce projet, Récréathèque permettra à l'homme d'occuper ses loisirs d'une façon positive et pourvoira aux besoins sociologiques et physiques de l'homme par sa participation active aux jeux d'équipe ou par son activité personnelle.

Avant d'acheter votre nouvelle auto, faites donc d'abord une balade d'essai.

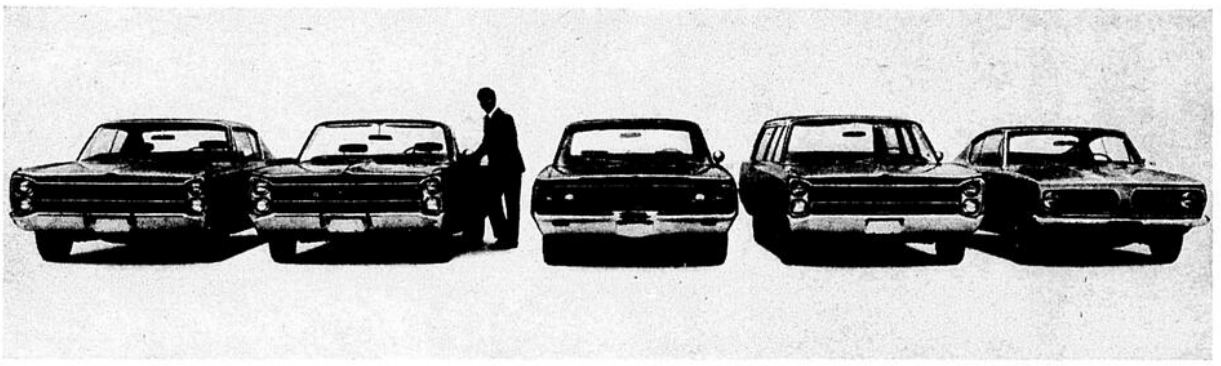

Pour votre balade d'essai, Avis a toutes sortes d'autos dont des Plymouth, des Dodge et des Chrysler.

Vous savez sans doute quelle auto vous pensez acheter.

Mais pour en savoir plus long sur la voiture de votre choix, louez-en une chez Avis.

Gardez-la un jour ou deux pour pouvoir bien l'essayer. Roulez en ville. Empruntez les petites routes cahoteuses de la campagne. Et voyez comment elle se conduit sur la grand'route.

Prenez tout le temps qu'il vous faut, pour vous faire une opinion définitive.

Et ainsi, vous aurez pour pas cher, une idée très précise de la voiture qui, après tout, coûte dans les trois à quatre mille dollars.

AVIS TRANSPORT OF CANADA LTD.—UNE COMPAGNIE CANADIENNE AFFILIÉE AU RÉSEAU INTERNATIONAL AVIS.

Vingt-quatre manufacturiers canadiens, dont près de la moitié du Québec, viennent de participer à la Foire du cadeau de New York sous l'égide du consulat-général du Canada, en vue d'accroître leurs exportations aux Etats-Unis ou de s'y créer un marché nouveau. M. S.-P. Dubas, à droite, vice-président de la Société Jacquar Inc., de Montréal, s'est fait le porte-parole des participants en déclarant au consul-général adjoint qui apparait avec lui sur notre photo, M. C.-J. Van Tinghem, combien il était heureux des résultats de l'exposition où sa compagnie avait mis en montre, entre autres, les produits canadiens Corsaire et Anne-Marie.

Première industrie d'importance dans le parc industriel de Ste-Agathe-des-Monts

Ste-Agathe-des-Monts, Centre Touristique situé au coeur des Laurentides à 55 minutes de Montréal, deviendra un Centre Industriel des plus importants dans les Laurentides.

Depuis plusieurs années, il existait au sein des autorités municipales et de la Chambre de Commerce locale un comité industriel. Après étude avancée sur la main d'oeuvre disponible dans la région, les autorités municipales faisaient l'acquisition en 1965 d'un Parc Industriel de 7 millions de pieds carrés et une possibilité de prolongement de 15 millions de pieds carrés additionnels.

Ce Parc se trouve situé dans le Sud-Est de la ville tandis que les développements touristiques sont situés dans le Nord-Ouest, (ne font aucune obstruction l'un à l'autre.)

En 1966, la ville créait le poste de Commissaire Industriel et engageait M. André-Jean Cloutier comme délégué industriel à plein temps. Ce dernier, après de nombreuses démarches, obtenait que cette ville soit reconnue comme zone désignée. La même année, en 1967, le premier établissement s'installe dans le Parc. Il s'agit des Meubles EDRA qui emploie plus de 25 personnes et d'ici la fin de 1969, l'on prévoit que le nombre d'employés sera de l'ordre de 75.

Une deuxième industrie d'importance

Une deuxième compagnie dont la construction a débuté ces jours derniers employera plus de 150 personnes. Cette dernière sera connue sous le nom de TECHNOLOGIE SPORTS WEAR INC. La construction sera de l'ordre de 10,500 pieds carrés. Le président M. Eugène Brecher déclarait que son entreprise serait prête à opérer dès le 15 novembre. L'on employera au début 70 employés. Ces derniers, grâce à la collaboration du Centre de Main d'Oeuvre du Canada, recevront une formation en industrie. Ce cours durera 7 semaines. Un deuxième cours se donnera à 70 employés additionnels. Le nombre des employés requis à la production pour ce nouvel établissement qui se spécialisera dans les vêtements de sport se totalisera à 140.

M. Eugène Brecher a plus de 25 années d'expérience dans ce domaine. Depuis son arrivée de Roumanie en 1958, M. Brecher fonde à Montréal la Compagnie "Favorite Sport Wears". Cette dernière emploie plus de 200 employés. Il nous déclarait qu'il formait une deuxième compagnie afin de répondre adéquatement au marché d'importation.

M. André Bélisle, président du Comité Industriel de Ville Ste-Agathe-des-Monts, déclarait qu'une troisième industrie d'importance s'établirait dans le Parc Industriel très bientôt. Ste-Agathe compte dans ses cadres en plus des deux industries déjà mentionnées, l'industrie de "Portes et Châssis", J.T. Cloutier Inc., fabriquant des fameuses Fenêtres Bolac.

M. le Maire Jean-Baron Lafrenière annoncait qu'une enquête sur la possibilité de main d'oeuvre dans la région a montré que l'on pouvait créer plus de 1500 nouvelles positions.

Ils gardent 259 sièges au frais.

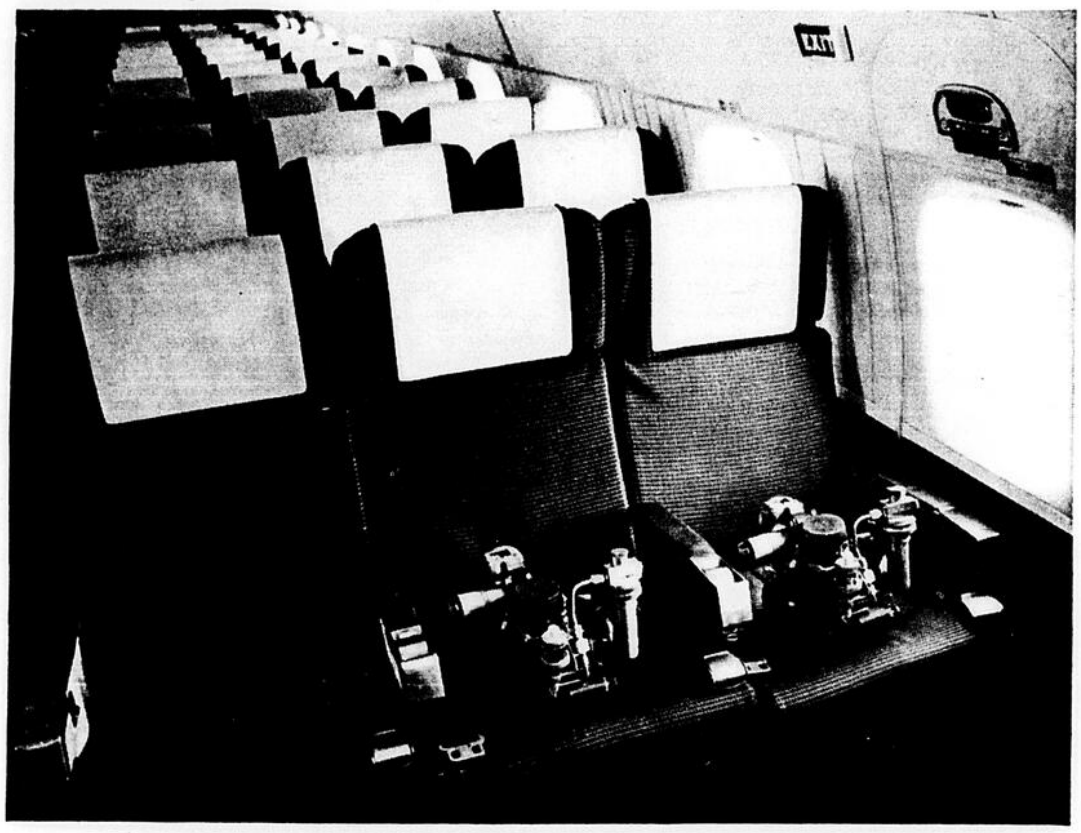

Vous voyez ici les deux minuscules compresseurs qui climatisent l'air du plus gros avion commercial à jet, le Douglas DC-8 Super 61.

Chaque compresseurs pesent 10 lbs et leur capacité conbinée est de 30 tonnes de réfrigération soit suffisamment pour assurer le confort de 259 passagers même quand le soleil ramolit le bitume des pistes.

Jamais dans l'histoire de Carrier n'est-il survenu de problème insolvable au point de vue climatisation de l'air.

L'ingéniosité et la précision de Carrier sont synonymes de durabilité. Voilà pourquoi plus de gens se fient à Carrier plutôt qu'à tout autre marque.

Carrier Air Conditioning (Canada) Ltd.

Carrier®

Congrès des Détaillants de bois du Québec à Ste-Marguerite

M. Claude G. Gosselin, ministre des terres et forêts du Québec, sera l'invité d'honneur au dîner d'ouverture du 19e congrès annuel de l'association des détaillants de bois du Québec, au Alpine Inn, Sainte-Marguerite, vendredi soir le 27 septembre, à 7.00 heures.

Telle est la nouvelle que nous fait parvenir M. Philippe Dupuis, président de cette association d'hommes d'affaires. Il ajoute que, samedi matin, à 10.30 heures, les congressistes entendront M. Jean Charest, président de Polyservice, comme conférencier. Il traitera des problèmes des successions des marchands de bois et des industriels forestiers. M. Jean Bélanger, directeur général adjoint de la Banque Canadienne Nationale exposera aux congressistes les avantages du système Chargex, tandis que M. Paul de la Durantaye, secrétaire de la Commission Provinciale du Salaire Minimum, expliquera en détail les récentes améliorations apportées à la Loi du Salaire Minimum du Québec ainsi que le rôle important de la commission.

Le président Dupuis invite tous les marchands de bois et les industriels forestiers du Québec à prendre part à ces assises qui promettent d'être très intéressantes. Cette année, les compagnes des congressistes prendront une part plus active aux activités du congrès.

L'ICEA recommande la création d'un centre résidentiel pour adultes dans la région métropolitaine de Montréal

A la suite de sondages et d'études approfondies, l'Institut Canadien d'Education des Adultes (ICEA) recommande la création d'un centre résidentiel pour les adultes dans la région métropolitaine de Montréal. Il suggère, de plus, l'appui de l'Etat pour le seul équipement de ce genre au Québec, l'Institut Coopératif Desjardins.

Depuis quelques années, les corps intermédiaires, de même que les divers gouvernements et l'entreprise, recherchent des lieux de séjour adéquats pour organiser certains programmes de formation à l'intention de leurs membres. En 1967, selon un sondage de l'I.C.E.A., plus de 25,000 personnes ont participé à des stages en résidence. Par ailleurs, un autre sondage révèle que les établissements qui reçoivent ces stagiaires ne sont pas particulièrement destinés à cette fin, sauf l'Institut Coopératif Desjardins à Lévis.

Le centre résidentiel proposé par l'ICEA aurait alors pour tâche de combler cette lacune. On en décrit les caractéristiques en ces mots: "Orienté vers la formation des stagiaires autant par l'échange interpersonnel et la vie en commun que la transmission de connaissances, ce centre devrait être aménagé en fonction de ces objectifs, offrir des services pédagogiques, être accessible à tous sans poursuivre de but lucratif et posséder une ambiance stimulante pour des adultes".

Cette nouvelle institution au service de toute la collectivité serait financée en partie par le gouvernement et administrée par des représentants des différents secteurs de la population: syndicats, associations patronales, organismes coopératifs, mouvements socio-économiques, institutions d'enseignement, organismes de coordination d'éducation des adultes.

C'est d'ailleurs à la requête de la direction générale de l'Education permanente du ministère de l'Education du Québec que ce mémoire a été préparé.

Le Canada devrait trouver des débouchés plus avantageux pour écouler son uranium

Selon M. Robert E. Lee Hall, l'un des dirigeants de l'industrie houillère U.S., le Canada devrait se trouver d'autres débouchés que le marché des Etats-Unis pour écouler son uranium destiné à la production d'énergie.

En effet, M. Hall, qui est vice-président de la "National Coal Association" (Washington), a déclaré, lors de la Conférence fédérale-provinciale sur le Charbon, tenue récemment à Québec, que le prix de l'uranium ne pourrait concurrencer celui du charbon pour plusieurs années à venir encore.

Il suggère donc que le Canada dirige ses exportations d'uranium de préférence vers des pays en voie de développement démunis de ressources charbonnières. Le développement de ces marchés exigera un effort de longue haleine mais qui, selon M. Hall, mérite d'être entrepris.

Quant à l'avenir de l'industrie houillère, M. Hall l'envisage avec beaucoup de confiance. Selon lui, il est désormais établi qu'on ne pourra pas produire, du moins dans un avenir proche, de l'énergie par des moyens thermo-nucléaires à un prix de revient relativement bas. Par ailleurs, a-t-il déclaré, le problème posé par les résidus atomiques semble avoir incité à un certain retour au charbon pour la production d'énergie électrique.

L'intérêt que de nombreuses sociétés pétrolières américaines témoignent pour l'exploitation de mines de charbon aux Etats-Unis atteste bien cette nouvelle tendance. Ainsi, Humble Oil and Refining Co., une subsidiaire de Standard Oil Co., de N.Y. aurait investi quelque $23 millions destinés à l'achat et à l'exploitation de gisements houillers.

M. Gérald Blackmore, vice-président de Cape Breton Development Corp., société fédérale-provinciale de la Couronne qui a pris en charge l'administration des mines de la "Dominion Steel and Coal Corp. Ltd.", semble entièrement partager la confiance de M. Hall quant à l'avenir prometteur de l'Industrie du charbon. Il prédit que la demande en énergie électrique au cours des dix prochaines années augmentera dans une proportion de 60%.

Questionné au sujet de l'avenir des charbonnages de "Dosco Mines", il n'a voulu faire aucune déclaration, laissant tout simplement entendre qu'un projet serait prochainement soumis au gouvernement.

Reprise des activités de formation de CDE, le 8 octobre, au Québec

Le 8 octobre prochain, le service de formation du centre des dirigeants d'entreprise reprendra ses activités régulières. Cette année, tout comme l'an passé d'ailleurs, on estime que quelque 400 cadres et dirigeants d'entreprise pourront bénéficier des activités de formation du CDE.

Les sessions, qui ont été conçues à l'intention des cadres supérieurs et intermédiaires opérant dans les secteurs publics ou privés ont pour objectif spécifique d'améliorer la compétence administrative des stagiaires, de développer leur capacité d'adaptation aux situations changeantes de leur milieu et d'accroître l'efficacité de leur administration.

La formule des stages comporte certains aspects qui plaisent particulièrement aux participants; au nombre de ceux-ci, on peut citer: le travail en petit groupe, les échanges d'expériences très diversifiées entre stagiaires et le souci constant d'appliquer les connaissances acquises à la situation de chacun.

Le cycle complet du programme de formation se répartit ordinairement sur deux ans, et comprend six sessions de trois jours en résidence, dont voici la liste:

PHASE I

— Le STE ou session en travail d'équipe,
— Le SSA ou session en style d'administration.

PHASE II

— Le SOF ou session en organisation des fonctions,
— Le SPG ou session en planification générale,
— Le SCS ou session en changement dans la situation,
— Le SRP ou session en revision de progrès.

Ces sessions ont lieu à Québec et à Montréal. Le ministère de l'éducation du Québec assume une partie des frais de participation.

Les personnes intéressées à en connaître davantage sur le programme de formation du CDE, pourront recevoir, sur demande, le dépliant 1968-69 en s'adressant au:

Centre des Dirigeants d'Entreprise
1297, de la Jonquière
Québec 8.
Tél.: 683,2346

Fantastique! Un somptueux fauteuil muni de haut-parleurs stéréo pour l'écoute en toute intimité. Laissez-vous emporter, seul à seul avec la musique de Beethoven ou de Brubeck. Et qui aurait songé à un meuble rond pour un stéréo haute fidélité, sinon Electrohome. Les haut-parleurs Satellite spéciaux font ressortir toute la musicalité de vos disques préférés. Le CIRCA 703 et le fauteuil sonore sont déjà en vente chez le marchand Electrohome.
Fauteuil, environ $200; stéréo, $599 en Ontario; prix légèrement plus élevés dans l'Est et dans l'Ouest.

ELECTROHOME
Deilcraft

Hausse de $5. la tonne pour le papier journal

International Paper Co. et la compagnie Internationale de Papier, sa filiale, ont annoncé qu'une hausse de $5.00 la tonne entrera en vigueur le 1 janvier 1969 pour le papier journal.

Le prix f.o.b. à New York sera de $147 la tonne tandis qu'il sera de $142 dans l'Est du Canada.

Les dernières hausses avaient été de $3.00 la tonne le 1 juillet 1967 par les producteurs de l'Est du Canada et de $3.00 la tonne, le 1 juin 1967 pour les producteurs de l'Ouest.

protégez votre investissement publicitaire

assurez-lui le rayonnement des PAGES JAUNES

La publicité nationale suscite des demandes pour vos produits ou services. Les Pages Jaunes acheminent ces demandes aux points de vente car une annonce dans les Pages Jaunes dit aux clients éventuels où acheter une fois que vous leur en avez donné l'idée. Notre représentant se charge de tous les détails; vous le trouverez sous la rubrique "Publicité - Annuaire et Guide". Dans les Pages Jaunes, naturellement.

annoncer là où les acheteurs se renseignent PAGES JAUNES

LES INSTRUMENTS DU PROGRÈS

Pour une ambiance favorable

Depuis plus de vingt ans, au Canada et en Europe, au service de gouvernements et d'entreprises privées, Paul FREROTTE planifie, prévoit, organise et développe. Dans une série de chroniques, il nous livre les fruits de son expérience et de ses réflexions et répond au courrier que nos lecteurs lui adressent.

La bataille du progrès, la lutte pour le mieux-être, succède aux guerres traditionnelles. Plus exigeante, plus entière, elle ne peut être gagnée que par le rassemblement de toutes les énergies d'un peuple. Mais il est évident que ce dynamisme, cet esprit d'entreprise, cette attitude qui engendrent le progrès ne peuvent naître et se développer que dans une ambiance favorable, dans un environnement propice. De quoi ou de qui dépend cette ambiance, comment la créer, voilà ce que nous voudrions examiner aujourd'hui.

Lorsque les spécialistes analysent les tendances économiques, le "trend" disent les anglais, ils attachent une importance capitale à l'ambiance, l'atmosphère, la température du territoire concerné. Bien sûr, ils n'en négligent pas pour autant la somme considérable de facteurs techniques qui interviennent dans leur examen, mais ils s'inquiètent en premier lieu du climat économique. Il y a, à cela, une excellente raison: s'il est relativement aisé de modifier ou corriger des facteurs techniques, il n'est pas aussi simple de faire changer une ambiance, de créer un nouvel esprit. Et pourtant, cela ne tient qu'à nous et à nous seuls.

Une vieille image différencie de la manière suivante l'optimiste du pessimiste: alors que le premier voit son verre à moitié plein, le pessimiste affirme qu'il est à moitié vide. Ceci n'est qu'une plaisanterie. Mais comme elle est révélatrice d'un comportement qui, avouons-le, est souvent le nôtre: geindre sur ce que nous n'avons pas au lieu de nous réjouir de ce que nous possédons, voir le mauvais côté des choses au lieu de contempler leur bon côté, rassembler ce qui nous sépare au lieu d'inventorier tout ce qui nous unit.

Ce n'est un secret pour personne que les problèmes du bilinguisme empoisonnent copieusement notre atmosphère et, nous y reviendrons, ne concourent certes pas à créer une ambiance favorable au développement économique de la province. Il y a quelques jours j'ai entendu, par hasard, une émission de radio conjointe organisée par deux postes montréalais: l'un anglophone, l'autre francophone. J'avais chez moi, ce jour-là, un ami européen qui vient d'un pays où, là aussi, des problèmes du même ordre se posent. Nous avons écouté l'émission avec attention et avons constaté que, tout compte fait, un bon nombre de gens, à commencer par les deux meneurs de jeu, étaient parfaitement capables de s'exprimer correctement dans les deux langues nationales. Si ce n'était pas parfait, c'était, en tous cas, très compréhensible.

Mais ce qui importe, par-dessus tout, c'est qu'une manière de dialogue s'établissait, c'est qu'une preuve de bonne volonté, un désir de converser se manifestaient. Mon ami qui, à quelques quatre mille milles d'ici, se trouve plongé dans une ambiance comparable à celle que nous connaissons me dit en substance: "Je ne connais pas les données de votre problème et ne suis donc pas en mesure de l'analyser. Mais je suppose que c'est l'éternelle vieille question de la minorité brimée qui se décide à réagir. Bien entendu, elle réagit avec excès. Chez nous, c'est encore plus compliqué, car c'est la majorité qui réagit contre les brimades du passé. Alors, la minorité, tu parles si elle a bonne mine. Surtout que la réaction est d'autant plus violente qu'elle est majoritaire". Puis, commentant l'émission que nous venions d'écouter ensemble, il ajouta: "Pourquoi faut-il donc que ce soient toujours les troublions qui prennent l'initiative et créent la discorde? J'ignore si cette émission se poursuivra mais je suis convaincu qu'elle aura apporté sa contribution, si minime soit-elle, à l'unité canadienne et à la compréhension entre les francophones et anglophones.

Les initiateurs mériteraient d'être félicités". Je partage entièrement l'opinion de mon visiteur et, moi aussi, félicite cordialement les promoteurs de cette émission. Abattre les barrières, souvent factices, qui dressent les uns contre les autres; créer un dialogue (car c'est quand même la seule façon d'avoir une chance de se comprendre) et accepter les compromis aussi longtemps qu'ils n'impliquent aucun renoncement à notre idéal; n'est-ce pas la meilleure manière d'aplanir nos difficultés, de résoudre nos problèmes.

Cela implique, avant tout, et de part et d'autre, beaucoup de bonne volonté, beaucoup de patience. Cela implique la création d'une ambiance favorable. Et quand l'ambiance y est, tous les espoirs sont permis, tous les obstacles peuvent être vaincus. Je voudrais vous raconter à ce sujet une histoire vécue par un officier belge que j'ai bien connu. Elle se passe à Namur en 1951. Ce jour-là, notre homme recevait deux cents recrues qui venaient accomplir leur service militaire, d'une durée de deux ans à l'époque si mes souvenirs sont bons. Que ces jeunes gens ne soient pas tous débordants d'allégresse se conçoit aisément. Pour comble de malchance, les soldats en question allaient être provisoirement logés dans des greniers fort peu attirants et, provisoirement aussi, allaient être contraints de commencer leur vie militaire en conservant leurs vêtements civils car les uniformes à eux destinés n'étaient pas arrivés. M'ayant décrit cette situation peu encourageante, l'officier qui devait en prendre le commandement ajouta: "Tout cela ne serait rien si, en outre, mes recrues n'étaient du régime linguistique flamand.

J'ai bien, dans le temps, réussi mes examens de seconde langue, mais en pratique...". Quelques jours après, revoyant l'intéressé, je lui demandai s'il avait dû faire face à une mutinerie. Non me dit-il, cela s'est passé le mieux du monde et mes recrues sont très dociles. En outre, elles supportent courageusement les conditions désagréables dans lesquelles elles doivent vivre actuellement. Comme je m'enquérais du procédé qu'il avait utilisé pour atteindre ce résultat, il me dit: "J'ai pensé que, seule, une explication honnête avait des chances d'être acceptée. Je leur ai donc exposé la vérité. Mais comme, d'après moi, tout subordonné a le droit absolu d'être interpelé dans sa langue, je leur ai fait mon discours en flamand en leur promettant de faire de mon mieux pour améliorer ma connaissance de cette langue. Ils m'ont applaudi et j'en fais ce que je veux". Longtemps après, j'ai revu cet officier: il parlait très bien le flamand et son unité se distinguait dans tous les concours.

Cet exemple illustre assez bien, je crois, ce que j'entends par ambian-

(suite à la page 11)

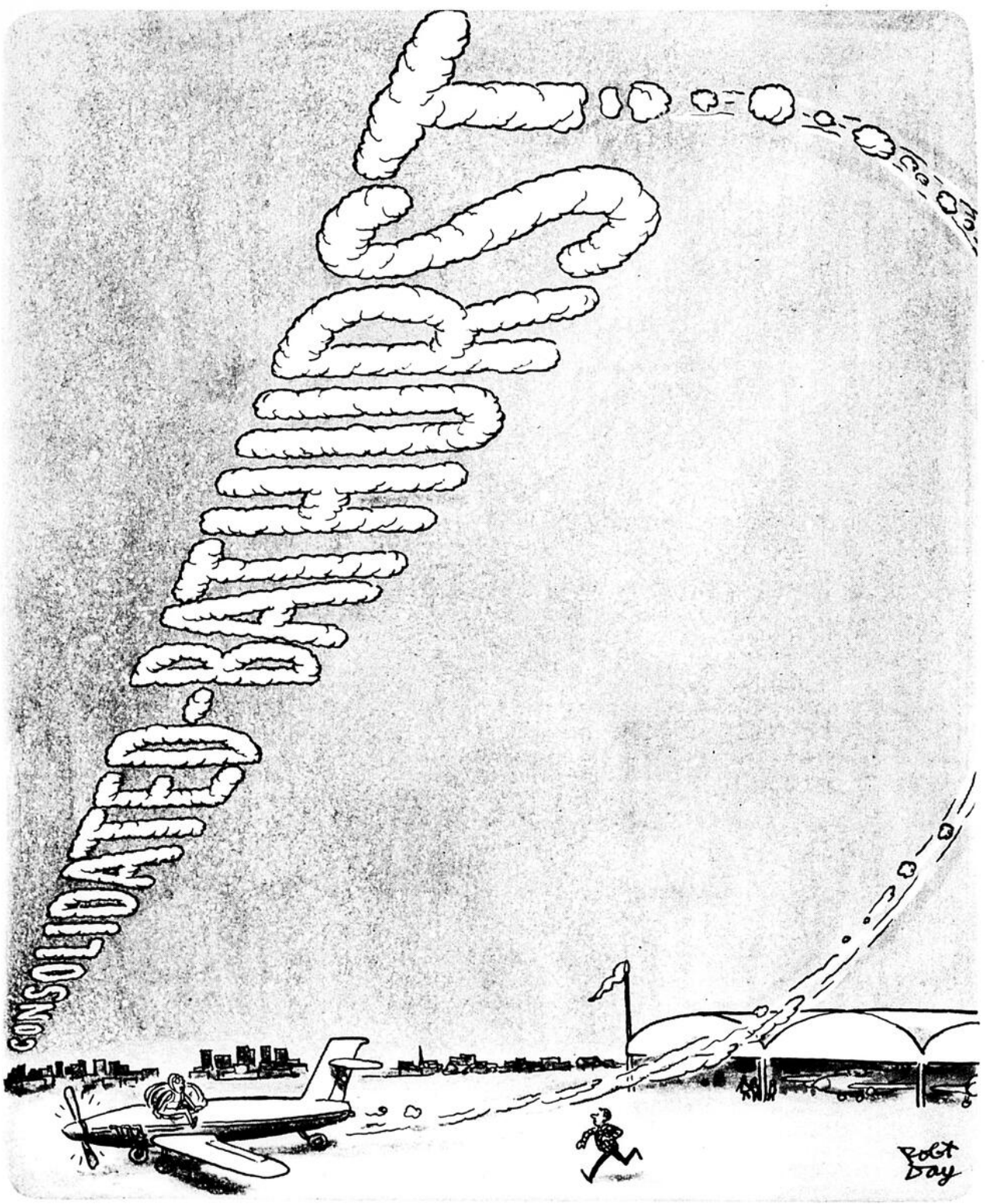

"C'est un si grand nom que j'ai fini par manquer d'essence!"

CB-2

CONSOLIDATED - BATHURST ... le plus grand nom en EMBALLAGES

SYSTÈMES D'EMBALLAGES • PAPIERS KRAFT • BOÎTES D'EXPÉDITION • SACS INDUSTRIELS • PLASTIQUES PAR TWINPAK

Pour une ambiance...

(suite de la page 10)

ce et ce qu'il faut pour la créer: un peu de bonne volonté et de compréhension et le désir sincère de coopérer, de communiquer, d'aider. Je ne connais pas de cas où le succès n'a pas couronné les efforts de ceux qui en font preuve.

Sans doute me dira-t-on qu'il est plus aisé d'enthousiasmer de jeunes soldats que des hommes confrontés avec les problèmes journaliers d'une existence fatigante et parfois décevante. Je suis entièrement d'accord. Mais je crois pourtant que nul n'est insensible aux accents de vérité, à la bonne volonté et à l'enthousiasme de chefs fermement résolus à solutionner les problèmes qui se posent.

Le pessimiste, celui qui voit son verre à moitié vide, me rétorquera peut-être alors que tout cela est très joli mais qu'encore faut-il que "les chefs" soient décidés à bien faire et désirent solutionner les problèmes. La réponse à cet argument me paraît simple: Nous avons l'immense privilège de vivre dans un pays libre, aux institutions démocratiques. C'est sans aucune contrainte que nous élisons nos chefs et nous avons donc, par conséquent, les chefs que nous avons voulu et que nous méritons. Nous devons leur faire confiance, nous devons les soutenir et, s'ils faillissent au mandat que nous leur avons donné, s'ils ne respectent pas leurs promesses, nous avons toute possibilité de le leur dire par la voix de nos mandataires. Mais il faut jouer le jeu correctement, il ne faut pas fausser les données du problème. Quand j'emprunte un taxi, je laisse au chauffeur la liberté de conduire son véhicule dans le trafic sans mettre mes mains sur le volant. En d'autres mots, je lui fais confiance puisque je l'ai choisi. Mais je reste attentif à sa manière de conduire, car il pourrait abuser de ma confiance. Dans ce cas, c'est à moi qu'il appartiendra de l'arrêter. Donc, en définitive, ma sécurité dépend de moi.

Ce parallèle un peu simpliste est toutefois exact en régime démocratique. Nous désignons des hommes chargés, notamment, de créer cette ambiance propice au progrès, favorable au développement. Nous devons leur faire confiance. C'est un devoir impérieux. Mais nous devons, aussi, être attentifs à leurs agissements et ne pas nous désintéresser de leurs actes. Enfin, nous devons répondre à leur attente, nous devons participer. Car, ici aussi, c'est d'une entreprise commune qu'il s'agit, c'est un effort collectif qui apporte des résultats.

On pourrait croire, peut-être, en lisant ces quelques réflexions, que l'ambiance favorable au progrès sera créée dès que les problèmes inhérents au bilinguisme seront résolus ou que, inversément, aucun progrès n'est possible aussi longtemps que des questions linguistiques se poseront. Loin de moi cette pensée. Mais il ne faut pourtant pas nous cacher que l'agitation engendre inéluctablement la fuite des capitaux et, aussi, un certain exode d'individus. Or ceux qui partent sont, nécessairement, soit les plus entreprenants, soit les plus qualifiés qui ne craignent pas de recommencer leur existence ailleurs. Autrement dit, ceux qui partent sont ceux dont nous avons le plus besoin ici.

Nul ne contestera que, parmi les nombreux facteurs qui concourent à la création d'une ambiance favorable au progrès, l'afflux de capitaux et la disposition de gens entreprenants et qualifiés sont des éléments essentiels. Qu'ils trouvent ici une ambiance propice, c'est de nous que cela dépend.

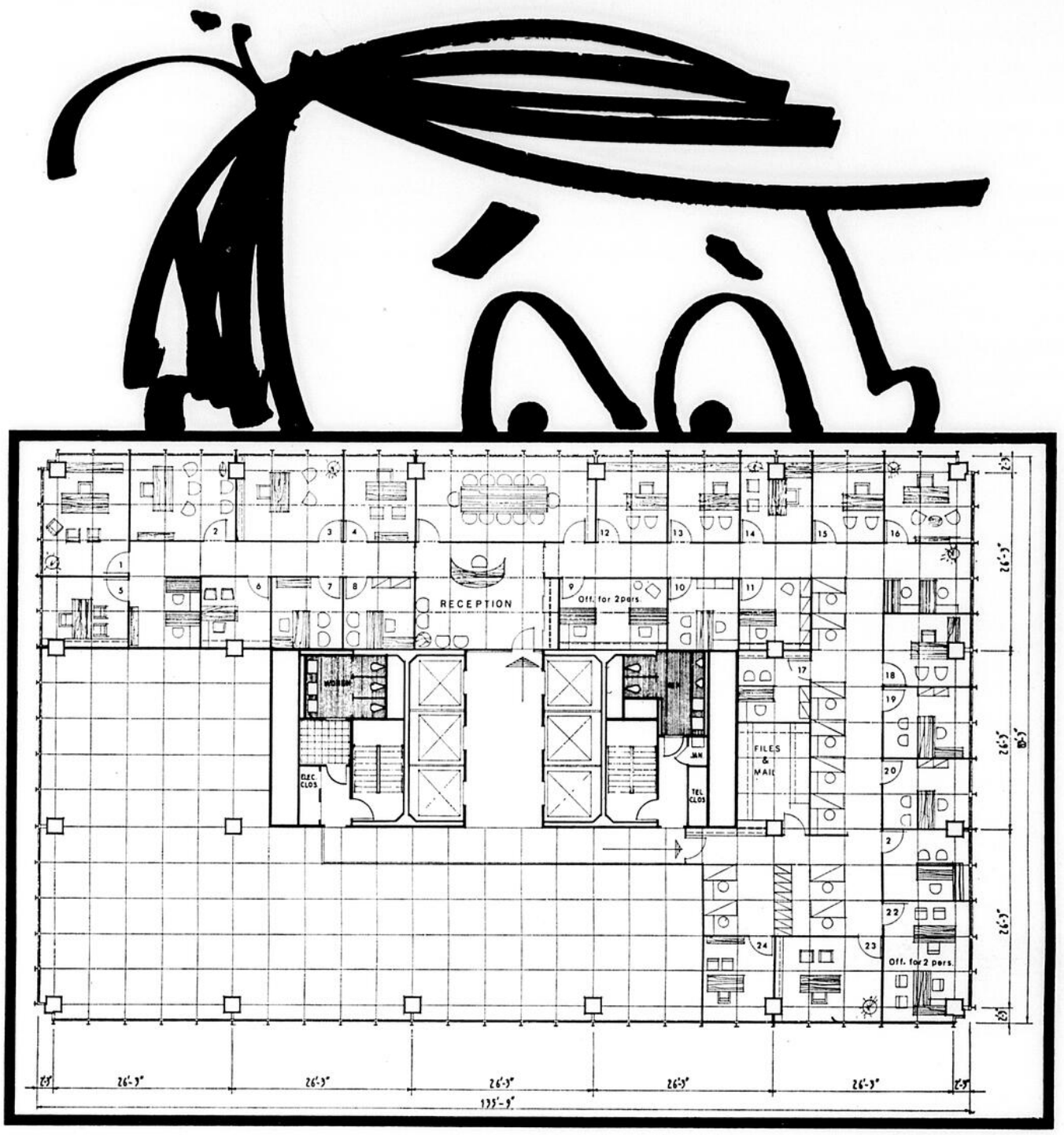

AIMEZ-VOUS CE PLAN DE BUREAU?

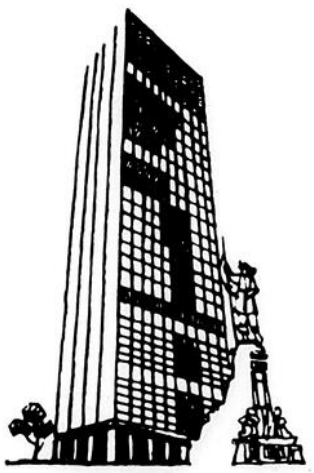

EDIFICE BCN

32 étages surplombent, d'une hauteur de 400 pieds, le centre financier du vieux Montréal en bordure de la Place d'Armes. Visite tous les jours.

Non! Mais les dessinateurs de Mondev peuvent vous en préparer un rapidement en fonction de vos besoins sans obligation de votre part. Si vous désirez plus d'espace, téléphonez à Mondev pour voir deux des plus nouveaux édifices de Montréal: un Square Westmount et l'Edifice BCN. Tous deux ont été conçus, appartiennent et sont administrés par Mondev Corporation Ltd.

Renseignements

878-1751

MONDEV CORPORATION LTD., MONTREAL

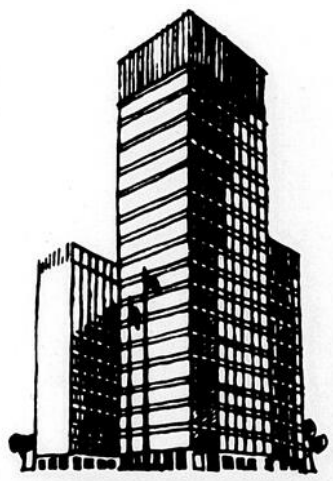

UN SQUARE WESTMOUNT

L'un des trois édifices de 21 étages qui occupent le quadrilatère Greene, Ste-Catherine, Wood et Maisonneuve. Galeries de boutiques au sous-sol — entrée privée donnant accès au Métro.

NOMINATIONS AU GROUPE "BREUVAGES" DE JOHN LABATT LTÉE

W. F. Read — **F. Loranger** — **D. J. McDougall** — **E. E. McManus**

Monsieur N. E. Hardy, vice-président exécutif du groupe "breuvages" chez John Labatt Limitée, annonce la nomination de quatre administrateurs des Brasseries Labatt du Canada Limitée à des postes supérieurs.

M. W. F. Read, de London, devient président des Brasseries Labatt du Canada Limitée, chargé de l'administration des opérations des brasseries dans tout le Canada.

M. F. Loranger, de London, ancien directeur du service des achats, remplace Monsieur Read à la vice-présidence du service de la production de ces brasseries au Canada.

M. D. J. McDougall, de Toronto, précédemment gérant des ventes en Ontario, devient vice-président et directeur général de Labatt's Alberta Brewery Limited.

Monsieur McDougall succède ainsi à M. E. E. McManus, d'Edmonton, nommé à la présidence de Labatt's Manitoba Brewery Limited. (Ce poste était auparavant occupé par M. L. D. Campbell à qui on vient de confier un poste important chez Ogilvie Flour Mills Company, Limited, une filiale récemment acquise par John Labatt Limitée).

Le Canada, grâce à ses exportations de travaux de génie, aide l'Inde à s'affranchir économiquement

La photo ci-dessous montre le stator d'une génératrice de 150 tonnes destinée à une centrale d'énergie atomique en Inde, en train d'être chargé par une grue sur un cargo spécial à Halifax, qui le transportera en Inde. La Compagnie Générale Electrique du Canada Limitée a construit cette unité d'après les spécifications de Montreal Engineering Company Limited qui l'a achetée pour le compte du Ministère de l'Energie Atomique du Gouvernement de l'Inde. Montreal Engineering Company Limited est aussi responsable de toutes les phases de l'étude technique de la centrale.

La génératrice C.G.E. a été manufacturée en vertu d'un sous-contrat obtenu de la compagnie English Electric Co. Ltd. of Canada qui a la responsabilité du contrat général de fourniture du groupe turbo-générateur.

Cette livraison qui constitue un pas décisif vers le parachèvement de la deuxième centrale d'énergie nucléaire de l'Inde représente aussi un jalon dans l'exportation des connaissances et l'expérience techniques canadiennes vers l'étranger.

Le départ de la livraison se fit à l'usine C.G.E. de Peterborough, Ontario, le 15 août 1968 et il fallut quinze jours pour compléter la première étape de ce long voyage de 12,000 milles. Par suite des dimensions énormes du stator, il fallut noliser un bateau spécial avec une grue particulièrement puissante pour en assurer le transport. Il n'y a que très peu de tels cargos dans le monde entier. Le stator atteindra Bombay dans deux mois environ pour entreprendre de là un trajet de 600 milles en chemin de fer jusqu'au site de la centrale nucléaire près de Kota dans l'état de Rajasthan.

Problèmes spéciaux

On a dû tenir compte, lors du calcul de la génératrice, de l'emprise des voies de chemin de fer en Inde. Le rotor de cette machine empruntera la même route plus tard cette année. Lorsqu'elle sera complétée et mise en service en 1970, la génératrice de 220,000 kilowatts fournira de l'énergie au réseau qui dessert le Rajasthan et les états voisins. Une autre génératrice de même dimension se joindra ultérieurement au système pour assurer une capacité totale d'énergie de 440,000 kilowatts.

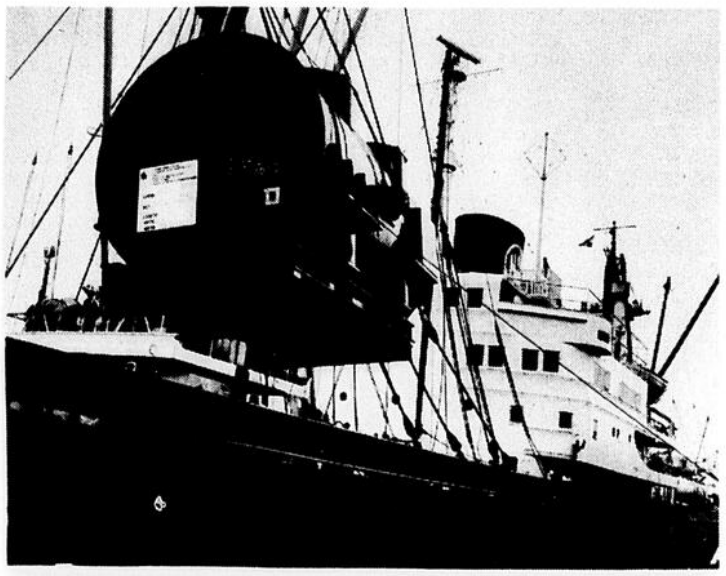

La compagnie Générale Electrique du Canada vient d'expédier en Inde une génératrice de 150 tonnes destinée à une centrale électrique. La photo fait voir le stator au moment où l'on procède à son embarquement à bord d'un cargo spécial, dans le port d'Halifax. La cargaison atteindra Bombay dans deux mois puis elle devra être transportée par chemin de fer sur une distance de 600 milles jusqu'à Kota.

L'étude technique, les approvisionnements et la surveillance de la construction de cette centrale ont été confiés à Montreal Engineering Company Limited* sauf dans le cas des réacteurs nucléaires pour lesquels l'Energie Atomique du Canada Limitée fournit des services de génie-conseil. La compagnie C.G.E. fournit aussi l'enceinte du réacteur, une transformatrice de 20,000 KVA pour les besoins de la centrale, deux génératrices de 1500 KVA pour des groupes diesels d'urgence, ainsi que deux groupes convertisseurs pour les besoins essentiels en énergie.

*** Montreal Engineering Company Limited est une des compagnies membres de CANATOM Ltée qui vient tout juste d'être formée pour fournir des services de génie-conseil dans le domaine de l'énergie nucléaire.**

CE QUE L'INDE ACHÈTE AU CANADA

	1963	1964	1965	1966	1967
	(en milliers de dollars canadiens)				
Blé [1]	1,500	8,500	15,357	67,344	72,763[3]
Amiante [1]	4,185	2,939	2,229	2,954	3,054
Soufre, brut [1]	583	102	1,389	2,623	12,633
Pâte de bois (surtout soluble) [1]	3,046	3,461	1,222	1,413	239
Papier journal [1]	3,907	3,727	3,731	5,579	4,186
Caoutchouc plastique et synthétique non façonné n.d.a.	930	1,065	868	502	723
Fer et acier [1]	646	1,274	527	424	1,556
Rails en acier [2]	7,824	.....	.....	.....	.....
Aluminium [1]	3,673	4,698	6,144	5,216	7,940
Cuivre [1]	8,503	260	19	.....	3,030
Plomb [1]	769	1,941	3,258	1,850	1,636
Nickel [1]	1,834	1,021	1,510	432	2,164
Zinc [1]	3,835	3,911	6,378	2,107	2,429
Locomotives et pièces [1]	2	6,684	9	18	4,231
Machines électriques et pièces [1]	5,045	4,540	5,273	7,339	5,076
Engrais chimiques [1]	.....	.....	1,286	1,482	5,505
Avions et pièces [1]	2,564	9,748	857	1,234	1,068
Éléments de construction préfabriqués	1,702	1,295	726	746	9
Total de ce qui précède	**50,548**	**55,166**	**50,783**	**101,263**	**128,242**
Total de tous les articles	**53,900**	**64,042**	**58,453**	**107,738**	**140,226**

[1] Livraisons effectuées entièrement ou en partie en vertu de l'aide canadienne

[2] Contrats obtenus par des entreprises canadiennes par suite d'appels d'offres à l'échelle internationale

[3] Comprend la farine de blé

TABLEAU II

CE QUE LE CANADA ACHÈTE À L'INDE

	1963	1964	1965	1966	1967
	(en milliers de dollars canadiens)				
Noix, généralement écalées	365	475	400	244	214
Cacahuètes	514	680	.....	.....	.....
Noix d'acajou, écalées	1,758	2,122	2,374	1,698	2,374
Sucre (généralement brut)	16,655	.....	3,493	2,938	3,278
Poivre, non broyé	.....	709	1,172	1,017	862
Thé noir	7,356	7,662	7,097	4,862	5,086
Coton	3,790	3,824	4,509	3,765	3,842
Jute	16,581	15,078	18,144	19,904	20,622
Tapis en laine (généralement de modèles orientaux)	1,440	1,425	1,737	1,843	1,900
Animaux vivants (singes Rhésus)	83	39	10	7	5
Total de ce qui précède	**48,542**	**31,914**	**38,936**	**36,278**	**38,183**
Total de tous les articles	**52,664**	**36,121**	**42,424**	**40,093**	**42,774**

Un jardin géologique à l'Université Laval

L'idée de mettre à la disposition du grand public, un jardin géologique vient de l'Association des Mines de Métaux du Québec, dont le président à l'époque était M. J. M. Herndon, directeur général de la Compagnie Fer et Titane du Québec Inc., et dont M. Jean-Paul Bonneville, directeur général adjoint, du Groupe Minier Sullivan, est l'actuel président.

Les mines jouent en effet un rôle considérable dans notre économie; mais on doit avouer que la population en général connaît très peu nos richesses minérales. Nous sommes habitués à des jardins zoologiques pour présenter notre faune, à des jardins botaniques pour notre flore, à des aquariums pour nos poissons. Quant à notre sous-sol si riche, bien peu de facilités existent pour le faire connaître.

C'est donc dans ce but d'éveiller les Québécois à leurs richesses minérales et de donner à ceux qui y portent intérêt des connaissances nouvelles, qu'il a été décidé de construire ce jardin géologique. L'Université Laval a été heureuse d'offrir sur son campus, l'espace nécessaire à la construction de ce jardin géologique.

Le campus de l'Université Laval amène des dizaines de milliers d'étudiants qui trouveront un grand intérêt à ce jardin. De plus, le campus est devenu un point de visite très important du grand Québec, aussi bien pour les Québécois eux-mêmes que pour les touristes qui viennent dans la capitale.

L'Association des Mines d'Amiante du Québec sous la présidence de M. W. W. Oughtred, président et directeur général de Asbestos Corporation, a tenu à collaborer à l'érection de ce jardin en offrant d'y placer, au centre d'un bassin, la célèbre fontaine faite d'une roche d'amiante qui a trôné à l'Expo '67.

De son côté aussi, l'Association des Producteurs de Granite du Québec, dont le président est M. Marcel Paquin de Trois-Rivières, a fourni les exhibits de granite qui forment une exposition permanente des diverses variétés de ce matériau.

Les échantillons de minerais exposés au jardin géologique proviennent de 28 opérations minières différentes.

Par ailleurs, l'aménagement du jardin a été fait par l'Université Laval, grâce au support financier du ministère des Richesses Naturelles du Québec que dirige M. Paul Allard et de compagnies minières telles que Noranda Mines Ltd., et Falconbridge Nickel Mines Ltd.

C'est l'Honorable Paul Allard qui a présidé la cérémonie d'inauguration de ce jardin devant des représentants de l'Université Laval et des Associations qui l'ont créé. M. Allard a brisé une carotte de forage au moyen d'un marteau de géologue en guise de symbole d'ouverture du jardin.

Le tout s'est déroulé dans les cadres du congrès annuel de la Chambre de Commerce de la province de Québec qui s'est tenu à Québec sous le thème: "La forêt et les mines dans notre économie".

Un potentiel de 300,000 HP à Twin Falls

L'aménagement hydro-électrique de Twin Falls, la première grande source d'énergie de ce genre au Labrador, a atteint cette semaine un potentiel de 300,000 HP avec la parachèvement — plus de deux semaines avant l'expiration des délais — d'un cinquième groupe générateur de 60,000 HP.

La centrale a servi, en quelque sorte, d'introduction au gigantesque aménagement (7,000,000 de HP) en cours aux chutes Churchill, 23 milles à l'est; elle fournit actuellement l'énergie électrique aux centres miniers qui exploitent le minerai de fer de l'ouest du Labrador, ainsi qu'aux chantiers de Churchill Falls.

Twin Falls, sur la rivière Unknown, a commencé ses fournitures aux mines en mai 1962 et à Churchill Falls, l'automne dernier. Plusieurs des moyens d'accès créés pour Twin Falls, y compris une route de 100 milles, servent maintenant à la réalisation du projet de Churchill Falls.

Action de Québec dans la répartition des ressources

Facteur déterminant des progrès respectifs réalisés par les industries des pâtes et papiers et du sciage

Dans un excellent exposé sur l'Industrie du sciage dans l'économie du Québec, présenté sous le thème "LA FORET DANS NOTRE ECONOMIE", au cours du 33e Congrès annuel de La Chambre de Commerce de la Province de Québec, tenu à Beauport du 19 au 21 septembre, M. J.-Jacques Gauthier a mis en évidence les principales caractéristiques de cette industrie tout en la situant dans le contexte socio-économique. Il a ensuite souligné certains des problèmes auxquels l'industrie doit faire face et les moyens dont elle dispose pour les régler, notamment dans les domaines de l'extraction de la matière première, de l'usinage, du financement et de la mise en marché. M. Gauthier terminait son exposé par une évaluation des perspectives d'avenir.

Nous reproduisons, dans l'article qui suit, des extraits substantiels de l'exposé de M. Gauthier. Rappelons que M. Guathier est actuellement un des associés de l'étude d'ingénieurs-conseils Gauthier, Poulin, Thériault et Associés.

Caractéristique de l'industrie

Au cours du présent exposé, nous parlerons de l'industrie du sciage au sens large du mot en incluant les usines de préparation, les usines de déroulage et de panneaux, les usines de meubles, l'ébénisterie, les portes et châssis, etc.

Cette industrie diversifiée à l'intérieur d'elle-même, se divise en deux parties distinctes quant aux types de productions effectuées et à la destination des produits ouvrés, ce sont: les sciages de bois résineux et les sciages de bois feuillus.

Les sciages de bois feuillus et de bois résineux, quoique différents aux points de vue technique et de mise en marché, peuvent de façon globale être caractérisés comme suit:

— Les unités de production, même si elles ont tendance à s'agrandir, demeurent relativement petites comparées aux unités de l'industrie des pâtes et papiers par exemple.
— A cause de la faible valeur unitaire de la production et de l'éloignement des marchés, les usines doivent être à proximité de la matière première pour demeurer rentables.
— On ne compte à peu près pas de grandes sociétés dans l'industrie. Les usines appartiennent ordinairement à des industriels locaux.
— L'industrie ouvre un produit d'exportation qui compétitionne dans un marché mondial sur lequel les industriels québécois n'ont à peu près pas de contrôle.
— Finalement, l'industrie souffre d'une faible productivité et doit présentement faire des pas de géant en ce domaine pour garder ses marchés, payer des salaires comparables à ceux des autres industries et fournir un rendement raisonnable sur le capital investi.

L'industrie dans le contexte socio-économique actuel

Les statistiques officielles du Ministère de l'Industrie et du Commerce et du Ministère des Terres et Forêts montrent qu'en 1961, l'industrie du bois, en excluant l'industrie des pâtes et papiers et les industries connexes, comptait 2,700 usines dans la seule province de Québec, que ces usines employaient 36,100 personnes et produisaient pour une somme de $324,000,000 en valeur d'expédition. En 1965, cette même industrie comptait 2,170 usines, une diminution de 20% par rapport à 1961. Elle employait 39,200 personnes, une augmentation de 9% par rapport à 1961. Et elle produisait pour $467,000,000 en valeur d'expédition, soit une augmentation de 44%, toujours par rapport à 1961.

La même année, en 1965, l'industrie des pâtes et papiers employait 39,000 personnes et la valeur de ses expéditions se situait à environ $1,000,000,000.

Ces statistiques nous permettent aussi d'entrevoir un des problèmes actuels de l'industrie, celui de la productivité. La valeur d'expédition par homme au travail, qui peut en quelque sorte servir de mesure de comparaison entre les productivités de deux industries soeurs, ne se situe en effet qu'à 47% de celle de l'industrie des pâtes et papiers.

L'industrie du sciage proprement dite aurait en 1965 payé des salaires de l'ordre de $33,000,000. Nous pouvons, sans avoir de chiffres précis, évaluer les salaires payés au niveau de l'abattage et du transport des grumes à environ $40,000,000 et ceux payés par les industries connexes à plus ou moins $100,000,000, d'où une contribution-salaire de l'industrie d'environ $173,000,000 alors que les investissements se situent à environ $30,000,000 par an.

Approvisionnements

Le gouvernement de la province contrôle les sources d'approvisionnement. Etant donné l'état de compétition entre l'industrie du sciage et l'industrie des pâtes et papiers pour l'obtention des sources d'approvisionnement, l'action du gouvernement dans la répartition des ressources sera déterminante dans les progrès que réaliseront ces industries l'une par rapport à l'autre.

Dans l'allocation des ressources, le gouvernement devra donc viser une certaine balance entre les deux industries, mais cette balance ne peut être atteinte au hasard.

En théorie, il est sûr que la présence d'usines de sciage et d'usines de pâtes et papiers dans une même région facilite une utilisation optimale des forêts. Cependant, il devient de plus en plus évident que certaines forêts se prêtent mieux que d'autres à une industrie en particulier.

... "Il semble donc qu'il faudrait établir des priorités régionales et activer la promotion industrielle dirigée vers l'une ou l'autre des industries suivant les chances de succès dans les diverses régions. On éviterait ainsi un grand nombre de faillites économiques ou techniques qui sont un des fléaux des deux industries présentement, tout en atteignant une diversification dirigée, planifiée et bénéfique.

Financement

Le financement des usines a pris la forme d'avances faites par les grossistes sur l'achat des bois. Ces contrats de finance sont souvent faits à des prix dérisoires et avec des spécifications de sciage qui réduisent considérablement le rendement à l'usine, de sorte que l'industriel qui doit se financer par les grossistes obtient son argent à des taux réels impossibles qui atteignent souvent 25% et même beaucoup plus.

La solution à ce problème n'est pas facile parce que, même si les taux de finance sont énormes, il reste que le grossiste rend un service dont les industriels ont besoin. Seule une compétition pour le financement des productions pourrait réussir à balancer la situation. Il appartient aux industriels et à leurs associations de trouver de nouvelles sources, de convaincre les banques des besoins et des avantages à prêter au sciage. Il appartient aussi aux banques à s'adjoindre des spécialistes qui peuvent analyser et évaluer les risques de tels prêts.

Mise en marché

Une brève analyse des marchés mondiaux des bois de sciage démontre que les perspectives de l'industrie du Québec sont bonnes.

Il semble en effet que dans l'avenir la majeure partie des importations européennes de bois de sciage sera constituée de bois résineux. L'Angleterre et le marché commun sont les principaux importateurs dans cette zone alors que la Finlande, la Suède, la Russie et le Canada sont les principaux fournisseurs. La Finlande et la Suède ayant atteint l'utilisation à peu près complète de leurs ressources, tout accroissement à la demande devra être comblé par le Canada et la Russie qui seuls possèdent les ressources nécessaires.

Le déficit de la production américaine continuera vraisemblablement à s'agrandir dans l'avenir et le Québec est des mieux situés pour combler ce déficit.

Il en ressort donc que les marchés seront disponibles pour des volumes toujours croissants, et que le Québec est dans une position idéale pour en profiter.

Conclusion

L'industrie du sciage du Québec est actuellement rentable et pourra continuer de l'être dans l'avenir. Elle contribue de façon très significative à l'économie de la province et continuera de toute evidence à le faire. Le phénomène de la fermeture des petites unités de production se continuera, mais les unités resteront modestes par rapport aux usines de pâtes et papiers, la structure industrielle et les conditions de marché en étant les principales causes.

Il semble de plus qu'en obtenant sa quote-part dans la distribution gouvernementale des ressources, l'industrie pourra continuer d'améliorer sa productivité de façon à pouvoir faire face aux augmentations de salaires qui y sont imminentes.

Les marchés ne peuvent que s'améliorer à long terme et il semble qu'il soit possible de résoudre les problèmes de financement de l'industrie. Les perspectives d'avenir de l'industrie sont bonnes de sorte qu'on se doit de la développer de façon agressive et efficace.

L'industrie du meuble à la suite du Kennedy Round

Une étude menée par les professeurs David Bond et Ronald Wonnacott sur les conséquences d'une libéralisation plus poussée du commerce du Canada avec l'étranger dans le domaine du meuble semble indiquer que l'industrie canadienne du meuble aurait très peu de chance de survivre dans un système de libre-échangisme à l'échelle nord-américaine ou même occidentale. Il semble en particulier que la branche de l'industrie qui utilise le bois comme matière première serait la plus durement touchée par la mise sur pied d'un tel système.

Cependant sous un point de vue plus optimiste, cette étude commanditée par le Private Planning Association du Canada fait ressortir le fait que les compagnies qui adopteraient un champ de production précis et en relation avec les besoins du pays auraient elles, de très bonnes chances de survivre. Ces firmes, par une rationalisation poussée de leurs moyens de production (que permettrait une plus grande spécialisation) seraient en mesure de maintenir des coûts très compétitifs et une production de qualité. De plus, les auteurs de l'étude font remarquer que si les manufacturiers canadiens de meubles et de mobiliers de bureau en particulier étaient à même de concevoir leur propre modèles ou s'ils étaient à même de produire les modèles américains sous licence, ils auraient également d'excellentes chances de survie.

Il convient de ramarquer cependant qu'actuellement, les prix des produits canadiens sont de plus de 18% plus élevés que les prix de leurs correspondants américains. Cette objection face au libre-échangisme est majeure: elle signifie toutefois que l'instauration d'une zone de libre-échange en Amérique du Nord épargnerait quelque $55 millions aux consommateurs canadiens. De plus, le public canadien bénéficierait d'une gamme plus vaste de produits et il est intéressant de noter que le choix limité qu'ont les consommateurs canadiens est aussi nuisible que le taux élevé des prix de vente. En effet, MM. Bond et Wonnacott estiment que la restriction qui est apportée par le nombre limité de modèle empêche les Canadiens de dépenser plus de $67 millions. A ce moment, la question se pose de diversifier la production, mais les structures présentes de l'industrie (petites entreprises) rendent impossible l'organisation pratique de cette solution alléchante.

Les auteurs espèrent que la solution proposée par certains de favoriser les fusions et les concentrations des petites firmes sera mise en pratique, "mais cela ne signifie pas nécessairement qu'il en coûterait moins cher aux Canadiens ou que la productivité serait accrue". Les dirigeants peuvent en effet pratiquer une politique de cartellisation qui se ferait en défaveur des consommateurs canadiens. Il semble d'autre part, évident, selon les auteurs, qu'une production de masse ne serait pas très lucrative pratiquée à l'échelle du Canada. Le marché étant trop restreint, il faudrait chercher ailleurs et se heurter aux barrières tarifaires.

En guise de conclusion, les auteurs expriment ce qu'ils estiment être des mesures essentielles si l'on veut que le libre-échangisme qui serait instauré profite pleinement aux manufacturiers canadiens. D'abord, il s'agirait d'encourager l'expansion des firmes les plus progressives et les plus rentables. Ensuite, il conviendrait de faciliter le réemploi de la main-d'oeuvre qualifiée mise en chômage par le déclin de firmes dont les méthodes de production laissaient à désirer.

Ainsi, on récupérerait une main-d'oeuvre qualifiée et déjà expérimentée. La distinction faite entre les firmes rentables et les autres serait faite par les consommateurs qui choisiront la meilleure firme d'après les produits vendus. Il serait également nécessaire de faciliter l'utilisation des nouvelles techniques de production par les entreprises. Dans des conditions autres, les professeurs Bond et Wonnacott formulent quelques doutes sur l'utilité véritable d'un libre-échangisme plus poussé pour l'industrie canadienne du meuble.

Exposition canadienne des produits chimiques et appareils à la Place Bonaventure, à compter de lundi

La quatrième Exposition canadienne des Produits chimiques et Appareils ouvrira ses portes dans le Hall Concordia de la Place Bonaventure le lundi 23 septembre. M. Jean-Paul Beaudry, ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, présidera l'ouverture officielle de cette exposition biennale à 14 h. 30.

M. Beaudry assistera au déjeuner de la Conférence de Génie Chimique (à l'hôtel Reine Elizabeth) au cours duquel l'honorable C.M. Drury, président du Conseil du Trésor, prendra la parole, et de là il se rendra à la Place Bonaventure (à 14 h. 30), en compagnie de nombreux délégués à cette Conférence.

M. James T.S. Creighton, de Toronto, directeur de la Division Southex de la Compagnie d'Edition Southam Limitée, chargée de la production de l'exposition, sera votre hôte à l'avant-première ainsi qu'à l'ouverture officielle.

Plus de 300 compagnies exposeront un choix complet de leurs appareils et pièces d'équipement destinés aux entreprises de produits chimiques, pharmaceutiques et alimentaires, aux fabriques de breuvages, et à d'autres industries de transformation et on attend à cette exposition quelque 5,000 acheteurs des divers secteurs industriels intéressés. On a aussi reçu des demandes d'inscription de plusieurs hommes d'affaires en provenance de pays étrangers, dont l'Angleterre, la France, le Danemark, le Japon, le Mexique, l'Australie, la Jamaïque, Cuba, le Chili et les Etats-Unis.

Roy L. King

Tous droits réservés

Selon les industriels laitiers

Les producteurs et l'UCC veulent freiner le commerce tout en réclamant des hausses de prix

Les Industriels laitiers du Québec ont accusé, les producteurs de lait et l'U.C.C. de mettre tout en oeuvre, auprès du Gouvernement du Québec, pour empêcher les consommateurs de se procurer légalement et librement, à bon compte, les produits succédanés du lait, alors qu'au même moment ils réclament des augmentations dans le prix du lait.

Ces accusations ont été portées au cours d'une audience publique de la Régie des marchés agricoles du Québec, tenue à Montréal, pour entendre la demande de l'U.C. pour une augmentation de cinquante cents le cent livres de lait, qui porterait à $6.50 le prix de la matière première des laiteries.

M. Jean Granger, président de l'Association des Industriels laitiers, a résumé la situation en ces termes: "Après avoir bénéficié durant plus de quarante ans des avantages d'un marché captif où leur force électorale leur assurait un prix garanti à l'avance, pour leur production, nos producteurs de lait dépassent aujourd'hui les bornes de la justice et du bon sens en manoeuvrant pour empêcher les consommateurs d'avoir accès aux aliments de remplacement dont ils auraient besoin pour se procurer, à meilleur compte, une bonne partie des éléments nutritifs qu'ils recherchent, avec raison, dans le lait".

Le président des Industriels laitiers a expliqué de la façon suivante l'attitude plutôt surprenante d'une industrie qui a toujours été considérée comme l'extension de l'agriculture: "Conscients des conséquences logiques sur l'état du marché de la consommation du lait qui découleront des augmentations constantes des prix du lait et devant la désaffection progressive des consommateurs pour le lait et la plupart des produits laitiers, nous sommes forcés de nous tourner vers la commercialisation de ces nouveaux produits alimentaires succédanés des produits laitiers, pour compenser les pertes de notre marché traditionnel et pour assurer le rendement que les investisseurs de capitaux du Québec sont en droit d'attendre de leurs placements. L'industriel laitier devra désormais orienter son comportement en fonction du monde de l'alimentation en général et il sera de moins en moins le serviteur exclusif d'une classe agricole particulière."

Dans leur mémoire, les Industriels laitiers ont demandé à la Régie des marchés agricoles du Québec de faire suite aux recommandations de la Commission Royale d'enquête sur l'agriculture au Québec et d'établir une formule automatique, à base d'indices économiques officiels qui indiquerait la nature et l'étendue des changements périodiques à apporter aux prix du lait aux producteurs et aux acheteurs et, cela, sans l'interférence des groupes de pression.

Au sujet de l'augmentation demandée par les producteurs agricoles pour leur lait, il semble évident que cette demande se traduira à brève échéance, par une augmentation de deux cents la pinte aux consommateurs; ce qui porterait le prix du lait à 31¢ la pinte sur l'ensemble des marchés du Québec, sauf dans les régions du Nord de la province où les prix seront encore plus élevés.

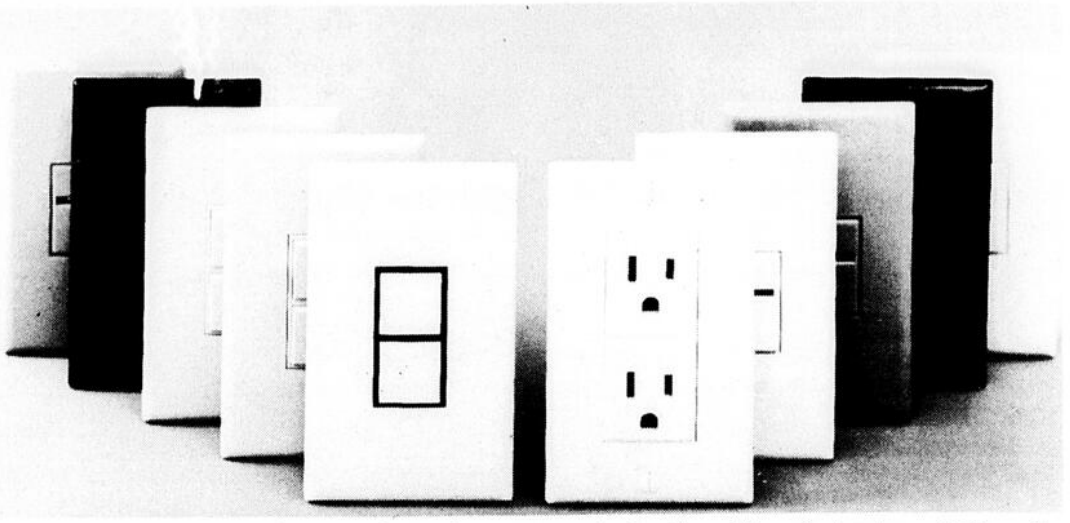

A compter du 1er septembre prochain, la compagnie Leviton Manufacturing of Canada Ltd. accordera une garantie de 25 ans avec l'achat des interrupteurs et réceptacles Leviton. Le plus grand manufacturier d'accessoires d'électricité au monde assumera dorénavant la pleine responsabilité de son matériel défectueux ou hors d'usage. La garantie, par ailleurs, augmentera sensiblement le prix de sa marchandise mais apportera une protection maximum de ses accessoires. Aussi, Leviton fabriquera des réceptacles et des interrupteurs pouvant s'adapter au décorum ou style de chaque maison. La compagnie Leviton produit chaque jour près de $2 millions d'accessoires d'électricité dans ses usines situées au Canada et aux Etats-Unis. L'industrie emploie plus de 8,500 personnes. Sur le cliché ci-dessus, quelques-uns des 19,000 spécimens que la compagnie Leviton offre sur le marché d'accessoires d'électricité.

Hommages aux pionniers du camionnage

La Section des Cantons de l'Est de l'Association du Camionnage du Québec a organisé un grand banquet qui aura lieu à l'Hôtel New Wellington de Sherbrooke, le samedi, 21 septembre, et rendra hommage aux pionniers de l'industrie du transport sur routes du Québec. En effet, une trentaine de personnes qui étaient propriétaires de leur entreprise de camionnage il y a 35 ans, et qui sont encore actives en 1968, ont été fêtées lors de cette réunion.

L'industrie du transport public sur routes a eu de bien modestes débuts, il y a environ trente-cinq ans. La grande majorité de ses membres ont commencé avec un seul camion et avec les années, ils se sont bâti des flottes de véhicules.

C'est l'histoire typique de l'entreprise privée concurrentielle. Les pionniers du transport routier ont réalisé des profits qu'ils ont placés dans leur industrie afin de pouvoir payer des salaires plus élevés, accorder de meilleures conditions de travail, remplacer et moderniser leur équipement, et améliorer leurs services au moyen, par exemple, d'appareils de télécommunications qui relient maintenant les terminus de la plupart des compagnies de camionnage à travers la province.

Sans aucun subside, l'entreprise privée du camionnage, comptant seulement sur l'élan et la vivacité que procure l'initiative personnelle, a suppléé à l'insuffisance des autres moyens de transport. Aujourd'hui, au-delà de 200,000 véhicules traversent le territoire québécois en tous sens pour servir l'industrie, le commerce et la population en général. L'industrie du camionnage emploie directement 50,000 personnes.

À compter du 1er octobre 1968

LA LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

touchera de NOUVELLES ENTREPRISES

Par son règlement no 34 approuvé par Arrêté en conseil, la Commission des Accidents du Travail assujettit de nouvelles industries, les ajoutant à des classes de la Cédule 1 de la Loi et établit une nouvelle classe à ladite Cédule.

1. *a)* vente, louage de machines, moteurs, équipements et autres appareils similaires sont assujettis à la Loi et font partie de la classe 11 de la Cédule 1

b) louage de véhicules; exploitation de parcs de stationnement; récupération ou commerce de pièces de véhicules usagés, sont assujettis à la Loi et font partie de la classe 12 de la Cédule 1

c) transport de passagers par autobus, taxi, ambulance ou autre véhicule; exploitation de service d'ascenseurs publics, de messagerie, d'expédition, de pesage, d'inspection (non compris dans la Cédule 11); commerce, avec manutention, du fer, d'acier ou autres métaux; commerce de rebuts de métal; démolition de véhicules; commerce de rebuts autres que métalliques, sont assujettis à la Loi et font partie de la classe 20 de la Cédule 1

d) agences de détectives, de protection, de gardiens, de main-d'œuvre, sont assujetties à la Loi et font partie de la classe 24 de la Cédule 1.

2. Une nouvelle classe d'industries, portant le numéro 28, est ajoutée à la Cédule 1 de la Loi à compter du 1er octobre 1968 et en font partie les industries suivantes:

Association ou fédération syndicale, professionnelle, forestière, de prévention, communautaire, de gens d'affaires, club social et autres du même genre.

IMPORTANT Les employeurs qui exploitent les industries ci-haut énumérées sont priés de se rapporter, avant le 1er octobre 1968, à la Commission des Accidents du Travail du Québec en communiquant avec la Division de la Cotisation qui leur fera parvenir les formules appropriées.

LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DU QUÉBEC

225 est, Grande Allée
Québec 4.
Tél.: 693-5850

50 ouest, boul. Crémazie
Montréal 11.
Tél.: 381-9211

QUÉBEC

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère du Travail
La Commission des Accidents du Travail

Φ

J. Levasseur Inc. Immeuble
381-4449
A VENDRE

Montréal-Nord
Boulevard Industriel — Terrain industriel, 41,685 pi. car. — Avec tous les services. Prix: $2.00 le pi. car.
J. L. Bélanger: 331-8135 — soir 381-4449

Verdun
Maisons appartements — Revenus annuels $21,000 — Prix: $150,000 — Conditions à discuter.
Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096
Terrains à vendre pour entrepreneurs en construction — $0.65 le pi. car. — Tous les services — Possibilité de 3 étages et plus.
Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

Nouveau-Bordeaux
MAISON DE RAPPORT à vendre — Excellentes conditions.
Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

Montréal-Nord
Propriété commerciale à vendre, avec bon terrain sur boulevard Henri-Bourassa. Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

District Côte-des-Neiges
Maison 13 appartements, revenu annuel $17,000.
Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

Montréal, Qué., rue Visitation
6 maisons appartements, non chauffées. Vente à sacrifice.
Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

N.D.G.
Maison de rapport à vendre — Excellentes conditions.
Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

Saint-Lambert
Terrain pour construction de maison de rapport — Bonnes conditions. Irving Mintz: 381-4449 — soir 737-6096

Employeurs et Salariés

À partir du 1er novembre 1968, le salaire minimum sera augmenté comme suit:

ORDONNANCE NO 4, 1968

EMPLOYEURS ASSUJETTIS

Employeurs visés par la Loi du Salaire minimum.

SALARIÉS RÉGIS

Salariés auxquels s'applique la Loi du Salaire minimum i.e., toutes personnes; ouvriers, commis, fonctionnaires ou employés quelconques dans tous genres de travaux, industries, commerces, entreprises, services, négoces ou affaires de quelque nature que ce soit.

SALARIÉS EXEMPTÉS

- Domestiques de maison
- Travailleurs agricoles
- Salariés régis par un décret sous la Loi des décrets de convention collective
- Ceux régis par une autre ordonnance de salaire minimum
- Le conjoint de l'employeur et ses enfants
- Les membres du clergé et ceux d'une institution religieuse
- Les aveugles travaillant dans des établissements où ils constituent la majorité des salariés
- Les étudiants qui travaillent au cours de l'année scolaire dans des établissements choisis par la direction d'une école et en vertu d'un programme d'initiation au travail approuvé par le ministre de l'Éducation
- Les patients non libérés d'hôpitaux psychiatriques lorsque placés, avec l'approbation des officiers du ministère de la Santé, chez des employeurs en vue de leur réadaptation dans la société
- Les personnes rémunérées de quelque façon que ce soit et travaillant en dehors de l'établissement d'un employeur sans qu'un contrôle puisse être exercé sur le temps affecté à ce travail.

SEMAINE NORMALE

48 heures (article 5).

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Taux et demi du salaire effectif en plus de 48 heures par semaine (article 6).

TAUX MINIMUM DE SALAIRE

(article 16)

	Taux actuels		Taux en vigueur le 1er novembre 1968	
	Région 1	Région 2	Région 1	Région 2
a) les salariés âgés de moins de 18 ans	$0.85	$0.80	$1.05	$0.95
b) les salariés à l'essai durant les 60 premiers jours	$0.95	$0.90	$1.15	$1.05
c) les autres salariés	$1.05	$1.00	$1.25	$1.15

Région 1 : Île de Montréal
Île Jésus
Comtés de Chambly et de Taillon

Région 2 : autres régions du Québec

ORDONNANCE NO 5, 1968

EMPLOYEURS ASSUJETTIS

Employeurs visés par la Loi du Salaire minimum.

SALARIÉS RÉGIS

Les salariés des établissements spécialisés dans les
- Services d'éducation
- Services hospitaliers et de santé comprenant aussi les hospices, les foyers pour vieillards, convalescents ou enfants
- Service du culte et les services de bienfaisance
- Services récréatifs et de divertissements
- Services d'entretien
- Services de protection et de maintien de l'ordre public
- Services de conciergeries et les clubs résidentiels
- Services de livraison
- Services de taxis
- Services de réparation et de cirage des chaussures
- Services de blanchissage, nettoyage et pressage des vêtements.

SALARIÉS EXEMPTÉS

- Domestiques de maison
- Travailleurs agricoles
- Salariés régis par un décret sous la Loi des décrets de convention collective
- Le conjoint de l'employeur et ses enfants
- Les membres du clergé, ceux d'une institution religieuse et les salariés affectés aux offices du culte
- Les étudiants employés dans une colonie de vacances ou dans l'exécution d'un programme récréatif ou éducatif organisé pour les enfants
- Les étudiants qui travaillent au cours de l'année scolaire dans des établissements de services choisis par la direction d'une école et en vertu d'un programme d'initiation au travail approuvé par le ministre de l'Éducation
- Les étudiants en nursing
- Les patients non libérés d'hôpitaux psychiatriques lorsque placés, avec l'approbation des officiers du ministère de la Santé, chez des employeurs en vue de leur réadaptation dans la société
- Les personnes rémunérées de quelque façon que ce soit et travaillant en dehors de l'établissement de service sans qu'un contrôle puisse être exercé sur le temps affecté à ce travail.

SEMAINE NORMALE

54 heures (article 5).

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Taux et demi du salaire minimum en plus de 54 heures par semaine (article 6).

TAUX MINIMUM DE SALAIRE

(article 17)

	Taux actuels		Taux en vigueur le 1er novembre 1968	
	Région 1	Région 2	Région 1	Région 2
a) les salariés âgés de moins de 18 ans	$0.75	$0.70	$0.85	$0.80
b) les salariés à l'essai durant les 60 premiers jours	$0.85	$0.80	$0.95	$0.90
c) les autres salariés	$1.00	$0.90	$1.10	$1.00

Région 1 : Île de Montréal
Île Jésus
Comtés de Chambly et de Taillon

Région 2 : autres régions du Québec

ORDONNANCE NO 8, 1968

EMPLOYEURS ASSUJETTIS

Employeurs visés par la Loi du Salaire minimum.

SALARIÉS RÉGIS

Les salariés des établissements d'hôtellerie, tels
- Un hôtel, un restaurant, une maison de logement ou un camping au sens de la Loi de l'Hôtellerie
- Un local où des boissons alcooliques sont vendues pour consommation sur place
- Une entreprise qui vend, livre ou sert des repas pour consommation à l'extérieur.

SALARIÉS EXEMPTÉS

- Domestiques de maison
- Travailleurs agricoles
- Salariés régis par un décret sous la Loi des décrets de convention collective
- Le conjoint de l'employeur et ses enfants
- Les étudiants qui travaillent au cours de l'année scolaire dans des établissements d'hôtellerie choisis par la direction d'une école et en vertu d'un programme d'initiation au travail approuvé par le ministre de l'Éducation.

SEMAINE NORMALE

54 heures (article 5).

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Taux et demi du salaire minimum en plus de 54 heures par semaine (article 6).

TAUX MINIMUM DE SALAIRE

(article 16)

	Taux actuels		Taux en vigueur le 1er novembre 1968	
	Région 1	Région 2	Région 1	Région 2
a) salariés à l'essai moins de 18 ans	$0.85	$0.80	$0.95 $0.95	$0.90 $0.90
b) les autres salariés	$0.95	$0.90	$1.05	$1.00
c) les gardiens logés gratuitement par semaine	$50.00	$45.00	$55.00	$50.00

Région 1 : Île de Montréal
Île Jésus
Comtés de Chambly et de Taillon

Région 2 : autres régions du Québec

Renseignements et documentation :

2875 boul. Laurier, Ste-Foy,
Québec 10. Tél. : 693-4940

355 rue McGill,
Montréal. Tél. : 861-7351

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère du Travail
Commission du Salaire minimum

Une étude de la First National City Bank

Une nouveauté fiscale : la taxe sur la valeur ajoutée

En raison du déficit actuel du budget fédéral et de la balance des paiements des Etats-Unis, une plus grande attention est donnée aux moyens qu'utilisent les autres pays industriels pour collecter d'importantes recettes publiques sans alourdir le coût des exportations et sans exonérer les importations de la charge fiscale supportée par les produits intérieurs. Tels sont les avantages de la taxe sur la valeur ajoutée qui frappe les produits aux différents stades de leur élaboration jusqu'à leur utilisation finale. Cet impôt constitue maintenant un élément essentiel de la fiscalité en Europe de l'Ouest (1).

Ainsi qu'il arrive fréquemment dans l'histoire de la science, de la technologie et des institutions sociales, une incertitude demeure sur le nom de l'inventeur de la taxe sur la valeur ajoutée – la TVA comme on l'appelle actuellement. Quelques spécialistes en ont retrouvé l'idée dans des oeuvres américaines et allemandes sur la fiscalité qui remontent à un demi-siècle; d'autres l'attribuent à un jeune expert français inspecteur des finances – M. Maurice Lauré, aujourd'hui directeur général d'une grande banque commerciale française – qui, dans les premières années 50, l'aurait conçue comme le moyen de sortir du chaos le régime français des impôts sur le chiffre d'affaires, alors extrêmement compliqué, nettement discriminatoire et économiquement inefficace. En rationalisant et en simplifiant le système des impôts indirects, il avait prévu que les dépenses de capital seraient déductibles de la TVA, afin de stimuler la modernisation de l'industrie française.

L'Assemblée nationale a voté en France la TVA en 1954, un an après la promulgation dans l'Etat du Michigan d'une TVA partielle sous l'appellation de **Business Activities Tax**, supprimée d'ailleurs en 1967. En France, la nouvelle taxe s'est appliquée tout d'abord aux seuls produits manufacturés et à une partie du commerce de gros; elle coexistait ainsi avec d'autres impôts indirects relevant du régime antérieur. C'est seulement le 1er janvier 1968 que la taxe a été étendue à la quasi-totalité des branches de l'industrie et du commerce, et s'est substituée aux impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts indirects restés jusqu'alors en application. Même avant cette récente modification de la fiscalité en France, les recettes des impôts sur le chiffre d'affaires sur les ventes (en provenance, pour la plus grande part, de la TVA) étaient importantes : les deux cinquièmes du total des recettes fiscales.

La TVA s'applique à tous les stades du processus de production, mais seulement sur la valeur ajoutée à chaque stade. De la taxe, sont déduites en totalité les dépenses de capital. A chaque stade, l'impôt est facturé séparément et n'est pas de ce fait compris dans le prix de vente. Il n'y a pas d'effet cumulatif. La taxe est transférée par étapes successives jusqu'au dernier consommateur.

Elle frappe uniquement les consommateurs de l'intérieur du pays et non les acheteurs étrangers : comme la plupart des autres impôts indirects, la TVA est – conformément aux règles du commerce international établies par le GATT – déductible à l'exportation et collectée sur les importations. Les exportateurs obtiennent une ristourne grâce à laquelle les produits exportés arrivent à la frontière du pays importateur allégés de la taxe; d'autre part, les importateurs payent, en plus des droits de douane, une somme correspondant exactement à la taxe qui frappe les produits analogues élaborés à l'intérieur du pays.

De nombreux pays adoptent la TVA

Cet impôt offre deux grands avantages : il assure de larges recettes aux pouvoirs publics; il est sans effet sur les exportations et les importations. En outre, il est d'une application précise, sans erreurs de calcul. Pour toutes ces raisons, la TVA française a été finalement jugée comme un exemple à suivre. Elle a d'ores et déjà été adoptée par dix Etats de l'Europe continentale.

Après de longues études préalables, les pays membres du Marché commun européen sont tombés d'accord l'an passé pour adopter comme première étape vers l'harmonisation de leur fiscalité, un modèle unique de taxe sur le chiffre d'affaires correspondant à la TVA française; elle sera appliquée en 1970 à l'ensemble de la Communauté. La République Fédérale d'Allemagne l'a mise en vigueur en janvier 1968; les Pays-Bas envisagent de faire de même en janvier 1969, la Belgique, le Luxembourg et l'Italie, en 1970.

Dans un premier temps, les taux et les exonérations seront établis par chaque pays. La France, par exemple, a quatre taux selon la nature des produits imposés; ces taux vont de 20 à 6 pour cent, le taux "normal" étant de 16 2/3%; dans quelques années, le taux normal sera de 15% et le taux minimum de 6%. En Allemagne, le taux, qui était de 10%, a été relevé à 11% le 1er juillet. Dans un deuxième temps, à une date non encore fixée, la Communauté se mettra d'acord sur un taux commun à tous les pays membres. Ce taux n'a pas encore été fixé mais celui de 15% est fréquemment mentionné.

Même après application d'un taux unique, la TVA ne sera cependant pas totalement harmonisée. Des disparités persisteront sans doute, chaque Etat se réservant le droit, même avant toute consultation préalable, de refuser, en tout ou partie, la déductibilité des dépenses de capital pour des motifs économiques ou financiers.

L'attrait de la T.V.A. a été également très marqué dans plusieurs pays non membres du Marché commun. Le Danemark, par exemple, a adopté la taxe en juillet 1967; la Suède et l'Autriche s'y préparent pour 1969. Dans le Royaume-Uni, le Comité Richardson chargé de l'étude sur la taxation du chiffre d'affaires, s'est prononcé contre la TVA en 1964, mais le gouvernement britannique en reprend l'examen pour tenir compte des circonstances nouvelles. Au Canada, en revanche, la Commission royale (Carter) dans son rapport fiscal a recommandé en 1966 l'adoption d'un impôt sur les ventes au détail – de préférence à une taxe sur la valeur ajoutée pour remplacer l'impôt actuel sur les produits manufacturés, lequel comporte de nombreux éléments de TVA. La Diète japonaise a adopté la TVA en 1950 sur la recommandation d'une mission fiscale américaine, mais la loi n'a jamais été appliquée et a été abrogée en 1954.

La TVA et la compétitivité internationale

Du point de vue fiscal, les pays industriels se divisent dans le monde en deux groupes; ceux qui font appel principalement à des impôts sur le revenu et sur les biens fonciers, Etats-Unis, Canada et Japon par exemple, ceux qui, d'autre part, recouraient habituellement aux impôts indirects et qui les remplacent maintenant par la TVA : la plupart des pays du continent européen. Cette différence de comportement en matière fiscale agit sur le commerce international et les paiements extérieurs dans des conditions qui, récemment, ont suscité des discussions toujours plus vives.

La question s'est posée de savoir si le premier groupe de ces pays n'était pas désavantagé par rapport au second dans le domaine du commerce international. La TVA étant une taxe sur la consommation intérieure, il est logique d'en exonérer les exportations et de la percevoir à la frontière sur les importations, afin que l'impôt les frappe de la même manière que les produits analogues élaborés à l'intérieur et vendus aux consommateurs. Il va de soi que l'impôt sur les profits des entreprises n'est pas une taxe à la consommation. Toutefois les incertitudes de l'incidence fiscale à l'intérieur des pays, ne doivent pas conduire à négliger l'effet de détournement des circuits commerciaux que provoquent les disparités profondes des systèmes fiscaux et de leur application, selon que les Etats font un large appel à la TVA ou qu'ils mettent principalement l'accent sur l'impôt direct.

Ainsi qu'on l'a expliqué dans le Bulletin de juin, cette question a revêtu un caractère aigu, car le remplacement par la TVA des taxes sur le chiffre d'affaires a accentué l'avantage commercial qu'assurent les ristournes fiscales à l'exportation et la taxe perçue à la frontière sur les importations. Le programme d'harmonisation fiscale du Marché commun pose ainsi un problème difficile aux Etats-Unis. L'adoption de la TVA est parfaitement compréhensible au regard de l'intégration économique de la Communauté que les Etats-Unis ont pendant longtemps soutenue. Les modalités d'application de la TVA respectent les règles du GATT. Néanmoins, étant donné le déficit commercial des Etats-Unis, ce pays peut malaisément en négliger les répercussions. Une chose est certaine : une attention plus grande que dans le passé sera apportée aux données de la fiscalité à l'étranger et aux Etats-Unis.

Une TVA pour les Etats-Unis ?

Avec cette toile de fond, on comprend que la suggestion d'une taxe sur la valeur ajoutée pour les Etats-Unis apparaisse beaucoup plus pertinente aujourd'hui que dans ces dernières années. En 1966, et de nouveau cette année, la Commission pour le développement économique a suggéré que l'on remplace par une TVA une partie de l'impôt fédéral sur les profits des entreprises.

Sur le plan intérieur, et même appliquée à un taux beaucoup moindre qu'en Europe, une taxe sur la valeur ajoutée assurerait au gouvernement des recettes permettant de faire face à des dépenses fédérales essentielles, celles notamment qu'exigent les programmes sociaux appelés à de nouveaux développements. Elle permettrait également de réduire le poids des impôts sur le revenu des entreprises et des particuliers.

En 1966, la Commission pour le développement économique a fait valoir qu'une substitution partielle de la TVA à l'impôt sur les profits des sociétés, transférerait une partie de la charge de la fiscalité fédérale que supportent les sociétés par actions aux entreprises non constituées sous forme de sociétés anonymes, qui se financent par voie d'endettement, et dont on peut penser que, en moyenne, elles sont génératrices de moindres profits. D'autre part, les affaires dont les bénéfices sont élevés comparés à la valeur ajoutée par elle seront avantagées au détriment de celles dont le ratio des résultats par rapport à la valeur ajoutée est moins favorable. D'où une nouvelle répartition de la charge fiscale sur les affaires, ce qui – de l'avis de la Commission – conduirait à récompenser les meilleures et les plus efficaces et à pénaliser les moins bonnes.

En outre, par le biais d'une hausse corrélative des prix, une taxe sur la valeur ajoutée se trouvera transférée aux consommateurs dans une plus forte proportion que ne le fait l'impôt sur les profits des sociétés. La substitution de la TVA à ce dernier impôt fera supporter par les consommateurs une partie de la charge fiscale fédérale qui frappe les profits des sociétés et les dividendes, ce qui atténuera la progressivité des impôts fédéraux et favorisera les épargnes et la formation du capital.

Une TVA pour les Etats-Unis mériterait donc un examen approfondi non seulement pour la sauvegarde de la balance des paiements, mais aussi en raison de ses répercussions internes. Aux termes des règles commerciales internationales, l'octroi unilatéral d'une aide à l'exportation ou le recours à un système tendant à corriger à la frontière l'incidence des impôts directs, soulèveraient des objections. Une TVA, en revanche, remboursable à l'exportation et perçue à l'importation, est acceptable.

Il a été dit maintes fois dans les milieux officiels que les structures et les pratiques fiscales à l'étranger ne doivent pas influencer la fiscalité américaine, et que les Etats-Unis avaient d'ailleurs clairement démontré que l'impôt sur le revenu pouvait être d'une application très générale. Mieux que tout autre pays, nous aurions notamment réussi à établir un impôt sur le revenu des particuliers qui frappe l'ensemble des contribuables et dont l'assiette et le recouvrement sont assurés par une administration efficace. On fait valoir en ce sens que les pays européens, qui ont pris une autre route en choisissant la taxe sur les ventes, en tant que principal impôt général, ont apporté plus de soins à l'établir qu'ils ne l'ont fait pour leurs impôts sur le revenu.

Sans nul doute, les structures fiscales dans chaque pays sont la résultante de forecs qui les ont modelées et infléchies au cours des années; aux Etats-Unis par exemple, ces structures se sont dégagées des conditions économiques des années 30, de la période de guerre des années 40, puis du début des années 50. La TVA n'est pas aujourd'hui une panacée pour les Etats-Unis. Toutefois, dans un monde où sévit la compétition internationale – et dont les dimensions se réduisent d'ailleurs en raison des changements technologiques et de l'internationalisation des affaires – les conséquences de l'adoption de la TVA méritent mieux que le simple dédain né de la conviction que ce système n'est pas valable pour les Etats-Unis. Notre politique monétaire se réfère tout naturellement aujourd'hui au niveau des taux d'intérêts qui s'établissent sur les principaux marchés étrangers; pour les mêmes raisons notre politique fiscale peut difficilement négliger les expériences poursuivies en ce domaine par les autres pays industriels et ne pas tenir compte du coût des impôts qui interviennent dans la formation des prix à l'exportation et à l'importation.

(1) Voir le numéro d'avril 1968 de ce Bulletin "Les pratiques fiscales dans le monde", et le numéro de mai 1968 "Les impôts sur le revenu dans le monde".

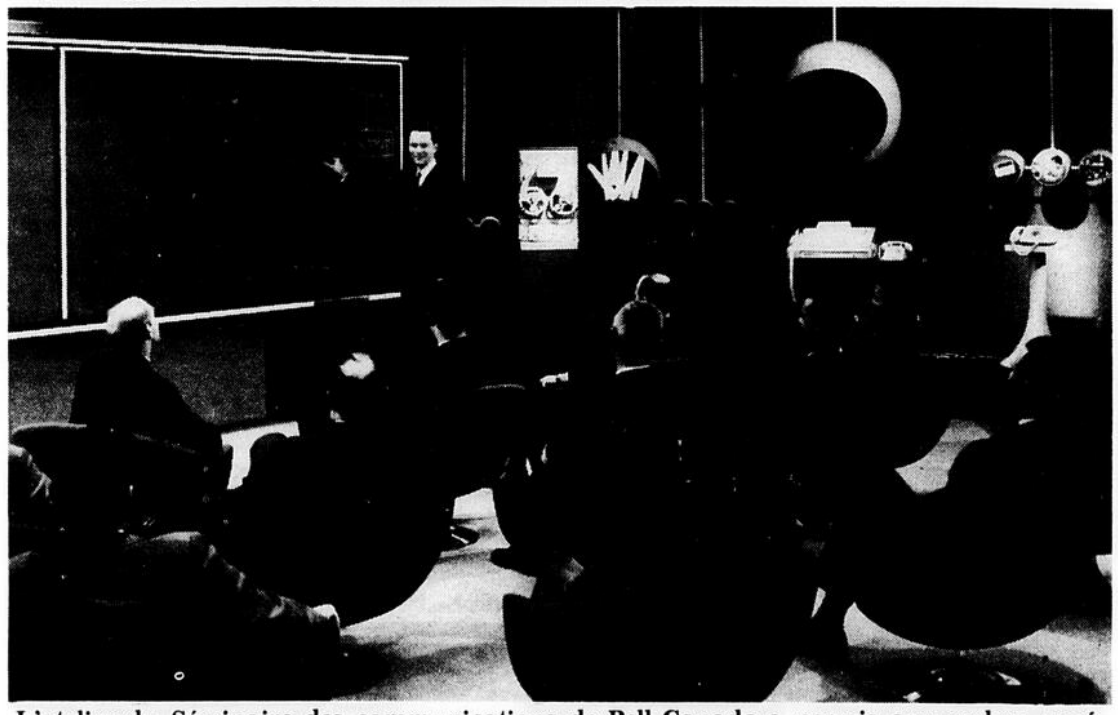

L'atelier du Séminaire des communications de Bell Canada a permis aux cadres supérieurs et intermédiaires d'entreprise de voir comment fonctionnent les systèmes de communications les plus modernes. Il leur sera possible de simuler et résoudre les problèmes de communications les plus divers. Les nombreux appareils et dispositifs de l'atelier, de même que l'impressionnant matériel audio-visuel du théâtre, font du Séminaire des communications le centre le mieux équipé du genre en Amérique du Nord.

Le dossier d'une nouvelle puissance économique

La création d'une EUROPE FÉDÉRÉE

"Si la politique divise, l'économie unit"

par Charles Atala,
L.L.L. conseiller en droit international

1956-1957: Le 26 juin 1956, à Bruxelles (Belgique) s'ouvrent les négociations entre les six pays sur les conclusions du rapport du comité d'experts. Le 25 mars de l'année suivante les ministres des Affaires Etrangères de ces pays signent les Traités créant le Marché Commun et l'Euraton.

L'objectif du marché est double:

1- établir une union douanière par élimination des droits de douane entre les six et suppression des obstacles qui freinent la libre circulation des marchandises et de tous les facteurs de production: travail, industrie et commerce, services, capitaux. "Sur le pourtour de la Communauté le tarif douanier extérieur sera commun."
2- mettre sur pied une politique économique commune — ce qui ne saurait que produire des effets sur les politiques nationales et les structures sociales.

Tout un appareil d'institutions destinées à assurer la réalisation de ces objectifs est créer; une commission exécutive, un conseil des Ministres, un Parlement, une Cour de Justice. La capitale du Marché Commun sera celle de la Belgique: BRUXELLES.

1958-1961: Le 1er janvier 1958, les tarifs douaniers entre les six sont abaissés de 10%. Cette même année, la France dévalue et stabilise le Franc afin de renforcer son économie. Les échanges entre les Etats membres augmentent de 22%, les exportations françaises vers le marché augmentent de 30%. Au printemps 1960, on arrête les mesures destinées à permettre la libre circulation des capitaux à l'intérieur de la Zone. Des procédures nouvelles assurent une première coordination des politiques commerciales nationales et éliminent certaines restrictions sur la circulation de la main-d'oeuvre. Le calendrier établi à l'origine pour réaliser intégralement le Marché Commun est accéléré. Il le sera une deuxième fois.

1962-1965: Cette étape est marquée par l'abaissement spectaculaire des droits de douanes; le 1er juillet 1962, ceux-ci sont abaissés de 50% entre les six au lieu des 30% prévus. L'année 1962 est aussi celle où l'unification des politiques agricoles commence à poser des problèmes, où les ententes des entreprises au sein de la Communauté commencent à être réglementées en vue de défendre le consommateur européen contre les monopoles et les cartels. Il est décidé d'égaliser graduellement les salaires féminin et masculin, d'uniformiser la politique des transports, de faciliter davantage la circulation des capitaux. Un an plus tard, éclatera la première crise des négociations sur l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché Commun lorsque le Général de Gaulle déclarera que Londres — qui avait rejeté treize ans plus tôt l'offre d'adhésion — n'était pas prête à faire partie de l'Europe Communautaire. A l'échéance régulière du 1er juillet, une nouvelle baisse des tarifs douaniers intervient: 10%. La politique agricole commune touche 85% de la production. Les pays d'Outre-Mer (Afrique) associés à la Communauté signent avec elle une nouvelle convention. 1964 assiste à la naissance d'un plan général de lutte contre l'inflation et le premier programme quinquennal de politique économique commune est mis au point de même que sont jetés les premiers fondements d'une coordination de la politique monétaire des six. De nouvelles directives élargissent le droit d'établissement des industries, de l'artisanat, du commerce en gros de chacun des pays participants sur les territoires des autres. Dans le domaine agriculture les subventions, l'aide à l'exportation sont désormais pris en charge par la Communauté. Les prix des céréales sont unifiés mais les droits de douanes sur les produits de la terre demeurent au niveau de 50 à 45%.

Le fait saillant, en 1965, se rapporte à l'unification des Commissions exécutives des trois Communautés jusque-là tout à fait distinctes: A l'échelon de ces exécutifs une fusion s'opère entre Marché Commun — C.E.C.A. et Euratom — **on s'achemine vers une certaine formule de supra-nationalité** et la création d'un bloc uni. Une même organisation régit les transports par chemin de fer, route et voie fluviale. Il est décidé que le 1er juillet 1967, le Marché Commun agricole sera intégralement mis en place avec organisation de ressources financières propres à ce secteur. Et c'est alors qu'éclate entre les six la "crise de Juin", car ces propositions sont repoussées par certains gouvernements nationaux.

La dernière étape de cette évolution consacre cependant entre 1966 et 1968 la réalisation du Marché Commun; l'harmonisation du système des taxes sur le chiffre d'affaires (impôts indirects) est achevée par l'adoption de la T.V.A. (Taxe à la valeur ajoutée) qui n'avait cours qu'en France (cette taxe qui sera généralisée à partir de 1970 présente quelque analogie avec la taxe provinciale de 8% bien qu'elle soit calculée différemment). A Genève les négociations commerciales et tarifaires du Kennedy-Round sont menées par la Communauté et non plus séparément par ses membres.

La Communauté, devenue maintenant personne morale internationale, fait figure de première puissance commerciale du monde se classant avant les Etats-Unis.

Pour les grandes puissances économiques, un défi de taille

Il était indispensable pour saisir l'importance de ce Bloc qui vient de naître entraînant des remous dans son sillage — et qui touchent le Canada tout entier — d'évoquer les différentes étapes qu'il a franchies au cours d'une période de 13 ans. Si vue de près, la naissance de l'Europe unie, n'a que peu impressionné l'Européen moyen de 1968, elle a encore moins produit d'effets sur l'esprit de ceux qui n'ont pas eu le loisir de l'observer de loin. Cependant les milieux économiques et politiques du monde entier ont pris conscience des incidences qu'elle peut produire et qui se font déjà remarquer. C'est ce qui explique une partie des évènements internationaux au déroulement desquels nous assistons. Le ministère du Commerce d'Ottawa lui a consacré, au mois de juillet dernier, un numéro entier de la revue "Commerce Extérieur" sous le titre significatif de "La C.E.E... un défi de taille"...

Et au moment où la notion du fédéralisme et de son contenu est jetée dans la polémique internationale, le thème de la réalisation de l'Europe fédérée ou quasi-fédérée ne peut que susciter encore plus d'intérêt.

Il y aura lieu d'entrevoir dans des prochains articles les incidences économiques internes et externes de l'émergence de ce nouveau Bloc, qui n'appartient plus au domaine de l'abstrait, sur l'économie internationale.

COUP ↘ D'OEIL À ↗ LA → BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTRÉAL	→ OUVERTURE FAVORABLE BCN 12 + 1/8 CPR 65 1/2 + 1 1/4 Dist-Seagrams 47 7/8 + 1/8 Steko 24 1/4 + 5/8	→ HAUSSE MODEREE Banque Royale 21 1/4 + 1/8 Cominco 28 7/8 + 1/4 Domtar 12 1/8 + 1/8 Moore Corp. 28 1/4 + 5/8	→ GAINS APPRECIABLES Bell Canada 46 1/2 + 1/8 Chemcell 10 1/2 + 1/8 Cons-Bathurst 18 3/4 + 1 Banque Royale 21 3/8 + 1/8	→ AVANCE GENERALE Banque de Montréal 14 3/4 + 3/8 Consolidated-Bathurst 19 3/8 + 5/8 Dominion Bridge 16 1/8 + 1/2 DuPont 35 + 1/2	→ LEGERE AVANCE
PATES ET PAP.	89.23 + 1.33	90.32 + 1.09	91.07 + 0.75	92.10 + 1.03	180.92 + 0.37
BANQUES	164.26 + 0.98	165.43 + 1.17	166.83 + 1.40	169.63 + 2.80	93.11 + 1.01
INDUSTRIELLES	178.08 + 1.31	178.73 + 0.65	179.33 + 0.60	180.55 + 1.22	
COMBINÉS	170.65 + 1.20	171.40 + 0.75	172.21 + 0.81	173.29 + 1.08	
TORONTO	→ GAINS DES PETROLES Banff 13 7/8 + 3/4 Denison 72 – 3/8 Inco 39 5/8 + 1/8 Scurry-Rainbow 39 1/2 + 3 1/2	→ AURIFERES EN HAUSSE Can. Superior Oil 53 3/8 – 1 3/8 Dome Mines 71 + 1 Denison 73 1/2 + 1 1/8 Trans-Canada Pipe 36 3/4 + 1/2	→ LEGERE AVANCE Alcoma 20 + 1/4 Imperial Oil 80 1/4 – 1/2 Hollinger 33 1/2 inchangé Kerr Addison 17 7/8 – 1/8	→ ELEVATION GENERALE DES COURS Denison 76 1/4 + 1 1/4 Dofasco 20 3/4 + 1/4 Dome 73 + 2 1/2 Hudson Bay Oil & Gas 41 + 3/4	→ MARCHE HESITANT
INDUSTRIELLES	173.95 + 0.83	174.78 + 0.83	175.47 + 0.69	176.54 + 1.07	
AURIFÈRES	208.83 – 0.21	212.84 + 4.01	210.70 – 2.14	216.67 + 5.97	
METAUX	108.26 – 0.07	108.43 + 0.17	109.17 + 0.74	109.80 + 0.63	109.72 – 0.08
PÉTROLES	230.05 + 3.87	228.76 – 1.29	229.49 + 0.73	230.62 + 1.13	230.63 + 0.01
NEW YORK ↗	↗	→		→	→
DOW JONES	FORTE HAUSSE	MARCHE FAVORABLE	BOURSE FERMEE	GAINS LEGERS	INCERTITUDE
SERV. PUB.	131.23 inchangé	130.94 – 0.29		129.98 – 0.96	
INDUSTRIELLES	921.37 + 4.16	923.05 + 1.68		923.98 + 0.93	924.42 + 0.44

Les grèves entraînent une baisse de la production industrielle en juillet 1968

Les arrêts de travail et les grèves ont constitué le facteur important qui a marqué le déclin de la production industrielle au cours du récent mois de juillet comparativement à juin.

L'indice du Bureau fédéral de la statistique en juillet 1968 montre une baisse de 159.00 en juillet comparativement à 160.1 en juin, soit une baisse de 1.1 point ou de 0.6%.

En juillet 1968, l'indice fut de 159.0, en juin, il fut de 160.1 et en mai de 158.4 tandis qu'en avril, il fut de 156.8.

Le déclin au cours du mois de juillet s'est surtout fait sentir dans le secteur manufacturier où les pertes de temps attribuables aux grèves furent le double du mois correspondant de l'an dernier. Dans le secteur manufacturier, les pertes survinrent exclusivement dans le secteur des biens non durables. La production dans l'industrie des pâtes et papiers a diminué de 11%, celle de l'industrie du caoutchouc a baissé de 14% et le recul fut de 4% dans les textiles.

Chez les métaux primaires, la hausse fut de 3% au cours du mois alors que les fonderies et les usines de raffinage du fer ont connu des hausses.

L'industrie des machines a connu une augmentation de 7% après le règlement d'une grève chez l'important producteur qu'est Massey-Ferguson. La production des véhicules moteurs a accusé une augmentation de 7% mais de lourdes pertes furent enregistrées dans les avionneries, les manufactures de pièces d'avions, de pièces d'automobiles et du matériel roulant des chemins de fer.

Au cours des premiers sept mois de l'année, l'indice de la production industrielle a enregistré une hausse de 4% bien que les arrêts de travail attribuables aux grèves aient été en hausse de plus de 50% du total des grèves de toute l'année 1967.

Un emprunt de $535 millions attribué par Ottawa

M. E. J. Benson, ministre des Finances, a annoncé que le nouvel emprunt du Gouvernement du Canada, daté du 1er octobre 1968, a été attribué pour un montant global de $535 millions. Les montants des quatre échéances ont été fixés à

- $35 millions d'obligations 6% échéant le 15 février 1970
- $200 millions d'obligations 6 1/4% échéant le 1er octobre 1971
- $200 millions d'obligations 6 1/2% échéant le 1er avril 1975
- $100 millions d'obligations 6 1/2% échéant le 1er octobre 1995.

Compte tenu de l'émission des nouvelles obligations susmentionnées, le montant total des obligations 6% échéant le 15 février 1970 s'élevera à $285 millions.

Selon le bulletin de la Banque de Commerce Canadienne Impériale

Stabilité des investissements du secteur des entreprises

Les investissements du secteur des entreprises en usines et installations ont fourni un appui appréciable à l'économie, même si un certain nombre d'industries n'ont pas utilisé les moyens de production à leur pleine capacité. Au cours du premier semestre de 1968, les investissements du secteur des entreprises ont été légèrement inférieurs à ceux de l'année précédente, bien qu'ils aient repris du terrain après le recul survenu au cours du second semestre de 1967, alors que les dépenses relatives à la construction non domiciliaire et à l'achat de machines avaient brusquement diminué, en partie à cause de la grève prolongée dans l'industrie du bâtiment.

L'étude semestrielle des projets d'investissements, publiée par le ministère du Commerce, prévoit que les investissements du secteur des entreprises, à l'exclusion du bâtiment, devraient atteindre en 1968 à peu près le même chiffre que l'an dernier, soit $10 milliards environ, et que la faible diminution des dépenses relatives aux installations de production sera contrebalancée par une hausse des dépenses en services. Cependant, pour réaliser un tel chiffre d'investissements, il faudrait que les dépenses soient maintenues, jusqu'à la fin de 1968, à un taux proche du taux actuel et légèrement plus élevé que celui de l'an dernier. Il se dégage également de cette étude que les dépenses affectées aux constructions nouvelles devraient être un peu plus élevées, tandis que celles relatives à l'achat de machines et d'installations devraient baisser dans la même proportion.

Le volume des capitaux disponibles au sein même du secteur des entreprises a été, pour le financement des installations supplémentaires, suffisamment élevé pour permettre aux allocations de consommation de capital, qui correspondent approximativement aux sept huitièmes de l'épargne brute des entreprises, de poursuivre leur courbe ascendante. Les bénéfices non répartis des sociétés, qui représentent le solde de l'épargne du secteur des entreprises, ont, après élimination des variations saisonnières au taux annuel, quelque peu baissé durant le premier trimestre de 1968, comparativement au dernier trimestre de l'année précédente. Au cours du premier trimestre de 1968, l'épargne brute du secteur des entreprises était, après élimination des variations saisonnières au taux annuel, de $8.2 milliards, fournissant ainsi 80% environ des fonds nécessaires aux investissements de capitaux dans le secteur des entreprises.

L'incertitude entourant les perspectives d'investissements du secteur des entreprises s'est accrue au début de l'année, lorsque les Etats-Unis ont annoncé qu'ils avaient adopté des mesures restrictives beaucoup plus rigoureuses concernant la sortie des capitaux destinés à être investis à l'étranger. La situation s'est par la suite améliorée lorsque les gouvernements du Canada et des Etats-Unis ont explicité les termes de l'accord autorisant l'afflux des capitaux américains au Canada aux fins d'investissement. En échange, le Canada promettait de ne pas autoriser le flux de capitaux américains vers des tiers pays, dans les cas où cela pourrait nuire au programme des Etats-Unis visant à équilibrer leur balance des paiements.

A la Prudentielle Cie d'Assurance retraite prochaine du gérant général

M. H. D. McNAIRN, M.B.E., Q.C.

La Direction de LA PRUDENTIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE LIMITEE annonce la retraite, le 31 décembre prochain, de M. H. D. McNairn, gérant général pour le Canada.
M. McNairn préside aux destinées de LA PRUDENTIELLE au Canada depuis 1944. Sous sa direction La Compagnie a connu un essor et un accroissement importants. Il demeurera membre du Comité canadien des investissements.

BGC

BRAULT, GUY, CHAPUT INC.

612 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Tél.: 845-2161

Membres:

Bourse de Montréal — Bourse Canadienne
Philadelphia – Baltimore – Washington — Stock Exchange
Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

Administrateurs:

Jacques M. Brault • Claude Guy • Jean E. Chaput
Maurice Jarry • Jean-Luc Lussier • Pierre E. Langlois
Simon P. Senécal • Alan H. Hubbs • Robert Vinet

Les dividendes dans le secteur des banques

Banque d'Epargne

Les directeurs de la Banque d'Epargne de la Cité et du district de Montréal ont annoncé un dividende trimestriel de 13 cents par action ainsi qu'un dividende extra de 4 cents tous deux payables le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 13 septembre.

Il s'agit d'une augmentation de 1 cent pour le dividende régulier qui était de 12 cents depuis février 1967. Cette déclaration reflète une augmentation prévue des bénéfices et des dépôts à la fin de l'année, le 31 octobre 1968. Un dividende extra de 4 cents avait également été versé le 1er novembre 1967.

Banque de la Nouvelle-Ecosse

Un dividende extra de 2 cents et un dividende régulier de 16 cents par action payables le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 30 septembre portent à 64 cents les dividendes versés par la Banque de la Nouvelle-Ecosse en 1968 comparativement à 58 cents en 1967.

Transactions et fusions d'entreprises

Canadian Breweries-Rothmans

Bien que les directeurs de Canadian Breweries et de Rothmans aient annoncé le 22 août dernier un accord de principe concernant la fusion des deux entreprises, peu de progrès ont été réalisés dans ce sens depuis cette date.

Depuis le 22 août, les directeurs ont accordé une plus grande considération aux détails de cette fusion et ils discutent présentement d'autres modalités de fusion. Par conséquence, il semble entendu que la fusion ne se fera pas selon les termes de l'entente du 22 août.

Denison Mines

Denison Mines Ltd. a conclu une entente avec neuf entreprises publiques du Japon en vue d'effectuer conjointement des recherches d'uranium en Colombie-Britannique et au Colorado. Les recherches doivent débuter immédiatement et continuer jusqu'en décembre 1973 alors que $700,000 seront dépensés chaque année.

Rothmans-Larus Bros.

Bien que les directeurs de Rothmans of Pall Mall Canada n'aient pas rencontré formellement les directeurs de Larus Bros, Co. de Richmond, en Virginie, pour compléter l'achat de l'entreprise américaine, la transaction est bâclée. Seule une évaluation définitive des actifs de Larus reste à compléter afin de déterminer le prix que paiera Rothmans.

ÉMISSION DE

$500,000,000

(OU À PEU PRÈS)

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION

DATÉES DU 1er OCTOBRE 1968

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions à un emprunt à émettre contre espèces ainsi qu'il suit:

—Obligations 6% à 1 an et 4½ mois échéant le 15 février 1970

Prix d'émission: 99.85%

Rapportant environ 6.11% jusqu'à l'échéance

Intérêts payables le 15 février et le 15 août
Intérêts de quatre mois et demi payables le 15 février 1969
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

—Obligations 6¼% à 3 ans échéant le 1er octobre 1971

Prix d'émission: 100.00%

Rapportant 6.25% jusqu'à l'échéance

Intérêts payables le 1er avril et le 1er octobre
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

—Obligations 6½% à 6 ans et 6 mois échéant le 1er avril 1975

Prix d'émission: 99.50%

Rapportant environ 6.60% jusqu'à l'échéance

Intérêts payables le 1er avril et le 1er octobre
Coupures: $1,000, $5,000, $25,000, $100,000 et $1,000,000

et

—Obligations 6½% à 27 ans échéant le 1er octobre 1995

Prix d'émission: 98.75%

Rapportant environ 6.60% jusqu'à l'échéance

Intérêts payables le 1er avril et le 1er octobre
Coupures: $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000.

Le montant des obligations 6½%, datées du 1er octobre 1968 et échéant le 1er octobre 1995, ne dépassera pas $100,000,000.

Le ministre des Finances se réserve le droit d'accepter ou de rejeter en tout ou en partie toute souscription et d'attribuer un montant total de $500,000,000 avec un jeu maximum de 10% en plus ou en moins.

La Banque du Canada est convenue d'acquérir un minimum de $200,0000,000 des nouvelles obligations à affecter à n'importe quelle échéance.

Le produit de l'offre servira au rachat des $260,000,000 d'obligations 5% du Gouvernement du Canada échéant le 1er octobre 1968 et aux fins générales du Gouvernement du Canada.

Les nouvelles obligations 6% échéant le 15 février 1970 s'ajoutent aux $250,000,000 d'obligations 6% déjà en cours, échéant le 15 février 1970.

Les nouvelles obligations seront datées du 1er octobre 1968 et porteront intérêt à partir de cette date. Le capital et les intérêts sont payables en monnaie légale du Canada, le capital à toute agence de la Banque du Canada et les intérêts à toute succursale au Canada d'une banque à charte, sans frais. Les titres définitifs seront disponibles le 1er octobre 1968 et par la suite sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme nominative, capital et intérêts, les intérêts étant payables par chèque. Les obligations de l'une et de l'autre formes comporteront les mêmes coupures et seront entièrement interchangeables quant aux coupures et (ou) à la forme, sans frais (sous réserve des exigences du Gouvernement relatives aux transferts, lorsqu'il y a lieu).

Les nouvelles obligations sont autorisées conformément à une loi du Parlement du Canada. Le capital et les intérêts sont une charge du Fonds du revenu consolidé du Canada.

Les souscriptions, sous réserve d'attribution, se font à la Banque du Canada, Ottawa, par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières autorisé à agir comme distributeur initial ou de toute banque au Canada.

SE4

CHANGEMENTS A LA DIRECTION DE LA PRUDENTIELLE CIE D'ASSURANCE

La Direction de LA PRUDENTIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE LIMITEE annonce des changements dans sa composition à la suite de la retraite prochaine de son gérant général pour le Canada, M. H. D. McNairn, M.B.E., C.R. M. A. P. Bodiley, M.B.E., F.C.I.I., est nommé au poste de gérant général pour le Canada. M. C. E. Jack, B.A., F.C.I.A., F.S.A., est nommé gérant de la Branche-vie et Actuaire pour le Canada. M. I. D. Mair, F.C.I.I., est gérant des Branches incendie-accidents pour le Canada. M. B. J. Standish, D.F.C., est secrétaire pour le Canada.

M. Bodiley en accédant à la Direction générale pour le Canada apporte à ses nouvelles fonctions une grande expérience dans toutes les opérations de la Compagnie. Il a consacré sa carrière, longue de 38 ans, entièrement à La Prudentielle. Durant les dernières années ses fonctions l'ont amené à voyager à travers tout le pays.

M. Jack est diplômé de l'Université de Manitoba. Il est entré à La Prudentielle en 1934. Il est le président actuel de l'Institut canadien des actuaires et bien connu dans les milieux d'assurance.

M. Mair est vice-président actuel de la Fédération des assureurs du Canada et directeur du Bureau d'assurances du Canada. Il a beaucoup participé depuis de nombreuses années aux activités du monde des assurances générales.

M. Standish est à La Prudentielle depuis 1927. Il est un ancien président de l'Institut d'assurance du Canada.

Les recettes du CN ont dépassé le milliard en 1967

Le Canadien National a connu l'année dernière une activité beaucoup plus intense que jamais auparavant, ses recettes brutes dépassant le milliard de dollars. Voilà ce que révèle le rapport annuel de la compagnie qui a été déposé à la Chambre des communes mercredi.

Quoique les recettes aient augmenté dans tous les secteurs, elles n'ont pas suffi à surmonter les conséquences inévitables des dépenses accrues et du ralentissement général de l'économie canadienne. Il en découle que, pour la première fois en six ans, le résultat financier de la compagnie ne s'est pas amélioré.

Les recettes

Les recettes brutes du CN ont été de $1 milliard 49.9 millions, soit $51.3 millions de plus qu'en 1966, tandis que les recettes d'exploitation ferroviaire ont augmenté de $39.1 millions pour atteindre $945.2 millions, soit une hausse de 4.3%. Les recettes des autres services tels les Télécommunications, les hôtels et les entreprises automes de camionnage ont atteint $104.7 millions comparativement à $92.5 millions en 1966.

Les dépenses

Les dépenses d'exploitation ferroviaire ont été de $942.4 millions soit $60.5 millions ou 6% de plus qu'en 1966. L'augmentation notée en 1967 est constituée de $42.8 millions en frais accrus de rémunération du personnel et de $3.3 millions au chapitre des bénéfices aux retraités.

L'amortissement représente une somme totale de $111.2 millions, soit une augmentation de $3.7 millions sur 1966 provenant d'un accroissement des investissements en biens amortissables.

Le revenu net du CN en 1967 - après l'amortissement et avant l'intérêt - a été de $29.2 millions, soit $10.9 millions de moins que l'année précédente. L'intérêt sur la dette a été de $65.1 millions, ce qui a entraîné un déficit de $35.9 millions au regard du déficit de $24.6 millions en 1966.

Raisons du déficit

Pour expliquer le déficit, le rapport note que le taux de croissance réel du produit national brut, baromètre de l'économie du pays, s'est élevé à 2 1/2% par rapport à une moyenne de plus de 6% au cours des années 1961 à 1966. Ce ralentissement économique général, de même que le coût plus élevé de la main d'oeuvre et les hausses des prix des fournitures, du matériel et des prestations de service, se reflètent dans la détérioration de la position déficitaire de la compagnie.

Le rapport note cependant que le recul financier de 1967 peut être qualifié de temporaire: "Les problèmes économiques de 1967 ont été de nature essentiellement transitoire et sont le résultat d'un ajustement entre la période de croissance très marquée des cinq années précédentes et un taux de croissance plus régulier et soutenu."

La technologie

La compagnie a su profiter pleinement des progrès de la technologie et des méthodes modernes de marketing en 1967. La direction sait que l'utilisation pratique des découvertes techniques du 20e siècle peut permettre de réaliser des économies, des améliorations et de parvenir à une efficacité accrue.

D'importantes clauses des conventions collectives signées au cours de l'année reflètent le grand intérêt que la direction et les syndicats portent à l'influence décisive des changements technologiques sur les employés.

Philips Electronics

Cette année, la compagnie Philips Electronic Industries apporte dans le domaine de l'automatisation quelques-unes de ses nouvelles créations.

Le Pocket Memo 85, une machine enregistreuse de poche complètement transistorisée qui ne pèse que 12 onces, qui peut enregistrer des conversations longues de 20 minutes et qui ne coûte que $100.

Par ailleurs, le dictaphone portatif Philips, modèle 83, révolutionne par son automatisme et sa très grande commodité. Des cassettes spéciales permettent de faire répéter la conversation et de l'enregistrer automatiquement.

Le Centraphone, d'autre part, est un système de dictaphone centralisé. Conçu et fabriqué au Canada, il peut être utilisé avec le téléphone ordinaire. Ainsi, les messages peuvent être dictés par téléphone originant de partout et à toute heure et retranscrits le lendemain suivant par la secrétaire.

Le grand concours annuel de l'Association des détaillants en alimentation s'est clôturé ces jours-ci à Québec avec l'attribution du prix du rayon de la boulangerie à M. J.-A. Riendeau, de Montréal, qui est également président du groupe Richelieu. De gauche à droite, MM. Riendeau, Paul Vachon, vice-président et directeur-général de Vachon Inc. qui présenta un chèque de $500.00 au vainqueur, et Réal Lanctôt, président de l'A.D.A.

Statistiques de production

Ciment

Les expéditions des producteurs de ciment de maçonnerie, de ciment Portland et d'autre ciment ont atteint 937,442 tonnes en juillet, soit 9.8% de plus que les 854,736 tonnes de 1967. Fin juillet, les stocks s'élevaient à 832,854 tonnes, en comparaison de 1,016,446 l'année dernière. Au cours de la période de janvier à juillet, les expéditions ont augmenté, passant de 4,148,380 en 1967 à 4,375,127 en 1968.

Ventes de matériel agricole

L'estimation des ventes de matériel agricole, de la période écoulée entre le 1er janvier et le 31 juillet, fondée sur les prix de gros et comprenant les pièces de rechange, accusent une baisse de 18.1% par rapport à l'année dernière ($194,001,000 contre $236,940,000). Toutes les provinces accusent des diminutions, les plus prononcées étant celles de la Saskatchewan (28.7%, soit de $63,305,000 à $45,145,000) et de l'Alberta (24.2%, soit de $52,734,000 à $39,984,000). Le Québec accuse la baisse la moins considérable, 0.7%, soit de $27,422,000 à $27,233,000.

Les ventes de pièces de rechange au Canada sont tombées de 1.2%, soit de $37,735,000 l'année dernière à $37,299,000 cette année. Elles se sont accrues dans toutes les provinces, sauf en Saskatchewan et en Alberta.

Les ventes de tracteurs à roues se sont chiffrées à 11,381 (16,594 en 1967), celles de tracteurs à chenilles, à 16 (19), celles de moissonneuses-batteuses à traction, à 175 (130), celles de moissonneuses-batteuses automotrices, à 718 (909) et celles de presses à foin automotrices, à 3,611 (4,229).

Production de véhicules automobiles

En août dernier la production de voitures particulières et de véhicules utilitaires s'est élevée à 34,037 unités, contre 33,109 unités en août 1967, dont 25,714 voitures particulières (25,165 en août 1967) et 8,323 (7,944) véhicules utilitaires. Au cours de la période de janvier à août, la production a été de 699,997 unités contre 604,450 pendant la même période de 1967. Sur ce total, 526,798 étaient des voitures particulières (451,557 en 1967) et 173,199, des véhicules utilitaires (152,893).

Expéditions de véhicules automobiles

En juillet dernier, les expéditions de véhicules automobiles fabriqués au Canada se sont élevées à 73,948 unités, soit une augmentation de 64.9% par rapport aux 44,842 de juillet 1967, mais une forte diminution comparativement aux 132,113 et 119,564 unités de mai et de juin respectivement. Les chiffres de mai sont les plus élevés depuis 1964. De janvier à juillet, le nombre de véhicules expédiés a été de 666,690 contre 563,499 en 1967 et 574,050 en 1966.

STELCO

THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED

DIVIDENDE No 229

Avis est donné, par les présentes, que le dividende no 229 de vingt-cinq cents (25c) par action pour le trimestre finissant le 30 septembre 1968 a été déclaré payable sur les actions de la Compagnie, le vendredi 1er novembre 1968 aux actionnaires inscrits avant la fermeture des affaires le mercredi 2 octobre 1968.

Par ordre du Conseil.

Le secrétaire,
J. W. YOUNGER

Hamilton, Canada,
Le 16 septembre 1968.

Hausse des bénéfices de Canada Bread durant l'année

Le profit net de Canada Bread Company Limited pour l'année fiscale se terminant le 29 juin 1968 se chiffre à $777,135. ou à $2.32 l'action ordinaire — un retour de 6.3% de l'actif total. Le bilan de l'année fiscale 1968 indique un redressement complet de la baisse des profits enregistrée l'an dernier et le rétablissement de l'indice croissant des profits nets depuis cinq ans. C'est ce que vient de déclarer M. N. T. Currie, le président, dans son rapport annuel.

Comparaison des chiffres : 1967, $512,829. et $1.46 l'action; 1966, $674,271. et $2.01 l'action; 1965, $655,441. et $1.95 l'action; et 1964, $528,606. et $1.53 l'action.

Les ventes nettes totalisent $40, 432,043. en comparaison de $38, 586,521. pour l'année fiscale précédente (ajustée à 52 semaines) — une augmentation de 4.8%.

M. Currie ajoute que la compagnie a réorganisé ses lignes de gâteaux et pâtisseries; l'objectif étant d'atteindre à un haut degré de spécialisation dans certaines catégories de produits et de développer des genres de produits "bien distincts".

Le capital déboursé durant l'année s'est chiffré à $1,086,587. réparti en équipement de boulangerie, immeubles et terrains — un peu moins élevé que les $1.047, 995. de l'an dernier dans ces secteurs de l'expansion et de l'amélioration. La mécanisation dans les principaux établissements, l'amélioration de la distribution et l'installation d'équipement pour la production d'un nouveau genre de pâtisseries, contribueront à faire augmenter les déboursés d'au moins 10% cette année, de déclarer M. Currie, en ajoutant que cette augmentation allait probablement se continuer.

La dette à long terme a été réduite de $400,000. durant l'année et se chiffre maintenant à $800, 000. Ceci place le capital actif à $567,034. à la fin de l'année — un surplus de $34,223 sur le bilan de 1967.

M. Currie annonce que le coût des salaires et gages pour l'année fiscale courante serait de $760,000. plus élevé que pour l'année qui vient de prendre fin, mais que cette augmentation serait partiellement compensée par la hausse du prix du pain qui est entrée en vigueur en juin.

Il déclare qu'en dépit de la compensation des hausses de coûts par l'augmentation du prix, "il est indéniable que nous devons continuer d'améliorer notre production et notre distribution et renforcir notre programme de mise en marché... si nous entendons porter le taux des bénéfices de la compagnie au-sessus des 6.3% actuels de l'actif total."

Fluctuations des bourses de Montréal et de Toronto

publiée avec la collaboration du **Financial Times** of Canada

COTE A MIDI

le 20 septembre 1968

INDUSTRIELS

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rendement %	Bene taux	Prix 1968 haut	bas	Titres	Dividendes payés ind 1967	1968	6 mois ou dernières année fisc		6 mois ou dernières interim		haut	bas	fermeture	varia tions	vent 100s
4.4	11.3	9⅜	6½	Abitibi P	.56	.36	Dec	.72	June	.33	8⅜	8	8½	+ ⅜	822
6.1		56½	51	" pfd		3.375					56½	55½	56½	+ ½	9
1.0	8.8	17¼	12¼	Acklands	.16	.16	Nov	1.74	May	.99	15⅜	14½	14⅝	— ¾	71
6.5		23	22½	" pfd	1.50	1.50	Nov	53.14			23	23	23	+ ½	3
		16	15	" 2 pfd							16	15	15		22
		23	23	Admiral	.25		Dec	.73d	Mar3m	.01d	22		23		
1.9	39.7	55	42	A.G.F. Mgt	.93	1.00	Nov	1.31			55	50½	54	+ 2	23
	8.2	18	13	Agnew S			68May	2.19			15				
	20.6	15¼	6⅞	Aimco			July	.68	Jan	.34	15	14	14⅞	+ ⅞	102
4.1	19.3	36½	28½	Alta Gas	1.23	1.50	Dec	1.88	June	1.01	36⅞	35	35½	— 1	300
		.95	.83	" rts							.95	.83	.83		811
		7.50	2.80	" wts							6.50	5.80	5.80	— .15	377
5.6		85	76	" 4¾ pfd	4.75	4.75	Dec	23.95			84	83	83		3
4.8	15.4	21	18½	Alta N Gas	1.00	1.00	Dec	1.36	June	.70	19½	19¼	19½	— 1¼	5
3.1	16.3	11¾	7½	Algoma C	.32	.32	Dec	.56	June	.32	11¾	10¼	11¼	+ 1	153
5.3	15.4	20½	16	Algoma St	1.00	1.00	Dec	1.22	June	.88	20½	18⅞	20	+ 1¼	442
		2.70	.45	Algonquin			Dec	1.60d			2.25	2.20	2.25	— .25	7
		5.00	2.00	" pfd			Dec	6.75d			4.00		6.00		
				" wts							.25		.25		
3.8	13.7	29	22⅝	AlcanAlum	1.00	1.00	Dec	1.94	June	1.06	28½	26½	27⅝	+ 1⅛	714
4.9		37¾	29½	" 4¼ pfd	1.70	1.70	Dec	43.42	June	23.53	34½	33	34½	+ ¾	49
5.8		18½	16	Al Can pfd	1.00	1.00	Dec	172.00	Mar3m	51.55	17½	17⅛	17⅛		44
5.8		39¾	36¼	" 2nd	2.25	2.25	Dec	56.65	Mar3m	16.80	38¾	38	38½	+ ½	9
3.3	18.8			Amerada		3.00	Dec	4.73	Mar3m	1.26	91		92		
	39.5	4.80	2.20	Am Metro			Dec	.10			3.95	3.75	3.75	— .20	55
6.9	10.1	7.00	4.40	Ang C Plp	.72	.36	Dec	.52	June	.15	5¼	5⅛	5¼		49
7.5		16½	12¾	" pfd	1.12½	1.12½	Dec	7.71			15½	15	15		5
6.2		36	30	Ang T 4½	2.25	2.25	Dec	11.63			35	33¼	35	— 1	1
6.9		42¼	37	" 2.65	2.65	2.65	Dec	11.63			38	37	37	— 5¼	2
6.7		44	39	" 2.90	2.90	2.90	Dec	11.63			44	44	44		1
6.7		50	42	" 3.15	3.15	3.15					46½	46½	46½	— ½	2
3.6	23.6	11½	8⅞	Ang-Scan	.40	.40	68Apr	.476			11¼	11¼	11¼		7
7.7	—	16¾	16	" pfd	1.37½	1.37½	Apr	6.35			18		20		
1.4	23.5	48½	27	Anthes A	.65†	.60	Dec	2.00	June	.84	48½	48	48⅛	+ 1⅛	7
1.3	22.5	46¾	36½	" B	.55†	.58	Dec	2.00			48				
6.4		92⅜	84⅜	" B pfd	5.50	5.50	Dec	69.18			80	80	80		1x
6.3		88⅛	83	" C pfd	5.25	5.25	Dec	69.18			86	85	86		1x
3.4	24.1	17⅜	10¼	Argus C	.56	.56	Nov	.69	May	.36	16⅞	16⅞	16⅞	+ ⅛	13
5.1		13	7	" C pfd	.56	.56	Nov	.69	May	.36	11½	11⅛	11⅛	+ ⅛	132
6.8		38	34⅞	" 2.50	2.50	2.50	Nov	23.04			36½	36	36½	— 1	1
6.8		39½	36¼	" 2.60	2.60	2.60	Nov	23.04			39	38½	38½	+ ½	3
6.7		41½	35¼	" B	2.70	2.70	Nov	24.24			41½	40	41½	+ 1½	3
4.7	14.3	25⅜	17½	Asbestos	1.00	1.00	Dec	1.50	June	.63	22¼	21½	21½		113
4.8		16	12	Ashdown A	.60	.60	Dec	77.57d			14				
		18⅞	7⅞	" B			Dec	1.75d			14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛	1
	6.1	26	26	Ash Temp	1.17½		Dec	2.78	June	1.45	16⅞				
6.5		95x	91x	" A	6.00	6.00	Dec	122.85			92				
7.2		9	9	" B	.65	.65	Dec	13.65			9		9½		
	27.9	19⅜	6¼	Atco Ind			Sept	.68	Mar	.16	19⅜	18	18	— 1	243
4.0	5.5	12¼	5⅜	Atl Sugar	.50	.25	Dec	1.14	June	.10	6⅜	6	6	— ¼	233
		117	110	" Units							112	110	110	— 3½	2
7.9		19	14	" A	1.20	1.20	Dec	221.67			15¼	15⅛	15¼		6
7.2		78¼	68½	" pfd	5.00	5.00	Dec	21.67			69	69	69		1
1.6	30.6	19¼	8¾	Auto Elec	.27½	.30	Dec	.60	June	.52	19	18½	19	+ ¼	65
2.7	11.9	53½	41½	Avco	1.05	1.20	Nov	3.70	May	1.49	45				
		95x	95x	" pfd		3.20									

B

	11.8	19¾	13	BACM Ind			68Feb	1.61			19¾	19	19¾	+ 1¼	41
		1.60	.46	Bahama			Sept	.01	Mar	.04d	1.10	1.00	1.00	— .10	425
4.0	20.6	14⅞	10⅛	Bank Mtl	.52	.56	Oct	.68	Apr	.41	14⅞	13⅝	14⅞	+ ⅜	1880
3.2	24.3	21½	14⅛	Bank NS	.58	.66†	Oct	.86	July9m	.78	21½	20¾	21	+ ⅛	343
3.7	15.4	12½	9¼	B Cdn Nat	.53	.56	Oct	.77	Apr	.40	12½	11¾	12¼	+ ⅛	236
5.1	11.1	12¼	8⅜	B D'Eparg	.52	.56	Oct	.95			12¼	11¼	12	+ 1	84
5.2	17.2	9½	6⅞	Banq Prov	.37	.47	Oct	.53	Apr	.29	9⅜	9	9¼		60
4.7	11.2	140	120	Barber Ell	6.00	6.00	Dec	11.47	June	8.29	118		145		
		48½	48½	Barber Oil		Stk	Dec	.64	June	.38	55		56		
		2.25	1.75	Barcelona							1.35		5.50		
	19.9	16¾	5½	Bartaco			Dec	.83			16¾	15⅞	16⅜	— ⅛	53
		14½	10⅜	Bathurst pf	1.05	1.05	Dec	8.42			13½		15		
7.4		8¼	3.75	Bay Mills			July	.22	Jan	.19	8	7⅝	7⅞	— ⅛	6
	25.0	11	8	" pfd	.60	.60	July	1.72			8¼	8⅛	8⅛	— ⅜	3
7.1		9¼	8	Beatty			Dec	.25d	June	.42	9¼	9	9		1x
	18.7	19¾	11⅜	Beav Lum	.40	.50	Dec	.96	June	.33	19	18	18½	+ ¼	159
2.7		17½	15⅜	" A	1.00	1.00	Dec	40.39			17¼	16¾	16¾		1x
6.1		25⅛	25	" pfd	1.40	1.40	Dec	105.34			25	25	25	— ⅛	2
5.6		18½	8⅛	Becker Mk			68Apr	.45			17	16¼	16⅜		42
	36.4	12	7¼	Belding	.52½	.40	Dec	.63	June	.49	9½	9	9½	+ ¼	7
4.3	21.5	9¾	8½	" pfd	.70	.70	Dec	1.88			8½		10		
7.6		2.50	.70	" wts							1.65	1.65	1.65	— .40	2
	13.0	13	11	Belg Stand	.50	.55	Dec	1.00			13				
6.7		15	15	" pfd	1.00	1.00	Dec	4.48			15				
		2.75	1.50	Bell Knit			Dec	.67d			2.00		2.25		
5.5	14.5	47	41	Bell Can	2.50	2.50	Dec	3.16	June3m	.80	46¾	45¾	45⅞	— ¾	573
6.2	8.2	9	6⅜	Biltmore	.40	.40	Oct	.79			7		9		
8.3		12⅜	10	" pfd	1.00	1.00	Oct	.79			10½		12¼		
1.1	26.8	20¾	13⅜	Block Bros		.20	68Jan	.71	July	.50	20¾	18½	20½	+ 1½	519
4.7	14.8	3.70	2.50	Blue Bon	.16	.16	68Feb	.23	Aug5m	.21	3.70	3.25	3.40		1454
0.4	62.0	27½	9	Bow Valley	.09	.10	68May	.39			27½	24	27½	+ 3½	434
7.6		15⅞	12½	" pfd	1.10	1.10	May	12.42			15½	15	15	+ ½	6
		22½	6	" wts							22½	19	22⅛	+ 3⅛	169
7.0		49½	39½	BowM pfd	2.75	2.75	Dec	15.31			40	40	40	+ ½	1
3.0	14.8	7	5⅜	Bowater	.19	.19	Dec	.43			6¾	6½	6¾	+ ⅜	42
3.6	7.9	14¼	8	Bowes	.30†	.40	Dec	1.42	June	.37	12	12	12	+ ¾	4
0.8	31.9	14	3.15	Bramalea		.10	Nov	.40	May	.26	13⅛	11⅛	12¼		2502
		16½	1.50	" wts							11¾	10	11¼	+ ⅜	311
4.8	7.0	21⅜	13	Brazil L&P	1.00	1.00	Dec	2.95	June	1.54	21⅜	20½	21⅛	+ ⅜	193
4.8		135	90	" pfd	6.00	6.00					125		150		3
	13.2	4.00	1.95	Bridge Tk			Dec	.22	June	.02	3.15	3.10	3.15	+ .25	
		38	27¾	" pfd	2.90		Dec	10.21			30	30	30		1x
2.4	11.0	82½	68½	Bright	2.00	2.00	68Mar	7.34			79		84½		
5.5	14.2	65	50	BA Bank	2.90	2.90†	Dec	3.76	June	1.37	53		55		
2.4	22.5	48	34¼	BA Oil	1.10	1.10	Dec	2.01	June	.94	46	45½	45¾		110
4.9	14.9	22	12⅜	BC Forest	1.00	1.00	Dec	1.38	June	.98	22	20¼	22	+ 1½	142
6.7		49¼	40	" pfd	3.00	3.00	Dec	26.15			45		46		
5.0		19½	14½	BC Pack A	.75	.75	Dec	.14d			17	17	17	+ 2½	2
6.2		18	14	" B	1.00	1.00	Dec	.11d	June	.40	16½	16	16		4
6.2	11.0	46	35	BC Sugar	1.85†	2.70	Sept	3.98	Mar	1.92	46	43½	46	+ 2	14
5.6		19	17	" pfd	1.00	1.00	Sept	12.41			17¾	17¾	17¾		1x
4.2	13.8	62	52½	BC Tel	2.50	2.60	Dec	4.49	Jun12m	4.55	62	60	61¾	— ¼	31
6.6		73½	64	" 4½	4.50	4.50					66½	66½	66½		1x
6.4		72	62	" 4⅜ pf	4.38	4.38					67		81		
6.5		75	66¾	" 4¾ pf	4.75	4.75					74	73½	73½		1
6.5		79	67	" 4¾ 56	4.75	4.75					73	72½	72¾	— ¼	3
6.0		21¼	18	" 4.84 pf	1.21	1.21					19¾		20		
6.4		84	76	" 5.15 pf	5.15	5.15					80	80	80		1
6.7		95	82	" 5¾ pf	5.75	5.75					90	90	90	+ 3¼	1
6.3		98½	88½	" 6 pfd	6.00	6.00					95½	95	95½		1x
6.4		27¾	25½	" 6.80 pf		1.70					27	26½	26¾	+ ¼	4
		.50	.35	B Cont Oil							.35	.35	.35		5
	155.0	5.50	3.05	Brinco			Dec	.03	June	.06	4.65	4.30	4.40	— .25	489
5.5		19⅛	18⅞	Brooke B	1.04	1.04	June	21.89			18⅞	18⅞	18⅞		1x
6.5	7.4	20	15½	Bruck A	1.20	1.20	gOct	2.49	Apr	1.00	19½	19½	19½	+ ¼	2
	6.9	15½	8	" B			gOct	1.89	Apr	.70	15½	14½	15½	+ 2	6
9.8	14.6	5.50	4.50	Bulloch A	.50	.50	Dec	.35			4.50	4.50	4.50		1x
4.7	12.1	5.00	3.75	" B	.40	.20	Dec	.35			3.50		5.00		
6.3	8.1	12¼	9⅞	Buntin Reid	.60	.68	Dec	1.32	June	.68	11⅛	11¼	11¼	+ ¾	7
	20.4	24½	14½	Burns			Dec	1.16	June	.62	23½	23	23	— ½	23
7.3	7.6	7¼	6	Burr Dry A	.45	.45	gDec	.81	June	.38	7	5⅞	7		1x

C

3.2	19.0	12⅜	6½	CAE	.32½	.32½†	68Mar	.52			10	9½	9⅞	— ⅛	121
	6.6	13	6¾	CDRH Ltd			68Apr	1.91			11¼	10½	11⅜	+ ⅜	102
3.2	15.5	25½	18½	Calg Pow	.70	.80	Dec	1.59	June	.86	25½	24½	25⅛	+ ¾	291
5.7		90	83	" 5 pfd	5.00	5.00	Dec	36.00			84	84	84	— 2	2
5.2		107	98	" 5.40 pf	5.40	5.40	Dec	36.00			105	103	105	+ 2	9
		1.65	.50	Cal Dale			June	.52d	Dec	.26	1.65	.75	1.55	+ .80	2128
				CANADA											
2.9	7.3	18¼	9⅜	Can Bread	.45	.50	68July	2.32			16⅞	16	16¼	— ¾	26
6.9		40	40	" pfd	2.75	2.75	July	20.51			40	40	40		1
	17.0	35½	24⅞	Can Cem	2.00	1.20	68Apr	1.94			35½	32¼	35½	+ 2¼	148
6.0		22½	18	" pfd	1.30	1.30	68Apr	6.11			21½	21½	21½	— ¼	7
3.5	11.9	34	20	C Cr Stone	1.20	1.20	Dec	2.85	June	.94	28¼		32¾		
4.6	13.1	32	20¼	C&D Sugar	1.40	1.40	Sept	2.02	Mar	1.03	30¾	29½	30½	+ ½	86

Moyennes de la semaine

TORONTO

	Indus	Or	Métaux	Huiles	Volume
Lundi	173.95	208.83	108.26	230.05	4,071,000
Mardi	174.78	212.84	108.43	228.76	4,278,000
Mercredi	175.47	210.70	109.17	229.49	3,816,000
Jeudi	176.54	216.67	109.60	230.62	4,016,000
Vendredi	177.35	212.63	109.72	230.63	4,061,000
Chang. de la sem	+4.32	+3.59	+1.39	+4.45	
1966 haut	177.35	260.79	109.60	230.63	
1966 bas	144.62	179.29	95.09	165.99	

MONTREAL

	Indus	Serv pub	Banques	Papier	Mixte	Volume
Lundi	169.82	164.25	89.23	170.65	1.551,300
Mardi	178.73	147.66	165.43	90.32	171.40	1,439,600
Mercredi	179.23	148.78	166.83	91.00	172.21	1,550,600
Jeudi	180.55	148.63	169.63	92.10	173.29	1,335,400
Vendredi	180.92	148.56	169.57	93.11	173.52	1,212,500
Chang. de la sem	+4.15	+2.68	+6.28	+5.21	+4.07	
1966 haut	180.92	148.78	169.63	93.11	173.52	
1966 bas	148.69	119.16	110.50	66.18	139.69	

NEW YORK

	Comp	Indus	Transp	Utils	Finance
Lundi	56.71	59.48	51.85	44.50	71.11
Mardi	56.86	59.68	52.07	44.37	71.70
Mercredi					
Jeudi	56.96	59.77	53.19	44.23	72.49
Vendredi	57.03	59.78	53.62	44.41	72.98
Chang. de la sem	+0.53	+0.56	+2.05	—0.05	+1.94
1966 haut	57.69	60.71	54.71	46.12	72.98
1966 bas	48.70	50.47	42.61	40.96	51.95

DOW JONES

	Indus	Rails	Utils	Comp
Lundi	921.37	256.11	131.23	327.96
Mardi	923.05	258.45	130.94	329.21
Mercredi				
Jeudi	923.98	260.12	129.98	329.78
Vendredi	924.42	261.13	129.95	330.30
Chang. de la sem	+7.21	+5.05	+1.28	+3.11
1966 haut	924.98	269.61	135.95	334.12
1966 bas	825.13	214.58	119.79	290.09

LONDON

	Volume (E. Tms.)
Lundi	13,260,000
Mardi	13,920,000
Mercredi	
Jeudi	17,910,000
Vendredi	14,910,000
Chang. de la sem	
1966 haut	
1966 bas	

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rendement %	Bene taux	Prix 1968 haut	bas	Titres	Dividendes payés ind 1967	1968	6 mois ou dernières année fisc		6 mois ou dernières interim		haut	bas	fermeture	varia tions	vent 100s
		3.00	1.00	C Forging			Dec	6.86d			1.00		3.00		
		2.50	1.00	" A			Dec	28.66d			2.05				
	6.4			C Machine			68Jan	1.57			10				
5.0	11.5	23½	16	C Malting	1.00	1.00	Dec	1.74	June	.99	20¾	20	20¼	+ ¼	32
		.92	.80	" p'd							.92	.88	.90		253
3.6	23.9	44	39⅞	C Nor West	1.00	1.50	Dec	1.75			42	42	42		1x
2.0	16.4	22	11	C Pack Co	.50	.56	68Mar	1.34			22	21½	22	+ ⅛	129
4.9	16.0	12	8¾	C Pernm A	.55†	.55	Dec	.71			12	11½	11⅝	+ ¼	161
5.0		92	88¼	C Safeway	4.40	4.40	Dec	196.65			90	90	90		1x
3.4	12.6	31½	23¼	C Steam	1.30	1.00	Dec	2.33	June	.84	30⅜	28½	28½	— 1	83
6.2		5⅜	4.40	" p'd	.31⅛	.31¼	Dec	3.60			5¼	5⅛	5¼	+ ¼	4
				CANADIAN											
1.3	12.2	325	265	C Arena	4.00	4.00	June	24.61			325	325	325	+25	2
4.4	14.7	10	7⅛	Cdn Brew	.40	.40	68Apr	.62			9⅞	9¼	9⅞	+ ⅜	2050
6.5		39	32	" pfd	2.20	2.20	68Apr	6.78			35¾	33¾	35⅛	+ 1⅜	8
6.8		44	37¾	" B pfd	2.65	2.65	68Apr	6.78			38½	37¾	38¼	— ¾	12
2.2	20.6	19	13⅛	C Br Alum	.40	.60	July	.93	Jan	.44	19	18¼	18⅜	— ⅛	24
6.1		84	83	C Bronze pf	5.00	5.00					82¼				
6.8	11.5	12¼	9	C Cannrs A	.75	.75	68Feb	.96			10⅞	10½	10¾	— ¼	9
		3.70	1.55	C Cnem wts							3.35	2.80	3.30	+.20	85
		.90	.51	C Coniaurm			68Mar	nil			.90	.85	.90	+.16	61
	15.4	5	5	C Conv A			66Dec	.35			5		24½		
				" B							5		5	— 1	1
2.8	13.0	61	41	C Co Mgt	1.50	1.50	Dec	4.18	June	1.52	53	52	52	— 1	1
	23.5	3.60	1.85	C Curt W			Dec	.10			2.50	2.35	2.40	+.05	294
	14.4	7¼	6	Cdn Food			Sept	.45	June9m	.30	6¼		6⅞		
6.3		49	44½	" 1st	3.00	3.00	Sept	23.60			45		50		
6.4		51	45	" 2nd	3.00	3.00	Sept	21.50			46	46	46	— 1	1
2.3	21.0	8¾	5⅜	C Found	.20	.20	Oct	2.89	July9m	.35	8¾	8	8¾	+ ⅛	5
8.1		15½	13	" pfd	1.20	1.20	Oct	2.89			15½	15½	15½	+ ½	2
3.4	16.3	23½	20¼	C Gen El	1.00	1.00	Dec	1.82	June	.69	30	30	30		1
3.9		29	29	" p'd	1.25	1.25	Dec	22.90			33	32½	32½		2
4.2	21.3	58⅛	44¼	C Gen Inv	2.40†	2.40	Dec	2.70	June	1.26	58⅛	58	58⅛	+ ⅛	2
5.9	11.9	11	6	C G Sec A	.67½	.60	Dec	.86	June	.35	11	10¾	11	+ ¾	5
3.7	18.7	16⅛	15	" B	.67½	.60	Dec	.86			15¼		25		
		33	9¼	C Goldale			Dec	39d			29⅛	28½	29	— ¼	29
1.6	17.1	23½	9½	C Hydrocb	.27½	.35	Dec	1.26	June	.81	23½	21½	22¼	+ 1⅛	144
6.9		17½	15	" pfd	1.10	1.10	Dec	18.80			15¾		16¼		
3.4	23.2	19¼	10	C Imp C Cm	.52	.60	Oct	.76	Apr	.42	19¼	18	19⅛	+ 1¼	769
	14.9	24⅛	10	C Ind G&O			Dec	1.11	June	.58	20	16⅞	16⅞	+ 2⅛	298
4.1		19	10	" A pfd	.55	.55	Dec	15.40			15¾	14⅝	15¾	+ 2¼	19
3.7	19.1	16½	11⅛	C Indus	.57½†	.50	Dec	.70	June	.51	13⅞	13¼	13⅞	+ ½	195
5.5		69	68	" pfd	3.75	3.75	Dec	151.16			68		78		
4.5	17.8	36	27	C Int Inv T	1.53†	1.50†	Dec	1.65	June	.81	33				
6.1		70	69¾	" pfd	5.00	5.00	Dec	28.98							
5.8	7.0	30⅜	23¼	C Int Pow	1.25	1.60	Dec	3.94	June	2.04	27¾	27	27½		50
6.3		17	14½	" pfd	1.04	1.04	Dec	34.70			15¾	15¾	15¾	— ¾	51
1.4	51.5	11	3.15	C Interprn	.11	.12	Dec	.17	June	.08	11	11½	11½	+ 1⅛	430
1.3		9⅛	5	C Marconi	.10	.10	Dec	.004			7¾	7⅜	7¾	+ ⅛	172
3.2		28¼	19⅛	C P Inv pfd			Dec	7.98	June	3.97	28¼	25⅜	27¼	+ 1⅜	892
		5.10	3.50	" wts							5.10	4.30	4.90	+ .65	3675

DOMTEX prévoit une production plus soutenue des usines

L'espoir que les usines fonctionneront "suivant des programmes beaucoup plus remplis" au cours des quelques prochains mois, a été exprimé par E. F. King, président de la Société à l'assemblée annuelle tenue la semaine dernière.

M. King a déclaré aux actionnaires que l'équilibre des stocks est plus satisfaisant et que le fonctionnement plus soutenu des usines permettraient "d'être en bien meilleure posture pour accroître le bénéfice d'exploitation". Les dépenses futures en immobilisations dépendront de l'établissement du climat économique souhaitable au Canada, a-t-il déclaré.

Rapports trimestriels

Il a annoncé que la Société publiera des rapports trimestriels. En même temps, il a prié les actionnaires de noter que le premier trimestre de l'exercice contient la période de deux semaines de vacances des usines. De nombreux secteurs de l'industrie ont aussi leurs périodes de vacances, au cours desquelles les expéditions de marchandises sont nulles; les secteurs de la coupe fonctionnent au ralenti depuis toujours en juillet et en août. Pour ces raisons, il a suggéré aux actionnaires de se préoccuper uniquement de comparaison avec le trimestre correspondant de l'année précédente, afin d'éviter des estimations qui pourraient se révéler trompeuses.

Transition

Au niveau de l'exploitation, il a souligné que la transition, en de nombreux domaines, du coton pur aux mélanges de polyester et de coton dans les filés et les tissus marque une étape des plus importantes dans l'orientation de la Société.

La Dominion Textile a été la première à contribuer à cette évolution dans les filés et les tissus, puisque ses essais remontent à 1954, mais le marché canadien a tiré de l'arrière par rapport au marché américain, dans l'acceptation de ces mélanges. Au cours des dernières anées, le stimulant le plus important a été la création du fini à véritable "pli durable". La Société, grâce à son fini Truprest, a contribué largement à susciter l'intérêt des consommateurs.

Nouvelles usines

Des usines de filage et de tissage, telle que celle construite au Long-Sault, ont été destinées spécialement à la fabrication de tissus de mélanges de fibres de polyester et de coton peigné. La nouvelle usine de Beauharnois est dotée des installations des plus perfectionnées de blanchiment, de teinture et de finition, pour le traitement de ces tissus; une partie de l'outillage des usines de Sherbrooke, Valleyfield et Magog est déjà modifiée pour répondre à ce changement. Des études de rentabilité sont en cours aux usines de Magog et de Saint-Jean en ce qui a trait à la possibilité d'adaptations additionnelles.

"Voici ce que nous avons accompli et sommes à accomplir. Nous espérons que les actionnaires auront la conviction que nous faisons tout en notre pouvoir et continuerons à mettre tout en jeu pour profiter des occasions d'accroître au maximum notre potentiel de rentabilité.

"Même si nous ne prévoyons pas d'immobilisations d'importance, nous sommes convaincus que l'expansion du marché justifiera de telles dépenses au Canada, à la condition qu'y soit établi le climat économique souhaitable".

Droits offerts par Magnetics International

Magnetics International Ltd. émettra des droits de souscription aux actionnaires enrégistrés le ou vers le 30 septembre 1968, leur permettant de souscrire pour une action ordinaire à $3.50 pour chaque bloc de 11 actions détenu, a annoncé M. R. P. Mills, président de la compagnie. L'offre sera en vigueur jusqu'à 15 heures le 31 octobre 1968.

Les fonds provenant de l'offre seront utilisés pour le financement de la nouvelle usine de Ferrox Iron (New York) Limited à Ogdensburg, N.Y. ($100,000), ainsi que pour une avance à la Fina Metal Ltd. ($200,000) pour défrayer le coût de mise en production de l'usine de poudre de fer de cette compagnie à Montréal-Est. Une avance semblable de $200,000 sera versée à la Fina Metal par Petrofina Canada Ltd.

Le reste des fonds obtenus en vertu de l'offre de souscription sera placé dans le fonds de roulement de Magnetics International, de préciser M. Mills.

Une souscription à forfait est prévue pour toutes les actions sur lesquelles les actionnaires n'auront pas exercé leurs droits. M. Mills a déclaré que l'émission d'actions contre les droits s'élèvera entre 165,000 et 208,275 actions, selon le nombre de débentures convertissables qui auront été converties avant la date de l'offre.

La compagnie en est arrivée à un accord avec la Merrill Island Mining Corp. Ltd., en vertu duquel elle émettra $375,000 de débentures convertissables subordon-

(suite à la page 25)

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rende ment %	Prix Bene taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payes ind 1967	Dividendes payes ind 1968	6 mois ou dernieres annee fisc	6 mois ou dernieres interim	haut	bas	ferme ture	varia tions	vent 100s
6.5	13.0	32¼	25¾	Canly A	2.10	2.10	Aug 3.25	May9m1.67	33	32½	32½	— ⅜	42
6.8	9.5	26	25½	" B	2.10	2.10	Aug 3.25	.....	33	33	33	+ 1½	3
		2.40	.85	C.I. Credit		..	68July .20d	.....	2.05	1.90	2.05	— .05	66
		11	8	" pfd			.....	.....	11½	11½	11½	.....	1x
		3.75	1.50	" 2 pfd			.....	.....	3.75	3.75	3.75	.....	6
		10	7	" 1.20 pfd			.....	.....	10	9½	10	+ ½	4
		.80	17	" 2 wts			.....	.....	.60	.51	.51	— .07	42
		6.00	2.25	Crepex			Dec 1.56d	.....	3.50	3.50	3.50	— .50	3
11.0	8.1	11¼	6¼	Cos Imp	.80†	.85	Dec .96	June .41	7⅞	7½	7¾		25
1.9	18.7	7¾	4.25	Courvette	.144	.144	68Mar .40	June3m .11	7¾	7½	7¾	+ ⅛	56
4.5	8.2	2.75	1.35	Craig Bit	.10	.10	Sept .27		2.75	2.45	2.50	+ .45	5
2.0	18.0	19¾	14½	Crain	.28	.32	Dec .88	June .28	16¾	15½	15½	— ⅜	129
	9.4	3.80	1.95	Craw-Ont			Apr .35		3.80	3.25	3.70	+ .40	83
3.5	19.3	62	45	Credit-Fun	2.20	2.20	Dec 3.21		66				
		2.40	1.50	Credit M-G	.60		Feb 7.45d		2.00	2.00	2.00	— .40	10
4.4	8.9	4.50	2.00	Cr St Laur	.60	.12	gApr .31		2.50	2.50	2.50	+ .25	1
1.4	18.8	11½	5⅛	Cristobrook	.15	.15	Dec .56		11	10½	10½		83
2.0	12.7	160	90	Cr Cork	3.00	3.00	Dec 11.82	June 7.52	160	160	160	+10	1
3.6	14.0	56	40	Cr Trust	2.00	2.00	Dec 3.93		56	56	56		2
3.9	17.9	51	46	Cr Zeller	2.20	2.20	Dec 3.16	June 1.71	56		59		
6.0	13.2	18⅛	13½	Cr Z ConA	1.20	1.00	Dec 1.20	June .61	17¼	17	17¼	+ ⅛	3
1.8	29.8	43	24	Crows Nest	.75	.75	Dec .52	June .10d	43	41½	43	+ 1½	11
1.9	19.8	21¼	11⅞	Crush Int	.43	.40	Nov 1.06	May .12½	21¼	19¾	20	— 1	79
2.0	19.6	6.00	2.75	Cygnus A	.10	.10	Dec .25		6.00	4.95	5.75	+ .85	630
		8.00	4.75	" B			Dec .05		7½	6¾	7	— ⅛	6
5.4	7.1	23½	18	" 5½ pfd	1.10	1.10	Dec 2.90		23½	20½	23	+ 2½	25

D

4.0	12.7	15	7½	Dale Ross	.60	.60	Dec 1.18	June .76	14½	14⅜	14½	— ½	25
7.2		8⅛	7¾	" A	.60	.60	Dec 1.79		8½	8⅛	8½		1x
8.2		90x	85	Datex pfd	7.00	7.00	Dec 43.85		85		99		
0.8	8.1	5.50	2.65	Daltens		.05	July .74		5				
6.6		96¼	87½	Debhold pfd	6.25	6.25	Dec 3.90		93¾		94		
		500	300	De Havill			Dec 123.55		400		550		
2.1	12.3	5.50	2.65	Delta Elec	.10	.10	68Apr .26		3.75	3.25	3.60	+ .40	101
	9.0	7	5	Deltec Pan			Sept .67		6¼	6¼	6¼	+ ¼	1
				" pfd					5½				
	27.0	41	19¾	Deltona			Dec 1.52	Mar3m .52					
1.5	20.3	16	9⅛	Denault	.18	.24	68May .79		16	16	16		123
				" wts									
2.1	16.8	49½	38½	Dist Seag	1.00	1.00	68July 2.85		49½	47⅜	49½	+ 1½	160
		14	7⅝	Domco	.55		Dec .06		15	12¼	14½	+ 2	105
	31.7	83	45½	Donne Pete			Dec 2.51	June 1.48	80¼	77½	78	— 1½	71
				DOMINION									
1.6	40.6	20	16	D Ang Inv	.30	.35	68Apr .53		17		25		
6.2		82x	82x	" pfd	5.00	5.00	Apr 29.41		79		81		
5.1	8.1	17¼	11½	D Bridge	1.00	.80	Oct 1.94	Apr .39	16¾	15⅞	16¾	+ 1	208
1.9		85	75	DCGen Ins	1.25	1.50	Dec 9.52		80		95		
		17½	10⅝	D Coal pfd			Mar 5.19	Sept 2.01	13½	13	13¼	— ¾	10
5.7	15.0	12	7¼	D Corset	.60	.60	Dec 70		12	10⅝	11½	+ 1	81
4.8	7.1	17	16¼	D Dairies	1.20†	.80	Dec 2.34	June 1.08	16½				
		29½	25⅜	" pfd	1.75	1.75	Dec 38.05				30		
4.0	22.2	4.00	4.00	Dom Feh	.16	.14	Dec .18	June .14	4.00	4.00	4.00	—.50	1
8.0	7.4	4.50	4.00	" A pfd	.32	.32	Dec .54		4.00				
4.1	12.7	21	14¾	D Foundry	.65	.83	Dec 1.52	June .56	21	19⅜	20½	+ 1⅛	570
5.6		87	83¼	" pfd	4.75	4.75	Dec 98.26		86½	86	86½	+ ½	11
	42.1	14	7⅝	D Glass	.50		Sept .33	June .39	14	13	14		52
4.6		16½	10½	" pfd	.70	.70	Sept 3.28		16½	15¼	16½		4
	5.0	2.60	2.00	Dom Lime			Dec .47	June .40d	2.50	2.25	2.50	+.15	19
		1.00	.50	" wts					1.00	.90	1.00	+.48	7
4.1	10.7	6	5	D Magnes	.25	.25	Dec .57	June .05	6	6	6		1
2.7	32.1	18⅞	13½	D Scottish	.40	.43	Dec .66	June .17	13½	13½	13½	— 1½	2
6.2		40	36	" pfd	2.50	2.50	Dec 7.02		39	38	38	— 2	1
		10½	7	D Steel & C			Dec 3.15d		9	9	9		9
3.9	14.2	20½	14½	D Stores	.72	.72	Mar 1.30		18⅞	18⅛	18¾	+ ¼	498
4.1	8.9	18½	10½	D Text	1.00	.60	68June 1.66		15½	14¾	15⅜	+ ⅜	208
7.3		104	96	" pfd	7.00	7.00	67Mar 224.00		94		112		
4.9	20.2	12½	8	Domtar	1.00	.60	Dec .40	June .33	12¼	11¾	12⅛		476
6.0		17	13½	" pfd	1.00	1.00	Dec 30.33		16⅜	16⅜	16⅜	+ ¼	5
	17.5	22¾	15½	Donlee			Dec 1.18	June .75	22¼	21	22	+ 1⅛	415
5.9	8.8	7½	5½	Donohue	.40	.40	Dec .77	June .28	7	6¾	6¾		34
8.0		20	17	" pfd		1.56¼	Dec 6.02		19½	19	19	— ½	5
4.8	11.6	19½	17	Dover Ind	.80	.80	Dec 1.43	June .81	14		17⅞		
6.7		9	7½	" pfd	.60	.60	Dec 2.59				9¼		
9.2	18.6	4.75	4.75	Drum W	.60	.60	68Dec .35		6	6	7		
2.2	26.8	35½	21¼	Dupont	1.00	1.00	Dec 1.30	June .72	35	34½	34¾	+ ¼	45
5.7		70	65½	" pfd	3.75	3.75	Dec 224.19		65½				
8.5	9.7	7¼	5½	Dunds A	.55	.55	Jan .67		6½	6½	6½		11
2.5	29.4	24	17¼	Dusthane		.52	June .73	Dec .40	24	23¾	24	+ 2¼	248
	21.2	46	19	Dylex			July 1.39	Jan6m .90	46	37¼	45	+ 7	45

E - F

3.1	22.6	10⅞x	10¾x	Eagle S		.35	Dec .46						
5.2	8.2	20	17	East Bk	1.00	1.00	eDec 2.32		20	20	20		2
				" pfd	5.50	5.50	gDec 5.59						
3.7	26.0	14	11¼	Econ Inv	.44	.50	Dec .72	June .25	13¾	13½	13½		13
6.8		40	36¼	" A	2.50	2.50	Dec 9.98		36½		38½		
	11.9	20½	16	Eddy M	2.00		Dec 1.94	June .07	23	22¾	23	+ ½	4
				Electra Inv	.04½	.04½	Mar .02		1.50				
1.4	26.2	14	9⅛	Electrohome	.30	.20	Dec .63	June .15d	14	13½	14	+ ⅛	6
7.6		86	70	" pfd	5.50	5.75	Dec 18.89		73	73	73		
2.2	18.6	27½	15	" wts	.55	.55	Dec 1.25	June .40	27½	24½	27½	— ¼	1x
0.3	29.6	24½	9	Emp Life	.06	.06	Dec .09		26½	19½	25	+ 5	122
4.9		5.75	2.50	Emp Life A	.50	.20	Dec 1.12d		4.50	4.35	4.35	+ .30	5
		3.00	1.50	" B					2.25		3.75		
8.6	3.4	7¾	6	Erin A	.60	.60	June 2.08	Dec 1.15	7¾	7¼	7¾	+ ¾	1
2.7		3.00	3.00	" B	.10	.10			6½	6½	6½		1x
	23.0	7.00	4.80	Exquisite	5⅛	5⅛	68Feb .25		5½	5½	5½	— ¼	30
8.8		8¼	7	" pfd	.60	.60	Dec 11.00		8⅜		8⅜		
		1.50	.25	" wts					.65	.60	.60	+ .10	16
		7⅜	4	Fair mile M			Dec 1.64d	June .37	6⅝	6⅜	6⅜		1x
2.2	17.8	19¾	9½	Fairmont	1.60	1.00	Dec 5.26	June 2.13	96	93	95½	+ 2	161
2.1	29.9	63	41	Fam Play	1.20	1.20	Dec 2.04	June 1.06	63	60½	63	+ 2	44
2.5	12.6	40½	31½	Fed Grain	1.60	.80	July 2.57		28½		30½		
		3.00	1.20	Fed Farms			68Mar .13d		2.70	2.25	2.60	+ .30	20
		2.27	1.1	" wts					2.20	2⅜	2.20	+ .06	5
5.5	8.1	8¼	5½	Fed Grain	.30	.40	July .89	Jan .18	8¼	7½	8	+ ¾	513
		11½	2.20	Fibre Prod			June .91d	Dec 18d	6½		7¾		
		7¾	5.60	" pfd			Jun13 2.54		6½		7¾		
2.1	34.2	22	11	Fin Credit	22	.45	Dec .49	Dec .35	21½	21	21		28
1.0	22.6	13½	8	Fin Inv	11	.10	68Apr .30		10	9½	9½	— ¼	7
7.1		.18	.11	Fin Inv pfd	.01	.01	Apr .02		.14	.14	.14		25
2.7	7.3	11	10	Fittings	.40	.40	Dec 2.25	June 1.03	11	11	11	+ 2	3
	11.7	4.50	1.45	First Mtg				Dec 11	4.45	4.00	4.10	—.35	1026
	37.7	21	14	Fleetwood	.45		Dec .52	June 22	16½	16⅛	16½	— ½	18
4.3	23.2	43	37½	Ford Mtr	2.40	2.40	Dec .77	Mar3m 2.03			67		
1.8	14.3	275	143	Ford Can	5.00	5.00	Dec 10.94	June 17.73	2.2	268	270	— 3⅜	8
2.5	13.7	30½	18	FPC Pfnr	.56	.56	68Jan 1.68		22⅞	22	22	— 1	14
2.9		117	74	" pfd	2.75	2.75	June 32.70		91	90	91	— 3	1
	52.7	23½	13⅞	Fraser C	1.10		Dec .32	June .15	18	16½	18	+ 1⅛	48
2.0	12.8	13	7⅝	Fraserm	.25†	.20	Dec .89		10⅜	10	10	— ¼	11
	9.8	8¾	2.10	Frontier			Mar .61		8	8	8	+ 2	1
5.4		33	22	" A	1.72½	1.62½	Mar 9.16		25	25	25	—.05	2
4.7	9.2	16⅝	12⅞	Fruehauf	.75	.75	Dec 1.74	June .60	15¾	15½	15½		8
		5½	2.50	Fuller					5½	5	5½	+ ½	56
		55		" pfd	55				83¾	83¾	83¾		6
4.8		2.75	1.30	Fundscan	20	.10	Dec .07d		2.55	2.05	2.55	+.45	9
12.8		5.00	3.25	" pfd	.48	.48	Dec .02		3.75	3.75	3.75		2
		.30	.33	" wts									

G

	19.0	14	8	Galt M Iron			Dec .71	June .62	13¾	12⅜	12⅜	— 1⅛	14
4.2	19.2	7¼	5⅛	Gen Baker	25	25	68Apr .33		6⅛	5¾	6		29
	29.1	26¼	16	Gen Dev			Dec .86	Mar3m .26	25⅜	25	25		20
	48.8	16¾	12	Gen Distr			68Jan .31		15½	14¾	15⅜		119
1.9	9.8	61⅞	49½	Gen Dom	1.00	1.00	Dec 5.66	Mar3m 1.19	45¾		48¾		
4.0	14.9	91¼	79	GenMotors	3.80	3.40	Dec 5.66	June 3.34	90	89¾	89¾	+ 3¾	21
1.7	13.2	32	18⅛	Gen Pr A	.31	.31	Dec 1.99	June .29	26¼	26¼	26¼	— ¼	2
1.1	14.6	30	19½	" B	.31	.31	Dec 1.99		25⅜		32		
		14	7¾	GS Wares			Dec .52d	June .26	14	12⅜	13½	+ 1½	14
7.0		80	68	" pfd	5.00	5.00	Dec 5.85d		72	72	72	+ 1¼	1
	28.5	3.05	2.00	Gengair			Dec .10		3.05	2.85	2.85		361
4.0	10.3	11	6¼	Glen Dev	.35	.40	68Mar .97		10⅛	9¾	10		17
	11.1	196	160	Goodyear	6.00		Dec 15.07	June .38	177	175	175	+ 2	1
5.1		40	35	" pfd	2.00	2.00	Dec 32.79		38⅞	38¾	38¾	— ⅛	10
4.7	6.1	8⅛	6¼	G McKay	.50	.50	b68Jan 1.48		7¼	6¾	7	— ⅜	21
3.3	10.1	16½	7	" B	.50	.50	b68Jan 1.48		15⅜	14¾	14¾	— ¼	32
7.6		18	15¾	Gravlin Fr	1.20	1.20	63Jan 5.73	July 1.85	16		18		
				GREAT									
2.5	33.3	19	11¾	Gt Can In	.45	.45	Dec 51	June .18	17	17	17		3
4.1		9	7	" pfd	2.50	2.50	Dec 6.32		32		41½		
5.9	14.5	16½	14¼	Gt Lakes	1.00	1.20	Dec 1.17	June .39	19½	17	19	+ 2	81
6.0	11.1	22¼	16	Gt Nor Gas	1.20	1.20	Dec 1.75	June .68	19⅞	19½	19⅞	+ ⅛	63
	13.9	10¼	2.00	Gt Pac Ent			Dec .64		8¼	7	8¼	— ⅝	14
6.7		27½	19	Gt Pac A pf	1.53	1.50	Dec 22.35		21¾	21¾	21¾		1x
1.6		77	45½	Great Lite	.97	1.20			74½	72	73¾	— ⅞	11
		16½	66	Great Nfld			68Jan .10d		16	13⅞	15¼	— ¼	729
5.5	14.3	28	21	Gt W Corp		1.53	Dec 1.91		27	27	27	— ¼	1

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rende ment %	Prix Bene taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payes ind 1967	Dividendes payes ind 1968	6 mois ou dernieres annee fisc	6 mois ou dernieres interim	haut	bas	ferme ture	varia tions	vent 100s
4.7	9.5	10⅜	7¼	Greb Ind	.48	.48	Oct 1.08	May .46	10¾	10⅜	10½	+ ¼	23
4.1	14.8	14¼	13¾	Greyhound	.43½	.50	Dec .82	June .21	12½	11⅞	12¼	+ ⅛	103
0.4	23.3	7.25	3.65	Grisdale	.02½	.02½	68Apr .29		7¼	6¾	7	+ ¼	58
3.5	9.0	26	25	Guar Co NA	.60	.90	Dec 2.89	June .91	26⅛				
4.5	13.3	12	8¼	Guar Trust	.43¾	.48	Dec .80		11¼	10½	11¼	+ ⅝	87

H

		14¾	14	Hahn pfd	.90		68Jan 17.75d				13½		17½		
4.7		27½	17	Ham Cott	1.20	.80	Mar 9.12				17½		35½		
5.7				" pfd	5.00	5.00	Mar 226.67				85		95		
3.9	7.9	5¼	3.75	Hand Chem		.20	Sept .65				5½		5⅞		
7.1	4.9	9	7½	" A	.60	.60	Sept 1.73				8¼		8¾		
	13.4	11½	7¾	HandyAndy			Dec .80				11	10½	10½	— ¼	4
		1.25	.35	Hardee F			Jan32w .03				1.25	.82	.86	+ .06	3617
		36	25	" pfd			Jan 8.92				36	36	36	+ 2	1
2.6	20.3	19	10	Harding C	.48	.48	Oct .90	July9m .75			18	17⅝	18	— ¼	13
2.8	19.2	17¾	8	" A	.48	.48	Oct .00	July9m .75			17⅜	16½	17	— ¼	128
	29.8	27	12¾	Harvey Fds			68Mar .80	June3m .34			24¼	23½	23¾	— ⅛	48
		3.50	2.10	HarveyW A	.40		Dec .29d	June .27			3.40	3.10	3.40	+ .50	47
		1.15	.40	" B			Dec .32d	June .03			1.15	.80	1.00	+ .32	253
		4.80	2.80	Hawker Sid			Dec 9.26d				4.40	4.10	4.35	+ .29	123
		70	45	" pfd	5.75		Dec 47.25d				62½	60	60½	+ ½	2
3.4	26.0	14	9⅞	Hayes-Dana	.44	.44	July .50	Apr9m .36			14	13	13½	+ ½	162
5.4		112	112	Hendsh pf	6.00	6.00	Dec 11.50				112				
3.5	11.2	52½	52	Hinde & D	1.80	1.80	Dec 4.65	June 2.69			52		59⅞		
1.8	27.2	28	18⅛	Home O A	.50	.50†	Dec 1.01	June .45			28	25⅞	26⅛	— 1⅜	380
1.7	29.0	29½	18¾	" B	.50	.50	Dec 1.01	June .45			29¼	27	27⅞	— 1⅜	214
	10.3	4.50	2.70	Horne Pitt			68Apr .39	June3m .07			4.50	3.90	4.45	+ .45	1081
7.5		32	25½	H Smith pf	2.00	2.00	Dec 6.80				29	29	29	+ 2½	3
8.5	8.9	12	10½	Hubbard		.85	Nov 1.12						11		
9.3	9.6	12½	11	" pfd		1.00	Nov 1.12				10				
2.1	23.9	27¼	19¾	Hud Bay C	.58½	.51	Dec 1.14	July .29			23¼	22¾	23	— 1⅜	51
1.2	33.6	46	31½	Hud O & G	.50	.50	Dec 1.19	June .65			41	40	40⅜		52
4.2		63½	51¼	" pfd		2.50	Dec 36.90				60½	57	60½	+ 1½	27
4.9	10.8	12¾	12	Hughes O B	.40	.60	Dec 1.14				12⅛	12⅛	12⅛	— ⅜	1
7.4		24½	24½	" pfd	1.60	1.60	Dec 15.48				21½	21½	21½		1x
3.5	19.9	15	9½	Hur & Erie	.40	.52	Dec .74	June .36			15	14	14½	— ¼	101
1.2	23.9	29⅜	17	Husky A	.30	.30	Dec 1.01	June .46			26½	24⅞	26⅜	+ 2¼	251
6.4		49	46	" 6% A	3.00	3.00	Dec 15.07				47	47	47	+ ⅜	1
6.4		48¼	46	" 6% B	3.00	3.00	Dec 15.07				48	47	47¼	+ ¼	1
		18¾	8¾	" wts							16	15	15¾	+ ⅜	32

I - K

1.0	26.3	16½	4.00	Imbrex	.09	.12	Dec .47	June .31			16½	12⅜	15	+ 2½	88
2.6		190	123	Imp Life	4.20	4.80					183	179	179	— 6	1
2.7	26.4	81	58	Imp Oil	2.10	2.10†	Dec .79	June 1.45			81	78½	79½	+ ½	503
4.5	12.2	16¾	12⅜	Imp Tob	.80	.70	Dec .35	June .59			15	15¼	15⅜	+ ⅛	103
5.7		5⅜	5⅛	" pfd	.29	.29	Dec .35				5⅛	5⅛	5⅛		1
	16.3	10	6¾	Inc Dis vt			Dec .43				7	6¾	7		4
		1.65	1.40	" wts							1.60	1.55	1.55	— .10	3
5.1	11.7	27⅜	17	Ind Acc	1.22½	1.30	Dec 1.16	June 1.09			25⅜	24¾	25⅛	+ ⅜	101
		11½	6.60	" wts							10⅜	10	10⅛	+ ⅜	67
6.4		72	67½	" 4.50	4.50	4.50	Dec 12.15				69	70	70		1
6.3		23¼	21½	" 5%	1.43¾	1.43¾	Dec ..				23⅛	23¼	23¼		1x
4.4	13.4	8½	5½	Ind Adh	.31	.31	Dec .51	Apr .24			7¾	7	7	— ¼	8
3.9	15.0	21	11½	Ind Min	.60	.60†	Dec 1.03	June .48			15⅞	15	15¾	+ ¼	37
	21.9	4.15	2.80	Ind Wire			68Mar .18	Jun3m .10d			4.15	3.80	4.05	+.05	59
5.0	4.4	30

Intérêt composé pour les nouvelles Obligations d'Epargne d'Ottawa

Une nouvelle émission d'Obligations d'Epargne du Canada qui assurera à l'épargnant après 14 ans l'équivalent de deux fois et demie le montant de son achat initial vient d'être annoncée par M. E.-J. Benson, ministre des Finances.

Cette vingt-quatrième émission d'Obligations d'Epargne du Canada, qui sera mise en vente cet automne, offrira aux acheteurs un rendement moyen d'intérêt de 6.75%, à la condition que les obligations soient gardées jusqu'à l'échéance, soit jusqu'au 1er novembre 1982.

M. Benson a dit qu'on faisait cette année un effort particulier pour que le plus grand nombre possible de Canadiens aient l'occasion de profiter du mode d'épargne sur le salaire.

La nouvelle émission d'Obligations d'Epargne du Canada retient cette année l'option de l'intérêt composé, offerte pour la première fois il y a deux ans. Les épargnants, en s'abstenant d'encaisser leurs coupons annuels d'intérêt, peuvent gagner des intérêts supplémentaires. Lors des deux dernières émissions régulières, cette option a permis aux acheteurs de doubler leur placement initial en treize ans.

Grâce à la nouvelle émission l'acheteur peut maintenant toucher, après 14 ans, $250 pour chaque $100 investi. En effet, à l'échéance, l'acheteur qui profite de l'option de l'intérêt composé aura $95.50 en coupons annuels d'intérêt et $54.50 en Certificats d'intérêt composé, en plus de son placement initial de $100.

Les obligations de la nouvelle émission, datées du 1er novembre, seront disponibles à partir du 7 octobre. On pourra les acheter jusqu'au 15 novembre inclusivement, à la valeur nominale, sans payer l'intérêt couru.

Le taux d'intérêt annuel est de 5.75% l'an la première année, 6.50% la deuxième année, 6.75% chacune des trois années suivantes et 7.00% chacune des neuf dernières années.

Le ministre des Finances a fait remarquer que depuis l'inauguration en 1946 des Obligations d'Epargne du Canada, on a compté plus de 28 millions d'achats individuels d'obligations totalisant $21,442 millions, ce qui comprend les 14,500,000 achats effectués selon le mode d'épargne sur le salaire par les employés canadiens. Pour la seule année 1967, 672,000 Canadiens ont acheté de cette façon des obligations à leur lieu de travail. En outre, 737,000 achats au comptant ont été effectués par l'entremise des banques et autres institutions financières.

Le ministre des Finances pense pouvoir cette année viser un objectif sans précédent qui dépassera le chiffre record de ventes de $2,422 millions atteint il y a deux ans, lors de l'émission du Centenaire.

La nouvelle émission présente les deux caractéristiques introduites l'automne dernier. La limite d'achat est fixée à $50,000 par détenteur, et de nouveau, non seulement les particuliers mais encore les sociétés, maisons d'affaires, successions, fiducies, clubs, églises, oeuvres de charité et associations qui résident au Canada, peuvent en acheter. On peut s'en procurer en s'adressant à toute succursale de banque et par l'entremise d'un vendeur autorisé, y compris les caisses populaires, sociétés de fiducie, et courtiers en valeurs mobilières.

Les obligations munies de coupons sont émises en coupures de $50 à $25,000 et sont nominatives quant au capital.

Les obligations entièrement nominatives sont disponibles sous deux formes et en coupures de $500, $1,000, $5,000 et $25,000. Sous la première forme, l'intérêt est versé annuellement par chèque, mais ne peut être composé. L'autre forme comporte l'option d'intérêt composé, lequel n'est versé qu'au remboursement; le détenteur d'une obligation entièrement nominative de cette catégorie peut toutefois l'échanger sans frais contre une égale valeur d'obligations munies de coupons, comprenant tous les coupons et les Certificats d'intérêt composé.

En plus des 14 coupons annuels d'intérêt dont sont munies les obligations à coupons, il y a trois Certificats d'intérêt composé.

Si l'épargnant décide toutefois de n'encaisser aucun des coupons annuels d'intérêt et des Certificats d'intérêt composé, tant que l'obligation ne viendra pas à échéance dans 14 ans, un dernier Certificat d'intérêt composé devient payable au montant de $33.00.

Quant à l'option de l'intérêt composé, l'imposition des intérêts gagnés en vertu de la loi actuelle de l'impôt est la même que l'imposition des intérêts gagnés sur l'émission de l'an dernier. Les détenteurs d'obligations ont le choix soit de déclarer les coupons et les Certificats d'intérêt composé comme revenu imposable à la date où ils deviennent payables soit de déclarer les coupons et Certificats comme revenu de l'année où ils seront encaissés. Quel que soit le choix du contribuable, celui-ci est tenu de suivre une méthode uniforme dans sa déclaration de ses revenus d'intérêt provenant d'autres émissions d'Obligations d'Epargne du Canada et de valeurs semblables.

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rende ment %	Prix Bene taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés ind 1967	Dividendes payés ind 1968	6 mois ou dernières année fisc	6 mois ou dernières interim	haut	bas	fermeture	variations	vent 100s
4.1	14.1	27	17¾	MacM Bid	1.20	1.00	Dec 1.74	June .90	26¼	24	26	+ 1⅛	425
0.8	7.4	20½	9¾	Magna El	.10	.10	Aug 1.69	May9m .53	12⅝	12	12¼	— ¼	24
		3.95	1.90	Magnetics					3.80	3.65	3.65	— .15	471
0.9	44.0	41½	31¼	Magnum	.35	.35	68June .90		41½	41½	41½	+ 2½	1
2.2	12.5	25¾	10	Maher	.48	.56	68Jan 1.98	July .81	25¾	25	25½	+ ½	10
6.3		9½	7½	" pfd	.60	.60	68Jan 3.13		9⅛	9	9	— ½	14
	6.9	2.55	1.10	Manoir	.12		Dec .18		1.35	1.20	1.25		90
4.0	26.6	34⅛	27	M L Gard	3.10†	1.30	Aug 1.22	Mar 1.00	33¾	32¾	33	+ ½	4
5.0	9.8	19½	12⅝	M L Mill	.77½	.85	68Mar 1.72		19½	17	19½	+ 2⅝	145
6.8	....	97	80	" pfd	5.50	5.50	68Mar 153.01		83	83	83		1x
		11¾	11¼	Marche Un					11¾	11¼	11¼		41
4.4	10.0	27	24¾	Mar Elec	1.00	1.20	Dec 2.63		26½	26½	26½	— ½	3
6.0	11.9	19⅜	18	Mar T&T	1.10	1.10	Dec 1.54	June .67	19	18½	18¾	+ ¼	42
..	259.4	12	5⅜	Mark Prp	..	..	Oct .04	Apr .03	10½	10	10⅛	— ¼	237
		7.75	2.35	" wts					6.90	6.50	6.55	— .05	41
6.1	11.1	24⅛	14	Mass Ferg	1.00	1.00	Oct 1.47	July9m .76	17½	16¾	17½	+ ¾	778
2.3	12.7	14	8¾	McAllister		.30	Dec 1.03		13⅛	....	....		....
12.5		10⅛	8	McBrine pf	1.00	1.00	Dec 6.71d		8	....	....		....
2.9	14.1	11½	7¼	McCabe G	.32	.32	June .78		11	....	11¼		....
2.1	15.8	10⅞	5¾	Melchers	.16	.20	Aug .61		9¾	9½	9⅝	— ⅛	32
1.5	31.0	7½	2.50	MEPC Cdn	.10	.10	Sept .21	Mar .12	7⅛	6⅝	6¾	+ ¼	149
7.5		20¼	18½	" pfd	1.50	1.50	Sept 9.32		20	20	20		1
	27.3	50¼	29½	Metro S			Jan 1.83	July .45	50⅛	50	50⅛	+ ⅛	13
6.8	....	20½	17¾	" pfd	1.30	1.30	68Jan 5.94		19	19	19	— ¼	1
6.7		19½	18⅜	" 67 pfd		1.30	68Jan 5.94		19½	19¼	19½	+ ¼	5
	3.7	10	9	Mex Light	Stk	Stk	Dec 2.40		9	9	9	— ½	1
8.9		12¼	9	" pfd	1.00	1.00	Dec 10.29		10¼	....	12½		....
	11.6	4.00	2.60	MGF Mgmt			68Mar .28		3.85	3.30	3.85	+ .60	11
3.7	11.8	16⅝	10¾	MLW-Wrth	.60	.60	Dec 1.39	June .82	16½	15½	15½	— 1	15
4.6	28.0	5¼	4.25	MPG Inv	.22	.22	68July .18		5	5	5	+ ¼	10
7.4	....	18	15	" pfd	1.30	1.30	July 3.03		15¼	....	17½		....
		2.50	1.10	" wts					1.60	....	....		....
2.3	19.2	12	4.55	Milt Brick	.25¼	.26	Dec .60	June .23	11⅞	10	10⅛	— 1⅜	110
3.8	22.3	11	7½	Mindustrial	.30	.40	Dec .47	June .36	10¼	9¾	9¾	— ¾	10
		5.00	2.80	Miron pfd			68Mar 1.19d		5.00	4.85	5.00	+.25	5
9.9	6.7	10¾	10	Mitch R A	1.00	1.00	gDec 1.50	June .56	10½	....	10⅞		....
				" B			gDec .49				4.60		....
3.4	15.3	54½x	47x	Mobil Oil	1.85	2.00	Dec 3.80		60	....	61		....
2.7	18.0	27¾	15½	Molson A	.70	.72	68Mar 1.50	June3m .40	27⅜	26½	27⅛	+ ⅛	291
2.6	18.3	28½	16½	" B	.70	.72	68Mar 1.50		28	27	28	+ ½	142
3.0	15.0	100	75½	M Invest	2.50	3.00	Dec 6.66	June 2.99	90	....	....		....
..	....	2.65	.85	Montex		..	Dec 1.10d		2.05	1.90	1.90	—.10	46
..	....	7¾	3.00	" pfd	.44	..	Dec 7.35d		6	6	6	— ⅜	3
		1.20	.38	" wts					.88	.85	.85	—.03	35
5.0	5.9		10¼	4.10	Nat Hees	..	..	Dec .49	June 1.33	Dec .25	8⅝	7⅜	8⅜	— ⅛	37
4.5	14.7	14½	10⅛	Nat Hees	..	..	June .49	Dec .84	12	12	12	— 1⅜	4
1.6	27.0	32¼	25¼	" pfd	.68	.60	Dec .90		12	12	12	— ⅛	58
5.4	9.9	21½	15⅞	Nat Trust	.35½	.45	Dec 1.04	June .50	28¾	27½	28¼	+ ⅛	580
4.7	10.5	21	16	Morse A	.97½	1.00	Dec 1.87	June .90	19	18	18	— ½	138
5.9	....	52	44⅞	" B	.87½	.90	Dec 1.77		18¾	18½	18½	— ½	38
6.1		51¼	44	" B pfd	1.72½	2.75	Dec 31.05		43½	43½	43½		1x
4.4	15.5	11⅞	6¼	Mt R Rice	.55	.40	68Feb .58	May3m .22	9	9	9		....
8.1		20	18	" pfd	1.45	1.45	68Feb 5.12		18	....	19¼		....
	22.3	10⅝	6½	Murphy		..	Dec .37	June .23	8¾	8	8¼	+ ⅛	21
5.5		32	24	" pfd	1.43¾	1.43¾	Dec 7.81		26½	26	26½	+ ½	6
5.8	9.2	10¾	5⅛	Mussens	.45	.50	68Mar .94		8½	8¼	8½	— ⅛	7

N - O

5.0	11.5	8¾	4.20	NaborsDrill	.35	.35	68Apr .61		7¼	7¼	7¼	+ ¼	4
..	21.5	36	10	Na-Churs	..	..	Sept .65	Mar .80d	15⅜	14	14	—	150
..	7.6	2.25	1.50	Nat Aut V	..	..	Dec .21		1.70	1.65	1.70	+.05	8
..	8.2	9	5⅛	Nat Cont	Stk	..	Dec .92		8	7¼	7¾	+ ¼	37
		4.95	2.00	" wts					3.30	3.30	3.30	—.20	9
1.7	11.3	13¾	8	Nat Drug		.20	Dec 1.04	July28w .22	12	11⅛	11⅞	+ ⅜	22
4.8		14⅛	9¾	" pfd	.60	.60	Dec 5.69		12¾	12½	12½		4
2.4	4.9	31	25	Nat Groc	.60	.60	68Apr 5.09		38		50		
5.8		26	22⅛	" pfd	1.50	1.50	68Apr 13.93		26	25½	26	+ ½	2
..	17.3	10¼	4.10	Nat Hees	..	..	June .49	Dec .25	8⅝	7⅜	8⅜	— ⅛	37
		16⅜	6¾	" pfd			June 1.33	Dec .84	12	12	12	— 1⅜	4
5.6	13.8			Nat Lead	3.25	3.25	Aug .06	Sept9m3.31	67½		68½		
1.9	104.2	7.00	4.50	Nat'l Sea	.25	.12	Aug .06	Nov3m .03	6½	5⅞	6½	+ ¼	39
3.3	19.1	22½	15	Nat Trust	.65†	.70	Oct 1.10		21	21	21		5
6.0	13.1	14⅞	12½	NB Tel	.80	.80	Dec 1.01	June .45	13½	13¼	13½	+ ⅛	38
6.2	9.1	9⅜	7½	Nfld Light	.45	.50	Dec .88		8¾	8	8¾	+ ¾	73
0.3	43.6	45⅜	11¾	Neon Prod	.40	.10	68Apr .72	June2m .15	36½	32	34¾	+ 3⅛	111
7.0		28	21¾	Niag Steel	1.95	1.95	Aug 3.85		25	....	28		....
6.5	10.0	17	13¾	Niag W C	1.00	1.00	68Mar 1.52		15½	....	18		....
6.7	9.9	17	13	" B	1.00	1.00	68Mar 1.52		17	15¾	17	+ 2	7
3.7	14.2	55	44½	Noranda	1.85†	2.00	Dec 3.82	June 2.02	55	53½	53¾	— 1	281
5.1	14.4	43¾	38½	NA Rockw	1.81¼	2.00	Sept 2.75	Dec3m .70	40½	40½	40½	+ 1	3
3.6	16.7	16¾	10¼	Nor C Gas	.39	.50	Dec .84	June .80	16¾	14⅞	16⅛	+ 1⅛	875
4.1	....	28	21	" pfd	1.06	1.06	Dec 9.04		28	25¾	28	+ 3	30
6.4	....	45	37¼	" 1st pfd	2.60	2.60	Dec 9.04		42	41	42	+ 1	6
4.5	....	34	26⅜	" 2nd pfd	.26½	1.50	Dec 9.04		34	32¼	33	....	55
7.1	....	40	36½	" 2.70 pfd	..	2.70			40	....	....		....
		8.10	3.95	" wts	..	..			8.10	6.95	7.80	+ .80	351
6.0	10.0	6⅜	5	Nor Tar	.40	.40	Dec .66	June .21	5¼	....	6½		....
9.4	....	21¾	18	" pfd	1.70	1.70	Dec 9.76		19	....	22		....
6.2		69	60	NW Util p	4.00	4.00	Dec 31.07		65	65	65		2
5.0	13.6	9½	7½	NS Light	.40	.40	Dec .59	June .344	8	8	8		63
		15x	10x	Oak Wood			Dec .37d		12	....	....		....
0.9	45.5	57⅛	40⅛	Occid Pete	.23¼	.40	Dec 1.01	Mar3m .34	50	....	53		....
3.7	8.3	22¾	17⅜	Ocean Cem	.95	.80	Dec 2.54	June .99	22¾	22	22⅞	+ 1	54
2.5	22.2	26½	14¼	Ogilvie	.75	.65	Aug 1.15	Aprém .66	26½	26	26½	+ 1	6
6.1		29⅛	26	" pfd	1.75	1.75	Aug 45.41		25	....	28½		....
3.6	8.3	7⅜	4.35	Okanagan	.20	.20	Dec .68		6	5½	5¾	+ ⅛	87
3.9	10.8	34	23	Ont Steel	1.30†	1.30†	Dec 3.10	Sept9m 2.11	35	33¼	35	+ 1½	3
0.3	45.7	16¾	1.65	OSF Ind	.04¾	.05	Dec .35		16½	15½	15¾	— ¼	200
0.4	46.0	42⅝	27¼	Oshawa	.13	18	68Jan .87	Apr3m .13	40⅜	39½	39½	— ¼	203
2.4	10.2	22⅜	11	Overland	.32½	.50	Oct 2.00	May26w1.55	22⅜	21	22	+ 1⅜	11
2.9	....	22½	11	" pfd	.60	.60	Oct 3.19		22½	20¾	22½	+ 2	13

P - S

5.0	21.2	4.00	3.45	PAC Inv	.20	.20	Nov .19	May .10	4.00		4.25		
	43.9	25½	15⅞	Pac Pete	.15		Dec .53	June .32	25½	23⅛	24⅝	+ 1⅛	402
6.7	5.4	16	13½	P Ser Sts	1.00	1.00	Aug 2.80		15		18		
	41.2	46	13⅜	Peel Elder	..	..	Dec .104	June .47	43½	42¼	42¼	— ⅝	20
	21.2	26	11½	Pembina			Nov .85	May .42	20	17¼	19½	+ 1⅜	138
5.6		47	45	" pfd	2.50	2.50	Nov 60.31		45		46		
9.2	14.4	31	28	Pembr El	2.00†	2.75	Dec 2.09				30		2
6.0		100	98	Penmns pf	6.00	6.00	68Mar 5.22d				125		
1.9	15.3	25	11	People Cr	.40	.40	68Jan 1.37		19	19	19	— 2	2
2.4	12.1	20	9¾	" A	.40	.40	68Jan 1.37		16		17		....
6.1		99¼	99	" pfd	6.00	6.00	68Jan 107.61		99				....
3.3	16.9	19½	13¼	Petro Can	.60	.60	Dec 1.08	June .57	19	18⅜	18¾	+ ¼	172
3.2	10.0	9¼	6¾	Phillips C	.24	.28	Dec .89	June .37	9¼	9	9¼	+ ⅛	34
5.2	9.6	15½	13	Photo Eng	.80	.80	Dec 1.61	June .70	15¼	15⅛	15¼	+ ¼	2
4.0	25.3	12¼	6¼	Pine Corp	.44	.44	Dec .44	June .20	11½	10⅝	11½	+ ⅜	491
6.6		36	30¼	" 4¾ pf	2.37½	2.37½	Dec 7.76		35½	35	35½	— ½	3
4.9		13¼	9	" 5		.60			13¼	12⅜	13¼	+ 1⅛	1677
2.7		16⅜	6¼	" 2nd pfd	.44	.44	Dec .44		16⅜	16¼	16⅜	+ ⅜	8
1.5	51.7	4.80	1.50	Prem Iron	.07	.07	Dec .09		4.75	4.60	4.70	+.05	47
3.6	10.4	250	190	Prem Tr	8.00	8.00	Dec 21.58		250	250	250	+50	1
6.2	10.9	12½	8¼	Price Co	.75	.75	Dec 1.10	June .32	12½	11¾	12⅜	+ ½	507
6.7		60	55	" pfd	4.00	4.00	Dec 283.07		59¾	....	....		....
	22.6	14½	9⅛	Q N Gas			Dec .23	June .83	14½	13⅜	14¼	+ 1	323
7.2		74½	66¼	" 5.40 pf	5.40	5.40	June 7.84		74		76		....
7.6		75	68	" 5½ pf	5.50	5.50	June 7.84						....
		6.25	2.50	" 63 wts					6.25	5.40	6.15	+1.05	104
..		4.80	2.55	" 66 wts					4.80	4.40	4.75	+ .45	110
5.2	11.2	16	13	Que Tel	.70	.70	Dec 1.20	June .51	13½	13	13½	+ ¼	15
5.0		20	16¾	" 50 pfd	1.00	1.00	Dec 4.82		20				....
5.0		20	17⅝	" 51 pfd	1.00	1.00	Dec 4.82		20	20	20		2
6.8		16	15	" 55 pfd	1.00	1.00	Dec 4.82		13½		18		....
6.2		18	18	" 56 pfd	1.00	1.00	Dec 4.82		14		18		....
7.6		13	11½	" 4¾ pfd	.95	.95	Dec 4.82		12¼	12¼	12¼	— ¼	5
		4.50	3.25	Quinte	..	..	Dec 6.15d		4.50		7.50		....
		3.00	3.00	" A			Dec .58d		2.60		3.50		....
6.6	14.0			R&M Bear	1.20†	1.20	June 1.30		18				....
	94.9	44⅜	13	Radio Eng			June .47		14½	35	41⅞	— 2¾	448
1.4	53.4	13	5¾	Rank Org	.16¾	.16¾	June .22	Jan7m .12	12	11¾	12	+ ¼	241
	4.6	4.50	3.25	Rapid Grip			Dec .98	June .06	4.00	4.00	4.00	— .50	1
7.2		8½	7¼	" A	.60	.60	Dec .98		7		9		
3.9	13.7	13½	9⅜	Read Digest		.40	Dec .75		10½	9⅜	9⅜	— ⅞	19
		6¼	5⅛	Reed		7½%	12%		5¼		6¼		
2.0	9.9	33⅞	26	Reichhold	.60	.60	Dec 2.97	June 1.16	33½	29¼	30	+ ¾	3
6.8		46	43¼	Reid pfd	3.12½	3.12½	Dec 16.39		44		44¾		....
4.3	9.6	14⅛	10½	Reitman	.50	.50	68Jan 1.20		12⅛	12⅛	12⅛		11
5.3	7.9	11¼	8	" A	.50	.50	68Jan 1.20		9¾	9¾	9¾	+ ¼	26
6.9	12.3			Renold Ch	1.10	1.10	Dec 1.30				16		....
2.1	14.4	19½	6½	Revelstoke	.40	.40	Dec 1.35	June .31	19⅜	18	18⅞	— ⅝	118
6.7		18½	16½	" pfd	1.20	1.20	Dec 8.19		17¼	17¼	17¼		1x
1.1	48.7	15¾	2⅞	Rev Prop	.08½	.16	Dec .30	June .23	15⅜	14	14⅝		664
		15	2.35	" wts							14½		....
6.9	....	72⅞	70	RyAlum pf	4.75	4.75	Dec 19.27						....
..		16	2.75	Riversid..			Dec .10d	June 1.43	8½	8½	8½	+ ⅛	1
		29	12	" A			Dec 1.60d		29	28½	29		3
2.3	46.7	35	24	Robt Mfg	.80	.80	Dec .75		35	35	35		1
6.9	....	17½	15¼	" pfd	1.20	1.20	Dec 5.01		19		21½		
7.0		18¼	15	" 3rd pf	1.28	1.28	Dec 1.75		18¼	18¼	18¼		6
8.9	6.4	7¾	7⅛	Robinson L	..	.80	Dec 1.41		9	....	9½		....
9.1	....	11	11	" pfd	1.00	1.00	Dec 4.12		10¾	....	12		....

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rapport Rende ment %	Prix Bene taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés ind 1967	Dividendes payés ind 1968	6 mois ou dernières année fisc	6 mois ou dernières interim	haut	bas	fermeture	variations	vent 100s
3.0	18.7	18½	10½	Rockower	.30	.40	Dec .87	June .21	17⅝	17	17¼	+ ⅜	26
5.0	7.9	8½	6¼	Rolland A	.40	.40	Dec 1.01	June .45	8	7⅞	8		44
3.9		10	7¼	" B	.35	.35	Dec .96	Mar3m .19	7		8⅞		
5.7		70	70	" pfd	4.25	4.25	Dec 112.43		70		78		....
3.9	14.5	16½	12½	Ronalds F	.50	.60	68Jan 1.07	July .60	15⅝	15½	15¾	+ ¼	11
4.0	8.7	25⅞	21½	Rothmn		1.00	June 2.89	Dec 1.52	25½	24	25¾	+ 1¼	72
		12	8	" wts					10⅝	10	10	— ⅜	42
3.4	23.5	21⅜	13½	Royal Bank	.60	.72	Oct .91	July9m .72	21⅛	21	21½	+ ⅛	614
7.5	4.2	9	7½	Ryl Oak A	.60	.60	Dec 1.50		9	9	9	+ 1	1
3.5	17.2	23	14½	Royal Trust	.63	.75	Dec 1.56		23	21⅝	23	+ 1⅛	125
6.2		16⅜	13½	RyTMg pf	1.00	1.00	Dec 2.02		14⅛	13¼	14¼		2
	15.1	24	16½	Royalite			Dec 1.42		25		25		
5.7	9.9	14¾	12	Russel H A	.80	.80	Dec 1.41	June .44	14	13	13	— 1	17
	30.8	24¾	14	St Law Cm	.75	..	Dec .73		24¼	23⅛	24¼	+ 2¼	110
		3.20	.75	" wts					3.20	1.90	3.20	+1.25	24
3.1	22.1	21⅜	18	St Law Cp	1.00	.60	Dec .89	June .42	20	19⅜	19⅝		1x
6.4	....	82	65¼	" pfd	5.00	5.00	Dec 76.02		77½	77	77½	— 1	1
	....	1.30	.55	St Law Div			Dec .71d		1.00	.95	.99	—.01	37
	....	1.70	.39	St M Gas			Nov .665		1.10	1.00	1.00	—.10	1720
3.0	15.4	14¼	8¼	Sal Foods	.40	.40	Dept .86	June9m .37	10⅜	12¼	13⅛	+ ⅛	344
		12	8	Sangamo			Dec .60d		11		11		
		7½	2.85	Sayvette			Dec 1.19d		7½	5½	7⅛	+ 1⅜	470
	18.8	16	12½	Scintrex			68Jan .69	July .50	16	13	15⅜	+ 2⅜	96
0.6	31.1	33	13⅜	Scott LaSal	.18½	.20	68Jan 1.03	July .50	33	29	29¼	— 2¾	60
11.1		12½	9	Scott Mls p	1.10	1.10	68Mar 2.91d		9½		10		....
0.9	46.9	24	9	Scott York	.10	.20	Dec .48	June .08	22⅜	20¼	21	— 1½	81
5.2	10.1	21	17	Scythes Co	1.00	1.00	Nov 1.50		19	19	19		1x
	26.0	22¼	4.80	Seaway Hot			Dec .76		21¾	19¼	19¼	— ½	223
		8⅜	1.40	Secur Cap	.18		68Apr .18d		8⅜	5⅜	8⅛	+ 2⅜	1658
3.7	54.2	3.95	2.00	Select Fin	.12	.12	66Dec .06		3.25	3.25	3.25		1
0.9	25.0	3.50	1.70	Select L	.03	.03	Dec .13		3.50	3.25	3.50	+ .25	11
1.6	30.4	19⅞	14¼	Selkirk	.30	.30	Dec .60	June .22	18	16½	17½	— ¾	44
7.4	5.4	8¾	6	Shaw A	.44	.60	Dec 1.50		8¾	8¼	8¾	+ ¼	7
1.6	22.4	35⅜	25½	Shell A		.50	Dec 1.37	June .81	31⅜	29¾	31½	+ 1⅛	275
3.4		36⅜	25⅞	Shell In pf	1.10	1.10	Dec 9.42		33½	32	33⅛	+ ⅝	31
		16¼	10¼	" wts					16	15	15⅞	+ ¾	191
4.5	10.6	25	17¼	Sher Will	1.15	1.00	Aug 2.07		23		24½		....
7.0		100	95	" pfd	7.00	7.00	Aug 20.44		96		110		....
2.1	19.3	19½	10¼	Shop&Save	.40	.40	68Mar .97	June12w .21	18⅞	18⅛	18¼	— ½	71
1.5	13.5	5.50	3.95	Shop City	.10	.10	Nov .20		5¼	5¼	5¼	—

Ottawa emprunte $500 millions

M. E.J. Benson, ministre fédéral des Finances, vient d'annoncer les modalités d'une offre contre espèces totalisant quelque $500 millions, des obligations suivantes du Gouvernement du Canada, non remboursables par anticipation, devant être datées du 1er octobre 1968 et livrées le même jour :

a) Obligations 6% à 1 an 4 1/2 mois échéant le 15 février 1970 au prix de 99.85% pour rapporter environ 6.11% jusqu'à l'échéance;

b) Obligations 6 1/4% à 3 ans échéant le 1er octobre 1971 au prix de 100.00% pour rapporter 6.25% jusqu'à l'échéance;

c) Obligations 6 1/2% à 6 ans 6 mois échéant le 1er avril 1975 au prix de 99.50% pour rapporter environ 6.60% jusqu'à l'échéance;

d) Obligations 6 1/2% à 27 ans échéant le 1er octobre 1995 au prix de 98.75% pour rapporter environ 6.60% jusqu'à l'échéance.

Le montant à affecter à chacune de ces échéances reste à être déterminé a l'exception du montant des obligations 6 1/2%, datées du 1er octobre 1968 et échéant le 1er octobre 1995, qui ne dépassera pas $100 millions.

Du montant global de cette émission, la Banque du Canada procédera à l'acquisition d'un minimum de $200 millions, à affecter à n'importe quelle échéance.

Les nouvelles obligations 6% échéant le 15 février 1970 s'ajoutent aux $250 millions d'obligations 6%, déjà en cours, échéant le 15 février 1970.

Le produit de ce financement servira au remboursement de $260 millions d'obligations 5% du Gouvernement du Canada qui viennent à échéance le 1er octobre 1968 et aux fins générales du Gouvernement du Canada.

Résultats financiers

Magna Electronics

Les affaires de Magna Electronics ont été au ralenti et aucun changement n'est prévu pour le reste de l'année financière. Les résultats des neuf premiers mois de l'exercice clos le 31 mai 1968 indiquent des bénéfices nets de $187,849 ou 53.2 cents l'action comparativement à $425,236 ou $1.21 l'action l'année dernière. Les ventes ont accusé une baisse de 9%.

Harding Carpet

Les ventes de Harding Carpets ont augmenté de 18% à $18,120,-617 au cours de la période de 9 mois terminée le 31 juillet pour réaliser des bénéfices nets de $1,186,761 ou 75 cents l'action. Au cours de l'année 1967, les bénéfices nets avaient été de 90 cents l'action.

Zeller's Ltd.

Les bénéfices nets de Zeller's Ltd au cours du semestre clos le 31 juillet se sont élevés à $1,566,328 ou 12 cents par action ordinaire comparativement à $1,312,948 ou 10 cents l'action au cours de la période correspondante de l'an dernier. Les ventes ont augmenté à $59,016,193 comparativement à un total de $53,553,750 en 1967.

Slater Steel

Au cours des six mois prenant fin le 30 juin, 1968. le revenu net de la compagnie Slater Steel Industries Ltd. s'est élevé à $2,688,-967 ($0.93 l'action). Ce montant comprend les gains de capital de l'ordre de $322,500 ($0.13) réalisé dans la compagnie Salada Foods Ltd. L'augmentation du revenu a été de l'ordre de 27% comparativement à $2,117,332 ($0.69) pour la période correspondante, l'année dernière. Les ventes de la compagnie se sont élevées à $20,806,156 comparativement à $20,162,929 pour la période semblable, en 1967.

Canadian Jamieson Mines Ltd.

Au cours de l'année prenant fin le 31 mars, 1968, le profit net de la compagnie Canadian Jamieson Mines Ltd. s'est élevé à $1,025,925 ou $0.40 l'action comparativement à $444,565 ($0.17 l'action) pour la période correspondante, l'année dernière. A cette date, le fonds de roulement de la compagnie s'établissait à $886,038 comparativement à $20,616 l'année dernière.

Gendron & Lefebvre
Arpenteurs-géomètres
Ingénieurs-conseils

ARPENTAGE,
TRAVAUX PUBLICS ET MUNICIPAUX,
MECANIQUE, ELECTRICITE,
STRUCTURE, CALCUL ELECTRONIQUE

Edifice G.L. – Suite 200
1 Place Laval, 384-1260
Laval, P.Q.

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rendement %	Rapport Prix Bene taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés ind 1967	Dividendes payés ind 1968	6 mois ou dernières année fisc	6 mois ou dernières interim	haut	bas	ferme ture	varia tions	vent 100s
3.8	16.1	40¼	29¾	Walk Hir	1.30†	1.45	Aug 2.37	May9m1.78	40¼	38⅜	40	+ 1⅛	415
2.6	9.8	14	6	Wayneck H	.32		Dec 1.41	.....	12½	12	—	½	10
		19	6	Du Pid				.....	19¼	19¼	19¾	+ 5¼	5
	2.5	19	3.50	W Foods			Dec .20	June .36	10	6¼	9	+ 3	17
		48	.09	Weldwood Kn			Dec .10d	.....	.30	.25	.30	+ .05	55
3.0	21.7	15.3	10⅛	Wellington	.50	.50	Dec .76	June 1.07	19⅛	16½	18½	+ 1⅞	365
		4.00	2.25	Wellpike Pl			Sept .08d	.....	3.50	3.10	3.50	—.10	88
	28.2	6.50	4.10	" A			Sept .21	.....	5¼	4.90	5¼	— ¼	8
0.9	12.3	30	20	Westcoast T	.25	.25	28Mar 1.29	June3m .14	29½	28	28¾	— ¼	171
4.9		19	11½	Western Ros	.60	.60	Dec 1.55	June .90d	14¾	14¼	14¾	— ¼	15
1.5	20.1	22½	16½	W Broadcast	.33	.36	6Mar 1.17	.....	23½	22¼	23½	— ⅛	52
	10.1	5.25	1.80	W Gm Prod			July .32½	Dec .07	3.50	3.20	3.25	—.05	648
5.0	16.1	6⅝	4.50	West Pac	.25	.25	Dec .91	June .14	5⅜	4.90	5½	+ ½	3⅓3
6.5	8.7	12¼	9	W Supp A	.75	.75	63Jan 1.32	.....	11¾	11¼	11¾	+ ¼	3
7.1		30	27⅜	Westfair A	2.00	2.00	Dec 28.81	.....	29½	29	29½	+ ¾	1

RENDEMENT SEMAINE EN COURS

Rendement %	Rapport Prix Bene taux	1968 haut	1968 bas	Titres	Dividendes payés ind 1967	Dividendes payés ind 1968	6 mois ou dernières année fisc	6 mois ou dernières interim	haut	bas	ferme ture	varia tions	vent 100s
6.8		22	20½	" pfd	1.40	1.40	Dec 1.10		21		22		
3.8	11.6	20⅜	12⅜	Weston A	.75	.75	Dec 1.72	June 1.34	19¼	19	19⅜	+ ¼	248
6.0		78	65	" pfd	4.50	4.50	Dec 3.60		77	77	77	+ ½	1
6.2		98½	88	" 6	6.00	6.00	Dec 3.60		97	96	96	— 2½	1
1.2	24.4	45½	23	Willis Pass	.40	.59	Dec 1.72	Mar3m .21	43¾	41½	41¾	— ¾	30
2.2	12.9	9¼	7.50	Wm d Alex	.23	.20	6 Jan .73	July .21	9¾	8¼	8¾	— ¾	64
		9	9	Windsford A									
		1.80	1.00	" B									
		7	7	Woods SE	.60		Dec 5.67d		6		7		
		5.50	3.50x	" B			Dec 3.04d		2.50				
	22.1	22⅜	15⅜	Woodwd A	.20½	.52	6 Jan .92		22⅞	20¼	22	+ 1¾	120
1.4	32.6	17	9⅛	Zellers	.14¾	.22	6 Jan .43	July .12	15¼	15⅛	15¾	+ ¼	158
5.5		41½	37	" pfd	2.25	2.25	7 Jan 81.29		41				
	12.2	3.85	1.75	Zenith			Dec .18		2.30	2.15	2.20		127

MINES ET PETROLES

	Ventes (00)	haut	bas	ferme ture	varia tions	1968 haut	1968 bas
Acadia	432	20	16	20	+3	30	6½
Accra	936	27	21½	23½	—3½	41	10
Acme	521	31	27	29½	+1½	42	20
Advocate	54	340	325	330	—5	360	225
Aetna	321	96	71	90	+29	105	31
Africana	468	70	67	70	+1	71	67
Agassiz	1461	88	82	88	+3	125	38
Agena	110	9½	8	9	+½	14	8
Agnico	45	180	170	172	—3	242	143
Ajax	30	12	11½	12	—½	20	10
Akaitcho	65	47	46	47	+2	75	39
Amalg BB	15	8	8	8		12	5
Amalg Lard	20	25	25	25		39	23
Ameranium	10	3	3	3		5½	2½
Ang A Mol	138	18	16	16	—1	32	16
Ang-Rouyn	44	78	77	78		109	72
Ang United	165	89	84	84	—1	117	63
Anthonian	97	14	11	13	—2	16	8
Area	48	257	242	245	—10	325	201
Argosy	40	65	60	65	+3	75	43
Ar more	2103	29	24	28	+3½	34½	18
Arno	55	4	4	4	—½	5½	4
Asnic Arca	131	18	16	17	—1	30	14
Atlanta M		25		27		33	20
Atlantic Cst	270	58	53	54		86	47
Atlas Yellk	40	6½	6	6		12	5½
Avnor	27	355	340	350	+10	445	265

B

Baker	3612	72	55	69		77	20
Band-Ore	70	13	12	12	—1	17½	10
Bankeno	701	335	280	310	—5	345	86
Bankfield	97	9½	8	8½		11½	8
Barex	31	48½	47	48	+2	48½	34
Barnat	74	50	48	49½	—1½	64	36
Barvallee	265	21	14½	14½	—5½	28	3
Barymin	25	49	46½	48	+2	60	23½
Batemen	368	9½	8	9		9½	5½
Beattie-Dug	11	14	14	14	—1	23	12½
Beauce	625	11	8	10	+2	12	5½
Belcher	155	53	48	51	+2	54	32
Bellechasse	140	9	6	7	+1	12	6
Beloeil Mt	65	19½	19	19	—1	44½	17
Bethleh $	953	14	12¼	14	+1¼	14	6⅞
Big Nama	317	40	31	39	+6	45	23
Black Bay	81	9	8	9	+1	14	8
Black Hawk	895	121	110	111	—5	128	31½
Bounty	66	19½	19	19	—1½	23½	16
Bralorne	32	220	312	214	+2	297	190
Broulan	262	49	44½	44½	—½	54	31½
Bruce-Pres	355	9	6½	7½		20	6
Bruneau	35	12	11½	12		18	11½
Brunswick	800	690	660	685	+20	700	420
Bunker	145	17	16	16		22	15
Burnt Hill	300	87	81	85	+2	122	51

C-E

Calmor I B	73	82	75	79	—6	128	75
Cam	851	64	58	62	+3	106	36
Camflo	121	545	515	535		675	365
Camp Chi	21	805	765	770	—30	10⅝	680
Camp R L $	39	33½	31¼	32½	+⅞	44	24½
Canada Tu	192	194	178	180	—15	274	153
CANADIAN							
Cdn Dyno	75	295	275	290	—5	370	195
C Jamieson	817	130	104	120	+18	130	81
C Keely	310	6	5	5½	+½	11	5
C Lencourt	502	30	23½	23½	—4½	61	12½
C Magnesite	15	27	27	27	+2	45	18
C Malartic	33	14½	14	14½	+½	18½	12
C Nisto $	232	50	46½	48½	+½	65	39
rts	1825	1½	1	1	—½	2½	1
Canadore M	525	46	40	41	—2	58	40
Cand Exp	9504	31½	22	27½	+4	31½	13
Can-fer	288	246	175	245	+70	246	90
Cannon	150	33	30	30	—2	48	26½
Cantri	77	15	14½	15		16½	13
Captain	310	18	13½	15½	—2½	22	13
Carbec	811	32	25	30	+3	127	22
Cartier		7½		8		12	6½
Cassiar $	50	167⅞	16½	16½	—¼	18	14½
Cent Patri	172	230	210	220	—5	305	162
Chemalloy	541	570	500	555	+55	620	310
Chestervil	235	25	22	23	—1	30	20
Chib-Kay	37	15	14	14½	—½	21½	12
Chib Copp	75	7	6	7	—1	8	5
Chibougam	30	56	55	56	+3	87	48
Chimo	144	149	141	144	+2	199	131
Chipman	325	8	5	6	—2	14	5
Chromium	36	140	132	139	—1	155	97
Cochenour	67	88	86	86	—2	165	86
Coin Lake	65	20	19	19½	—½	28	17
Com Metal	30	18	17	18	+1	22	16
Cominga	185	5	4	4½	+1½	18	1½
Conagas	30	45	44	45	+3	60	41
Conigo	4145	61	55	55		74	37
Con-Key	371	10½	9½	9½	—½	18	8½
Con-Shawk	1193	42½	36	42		51	19½
CONSOLIDATED							
C Bellekeno	370	10½	9	9	—2	21½	9
C Call Fin	65	11	11	11	—1	24	10
C Cdn Ferd	158	450	420	435	+15	510	280
C Canorama	19	15	14½	15		18	13
C Dolsan	50	36	35	36	+1	55	35
C Gillies L	72	9½	8	8	—2	13½	3
C Golden Ar	13	20	20	20	+½	25	17
C Hallwell	473	61	55	59	—1	77	51
C Manitoba	106	43	38	38	—4½	110	38
C Marbenor	7	485	480	480	—5	655	444
C Mogador	25	13½	12½	12½	—½	20	10½
C Monpas	10	15	15	15	+1	16	4
C Morrison	350	410	355	410	+40	470	250
C Negus	123	38	35	35½	—4½	77	28
C New Pac	403	160	135	145	+5	170	25
C Nicholson	98	12	11	12	+½	14	10½
C Pershcl	1095	110	88	94	—14	140	19
C Propri	524	43	37	38	—2	148	19
C Rambler	68	104	98	98	—2	125	70
C Rd Poplr	290	24	20½	21	—3	31	15
C Virginia	1308	125	105	120	—5	140	67
Cont McKn	10	21	20	20	—3	40	18
Conwest $	61	19½	11	17½	+½	17½	6.90
Coppercorp	81	47	45	47	+1	69	45
Copperfds	346	120	112	115	+3	175	106
Copper-Man	230	23	20	21	—1	39	20

F-I

Fab	155	7	5½	6	—½	12	4
Fano	440	12	8½	10		17	5
Farwest	270	19	15½	19	+2	34	10½
Fidelity	680	40	34	36		55	14
First Marit	141	175	158	164	+4	175	130
F Nat Ur	1179	130	110	130	+10	144	70
First Orena	446	25½	22	23	—½	155	19
Flint	45	12	11	12		18	11
Fontana	115	4½	4	4	—½	8½	3
Ft Reliance	410	101	87	90	—9	129	32
Fox Lake	100	8	6½	6½		9	6
Frobex	146	265	245	250	—15	430	230
Ghistau	70	5	4	5		8	4
Gnt Masct	761	160	140	156	+16	165	111
Gnt Yeilk $	13	10⅞	10⅛	10⅛	—½	13¾	8½
Glen Lake	45	245	225	240	—5	350	185
Glenn Exp	195	19	18	18	—1	24	13½
Goldray	344	360	320	335	—10	365	133
Goldrim	253	54	50	50	—2	74	47
Gortdrum	496	420	350	395	—25	705	310
Gradore	11	18	18	18	+1	24	16
Granby $		28		31		23½	22
Grandroy	4118	80	66	66	—6	87	41
Granduc	24	890	875	880	—5	940	575
Granisle $	22	11⅜	11⅛	11¼	+⅛	13½	10⅝
Gt W M&S	234	57	50	50	—2	69	35
Green Point	42	30	28½	29½	—½	59	25½
Guardian	652	75	64	65	—5	120	39
Gul-Por				28		27	15
Gulch	567	30½	28	30		52	21
Gulf Lead	255	8½	7½	8		10	7
Gunnar	340	299	280	297	+2	370	145
Hallnor	3	325	325	325	—15	425	300
Hastings	55	80	75	78	+7	245	71
Head R L	123	15½	14	14½		20½	14
Heath	447	7	6½	6½	—½	11	6½
High-Bell $	46	16¾	16	16⅜	+⅜	20½	11½
Hollinger $	59	33¾	33	33	—⅞	39¼	29¼
Huds Bay $	57	61	59½	61	+1	61⅞	53¾
Hugh-Pam	20	21½	20	20		31	15
Hydra	97	25	24	25		35	18
INTERNATIONAL							
Int Bibis	443	61	53	56		115	52
Int Norvalie	33	12	12	12		21	10
Intp Dredg	15	4½	4	4½	+½	9	4
Irish	209	22	16	16	—1½	22	12½
Iron Bay	43	395	380	390	+5	470	345
Iso	308	196	173	195	+15	219	155

J-M

James Bay	2455	136	115	129	+8	149	63
Jaye		4		8		21	14
Jelex	374	34	28	32	+1	41	23
Joliet-Que.	150	32	30½	30½	—½	40	30
Jonsmith	310	19	17½	18	—1	34	17½
Joutel	228	73	67	72	+2	92	67
Jowsey	52	81	76	81	+2	84	23
Kam-Kotia	155	240	221	225	+1	340	220
Kelly-Desmn	30	15	15	15		23½	13½
Keltic	45	15	12	14	+3	20	10
Kerr Add $	431	18¼	17½	18¼	+1⅛	19½	14⅞
Key Anacon	143	81	73	73	—5	88	60
Kidd Copr	357	55	45	46	—9	87	43
Kiena	37	125	112	125	+10	205	75
Kilembe $		800		10		13¾	8
Kirkland M	93	16½	15	16	+1	21½	10
Kirkland T	2509	98	71	73	—19	114	11
Kontiki	95	6	5½	6	+½	9	5½
Kopan	57	8	7	7½	—½	14½	6½
Labrador $	11	34½	33⅞	33⅞	—⅞	34¾	27½
Lk Dufault	112	670	635	650	+25	11¾	605
Lakehead	165	44	37	44	—1	65	30
Lakelyn	11	20½	20½	20½	—½	33	20
Lake-Osu	240	18	16	16	—2	44	16
Lake Shore	1x	435	425	435		600	330
La Luz	46	11	980	10	—⅞	17	9½
Langis	155	24	20½	21	—1	42	20½
Leitch $	248	11⅞	10	10⅞	—⅞	13⅜	7⅛
Liberian $	3	10⅜	10½	10½		14	10¼
Lingside	305	5½	4½	5		6	4½
Lithium		10		14		15	8
Litt L L	53	335	290	320	+20	460	210
Lorado	838	220	198	198	—25	225	91
Louanna	1844	24	20	22½	+3½	24	10½
Louvicourt	125	14½	12½	14½	+1	25	11½
Macassa	57	170	160	163	+1	228	137
Macdonald	115	19	16½	17	—4	30	16½
MacL Moshr	38	88	83	85		90	47
Madsen RL	12	150	149	150	+2	246	140
Malartic	68	119	114	119	+6	160	60
Man-Barvue	263	38	34	36	+2	40	20
Marchant	103	63	58	61	—4	76	55
Mar-McN	1093	28½	26	27½		34	20½
Massval	20	7	7	7		10	6
Match Cdn						105	35
Match Cons	46	10	9½	9½		16	9
Mattagam $	93	13⅛	12⅜	13⅛	+⅝	15½	12⅛
Maybrun	301	13	12	12½	+½	17½	9½
McAdam	1111	130	118	119	+6	152	46
McIntyre $	8	87	85	86	—2	97	77
McWatters	234	56	51	51	—4	66	42½
Menorah	15	16	14	14	—2	24½	14

N-O

	Ventes (00)	haut	bas	ferme ture	varia tions	1968 haut	1968 bas
Mentor	558	125	118	120	—4	149	57
Merrill	88	245	210	219	—11	280	160
Meta	229	24	21	22	+1	27	13
Mid Chiboug	10	13	13	13		17	12
Midcon	64	235	220	220	—5	285	180
Midrim	1166	96	81	85	+1	139	81
Min-Ore	1507	27	21	25½	+½	45	9
Mirq	676	19	17	18	+3	58	15
Mishango	2421	28	24	25	—2	29½	14
Mocul	628	510	465	465	—30	525	365
Mohrbrni	294	225	185	220	+60	225	130
Moneta	354	260	200	258	+58	260	80
Mt Pleasant	81	13½	12	13	+1	16	11
Mt Wrinht	128	27	25	26		31	17
Mutti-Mins	706	267	240	261	+11	290	103
Muscocho E	10	17½	17½	17½	—½	27	15

N-O

Native	20	6	6	6	+½	11½	5½
N Athona	115	22½	20½	21	—2	26	18½
N Bidlamaq	98	5	4½	4½	+½	8	4
N Calumet	238	31	28	28	—3	41	24
N Formaq	250	10	8½	10	+1½	16	3
N Glacier	32	16	14½	16	+1½	46	13
N Goldvue	23	7	7	7		11	5
N Herrican	131	15½	12	12	—2	19	11
N Hosco	248	151	145	145	—3	220	145
N Imperial	421	325	305	310	—10	355	245
N Mt Costg	479	48	43½	43½	—3½	52	24
N Kelore	345	8	7	7		15	7
N Mylam	295	18	16	16	—1	20	13½
N Que Rag	84	925	860	900	—25	10¾	590
N Sen-Rou	1409	40	36	39½	+2	65	33
Newconex	11	730	695	700	—30	950	615
New'und	958	26½	23½	23½	—1½	32	19
Newnorth	170	10	9½	9½	—½	19	9
Newrich		13		13½		18	9½
Nickel Ri	302	14½	13½	14½	+½	24	13
Nocana		4		4½		6	4
Nor-Acme	84	19½	19	19	—½	21	12
Norbaska	143	37	35	36		78	32
Norbeau	123	55	55	55	—1	69	28
Norgold	265	8	7	7	—1	14½	7
Norlex	556	22	20	21½	+1½	24	13
N A Asbest	20	8	6½	8		13	4
N Am Rare		75		56		53	22
N Coldstre	109	143	134	134	—8	155	100
N Rankin	210	45	42	42	—3	49	31½
N Rock	22	28	26	26	+1½	34	24
Northcal	93	14½	15½	15½	—1	32½	14
Nthn Can	88	100	96	97	—3	128	94
Nthn Ex	224	24	21	24	+4	29	19½
Northgate $	234	15⅞	15	15⅝	+⅜	16⅜	975
Nw Canal	245	12	11	11	—2	13	5
Nova Beau	30	40	39	40		65	39
Nudulama	39	14½	14	14	—½	20	13½
Nubaska	230	9½	9	9½	+½	17½	8
O'Brien	123	46	44	46	+2½	53	36
Opemisca	1775	32	27	28	—4	35	20
Opemiska	123	875	840	860	+10	980	840
Orchan	161	400	390	390	—5	410	300
Osisko	80	50	47	47	—3	82	46

P-R

P C E Ex	2951	164	132	140	—12	425	132
Pamour	54	283	278	280	—4	335	206
Paramaq	3907	9	7	7½		15½	7½
Patino $	771	35½	30	33	—3	45½	15⅜
Pato $				19¾		22	950
Patricia	583	30	26	29	+2	38	23
Paudash	30	4½	4½	4½		7	3
Pax						630	375
Peace Riv	7	550	500	500		630	375
Pennbec	238	7½	6	7½	+1½	10	5½
Peso	74	385	350	385	+25	400	162
Phoenix	235	655	605	630	+20	655	300
Pickle Cr	16	23	23	23	+1½	40	21½
Pine Point $	87	42⅛	39¼	42	+2½	47½	36¼
Pine Ridge	30	15½	15½	15½	+½	20	12
Pitt	55	5½	5	5	—½	6½	4
Placer $	108	30	29	29⅝	+⅜	32	24
Porc Pay	40	17	17	17	+2	18	10
Pow Rouyn	23	35	34	34	+1	39	28
Preston $	197	20	19¼	20	+½	24⅛	15⅜
Pri Potash	73	7	6	6	—1	12	5
Probe	670	26½	24	26	+1	31	10
Pyramid	294	82	80	82	+2	157	80
QUEBEC							
Q M I	4	320	300	300	—15	325	245
Q Chibou	2172	76	62	69	—7	81	28
Q Cobalt	62	185	165	170	+5	225	140
Q Expl	55	14	12½	12½	—1½	28	12½
Q Lithium	15	340	310	310	—50	430	215
Q Manitou	243	28	22	26	+4	39½	18
Q Mataga	233	95	81	82	—3	128	78
Q Sturgeon	20	23	23	23	—3	41	21
Queenston	151	19½	19	19½	—½	37	13
Quemont						10⅞	815
Quonto	17	5	5	5		7½	4½
Radiore	125	60	57	57	—2	66	47

COFOMO est mis sous tutelle jusqu'au 24 septembre

La Corporation Foncière a été mise temporairement sous tutelle alors que R. Victor Barnet, de Clarkson, Gordon et Cie, qui représente les intérêts de cette entreprise, a été confirmé comme syndic intérimaire par la Cour Supérieure du Québec.

On sait que le Trust Royal, fiduciaire des obligations de plusieurs détenteurs a pris possession de certains actifs de COFOMO la semaine dernière et a demandé la mise en faillite de cette entreprise qui est la cheville centrale de l'empire financier de Marc Masson Bienvenue, de Montréal.

M. Barnet agira comme syndic intérimaire jusqu'au 24 septembre alors que la requête en faillite sera entendue.

COFOMO avait pour $4,726,000 de billets garantis selon les derniers résultats financiers publiés le 30 avril 1967 et le Trust Royal en détient environ 50%.

COFOMO détient pour $2.6 millions de débentures de York Lambton, de Toronto garanties par les intérêts qui contrôlaient la Western Bank, qui est actuellement en liquidation.

M. Bienvenue avait obtenu le contrôle de la Western Bank et de York Lambton par une série de transactions compliquées en mars 1967.

Il avait acquis le contrôle de British International Finance (Canada) Ltd., de Toronto, pour la somme de $800,000, du financier torontois Sinclair Stevens. BIF est une filiale de York Lambton.

M. Bienvenue avait fourni des liquidités à York Lambton par des débentures pour une somme globale de $3 millions. Ce montant avait été réduit de $400,000 en 1967.

Les problèmes financiers de COFOMO sont apparus évidents lors de l'assemblée annuelle qui s'est déroulée le 7 août 1967 sous le couvert du plus grand secret.

Les journalistes, les détenteurs d'actions de classe A et privilégiées avaient été exclus de la réunion.

Seulement 30 actionnaires de la classe B avaient pu assister à la réunion.

Le rapport financier ne fut rendu public que le 13 novembre suivant et il ne faisait aucune mention des $2.6 millions de débentures de COFOMO, ce qui représentait plus de 25% des actifs de COFOMO et 2 1/2 fois la valeur nette de la société.

Des pertes substantielles furent enregistrées par trois filiales de COFOMO.

Labrador Acceptance Corp. enregistra un déficit de $60,746 en 1966; Credit M.-G. subit une perte de $798,820 au cours de l'année fiscale close le 28 février 1967 et St-Lawrence Life Assurance perdit $80,409 au cours de 1966.

Les rapports financiers aux actionnaires portaient la signature de M. Bienvenue comme président de la société bien qu'il ait été enregistré dans le rapport comme simple directeur.

M. Bienvenue démissionna comme président en septembre 1967. A ce moment, il fut révélé que le geste de M. Bienvenue était motivé par son état de santé.

Le Trust Royal a convoqué pour le 18 octobre une assemblée des détenteurs d'obligations de série B et C à 6 1/2% et ils prendront connaissance de la situation financière de l'entreprise et de ses manquements.

(suite de la page 22)

Droits offerts...

nées à la Merrill Island en règlement de tous les prêts de cette compagnie à la Magnetics International. Merrill Island a consenti de ne pas convertir ces débentures avant le 31 mars 1969 et en outre elle ne les convertira que sous réserve du nombre d'actions non émises réservées à cette fin.

Les détails de l'offre proposée seront envoyés aux actionnaires dans environ 10 jours avec un état financier et un relevé sur la position actuelle de la compagnie et ses projets d'avenir.

FONDS MUTUEL ADANAC

Avis de dividende

AVIS EST, PAR LES PRESENTES, DONNE que la compagnie a autorisé la distribution d'un dix-septième dividende trimestriel de 2¢ par unité de participation en cours à la fermeture des affaires le 31 août 1968, payable le 15 septembre 1968 aux détenteurs inscrits et aux détenteurs de certificats au porteur en cours à ladite fermeture des affaires le 31 août 1968.

Tel dividende sera payé aux détenteurs de certificats au porteur sur présentation et remise des coupons no 17, le 15 septembre 1968 ou après, à toute succursale, dans la province de Québec, de la Banque Provinciale du Canada.

MONTREAL, ce 31 août 1968.

FONDS ADANAC INC.

Le Secrétaire-Trésorier,
M. Peter R. D. MacKell.

Fluctuations aux Bourses de l'Ouest

Vancouver

INDUSTRIELS

	Val. 100's	Sem Ferm	Change net
A-1 Steel 'A'	3	7.87	
Do 'B'	5	7.00	+2.00
Ak-Cdn Amer		.54bt	
Auto Mar Par	1	2.00	
Do pfd		3.00bt	
Bank of BC	6	22.00	—.12
Betrust pfd	2	36.00	
Bilk Bros wts	196	17.00	+1.75
BC Turf		2.80b	
Burrard Mtge	1	5.50	
C W Cord 'A'		9.00b	
Do B		9.00b	
Cdn Allied Prop	1	11.00	
Capital Estate	20	3.00	
Canada Int'l	354	13.00	—.12
Centennial Mg	27	1.50	+.45
Do 8% pfd	1	6.00	
Do A pfd	1	6.00	
Do 62 wts	5	.05	
Comwith Acc		1.85a	
Crestbrook		10.50b	
Cunningham D	59	13.00	
Daman Indus	14	9.00	+.50
Do pfd	2	12.00	+.25
Do wts	3	4.00	+.55
EDP Data	341	27.00	+2.50
Field Stores	155	16.50	+1.00
Fundy Chemic	2	2.00	
Gill Interprov	97	10.00	—.50
Gt Nat Land	622	2.15	—.10
Grouse Moun	7	2.10	—.15
Do 6% pfd		5.25b	
Do 7% pfd		2.00b	

MINES ET PETROLES

Ace Mining	653	.45	—.01
Adera	2037	1.11	—.04
Ajax Mercury	235	.40	+.03
Allied Roxan	481	1.15	+.10
Alwin	188	1.70	—.08
Anuk River	177	.24	—.03½
Arctic Gold	517	3.45	—.20
Arlington	709	.39	
Atlas Expl	459	2.30	—.20
Bata Resour	1040	1.65	—.08
Benson Mine	2142	.68	+.08
Bethex Expl	963	1.55	+.11
Blue Star	390	.09	+.01
Burnite Rdg	169	.22	
Boswell Riv	135	1.90	+.10
Brenda	165	9.55	+.05
Brenmac	1039	.48	+.01
Buchanan	1885	.30	—.02
Buttle Lake	3402	1.45	+.24
Calta	613	5.65	—.30
Cdn Fortune	16	.98	
Canol	216	.80	—.02
Canusa	77	.16	—.01
Capri Mining	1520	.24	+.03
Cariboo Bell	63	.45½	+.03½
Cariboo Gold	536	.50	+.03
Casc Molybd	38	.50	—.05
Casino Mines	928	.77	—.01
Cassiar Cons	45	.12	—.04
Castle	16	.98	
Chataway Ex	417	.35	+.03
Churchill	231	6.45	—.10
Coast Copper	1	4.10	—.10
CoastSilver	10587	2.30	+.97
Coleman 'A'		.33b	
Do 'B'		.33b	
Commer Oil	141	.24	—.02
Cons Gem E	1017	.35	—.03
Growers Wine A'		3.25b	
Do 'B'	16	2.80	+.35
Herdwicke Inv		49.50b	
Inter Brew 'B'	3	11.50	+.50
Johnst Termin	12	6.50	—.25
Do 6% pfd		9.12b	
Lodana Corp	2	7.50	
Madill, S	20	9.25	+1.25
McKay-Corm 'A'		2.00b	
Do 'B'	1	1.00	
Noctin Inv		10.00b	
North West Life	5	9.00	+.50
Okan Helicopt	15	5.87	+.22
Do wts	37	2.85	—.25
Pac Cobs Term	2	10.50	+.25
Pac West Air	160	13.50	+.75
Panco		15.00a	
Redhill Inv	2	6.50	—1.00
Saratoga Proc	8	3.75	+.25
Scot Paper	19	23.00	+2.00
Straits Tow 'A'	3	7.37	
Sun Publish 'A'	2	29.00	+1.75
Do 'B'		31.25b	
Trans-Can Mtg	1	2.00	
Warner Inv 'A'		5.00b	
Do 'B'		.75b	
Wentworth Inv		9.75b	
West Heritag	282	5.25	+.25
Do wts	300	3.10	+.65
Westview Inv		1.90b	
Whonnock		6.00b	
Woodford 'A'		9.00b	

Calgary

INDUSTRIELS

	Val. 100's	Sem Ferm	Change net
Al Yuk Ref	08	.10	.09
Alcal Prop	70	.75	.61
Carlton's C.C.	50	.55	.52

MINES ET PETROLES

Aberdeen	.68	.80	.68
Aircraft	.22	.24	.21
Algoma	.16	.17	.15
Anglo	.15	.17½	.17
Anscondo	.45	.59	.45
Anaconda	.35	.38	.35
Barons	.69	.83	.69
Bashaw Nat	.05	.06	.05
Bentley	.45	.48	.46
Do wts	.07	.09	.07
Blue Crown	4.25	4.40	4.00
Brett Oils	.20	.21	.24
Cambridge	.15	.22½	.15
Can Barranca	.55	.59	.48
Can Bonanza	1.55	2.00	2.00
Can Fortune	.08	.10	.08
Can Long Is	.19	.25	.21
Chieftain	.12	.14	.12
Embassy	.42		.50
Fleetwood	.06½	.07	.07
Flagstone	.35	.39	.37
Globe	.15	.20	.17
Golden Saturn	.03½	.04½	.03½
Golden Spike	.16½	.17	.17½
Gold Oil	13.25	13.87	13.00
Hasaga	.03½	.04¼	.04
Kanalta Exp	.59	.60	.57
Lassiter	.30	.31	.26
Lexington	.03	.04	.03
Mill Washington	25	.26	
Medina Expl	495	1.38	—.15
Nill Nickel	713	2.20	+.05
New Cinch Ur	127	.65	+.05
New Senuta	166	.10½	+.00½
New Indium	101	.15	+.01
New Privateer	105	.18	—.00½
New Toka	10	.18	
Norcen	163	.24	+.02
Norgold	75	.07	
Northside Ex	3631	2.37	+.47
New Vichor	4497	.61	+.12
Oro	592	.85	+.15
Pac. Asbestos	813	2.35	—.15
Pac. Silver	112	.09½	—.01½
Peramount	1050	.73	—.03
Pce R. Pete	427	.17	—.01
Peel Keyc.	605	.12	+.02½
Pend Oreille		1.85b	
Pine Bell	95	.25	+.01
Pizns Pete	900	.37	+.01
Polaris	260	.13½	
Primer Gr		.55b	
Quatsino	230	.24	
Roulte Yellk	317	.25	
Rolling Hills	592	.32	—.03
Royal AmPet	383	.84	+.11
Ryl Cdn Vent	81	.37	+.05
San Don	590	.16	—.01
Shiro	359	.33	+.01
Shield Dev		.41b	
Silbak	26	.53	+.01
Silburlen	325	.08	
Sil Arrow	202	.21	
Sil Butte	410	.12	
Sil City	142	1.20	—.10
Sil Lee	20	1.17	+.17
Sil Ridge	10	.16	—.02½
Slocan Oil	120	.23	—.02
South Seas	2149	1.01	+.17
Stall Lake	107	1.50	—.12
Stampede Oil	409	3.05	—.05
Stemex Mnls	156	1.51	—.06
Sun Ria Oil	38	6.75	+.55
T. C. Expl.	387	1.42	+.03
Tay River	20	.22½	+.00½
Taylor Bridge	786	.18	—.39
Ter Mntn	300	.34	—.03
Torwest Res.	452	.37	
Trs Can Oils	232	1.65	+.05
Trs Rest	104	.20	—.02½
Trolan Cons.	1975	.34	+.06
Utica	736	3.35	+.25
Vandnda	95	.10½	—.00½
Vanmetals Ex	210	.13	
Ventures	147	.34	—.01
Venus Mines	832	2.72	+.04
W.CoastResc.	789	.38	+.04
WesternBeaver	555	.09½	+.01½
Western Epl.	652	.60	+.04
Westland	199	.80	+.03
Yukon Antimo	85	.24	+.01

† b—Bid. a—Asked.

Winnipeg

INDUSTRIELS

	OFF	DEM	
Bird Constr.	45.50	48.50	45.50
Carter 'A'	9.25		9.00
Do 'B'	40.00		40.00
Co Fon Man	45.50		45.50
Finlaysn 'A'	10.00	16.00	10.00
Do 'B'	12.00		11.00
Founders Acc	1.05		1.05
Do V.T.C.	1.05		1.05
Gt-West Life	72.50		74.25

MINES ET PETROLES

Cons Man	.38		.40
Dickstone	.55	.60	.60
Forty-Four	.02	.04	.01½
Gold Lake	.00½	.01	.00½
Marvel Oils	.14	.15	.15
N. Rice Lake	.21	.27	
Monarch L.	85.00	90.00	73.00
Montrose Inv	3.50		3.50
S. Winnipeg	1.80		1.80
Trad. Bldg	35.00		36.00
TransAir 70	8.50	9.00	8.50
Un Cdn Sh	34.00	35.00	31.00
Un Gr 'A'	15.75	17.00	15.87
Wtn. Supply	6.25	7.00	6.25
Pascar Oils	.35½	.43	
Petromines	.08½	.10	.06
Spacemaster	.13	.14½	.13
Stall Lake		1.55	1.60
Star Lake	.01	.02	.01

†Previous Friday's Bid.

Marché de New York

	Haut	Bas	Fermeture	Change	1968 Haut	1968 Bas
Admiral	20⅞	19	20½	+ 1⅛	25⅛	16½
Allied Chemical	36⅛	35⅝	36⅛		43	34
Alcoa	71½	67⅝	70⅝	+ 2⅝	81½	62½
American Can	49⅛	48	49	+ ⅛	54½	45⅛
American Electric Power	39⅛	37¾	37⅞	— ⅛	40½	32½
American Tel. & Tel.	53⅛	52	52⅛	— ⅛	55¼	48
American Tobacco	35	33⅝	33¾	— 1⅛	35⅛	30⅛
Anaconda	49¼	45¾	48¾	+ 2⅛	55	39
Atlantic Richfield	110	99½	104⅛	+ 5⅛	110	74
Avon Products	134	123½	133⅝	+ 9⅛	149¼	110
Boeing	57	54	54	— 2½	90¾	52¾
Bristol Myers	75¾	73	73	— 1⅛	83½	59¼
Burroughs	230½	218½	225¾	+ 7⅛	230½	157
Caterpillar	44	41¾	43⅛	+ ⅞	45⅞	36⅛
Celanese	69¾	66	69⅛	+ 3⅛	69¾	50½
Chrysler Corp.	69⅞	67¾	68¾		70½	48
Cities Service	59⅛	56¾	58¾	+ 3⅞	65½	43¼
Coca Cola	75	73	74¾	+ ⅛	81⅜	67⅞
Colgate Palmolive	50¾	47¼	50⅜	+ 2⅝	50¾	36⅞
Columbia Gas	30¼	29⅜	29⅜	— ⅛	30¼	25⅜
Consolidated Edison	33⅜	33¼	33⅜		35½	31⅜
Continental Can	55¼	54	55⅛	+ ⅛	58¾	45⅛
Continental Oil	71¼	66½	68⅞	+ 2⅛	75	63¼
Control Data	135¾	128½	129⅜	— 4⅛	174	95⅛
Curtiss-Wright	26¼	24⅝	25⅜	+ ⅜	31½	20⅜
Dow Chemical	83	79¾	82¼	+ 2½	87⅝	70¼
du Pont	167	160½	166½	+ 5	177½	148
Eastern Airlines	31¼	28	30½	+ 2	48	26
Eastman Kodak	79¼	76⅛	78¾	+ 1⅝	86⅞	73½
Firestone	59½	58¾	59⅛	+ ⅜	60	47½
Ford Motor	54⅛	52⅛	53½	+ 1	60⅛	48
General Dynamics	45¾	43⅜	44¾	+ ⅛	66	43⅜
General Electric	89¼	85½	86¾	+ ¾	100	80¼
General Foods	84½	83⅛	84⅛	+ 1⅛	93⅞	65
General Motors	84⅜	81½	83¾	+ 2	85½	72⅝
General Telephone	40⅞	40¼	40½	+ ⅛	46¾	36⅜
Getty Oil	105¾	102	102½	— 2	110¼	80¼
Gillette	56½	54	56½	+ 2⅜	61⅞	44½
Goodyear Tire	60⅛	58½	60	+ 1½	60⅜	45¾
Gulf Oil	82½	80	81¼	— 1¼	84⅜	67
Honeywell	123	120½	121¼	+ 1¼	139¾	89⅛
I. B. M.	339½	334¾	335¾	— 1¾	375	324
International Harvester	34⅞	33¾	33⅞	— ⅛	38	30⅜
International Telephone	55¼	52½	54	— 1⅛	59¾	44⅞
Johns Manville	76⅞	74⅛	75¾	— 1⅛	81	54
Jones & Laughlan	64¾	63	63½	— ⅜	79⅝	45⅜
Kennecott	40	38⅝	39¾	+ ⅝	47⅝	37½
Litton Industries	76½	74⅛	75¾	+ 1½	104¾	62
Lockheed	57⅝	56	57⅛	+ 1⅛	60⅜	40½
Minnesota Mining	103⅞	100⅝	103	— ⅛	119¼	81
National Cash	136½	132	135	— ½	154¼	99½
National Dairy	43⅝	41¼	43⅜	— ⅜	46½	33¾
Northwest Airlines	83	77⅜	82¾	+ 5⅛	92¾	66
Occidental Petroleum	47⅜	42½	47¼	+ 4½	55⅜	29
Pan American	25⅜	21½	25⅜	+ 3⅝	25⅜	19½
Penn Central	67⅝	64	66⅝	+ 1⅝	86½	53½
Pepsi-Cola	49⅛	47⅛	48	— 1⅛	52⅛	36¼
Polaroid	110¼	108⅛	109½	— 1⅜	133⅜	88
Proctor & Gamble	93	90⅝	91⅞	— 1⅛	100½	81¾
R. C. A.	49⅛	48¼	48¼		55	44¼
Republic Steel	42⅞	41¾	42⅛	+ ⅛	45⅞	39¾
Reynolds Metals	37½	36¼	36½	— ½	50¾	33¼
Sears Roebuck	69¾	67⅜	68⅜	+ 1¼	72¼	56⅛
Singer	78⅜	77⅛	78¼	+ ⅞	88⅝	62¾
Southern Pacific	40⅜	38¾	39⅜	+ 1⅝	40⅜	26½
Sperry Rand	47½	46⅛	46⅛	— ⅛	63⅜	41⅞
Standard Brands	45	43½	44½	+ 1	45	33
Standard Oil (California)	68	65⅛	65½		68	57½
Standard Oil (New Jersey)	78½	76	76⅛	— 1⅛	80⅝	66⅜
Swift	28⅝	27¼	28⅛	+ ⅛	33¾	23¼
Texaco	82⅞	80¾	82⅝	+ 1¼	84	71½
Union Carbide	45⅜	44¼	44⅜	— ⅛	50⅛	40⅛
United Air Lines	44⅜	38¾	44¼	+ 5½	66½	34
United Aircraft	62½	59½	60⅛	— ⅝	83½	57⅝
U.S. Plywood	70⅛	68⅛	70⅛	— ⅛	74½	45
U.S. Steel	40¾	39¾	40¾	+ ⅝	44½	38
Western Air Lines	39⅛	33	38¼	+ 5⅛	45	24½
Westinghouse	77¼	75	74⅝	— 1⅛	78⅜	59⅜
Woolworth	30⅞	28⅞	30⅛	+ 2½	30⅞	21⅝
Xerox	296	282¾	293⅝	+ 9⅝	328½	229
Zenith	58	56¼	56⅞	+ ⅝	65½	50⅝

Les fonds mutuels

Les cours à la fermeture de fonds mutuels choisis, fournis directement par leurs représentants ou des courtiers. Le prix d'achat ou le prix de l'offre représente la valeur totale des actifs par action. Les frais d'acquisition indiqués ci-dessous représentent les frais maximum.

	Valeur au comptant	Prix d'achat	
Adanac	2.75	3.01	2.69
All-Cdn. Compound	8.40	9.25	8.29
All-Cdn. Dividend	10.22	11.17	10.01
All-Cdn. Revenue	5.38	5.60	5.37
All-Cdn. Venture	9.83	10.74	9.71
American Growth	7.49	8.19	7.38
Andreae Equity	3.98	4.35	3.93
Associate Investors	5.35	5.40	5.26
Beaubran Corp.	43.45	47.18	42.23
Canada Growth	7.91	8.69	7.82
Canada Security	4.80	5.05	4.73
Cdn. Channing Vent.	5.59	6.13	5.61
Cdn. Gas & Energy	13.59	14.89	13.30
Cdn. Growth Port.	12.58	12.58	12.51
Cdn. Investment	4.41	4.84	4.28
Cdn. Scudder Inv.	19.53	19.53	18.98
Cdn. Sec. Growth	10.02	11.98	4.64
Cdn. Trusteed Inc.	4.66	5.09	4.28
Canafund	60.35	63.37	58.89
Cardinal Compound	7.30	7.30	6.77
Cardinal Dividend	6.12	6.12	5.68
Champ. of Canada	7.95	8.64	7.73
Collective	7.49	8.18	7.36
C'wealth. Int'l Corp	12.61	13.82	12.32
C'wealth. Int'l Lev	15.78	17.29	15.42
Comunity Unit	6.56	7.05	6.50
Corporate Investors	6.23	6.81	6.06
Corp. Inv. Stk. Fund	5.68	6.21	
D.I.S. 'A'	1.53	1.69	1.50
D.I.S. 'B'	4.94	5.43	4.84
Dominion Compound	4.93	5.35	4.83
Dominion Dividend	3.38	3.67	3.32
Dom. Equity Inv.	6.72	7.00	4.76
Dynamic of Canada	20.40	20.60	20.11
Entarea Investment	5.76	6.30	5.65
European Growth	8.82	9.64	8.80
Executive of Canada	8.12	8.53	8.07
Executive Int'l	8.44	9.07	8.43
Farmers & Merch.	10.24	11.13	10.12
Federated Financial	6.42	7.02	6.32
Federated Growth	7.30	7.98	7.29
Fonds Collectif 'A'	7.28	7.91	7.18
Fonds Collectif 'B'	4.94	5.08	4.94
Fonds Collectif 'C'	9.84	10.70	9.69
Fonds Collec. SPEC	11.29	12.41	11.44
Fonds P.E.P.	4.07	4.43	4.02
Fraser	12.21	12.27	12.21
Funds of F. ($US)	25.16	27.29	24.69
Grouped Inc. Sh.	4.58	5.01	4.48
Gr. Inv. Sh. (comp)	10.64	11.63	10.41
Growth Equity	7.89	8.62	7.80
Growth Oil & Gas	22.15	....	21.51
Guardian Growth	9.69	....	9.41
Harvard Growth	20.37	22.26	19.98
Incubation Group	290.35	296.11	288.79
International Growth	7.46	8.10	7.12
Investors Growth	11.74	12.76	11.49
Investors Int'l	8.69	9.44	8.47
Inv. Mutual of Cda.	5.65	6.14	8.77
Keystone of Canada	8.86	9.72	8.85
Maritime Equity	3.99	4.36	3.90
Molson 'M'	4.92	5.34	4.89
Mutual Accumulat'g	5.83	6.38	5.67
Mutual Bond	8.69	9.08	8.67
Mutual Bond Income	5.08	5.31	5.07
Mutual Growth	7.30	7.66	6.96
Mutual Income	6.34	6.93	6.16
Natrusco	14.06	14.66	13.64
Natural Resources	7.92	8.66	7.75
Pacific Compound	....	....	7.23
Pacific Dividend	....	....	6.69
Pacific U.S.	....	....	4.82
Pension	9.91	10.83	9.71
Principal Growth	5.77	6.30	5.72
Provident Mutual	7.34	7.99	7.42
Provident Stock	6.73	7.32	6.62
Radisson R1	4.28	4.28	4.25
Regent	11.17	12.21	10.96
RoyFund	5.78	5.96	5.77
Svgs. & Inv. of Cda.	7.78	8.46	7.65
Svgs. & Inv. Amer.	11.57	12.72	11.41
Taurus	7.34	8.07	7.30
Timed Investment	6.57	6.60	6.43
Trans-Cda. Sh. 'A'	34.70		34.40
Trans Cda. Sh. 'B'	37.00		36.85
Trans-Cda. Sh. 'C'	8.05	8.76	8.02
Trans-Cda. Spec. S.	3.85	3.91	3.83
United Accumulat'v	12.28	13.42	12.09
United American	3.13	3.44	3.09
United Venture	5.74	6.31	5.63
Universal Svgs. Eqt.	6.94	7.58	6.72
Western Growth	5.66	6.19	5.48
York of Canada	4.55	4.94	4.45

MINES ET PETROLES

Canada Perm. Eq.	12.55	12.55	12.27
Canada-American	14.64	14.64	14.64
Canada Equity	16.93	16.93	15.70
Canada Income	8.80	8.80	8.78
Desjardins 'A'	5.05	5.05	5.04
Desjardins 'B'	4.30	4.30	4.35
Guaranty Equity	6.69	6.69	6.52
Guaranty Fixed Inc.	4.49	4.49	4.47
Guaranty RSP Eq.	6.44	6.44	6.29
Guaranty RSP Inc.	5.30	5.30	5.26
Halton & Peel Eq.	9.94	9.94	9.54
Halton & Peel F.I.	9.82	9.82	9.78
Lincoln Equity*	10.38	10.38	10.12
Lincoln Income*	9.03	9.03	8.80
Metropolitan Grwth.	12.91	12.91	12.85
Metropolitan Inc.	10.10	10.10	9.98
Montreal Equity	12.66	12.66	12.43
Montreal Fixed Inc.	8.64	8.64	8.57
Montreal Int'l ($US)	10.99	10.99	10.81
National RSP Equity	15.33	15.33	15.26
Royal 'A'	15.36	15.36	14.85
Royal 'B'	10.11	10.11	10.02
Royal 'C'	14.43	14.43	14.19
Victoria & Grey	10.63	10.63	10.36
Waterloo Equity	3.09	3.09	3.00
Waterloo Fixed Inc.	2.22	2.22	2.21

* Valued July 31.

U.S. FUNDS

Affiliated	9.49	10.26	9.38
Boston	9.37	10.24	9.25
Bullock	16.77	18.38	16.63
Competitive Capital	10.59	11.50	10.24
Dividend Shares	4.11	4.51	4.08
Dreyfus	15.43	16.84	15.23
Fidelity Trend	31.58	34.33	31.14
First Participating	16.51	18.04	16.20
Independence Fund	12.80	14.00	12.67
Keystone Cr. K2	7.76	8.47	7.64
Keystone H-G S1	22.62	24.67	22.43
Keystone L.P. S4	7.14	7.79	7.04
Keystone Polaris	6.11	6.99	
Lexington Research	17.53	19.16	17.22
Manhattan	10.95	11.97	10.77
One William Street	18.59	18.59	17.18
Putnam Growth	14.18	15.50	13.76
Putnam Investors	8.72	9.53	8.59
Technology	10.48	11.42	10.27
Winfield	15.90	17.38	15.11

† Previous Friday's cash value with the exception of Trust Company funds, where previous month's cash value is shown.

Dividendes de la semaine

	Montant	payable		Dividendes antérieurs
Alberta Gas Trunk Line "A"	.37½	Nov.	15	Nov. 1	.37½
Algoma Central	.08	Dec.	2	Nov. 8	.08
Anglo Cdn. Pulp	.09	Oct.	8	Sept. 24	.09
Bank of Nova Scotia	.16	Nov.	1	Sept. 30	.16
Bank of Nova Scotia (extra)	.02	Nov.	1	Sept. 30	.02
Biltmore Hats	.10	Oct.	15	Sept. 30	.10
Blue Bonnets Raceway	.04	Nov.	1	Oct. 15	.04
B.C. Forest Products Com.	.25	Nov.	1	Oct. 4	.25
Central Fund of Cda "A" (Sa.)	.20	Oct.	1	Sept. 20	.20
Crush International Com.	.10	Oct.	15	Sept. 27	.10
Dominion Glass Pfd.	.17½	Oct.	15	Sept. 27	.17½
Globe Envelopes "A"	.10	Nov.	1	Oct. 18	.10
Highland Queen Sportswear	.10	Oct.	15	Oct. 1	
Husky Oil	.15	Nov.	29	Nov. 1	.15
Investors Group Com & "A"	.20	Sept.	30	Aug. 30	.20
Jenkins Bros.	.25	Oct.	4	Sept. 20	.25
John Labatt	.15*	Oct.	15	Sept. 20	.12½
Livingston Industries	.15	Oct.	25	Oct. 10	.15
Livingston Industries Pfd.	.75	Oct.	15	Sept. 30	.75
Maclean-Hunter Publishing	.07½	Oct.	30	Oct. 4	.07½
Metropolitan Stores 1961 Pfd.	.65	Nov.	1	Oct. 7	.65
Metropolitan Stores 1967 Pfd.	.65	Nov.	1	Oct. 7	.65
Mtl. City & District Bank	.13*	Nov.	1	Sept. 30	.12
Mtl. City & District Bank (extra)	.04	Nov.	1	Sept. 30	.04
National Sea Products	.03	Oct.	15	Sept. 30	.03
Nfld. Light & Power	.12½	Dec.	1

Stabilité des métaux usuels au cours de la dernière semaine

Les expéditions de plaques de zinc des producteurs américains ont affiché une tendance normale au cours du mois d'août mais bien au-dessus du niveau atteint au cours de ce mois l'année dernière. Les expéditions au cours du mois d'août, cette année, ont totalisé 88,301 tonnes de zinc comparativement à 84,523 tonnes en juillet, cette année, et 76,396 tonnes en août, 1967.

Alors que la production s'est maintenue à un niveau suffisamment élevé, on a pu constater une augmentation des inventaires au cours du dernier mois. Les producteurs de zinc ont produit pour 93,983 tonnes de zinc comparativement à 92,918 tonnes en juillet et 75,267 tonnes en août, l'année dernière. L'augmentation de l'ordre de 7,669 tonnes de zinc par les producteurs canadiens a suivi l'augmentation de juillet, alors que l'on a pu entreposé pour 8,889 tonnes de zinc.

La production de zinc de qualité, pendant ce temps, s'est élevée à 42,570 tonnes au mois d'août comparativement à 42,028 tonnes en juillet, mais le total de 287,862 tonnes pour les premiers huit mois de l'année 1968, a baissé de 323,876 comparativement à cette période en 1967.

Tendance des métaux non-ferreux

Il n'y eut aucun changement dans les prix des métaux non-ferreux durant la dernière semaine. Sur le marché de Londres, le prix du cuivre a continué sa tendance, atteignant 470 livres la tonne jeudi et 469 livres 10 shillings la tonne à la fermeture, vendredi, soit un gain de 3 livres suivant de près l'augmentation de 8 livres atteint une semaine auparavant. Sous la demande croissante des producteurs européens, le prix du métal rouge pourrait augmenter dans un avenir rapproché, selon les courtiers de Londres. La demande des producteurs européens s'annonce très forte pour les six derniers mois de l'année 1968 principalement à cause de l'expansion de l'activité industrielle et le besoin de reconstituer de nouvelles réserves depuis la grève qui a paralysé les producteurs de ce secteur aux Etats-Unis.

Tendance du plomb et du zinc

Le plomb et le zinc, pour leur part, ont affiché une tendance modeste, cette semaine. A la fermeture des entrées, à la Bourse de Londres, ces deux métaux de base étaient cotés à 104 livres 15 schillings pour le premier et 111 livres 12 shillings et 6 pences pour le dernier comparativement à 105 livres 5 shillings et 111 livres 15 shillings respectivement, une semaine auparavant.

Stabilité de l'or

Différentes opinions concernant le prix futur de l'or ont été présentées devant le sous-comité américain sur le Change et les Paiements internationaux. M. E.M. Bernstein, économiste, a fait observer que durant les deux prochaines années le prix de l'or vacillera entre $37 et $42 l'once. Ces chiffres, a-t-il ajouté, pourraient augmenter davantage si la confiance dans le dollar s'atténue. Sur une longue échelle, a-t-il continué, le prix de l'or baissera et augmentera d'une façon soutenue selon la demande industrielle. M. Fritz Machlup, de l'Université de Princetown, pour sa part, a dit que M. Bernstein exagérait l'image de la demande industrielle pour faire ensuite remarquer que si l'or était démonétisé, la demande privée ou industrielle deviendrait insuffisante afin de soutenir un prix aussi élevé que $30 l'once. M. R.L. Mundell, de l'Université de Chicago, enfin, a exprimé son inquiétude quant à une autre crise monétaire tout en notant que le prix de l'or pourrait s'élever après les élections américaines.

Le prix de l'or et l'argent

Le prix de l'or sur le marché de Londres s'est établi, vendredi dernier à $40.15 (E.-U.) l'once, soit une augmentation de l'ordre de $0.25 comparativement à la semaine précédente.

L'indice canadien Handy & Harman's cotait le prix de l'argent à $2.313 l'once au début de la semaine; mais le prix de ce métal de base s'élevait à $2.378 l'once plus tard durant la même semaine, soit une baisse de $0.041 l'once.

Le marché des obligations

COURS DU VENDREDI
Semaine finissant le 20 septembre 1968

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

Gouvernement du Canada

		OFF.	DEM.	
5	Oct/68	99.98	100.00	
4¼	D[illegible]/68	99.80	99.90	
5½	Apr/69	100.00	100.05	
5	July/69	99.35	99.45	
5¼	Oct/69	99.85	99.95	
5½	Oct/69	99.60	99.70	
6¾	July/69	100.70	100.75	
6½	Dec/69	100.70	100.80	
6	Feb/70	100.15	100.20	
6	Feb/70	100.20	100.30	
5	July/70	98.40	98.50	
3½	May/70	96.20	96.30	
5¼	Dec/70	99.60	99.70	
6¾	Oct/70	101.55	101.65	
7	Oct/70	101.95	102.05	
6	April/71	100.15	100.25	
4¼	Sept/72	92.87	93.12	
6¼	Oct/71	100.70	100.80	
6	Dec/71	99.75	100.00	
5	June/71	97.70	97.80	
6¼	Dec/73	100.00	100.25	
5½	Apr/76	94.00	94.25	
3¼	June/74-76	80.75	81.25	
5	Oct/73	93.50	93.75	
7	Apr/73	102.12	102.38	
5½	Dec/74	95.00	95.50	
7	June/74	103.00	105.00	
5½	Oct/75	94.25	94.50	
3¾	Jan/75-78	79.75	80.25	
3¼	Oct/79	74.75	75.25	
5½	Aug/80	90.25	91.00	
4½	Sept/83	79.87	80.12	
5	June/88	83.25	83.75	
5¾	Sept/92	91.00	91.50	
5¼	May/90	84.75	85.25	
6½	Oct/95	98.63	98.87	
3¼	Mar/76-98	65.00	67.00	
3	Sept/Perps	50.50	52.50	
	C.N.R.			
2¾	Sept/69	96.75	97.50	
2¾	Jan/71	92.75	93.25	
5½	Dec/71	97.75	98.25	
2¾	Feb/74	87.00	88.00	
5	May/77	87.50	88.50	
4	Feb/81	75.50	76.50	
5¼	Jan/85	90.50	91.50	
5	Oct/87	82.00	83.00	
	World Bank			
5¼	Mar/90	76.00	78.00	
5¼	Mar/91	81.00	83.00	
6¼	Jan/92	86.50	88.00	
7	Feb/93	94.00	95.50	

PROVINCIAUX

Alta Tel	4¼/76-78	79¼	80	
Do	5¼/79-81	83¾		
Do	5¼/83-85	81¾		
Do	6/87-91	86½	87½	
Do	6/88-92	86½	87¼	
AMFC	5¼/78-80	84¼		
Do	5¼/80-83	82		
Do	5½/80-83	84		
Do	5¼/82-85	81		
Do	5¼/82-81	81¾		
Do	5¼/84-87	80		
Do	5¼/82-85	81		
Do	5½/83-86	83		
Do	6¼/86-89	89¾		
Do	5¾/88-91	84		
Do	6/89-92	86½		
Do	7¼/93	101	101½	
Alta Resc	6½/72	97¾	98¾	
Alta Uni Cm	7/89-92	97	98	
Br Columbia	3/69	95		
BC Elec 'E'	3½/75	80		
Do 'H'	4¾/77	82		
Do 'I'	4¾/79	80½		
Do 'J'	3¾/80	71¼		
Do 'K'	4¼/81	74½		
Do 'L'	5/82	79½		
Do 'M'	5⅛/88	76¼		
Do 'N'	5½/89	79½		
Do 'O'	6½/90	89¾		
Do 'P'	5¾/91	81½		
BC Elec 'AA'	4/86	66½		
Do Debs	5½/77	89¼		
Do 'AB'	4¼/86	69		
Do 'AC'	4½/86	71¼		
Do 'AD'	4¾/86	73½		
Do 'AE'	5/86	76		
Do 'AF'	5½/86	81		
BC Power	3¼/75	78		
Do	5/82	79		
Do	5/92	72½		
Manitoba	4/67-69	96¾		
Do	3¼/73-75	78½		
Do	4¾/73-76	84½		

		OFF.	DEM.	
Manitoba	3½/76-78	75		
Do	6/77-80	90		
Do	5½/76-79	87		
Do	6/76-79	90½		
Manitoba	5¾/79-81	87¾		
Man Hydro	5½/68-69	98¼		
Do	3½/72-74	83¾		
Do	7/72	99		
Do	3¼/73-75	78½		
Do	3½/74-76	78¾		
Do	5/75-77	85½		
Do	5/76-78	84		
Do	5½/78-79	86¾		
Do	5¼/78-81	83¼		
Do	5½/80-82	84¾		
Do	6/80-82	89½		
Do	5¾/81-83	86¾		
Do	6¼/86	89½		
Do	7/85-87	97½	98½	
Do	5¼/85-38	79¼		
Do	6¼/86-89	89½		
Do	6/88-92	86		
Do	6½/89-92	91½		
Do	7¼/89-93	99	99½	
Man. Tel	5½/80-82	85	86	
Do	5½/81-83	84		
Do	5¼/82-84	81		
Do	5½/84-86	82½		
Do	6¼/88-91	88¾		
Do	7/89-93	97	98	
New Bruns	3¾/66-70	94⅜		
Do	3¼/70	94		
Do	3½/70	93¾		
Do	4/61-71	92¼		
Do	4½/68-71	91¾	92¾	
Do	3½/67-72	86¾		
Do	5/70-75	87⅛		
Do	7½/73	99¾		
Do	7¾73	100½		
Do	3½/70-75	78⅛		
Do	3½/71-76	77⅛		
Do	5/75-77	83		
Do	6¼/76	91⅞		
Do	5/77-79	81½		
Do	5¾/79-81	84⅝		
Do	5½/82-84	80½		
Do	5¾/82-84	83		
Do	5¼/83-86	76½		
Do	5½/88	78⅛		
Do	7¾/88	101½	102	
Do	6¼/91	84⅞		
Do	6½/92	87½		
Do	6¾/92	90⅛		
Do	7½/93	99	100	
Newfland	6¼/79	98		
Do	4/69-74	82½		
Do	3¼/71-76	77¼		
Do	5½/77	85½		
Do	5¼/Feb/79	87¼		
Do	5¼/Feb/79	90¾		
Do	5½/80	82¼		
Do	6¼/80	89¼		
Do	6/81	85¾		
Do	5½/83	80½		
Do	5½/81	80¼		
Do	5¼/83-85	76¼		
Do	4/85	83	85	
Do	5¾/87	80¼		
Do	7¼/87	94½		
Do	5½/88	74¾		
Do	5¾/88	78	99	
Do	6¼/89	84⅞		
Do	6½/90	86¾		
Do	6/89-92	86½		
Do	7¼/93	101¼	101¾	
Nova Scotia	3¾/68-70	95		
Do	3¼/68-70	91⅞		
Do	5/70	95¾		
Do	7/72	98¾		
Do	5/73	89⅞		
Do	3¼/75	78½		
Do	4/74-76	80⅜		
Do	5/75-77	85		
Do	4½/76-78	80½		
Do	5½/80	84⅞		
Do	5¾/70-81	86¼		
Do	5½/80-82	83⅝		
Do	5¼/81-83	80¾		
Do	5½/84	79⅜		
Do	5¼/84-88	77¾		
Do	7/87	95⅞		
Do	7½/86-88	101¼	101¾	
Do	6¼/91	86⅞		
Do	6¼/89-92	91	92	
Ontario	6/69	98¾	99¼	

		OFF.	DEM.	
Ontario	2¾/65-69	95¾	96¼	
Do	3/68-70	92½	93¼	
Do	5½/70	97½	98	
Do	4/69-72	90	91	
Do	5⅝/72	95	96	
Do	5/73	91¾	92½	
Do	4¼/68-74	87¼	88¼	
Do	5/73-75	88½	89½	
Do	4½/74-76	84¼	85	
Do	3/75-77	73½	74½	
Do	4¼/75-78	80½	81½	
Do	5/77-79	84¾	85½	
Do	5½/77-79	88	89	
Do	6/77-79	91½	92¼	
Do	5½/78-80	87¼	88	
Do	5½/79-81	86	87	
Do	5¼/79-82	84	85	
Do	5¼/81-83	83	84	
Do	5½/80-83	85¼	86	
Do	5¼/80-84	82¼	83	
Do	5¼/81-85	84½	85	
Do	5¼/81-85	82¼	83	
Do	5¼/83-85	80¼	81	
Do	5½/84-86	82	83	
Do	5¾/84-87	81¾	82¼	
Do	6/84-87	85	86	
Do	5¾/79	90	91	
Do	3½/74-79	74½	75½	
Do	3½/Oct/74-79	74	75	
Do	6/78-80	91½	92½	
Do	5½/78-80	87¼	88	
Do	5½/79-81	87	88	
Do	5/79-82	81¾	82½	
Do	5/79-83	81	82	
Do	5¼/80-83	83¼	84	
Do	5¼/81-84	83½	83½	
Do	5¼/80-84	83¼		
Do	5¼/81-85	82¼		
Do	5¾/84-88	86	87	
Do	6/84-88	88½	89¼	
Do	6¼/85-87	91½	92½	
Do	6/88	88½	89½	
Do	6¼/84-89	91	92	
Do	6½/89	93½	94½	
Do	6/84-90	88	89	
Do	7/88-92	98¾	99¼	
P.E. Island	5½/70	96⅜		
Do	5/72-74	87⅞		
Do	7½/73	99	100	
Do	7½/75	99	100	
Do	4¼/77	77		
Do	6¼/77-79	88½		
Do	5½/79-81	81¼		
Do	5¼/83	77½		
Do	6½/86	87½		
Do	7½/Jan/88	97½		
Do	7½/June/88	97½		
Do	5¾/90	79⅛		
Do	6¼/92	83¾		
Quebec	3/68-70	91		
Do	5/72	91½		
Do	6/72	94⅛		
Do	7½/72	100	101	
Do	5¼/73-75	81⅞		
Do	4¾/74-77	81⅞		
Do	6/80	86⅞		
Do	6½/78	91⅜		
Do	6½/80	90½		
Do	7½/78	99½	100	
Do	5¼/79-81	85⅜		
Do	5¼/81-85	76⅜		
Quebec	5¼/81-85	76⅜		
Do	5¾/83	81		
Do	5½/84-86	78½		
Do	5¼/84-86	75⅛		

		OFF.	DEM.	
Quebec	5½/86-89	77⅛		
Do	6¾/86	93		
Do	6/86-88	81⅞		
Do	7½/88	98	99	
Do	5¾/87-90	78⅞		
Do	6/91	81⅛		
Do	6¾/91	89¾		
Do	6½/91	85⅝		
Do	6¼/89-92	83⅞		
Do	6½/89-92	86½		
Que Autorte	5¾/89	79⅛		
Que Hydro	6/69	98		
Do	5½/70	95¾		
Do	4/73	85½		
Do	4½/73	87½		
Do	5/73	89⅜		
Do	5½/73	91⅜		
Do	6/73	93¼		
Do	3¼/74	79⅜		
Do	3½/72-75	78⅜		
Do	5/73-75	84⅞		
Do	4¼/73-76	79¼		
Do	6½/78	91¾		
Do	5/77-79	79⅜		
Do	6/77-79	87		
Do	5½/77-80	78½		
Do	7½/80	99¼	99¾	
Do	7/80	94⅛		
Do	5½/80-82	83⅜		
Do	5/80-82	76⅜		
Do	5½/83	80		
Do	5¾/82-84	81¾		
Do	5½/83-86	78½		
Do	5½/88	77⅜		
Do	6⅞/89	95¾	96¾	
Do	6/90	81⅝		
Do	6½/90	87		
Do	6/94	80½		
Do	7/94	91⅝		
Do	5/93-95	69¼		
Que Pow 6¼/Sept/82		86⅞		
Sept-Chewn 4¼/67-69		97¼		
Do	3¼/70-72	88		
Do	3½/Jan/73-75	81¾		
Do	3½/Oct./73-75	80		
Do	4½/74-76	84		
Do	4¾/75-77	84¾		
Do	5/75/77	85¾		
Do	5¼/75-77	87¼		
Do	5¾/77-79	89½		
Do	5/77-79	84¼		
Do	6/78-80	90½		
Do	5½/78-80	86½		
Do	5½/79-81	86		
Do	5¼/79-81	83½		
Do	5¼/July/80-82	83¼		
Do	5½/Feb/80-82	85		
Do	5¼/May/80-82	83¼		
Do	5½/Nov/80-82	85		
Do	[illegible]	[illegible]		
Do	5½/83-86	83½		
Do	5½/Dec/83-86	83¼		
Do	6¼/80-87	90¼		
Do	6/85-87	87¾		
Do	7¼/88	99½	100	

INDUSTRIELS

*** convertibles**

Abitibi Paper	7¼/87	95	97
Acadia Pulp	[illegible]	87	
*Acklands	7½/88	108	110
Alta Gas Tr	[illegible]	82	84
Do	6½/91	90½	93½
Do	[illegible]	83	85
Algoma Steel	5¼/78	84	86
Alcan	4½/73	88	90½
Anglo-Cdn P	6¼/78	89	
Do	6½/86	88	
Ang Cdn Tel	6/83	83	
Argus Corp	5½/75	84	
Avalon Tel	5½/77	83	
Bk N Scotia	7/87	97	98½
Bathurst P	6/84	83	85
Bell Tel	5/72	92	94
Do	6¼/74	94	96
Do	3/77	73	75
Do	3¾/79	73½	75½
Do	7⅜/78	102	104
Do	[illegible]	82	84
Do	5¾/84	84	86
Do	6/84	84	86
Do	6⅛/87	85	87
Bell Tel	[illegible]	89	88
Do	6⅜/90	86	88
Do	7⅛/91	101	102

		OFF.	DEM.	
Bell Tel	6¾/92	93½	96	
Bowater Pap	3¾/80	70½	73½	
BA Oil	3½/74	81		
Do	5⅛/77	83½	86½	
Do	7⅜/78	99¾	100¼	
Do	7⅜/88	98¾	99¼	
BC Forest	5½/69	95		
Do	6½/92	85		
BC Molyb	5¾/76	86	88	
BC Tel	5/82	77	79	
Do	5¾/85	81	83	
Do	6/84	84	86	
Do	6¾/89	92	94	
Do	6⅜/91	86	88	
BP Refineries	5¾/86	81	83	
Do	5½/79	84		
BP Tanker	6¼/85	86	88	
Can Cement	5¼/76	85½	87½	
Do	3¾/75	80		
Can Iron	6¾/87	88	90	
Cdn Breweries	5/73	74½	77½	
Do	5½/89	77	79	
Cdn Br Alum	5¾/77	86		
Do	6¼/77	89		
Do	5¾/80	84		
CIL	3¾/74	81	83	
Do	5¾/77	85	87	
Cdn Marconi	5¾/88	74		
CPR	3¾/72	86	88	
Do	5/83	78	80	
Cdn Petrofina	4/72	86	88	
Cdn Salt	4½/70	94¾		
Do	5/71	93¾		
Cdn Utils	4⅛/81	73½		
Do	5½/86	77		
Do	7¼/88	105		
Do	6½/92	85		
CW Nat. Gas	5¾/82	82		
Do	5⅜/83	78		
Chemcell	5¼/71	93½		
Do	7/80	95	97	
Chinook Ship	6½/89	84		
Consum Gas	3¾/74	82		
Do	5½/82	83	84½	
Do	6/81	88	90	
Do	5¾/84	84	86	
Coronation Cr	6¼/83	[illegible]		
Credit Fon	5½/72	[illegible]	91½	
Do	6/80	81		
Do	5¾/85	75		
Dom Stores	5/72	93½		
Do	4¼/75	[illegible]		
Do	5½/76	90		
Domtar	5¼/78	83	85	
Do	5¾/84	78	81	
Do	6¾/87	87½	91½	
Dryden Paper	4¼/74	84½	86½	
Eaton Acc	4½/76	81	83	
Do	6¼/80	91	93	
Do	7¾/85	89½	90½	
Eaton Realty	5/78	89	89	
Do	6¼/86	87	89	
Enam & Heat	4½/74	81½		
Gatineau	3¼/70	92¾		
Gen Mot Acc	4½/77	91	93	
Do	6½/87	86	88	
Do	7/87	94	96	
Gt L Paper	5/76	85	87	
Gt Lakes Pwr	5¾/77	86	88	
Gt Nor Gas	6/85	78		
G Winnipeg G	5⅞/78	84½		
Do	6/79	85¼		
Do	5½/80	80½		
Do	6/81	84¼		
*Home Oil	5½/84	130	133	
Husky Oil	4/74	84		
Do	6¾/87	89	91	
Imperial Oil	3/69	95½		
Do	3¾/75	81	83	
Do	6¾/87	93	95	
Do	7⅜/89	99½	100½	
Ind Accept	5¼	[illegible]	88	
Do	6/79	84½	86½	
Do	6¾/84	87	89	
Do	7½/86	96	98	
Do	[illegible]	118	120	
*Inland N Gas	5½/77	84	86	
Do	6¼/93	84½	87½	
Int Pipe	6/84	86	88	
Irving Oil	6½/81	87		
Jockey Club	6/78	84		
Lafarge Cem	6¾/88	72	76	
Lk Ont Cem	5½/71	89	91	
Laurentide F	4¾/69	96		
Laurentide F	5½/72	91½		
Do '7'	6¼/75	89½		
Laur. F '3'	6¼/79	84		

		OFF.	DEM.	
Lour. F. 4	6½/80	83½		
Do '5'	6½/81	83		
Loblaw Groc	4/75	79	81	
Do	5¾/81	82	84	
Lob Leased	6¾/85	90	92	
MacMillan Bl	5⅜/78	86	88	
ML Mills	5¾/[illegible]	84½	85½	
MEPC Cdn	6¾/82	84		
Milhaven	7½/86	94½		
Miron	6¼/86	82		
Nat Sea	6¼/81	80	84	
Nfld Light	7¾/88	98½		
Nor & Cen Gas	5¾/82	78	80	
Do	6½/88	83½	85	
Do	8/89	100	100¾	
NW Utils	5⅜/83	78		
Do	5¾/88	78½		
Pac Gt Eastrn	5/82	83	85	
*Pac Pete	5/77	83½	86½	
Pembina P L	4¾/71	91¾		
Do	5/72	90		
Do	6/74	91		
Power Corp	5½/77	82		
Price Co	5¾/82	84	86	
Do	6¾/87	90	93	
Que Nat Gas	5¾/85	78	80	
Do	6/80	84		
Do	6/88	78	80	
Do	7/90	86½		
Que Tel	6/77	87	89	
Do	5¾/83	81	83	
Rainbow Pipe	7¾/87	99		
Reed Paper	6½/85	87¾		
ReynoldsAlum	4½/75	81½		
Do	5¾/78	85		
Rio Algom	5¾/83	83		
Rothmans	7½/88	97	99	
Royal Trust M	5/72	89		
Roynat	6¼/76	91	93	
Do	8/78	101	103	
Do	6¼/80	87½	89	
St Law Corp	5/72	92½	94½	
Do	5/78	82½	84½	
Do	6¾/80	91	93	
St Maurice	3¼/72	93½		
Salada Sheriff	6/72	89	91	
Shawin W/P	3¼/72	93½		
Do	3½/3	[illegible]		
Do	[illegible]	[illegible]		
Do	5½/72	92¼		
Do	5¾/81	83½		
Shell Oil Can	4¼/76	82		
Do	5¾/78	91		
Do	5⅞/77	90		
Sheraton	6¾/80	84½		
Silverwood	6⅝/86	87	89	
Simpsons Ltd	4½/79	91	93	
Do	5½/79	165		
Simpson Accept	4/81	89	95	
Do	6¾/86	87½	88½	
Simpson Sears	5¾/81	82	84	
Simp Sears AC	7¼/87	93		
Smelter Pow	5¾/77	84	86	
Sogemines	6¾/80	90		
Do	8/88	108		
Steinberg's	5¾/84	92		
Do	[illegible]	89¾		
Steinbergs Prp	4½/80	75	78	
Steinbergs Shop	7/85	93		
Sup. Propane	4/77	80	83	
Do	5¾/79	94		
Do	6¾/80	90	92	
Tor Dom Bk	6/87	86½	89½	
Do	7/87	97	98½	
Tor-Dom Centre	8/73	100½	103½	
Traders Group	6½/70	95		
Do	6¾/31	83		
Do	6/84	72		
Do	7¾/87	92		
Tr Can Pipe	5.85/87	82	84	
*Do	5/89	99	101	
Triad Oil Co	4¾/71	92	94	
Union Gas Co	6⅝/77	86	88	
Do	5¾/81	84½	87½	
Do	7¾/88	100¾	101¼	
Un W'burne	7/87	83	85	
Wcoast Tr 'A'	5½/88	81½	84½	
*Do 'C'	5½/88	98½	101½	
*Do 'E'	5¾/84	102	104	
West Decalta	6/85	76½		
WesternMines	6½/73	85		
West Pac Pro	6½/81	87		
Weston Geo	4¾/71	89	94	
Do	5½/83	79		
Do	6¾/87	90	92	
Woodward	5¾/85	84		

Valeurs hors-listes

	OFF.	DEM.	PREC.
Abbey Life	6.50	7.50	6.00
Abstainers Ins.	63.00	67.00	56.00
Adm. & Trust	20.00		20.00
Agnitec	4.38	4.63	4.12
Allied Tele ndla	.02	.05	.02
Andian National	4.00		4.00
Atlantic Trust	7.00		7.00
B.C. Moly Wts.	6.00	7.00	6.50
Border Chemical	4.00	6.00	
C.I. Credit 'A'	7.00		6.00
Calg. Pow. 4% Pfd.	58.00		58.00
Calg. Po. 4½% Pfd.	66.00		66.00
Cdn. Admiral Corp.	16.00		16.00
Cdn. Canners 'B'			11.75
Cdn. Equity & Dev.	8.50	10.00	9.00
Cdn. F. For. Sec's.	14.50		12.00
Cdn. Fur Invest	60.00		60.00
Cdn. Gas & En 'B' wts	7.25	7.75	7.00
Cdn. Interurban Un.	36.50	37.50	32.50
Capital B.dg. wts.	3.25	4.25	3.50
Cara Operations	18.50	19.00	19.25
Cawthra Apart	1.00		1.00
Central Dynamics	9.00	9.50	8.00
Central Trust	14.00	16.00	14.50
Charter Credit	6.75	7.25	7.75
Chinook Shopping	2.25		2.00
Claude Neon 'A'	2.50		2.50
Claude Neon 'B'	2.50		2.50
Coleman Collier 'A'	.33		.33
Do 'B'	.33		.33
Commercial Life	50.00		
Comm. Finance	24.00	26.00	25.00
Community Tel.	15.00	17.00	15.50
Computel Systems	43.00	45.00	45.00
Concourse B'dg.	46.00		46.00
Cons Theaires 'A'	6.00		6.00
Do 'B'	2.00		2.50
Cont. Research	6.75	7.25	5.75
Copp Clark Pfd.	78.00		78.50
Credico	.40	.70	.40
Crown Life	33.50	34.50	33.00
Deb. & Sec. 5%	75.00		75.00
District Trust	8.00	10.00	8.00
Dominion Life	85.00		87.00
Dom. Mfrs. Comm.	13.00	15.00	13.00
Dom. Mfrs. Pfd.	90.00		90.00
East Cdn. Sav.	4.50	5.50	4.75
Electronic Assoc.	15.75	16.25	11.50
Elk Creek Water	4.00	5.00	4.00
Entarea Inv. Mgmt.	9.25		9.00

Légère croissance de la production industrielle

L'indice de la production industrielle (1961 = 100) corrigé des variations saisonnières a baissé de 0.6%, passant de 159.9 (rectifié) en juin à 159.0 en juillet. C'est la première diminution mensuelle cette année. La baisse s'est produite dans la fabrication, l'extraction minière étant demeurée presque stationnaire et les services publics d'électricité, de gaz et d'eau ayant monté de presque 6%. Dans la fabrication, la totalité de la baisse s'est produite dans les biens non durables (-3.2%), vu que les durables ont connu une hausse fractionnaire.

L'indice général est donc en hausse de 4% jusqu'ici en 1968, année remarquable pour la prolifération des arrêts de travail. Comme cela se produit depuis plusieurs mois, les arrêts de travail et les redémarrages ont affecté en juillet plusieurs mouvements mensuels à cours terme dans diverses industries. Dans la fabrication, par exemple, le temps perdu à cause de grèves atteignait à la fin de juillet 1968, 2,749.5 milliers de jours-homme de travail soit 50% de plus que le total de l'année 1967 toute entière. Le temps ainsi perdu dans la fabrication en juillet a beaucoup plus que doublé le temps perdu en juillet 1967.

En juillet 1968, la principale cause de la baisse dans les biens non durables a été la chute de 11% de l'industrie des pâtes et papier, qui avait pourtant connu des hausses importantes au cours des six mois précédents. Ailleurs, la hausse de 1% dans l'industrie des boissons en juillet a compensé deux mouvements importants affectés par des grèves dans les distilleries et les brasseries. La production de caoutchouc a fléchi à nouveau en juillet (-14%). La baisse de 4% dans l'industrie textile est en grande partie due à la diminution dans l'industrie des filés et tissus de coton, qui avait atteint un niveau exceptionnellement élevé en juin.

Dans les biens durables, les scieries et les fabriques de placages et de contre-plaqués ont contribué a la baisse de 6% des industries du bois, en subissant des régressions de 6% et de 12% respectivement. Bien que l'industrie du fer et de l'acier ait peu varié en juillet dernier par rapport à juillet 1967, le groupe des métaux primaires a connu une hausse de 3%, en grande partie grâce à des gains dans les fonderies de fer et dans les autres fonderies et les affineries. La production des fabriques de machines s'est accrue considérablement en juillet, le secteur des machines agricoles ayant récupéré après des grèves. La production de véhicules automobiles a augmenté de 7% en juillet; toutefois, ce mouvement a été compensé par une forte baisse dans les avions et pièces, les pièces et les accessoires de véhicules automobiles et le matériel roulant de chemins de fer. Le groupe des produits minéraux non métalliques servant surtout dans la construction a accusé une diminution de 5% au cours du mois, presque tous les éléments contribuant à la baisse.

Hausse de la demande d'énergie électrique au Canada en 1968

La demande en électricité au Canada devient très forte. Les consommateurs canadiens ont utilisé, au cours de la première moitié de l'année 1968 pour plus de 87,394,466,000 kilowatts/hrs d'énergie électrique; soit une augmentation de l'ordre de 5.6% ou 82,737,707,000 klw/hrs comparativement à la période correspondante, l'année dernière. La production d'énergie électrique, pour sa part, s'est élevée à 87,253,028,000 klw/hrs; soit une augmentation de 5.4% comparativement à 82,782,776,000 pour la période semblable, en 1967.

L'utilisation d'énergie électrique a été plus élevée dans toutes les provinces canadiennes ainsi que dans ses territoires du Nord alors que la production augmentait dans toutes les provinces, sauf en Nouvelle-Ecosse où elle a baissé de 3.9%.

En juin 1968, l'utilisation globale d'énergie électrique a totalisé 13,350,826,000 klw./hrs, soit une augmentation de l'ordre de 5.2% comparativement à 12,689,236,000 au cours des six premiers mois de l'année 1967. Pendant ce temps, la production a augmenté de 4.7% à 13,294,471,000 klw./hrs comparativement à 12,702,027,000. Les importations d'énergie, enfin, ont baissé de 22.7% à 253,975,000 klw./hrs comparativement à 328,523,000 tandis que les exportations d'énergie électrique baissaient de 42.1% à 197,620,000 klw./hrs comparativement à 341,374,000 pour la période correspondante, l'année dernière.

Québec vient de négocier un nouvel emprunt en Allemagne

Le gouvernement du Québec vient de contracter un emprunt de $32.2 millions (D.M. 120 millions) sur le marché monétaire de l'Allemagne fédérale. C'est la seconde fois, à quelques mois d'intervalle seulement, que la province se sert du marché ouest-allemand comme source de financement.

En effet, le 11 juin, Québec a déjà emprunté $32.2 millions d'un consortium de banques européennes à un taux d'intérêt de 6.875%. Cet emprunt suivait un autre de $38.6 millions U.S., à moyen terme, négocié au cours de mai avec des banques européennes.

Le nouvel emprunt négocié avec la Reinische Girozentrale und Provinzialbank porte un taux d'intérêt de 6 3/4%, offert à 99 1/4 pour donner un rendement de 6.93%.

L'emprunt, d'une durée de 7 ans, est remboursable en versements annuels égaux répartis sur les 5 dernières années de la période convenue.

Avec ce nouvel emprunt, le financement effectué par le Québec, pour l'exercice en cours, atteint $224.5 millions, montant auquel il faudrait ajouter $100 millions empruntés par l'Hydro-Québec, garantis par le gouvernement provincial.

Le programme d'emprunt du gouvernement pour l'exercice 68-69 prévoit $450 millions dont $200 millions sont destinés à l'Hydro-Québec.

LES BRASSERIES LABATT DU CANADA LIMITEE

M. F. LORANGER

M. R. BEAULIEU

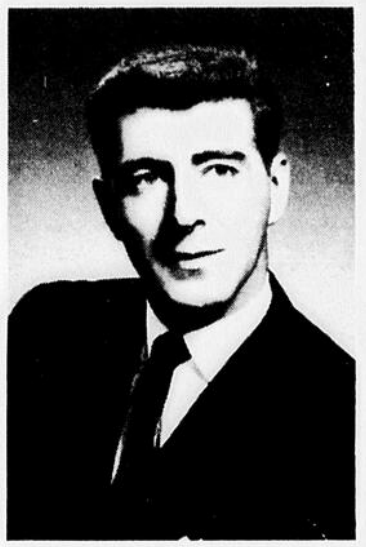

M. C. MENARD

M. W. F. READ, président des Brasseries Labatt du Canada Limitée, est heureux d'annoncer trois nouvelles nominations à des postes de plus haute responsabilité à la tête de l'entreprise.
M. FERNAND LORANGER originaire de la ville de Québec, directeur du service des achats, devient vice-président du service de la production des brasseries Labatt du Canada.
M. RAYMOND BEAULIEU directeur de la publicité et des relations extérieures de La Brasserie Labatt Limitée à Montréal, devient analyste aux recherches et au développement de la mise en marché pour tout le Canada, avec bureau à London, Ontario.
M. CLAUDE MENARD originaire de Sherbrooke, gérant du district est de Montréal, devient gérant général des ventes des brasseries Kiewel et Pelissier's de Winnipeg, deux compagnies filiales de John Labatt Limitée.

ENERGIE ELECTRIQUE

Six mois (en mille Klw./hrs.)	Production nette			Non utilisée		
	1968	1967	Variation	1968	1967	Variation
Québec	32,577,431	32,077,000	+ 1.6%	30,130,521	29,662,000	+ 1.6%
Ontario	27,997,590	26,394,000	+ 6.0%	30,439,837	28,484,000	+ 6.9%
Colombie-Britannique	11,468,802	10,579,000	+ 8.4%	11,899,035	11,091,000	+ 7.3%
Alberta	3,416,137	3,262,000	+ 4.7%	3,615,339	3,405,000	+ 6.2%
Manitoba	3,683,693	3,327,000	+ 10.7%	3,688,466	3,327,000	+ 10.9%
Saskatschewan	2,413,917	2,206,000	+ 9.4%	2,152,156	1,998,000	+ 7.7%
Nouvelle-Ecosse	1,400,680	1,458,000	− 3.9%	1,565,411	1,401,000	+ 11.7%
Nouveau-Brunswick	2,195,374	1,766,000	+ 24.3%	1,844,548	1,698,000	+ 8.6%
Terre-Neuve	1,819,698	1,479,000	+ 23.0%	1,779,447	1,436,000	+ 23.9%
Yukon	162,468	164,000	+ 11.3%	62,468	164,000	+ 11.3%
T. du N.-O.	120,175			120,175		
Ile du Prince-Edouard	97,175	87,000	+ 11.7%	97,175	87,000	+ 11.7%
Total	87,253,028	82,782,776	+ 5.4%	87,394,466	82,737,707	+ 5.6%

A cause du climat incertain pour l'industrie chimique

Union Carbide remet à plus tard la construction d'une usine dans l'Est

La construction projetée dans l'Est du Canada d'une usine d'éthylène à l'échelle mondiale d'une production annuelle de 500 millions de livres, et pour laquelle Union Carbide a fait soumissionner au début de cette année, est remise en attendant que se dissipe le climat incertain qui entoure en ce moment l'industrie chimique du pays.

Le président de la compagnie, J. S. Dewar, prit soin de souligner dans la déclaration qu'il fit, qu'on ne faisait, en prenant cette décision, que surseoir à l'exécution d'un projet qui se chiffre à des millions de dollars, et qu'il n'était pas question de l'écarter puisqu'il sera définitivement repris vers le milieu de 1969. Dans l'entretemps, la compagnie a passé des contrats d'achat pour ses besoins qui dépassent la capacité de production de sa propre usine d'éthylène.

"La nécessité qui s'impose à la compagnie d'attendre, pour prendre son ultime décision, que soient résolues certaines questions d'approvisionnement en matières premières, de tarifs et l'ordre fiscal, ressort clairement des enquêtes économiques et techniques qui se sont achevées à la fin de juillet dernier". Ainsi s'exprima M. Dewar qui devait préciser qu'il s'agissait là de considérations immédiates dont l'ampleur est aujourd'hui suffisante pour être décisive dans la cadence de développement de l'industrie fondamentale des plastiques et produits chimiques, mais que beaucoup pouvait être espéré, pour rectifier la situation, des mesures législatives soumises à l'attention du nouveau parlement fédéral.

Bien que ce choix ne soit pas encore définitif, Union Carbide a fait ses calculs en prenant le complexe pétrochimique que possède actuellement la compagnie à Montréal-Est pour lieu des nouvelles installations. Ces dernières, axées sur la production d'éthylène à partir des approvisionnements liquides, démoderaient celles en usage aujourd'hui.

Selon M. Dewar, on ne peut sensément décider d'investissements qui touchent aux millions de dollars, comme celui qu'envisage Union Carbide, sans que ne disparaissent d'abord les circonstances défavorables que l'industrie chimique est en train de traverser.

Imperial Oil sera le distributeur du polypropylène au Canada

L'Imperial Oil annonce qu'elle a conclu des accords avec l'Esso Chemical Company, de New York, pour assumer la mise en marché du polypropylène au Canada. Jusqu'ici, l'Esso Chemical écoulait le polypropylène au Canada par l'intermédiaire d'une filiale, l'Enjay Chemical Co. Limited, dont le siège social est à Toronto.

On prévoit que l'Imperial Oil deviendra éventuellement le principal producteur de polypropylène au Canada. La question est sérieusement à l'étude.

Le polypropylène est une matière plastique aux multiples usages qui entre dans la fabrication de choses diverses comme les tapis, câbles et ficelles ainsi que les pièces d'automobiles et d'appareils ménagers. Le propylène qui servira de matière première à l'usine proviendra des établissements actuels de la compagnie. L'Imperial Oil fabrique déjà du chlorure de polyvinyle, matière plastique qui tire parti des recherches fondamentales et appliquées de l'entreprise.

Dans ses commentaires sur la fusion des intérêts de l'Imperial Oil et de la compagnie Enjay en matière de plastiques, M. A. G. Moreton, directeur général du service des produits chimiques à l'Imperial Oil, a souligné que la transaction améliorerait le service pour les utilisateurs canadiens en mettant à leur disposition les ressources de l'entreprise pétrolière en ce qui touche la mise en marché, les services techniques, les applications des produits et la recherche.

La maison Enjay continuera de distribuer les additifs pétroliers au Canada. MM. K. B. Sinclair et F. B. Matheson, de cette entreprise, passeront à la division des polymères, au service des produits chimiques de l'Imperial Oil.

Faites-vous de l'argent avec l'argent que vous avez fait ?

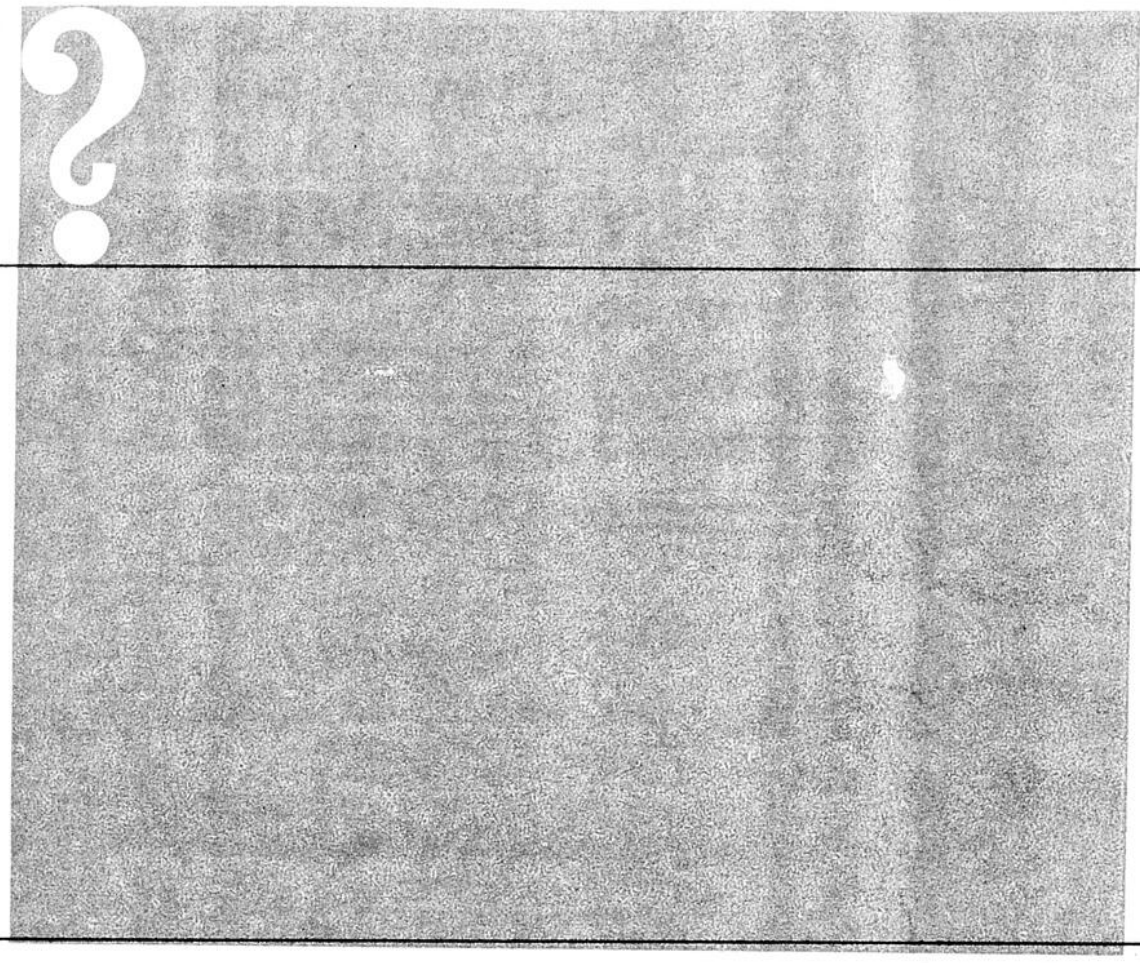

On perd vite intérêt dans l'argent qui ne rapporte pas.

Mais qui peut s'occuper à plein temps de faire valoir son avoir? Qui peut quotidiennement décider quoi acheter, quand l'acheter et quoi vendre? Un vrai travail de gratte-papier!

Vous êtes parfaitement libre d'employer comme bon vous semble votre temps et votre argent. Mais si vous en voulez plus de l'un et de l'autre, si vous voulez vous libérer des problèmes financiers, des décisions à prendre, consultez un représentant d'Investors. Il fait partie de la plus importante société financière de ce genre au Canada, une compagnie dont l'actif dépasse le 1.4 milliard de dollars.

Il vous offrira le choix entre trois fonds mutuels, chacun comportant un vaste portefeuille de valeurs choisies avec prudence et constamment surveillées par des administrateurs compétents et des analystes de marché. Ils vous libéreront de tout souci. Y a-t-il des décisions à prendre rapidement? Des experts s'en chargent. Ce sont eux qui décident quoi acheter, quand l'acheter et quand vendre. Ce sont eux qui s'occupent de tenir vos livres.

Si vous estimez qu'il est grand temps de profiter de la vie pendant que votre argent fructifie, consultez un représentant d'Investors ou remplissez la carte-réponse pratique.

"Votre argent se multiplie chez Investors."

Profitez de la liberté que vous donne le programme d'Investors. Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement de ma part votre brochure intitulée "Voici comment faire profiter votre argent".

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE..... PROV.....

Je m'intéresse particulièrement au

Investors Mutual	☐
Investors Growth Fund	☐
Investors International	☐
Aux trois fonds	☐

Investors

SYNDICATE LIMITED / 280 BROADWAY, WINNIPEG 1

Bureaux au Québec

Bureau régional Montréal Peel
Edifice de la Banque Canadienne Impériale de Commerce
Suite 2501—1155, boul. Dorchester-ouest
Montréal 2 Tél.: 866-6371

Bureau régional Montréal Westmount
5030, rue Sherbrooke-ouest
Montréal 28
Tél.: 481-0215

Bureau régional de Sherbrooke
Suite 2—1576 rue King-ouest
Sherbrooke (Qué.)
Tél.: code régional 819—562-2653

Bureau régional de Québec
1301, Chemin Ste-Foy
Québec 6
Tél.: 681-4666

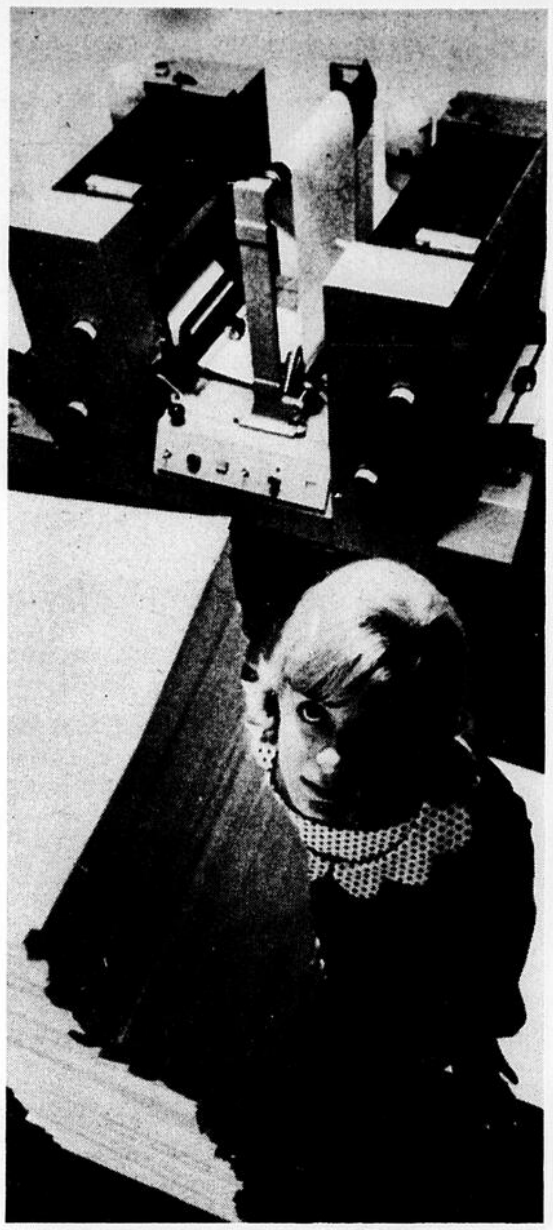

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST MONTRÉAL 12 LUNDI 23 SEPTEMBRE 1968

Grâce à l'électronique

Une baisse des coûts et une hausse du rendement

La raison principale de la croissance remarquable de l'équipement électronique des bureaux réside dans le fait que ces appareils permettent de réduire les coûts et ou de fournir plus rapidement les informations requises.

C'est ce qui explique la multiplicité des nouveaux appareils qui sont en montre à compter d'aujourd'hui à Toronto et qui le demeureront jusqu'au 26.

"Les Affaires" n'ont pas la prétention de vouloir faire connaître tous ces nouveaux appareils qui vont envahir le marché ainsi que ceux qui s'y trouvent présentement. Au mieux, voulons-nous simplement exciter la curiosité des hommes d'affaires qui voudront se pencher sur le problème de l'efficacité de leur équipement et de leur personnel de bureau.

A Halifax, cette semaine, les comptables se sont déclarés visés par les ordinateurs qui sont appelés à les remplacer dans de nombreux domaines dont l'analyse des rapport financiers et des rapports au fisc.

A Toronto, le directeur général de Dictaphone Corp. a posé brutalement la question: Est-ce que tout membre du personnel de l'administration a besoin d'une secrétaire personnelle et la compagnie a-t-elle les moyens de la payer?

Comme le coût d'écrire une lettre d'affaires est évalué à $2.50 et $3.00, il s'agit de savoir si c'est un bon investissement de mobiliser deux personnes pour écrire une lettre alors qu'un équipement adéquat pourrait en libérer une pour d'autres tâches?

C'est le sens véritable de la révolution technologique qui se poursuit présentement et dont le prix est l'efficacité, le rendement, des profits à montrer au bout de l'année.

Dès lors, l'usage des ordinateurs, la transmission des données de ces ordinateurs, les communications à l'intérieur et à l'extérieur des bureaux, les merveilles de la téléphonie qui permettent aujourd'hui de dicter une lettre ou des recommandations à distance, la formation du personnel requis pour le fonctionnement de ces appareils de plus en plus compliqués constituent ou doivent constituer le souci constant des administrateurs et chefs d'entreprises qui veulent rester progressifs.

Nous aurons fait oeuvre utile si seulement nous réussissons à éveiller quelques hommes d'affaires au sens de la réalité brutale: l'avenir est aux ordinateurs et à l'informathèque, surtout dans les entreprises à succursales multiples.

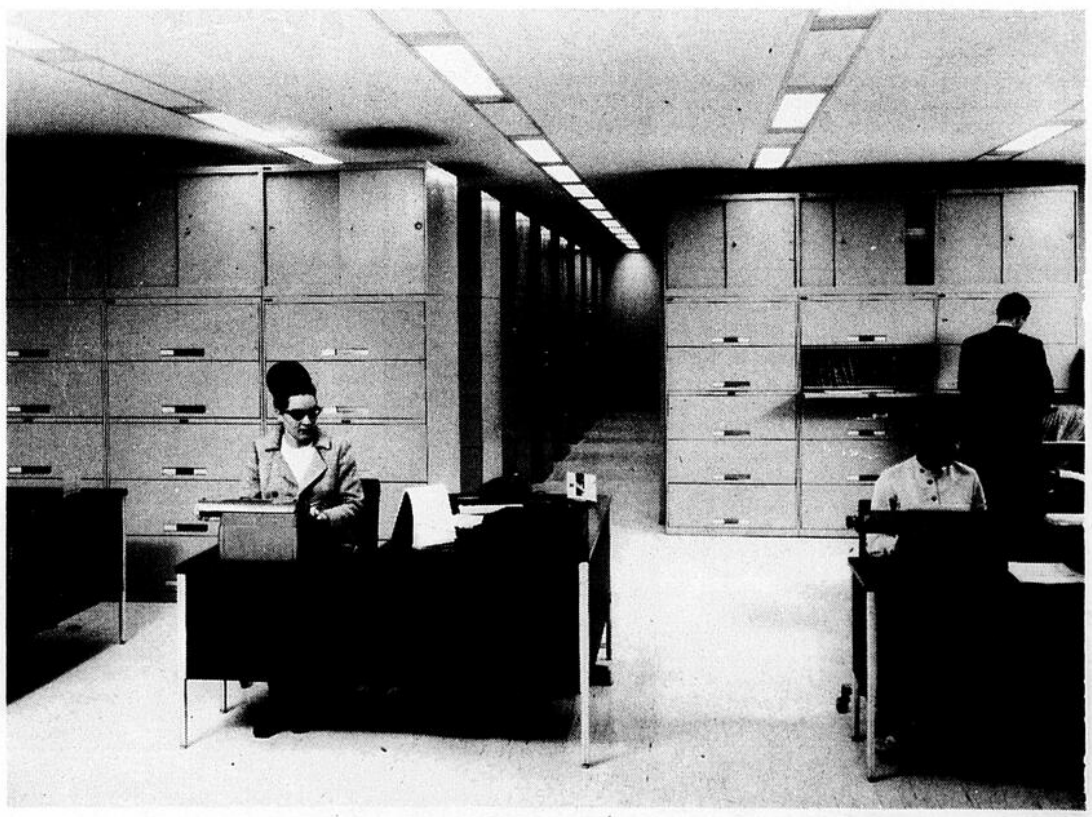

Le H-200 au service de la promotion à l'U. de M.

L'Université de Montréal applique à ses étudiants un système de promotion dont elle admet la complexité mais qu'elle considère plus juste et comme une évaluation plus réaliste du rendement de l'étudiant.

Ce système, probablement unique dans la province de Québec et peut-être même au Canada, est basé sur la prémisse suivante: un cours dispensé par une faculté n'a pas nécessairement la même valeur pour tous les étudiants qui y sont inscrits. En effet l'importance d'un cours pour un étudiant dépend bel et bien du choix de cours particulier de cet étudiant et non pas de la nature du cours lui-même. L'Université de Montréal croit par exemple qu'un cours de biologie est plus important à l'étudiant inscrit en Médecine qu'à l'étudiant inscrit à la faculté des Lettres ou encore à la faculté des Sciences Sociales.

C'est la raison pour laquelle tous les examens associés à un cours complet d'une faculté sont affectés de barèmes qui favorisent les sujets clés relativement à ceux qui sont plutôt mineurs. Les notes de chaque examen sont multipliées par le barème qui leur est associé et c'est ainsi que l'on détermine la moyenne générale de l'étudiant pour l'année. Avec ce système de barèmes, l'étudiant n'obtient pas son diplôme en accumulant des crédits mais en conservant une certaine moyenne, qui peut être par exemple, 50% au niveau de la matière individuelle et 60% au niveau de la moyenne générale.

Ce système a jusqu'ici fonctionné à merveille, malgré sa complexité grâce à l'utilisation inventive par l'Université de son ordinateur Honeywell 200, système de 24 K, doté de 5 bandes magnétiques, d'une imprimante et d'une lectrice à haute vitesse et d'une perforatrice à vitesse variable.

Le modèle H-200 remplace un système à cartes perforées et un système à bandes magnétiques; il a été installé peu de temps après la promotion de M. Louis Brunel au poste de Directeur du Centre des données administratives de l'Université. La décision d'y introduire un ordinateur fut amenée par la multiplication des tâches administratives qui exigeaient un système beaucoup plus flexible et beaucoup plus rapide. Le système Honeywell fut choisi après des épreuves qui démontrèrent amplement son efficacité particulière en ce qui concernait la répartition des données et l'impression des données.

L'ordinateur du Centre de Mécanographie de l'Université, c'est-à-dire l'ordinateur de l'Administration (il existe à l'Université un autre Centre appelé Centre de Calcul, réservé à des fins scientifiques et à l'entraînement des étudiants) remplit également d'autres fonctions particulièrement intéressantes.

En effet, pour la premiere année à l'Université de Montréal les demandes d'Admission et les Inscriptions sont centralisées et mécanisées. Il est à remarquer ici, que dans la plupart des universités canadiennes, la période d'inscription des étudiants ne dure qu'une semaine, alors qu'à l'Université de Montréal les étudiants peuvent demander à être inscrits pour l'année qui vient du 1er janvier au 1er mai.

Les renseignements concernant les nouveaux étudiants sont fournis à l'ordinateur sur une base hebdomadaire. Y apparaissent le nom du père de l'étudiant, son occupation, l'adresse permanente de l'étudiant, son adresse d'été, etc. Ces renseignements vont ensuite directement de l'imprimante a la faculté.

L'étudiant qui est déja inscrit à l'Université reçoit une formule qui lui permet de choisir les cours ou sujets qui l'intéressent pour l'année suivante, ainsi que l'option où il désire s'inscrire. Ces renseignements sont d'abord transmis à la faculté pour approbation et sont retournés sous forme corrigée ou non.

Si la faculté accepte la demande d'admission d'un nouvel étudiant à l'Université, elle transmet sa décision au Centre de Mécanographie et l'ordinateur émet l'autorisation d'inscription. Lorsqu'il reçoit cette autorisation, l'étudiant doit répondre et spécifier le nombre de versements qu'il compte faire pour payer ses frais de scolarité. Ce renseignement est lui aussi transmis à l'ordinateur. L'ordinateur sert alors à émettre un Bulletin qui déclare l'étudiant inscrit et une carte d'identité.

Le H-200 imprime aussi pour la faculté la liste de tous les étudiants répartis selon les cours ou ils sont inscrits ainsi que les résultats des examens en janvier et en mai. Ces renseignements sont très utiles pour permettre aux autorités de prévoir les cours que l'étudiant choisira l'année suivante. Ils constituent aussi une entrée permettant de déterminer et d'enregistrer la promotion ou l'échec de l'étudiant.

M. Brunel entrepose les dossiers de 14,000 étudiants au Centre de Mécanographie (ce total est porté à 16,500 lorsqu'on inclut les étudiants hors-campus) et ceux des quelque 10,000 étudiants des cours du soir.

L'ordinateur remplit beaucoup d'autres fonctions; c'est ainsi qu'il fournit à l'Université d'importants renseignements de nature financiere: contrôle des budgets, salaires des employés, dossiers du personnel, contrôle de l'inventaire des accessoires d'entretien, etc.

M. Brunel envisage aussi de faire céduler les heures de classe par l'ordinateur, un projet déjà entrepris sous forme expérimentale, de lui faire contrôler les dossiers des anciens, les dons faits à l'Université, les activités de la bibliothèque, les comptes à payer, les analyses de coût au pied carré d'occupation, etc.

Il s'attend aussi à intégrer au système dès l'automne prochain, une fonction majeure de l'ordinateur administratif, les prévisions budgétaires.

Grâce à l'Ordinateur H-200 du Centre de Mécanographie de l'Université de Montréal, le Registraire de l'Université a pour la premiere fois, tous les renseignements concernant le corps étudiant centralisés dans son bureau.

D'après M. Brunel, il en résulte un contrôle administratif beaucoup plus poussé des affaires étudiantes et la possibilité de répondre de plus en plus efficacement aux besoins des étudiants et de l'administration de l'Université en général.

Le traitement électronique des données véritable révolution industrielle

Personne n'est totalement indifférent aux ordinateurs. Les uns les craignent, les autres, au contraire, crient au miracle.

L'informatique se révèle comme une des découvertes majeures de l'histoire. Elle bouleverse nos méthodes traditionnelles de gestion et dégage des horizons nouveaux à la science, à l'industrie, à l'enseignement.

Les ordinateurs accomplissent aujourd'hui des tâches qui, hier, semblaient relever de la science-fiction. Leur champ d'application s'étend à plus de 800 domaines différents et ce n'est qu'un début.

Cependant, en dépit de ses possibilités d'applications, ces machines ne se suffisent pas à elles-mêmes. Elles n'accomplissent somme toute que ce que l'homme leur demande. Les ordinateurs ont d'ailleurs fait naître une nouvelle profession inconnue il y a à peine quinze ans: la programmation.

En effet, il ne suffit pas de brancher un ordinateur et d'appuyer sur un bouton pour qu'il produise des merveilles. L'organisation d'une entreprise doit être repensée toute entière, analysée et transformée en fonction des exigences de la gestion automatisée. Les méthodes de contrôle doivent aussi être adaptées aux besoins nouveaux de l'entreprise.

Les ordinateurs sont devenus aujourd'hui des aides indispensables aux dirigeants d'entreprises en leur fournissant des données au moment où ils ont à prendre des décisions. Le chemin parcouru depuis l'apparition du premier ordinateur commercial en 1950 est fantastique. Le coût de 100,000 opérations était alors de $1.38. Les ordinateurs de la troisième génération exécutent aujourd'hui les mêmes opérations pour 3 1/2 cents.

La caractéristique la plus remarquable de ces ordinateurs de la troisième génération est le multitraitement, qui leur permet de recevoir des données de divers terminaux éloignés, et d'exécuter les tâches en série, mais à des vitesses telles que chaque utilisateur se trouve à avoir l'usage exclusif de la machine.

Une nouvelle technologie pointe à l'horizon. Elle sera le prélude d'une véritable révolution caractérisée par le recours aux ordinateurs pour la solution de problèmes d'ordre social, scientifique, industriel et même politique.

Gestetner présente des stencils pour traitement de l'information

L'établissement canadien principal de Gestetner, situé à Toronto, a annoncé cette semaine "une réalisation d'une importance capitale" dans la reproduction au stencil avec la fabrication d'un stencil de traitement de l'information qui peut être passé dans les ordinateurs ou les machines comptables électroniques, perforé par ces machines et utilisé ensuites pour le tirage sur les duplicateurs Gestetner ordinaires.

La compagnie a déclaré que ces stencils munis de perforations en forme de dents, sont introduits dans l'élément de tirage de toute machine équipée d'un dispositif d'avance à dentures, notamment les machines comptables électroniques et même les ordinateurs à grande vitesse imprimant de 600 à 1100 lignes à la minute.

"Nous en sommes enthousiasmés, a déclaré un porte-parole de Gestetner. Les clients qui utilisent les services d'un centre de traitement de l'information et ceux qui possèdent ou qui ont en location des ordinateurs, des machines comptables électroniques ou toute autre machine munie d'un dispositif d'avance à dentures, trouveront ces stencils très utiles. Toutes les informations recueillies qui exigent reproduction — listes de prix ou listes de membres, analyses de ventes, rapports statistiques, budgets, besoins d'achats, ou même, résultats des concours de jeu de quille — tout cela peut être imprimé sur ces stencils spéciaux. Par la suite, il suffit de polycopier les stencils sur un duplicateur Gestetner".

Les stencils Gestetner à perforations pour dentures sont de deux types: type No 1 (insertion horizontale ou en longueur dans le dispositif d'avance à dentures), et type No 2 (insertion verticale ou de côté). Les deux types sont livrés en une série ininterrompue de 125 stencils.

Pour donner un échantillon de son nouveau système de reproduction au stencil, Gestetner a récemment réalisé un livre de prix des pièces au moyen de stencils perforés par un de ses ordinateurs. Un porte-parole de la compagnie a déclaré: "En 10 minutes, 42 stencils ont été perforés, et il n'a rien fallu corriger".

EDI

L'INSTITUT DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES ADMINISTRATIFS
Suite 1001, Maison du Commerce,
1080, côte du Beaver Hall, Montréal 1, P.Q.

L'ORDINATEUR AU SERVICE DE L'ADMINISTRATEUR

16 OCT. – 11 DEC. 1968 A LA MAISON DU COMMERCE

Le but du cours est de donner aux participants une connaissance de base leur permettant d'apprécier le rôle que l'ordinateur et les techniques de l'informatique peuvent jouer dans l'entreprise moderne. Il devra leur permettre de percevoir les problèmes que comportent la mise en place d'un système d'informatique dans une entreprise et faciliter le dialogue entre les cadres et les spécialistes de l'informatique.

FRAIS D'INSCRIPTION: $100.00

La somme de $100.00 comprend les frais du cours, du matériel requis. Pour tout autre renseignement relatif à ce cours ou à d'autres cours offerts par l'institut composer: 866-5295.

(Executive Development Institute)

POURQUOI
LA MACHINE À ÉCRIRE
Olympia
DEVIENT-ELLE SI POPULAIRE?

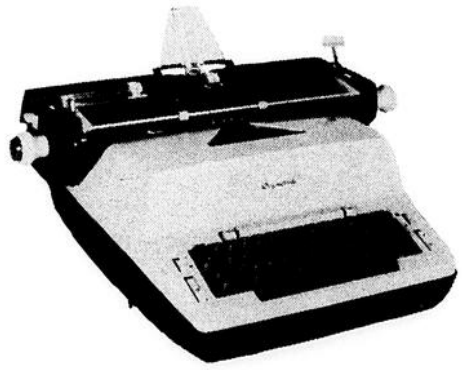

Comparez-la et vous saurez pourquoi

DUMONT DACTYLOGRAPHE INC.
est devenu le plus important distributeur
Olympia
au Canada
COMPAREZ-NOUS ET VOUS SAUREZ

DUMONT
DACTYLOGRAPHE
TYPEWRITER INC.
7555, CÔTE DE LIESSE, MONTRÉAL 9

Système à dicter révolutionnaire

Nye-matic

- Dictée possible jour et nuit de tout appareil téléphonique au monde
- Transcription possible pendant que vous dictez
- Dictée qu'il sera possible d'ignorer

DUMONT
DACTYLOGRAPHE
TYPEWRITER INC.
7555, CÔTE DE LIESSE, MONTRÉAL 9

L'homme d'affaires et les ordinateurs

On parle d'explosion de la population comme étant une caractéristique de notre siècle. On parlera sûrement d'explosion de traitement de l'information comme la marque distinctive des années '60-'70.

Aucune industrie en effet n'a connu un essor aussi rapide et spectaculaire que l'informatique, pas même le pétrole ou l'automobile, au début du siècle. Pourquoi? Parce qu'elle répond à un besoin du monde moderne des affaires. L'accélération des moyens de communications a multiplié les informations qui deviennent à la portée de l'homme d'affaires, et la forte concurrence moderne exige de l'homme d'affaires d'aujourd'hui qu'il analyse et compile le maximum de ces informations (relatives à son entreprise et au marché en général pour pouvoir prendre des décisions qui lui permettent de demeurer concurrentiel.

Le monde de l'informatique continue à évoluer d'une façon extrêmement rapide, au bénifice du monde des affaires, si bien qu'une nouvelle forme d'utilisation des ordinateurs est maintenant une réalité pratique et très profitable. Il s'agit du domaine du "computer utility", c'est-à-dire de l'utilisation par plusieurs entreprises d'un ordinateur puissant, à distance, sur une base de temps partagé.

Jusqu'à présent, les entreprises qui pouvaient le justifier opéraient chez eux leur propre ordinateur. Mais cette forme d'utilisation présente au moins deux limitations très sérieuses. D'abord, elle exclut les petites entreprises qui ne peuvent se permettre de louer ou d'acheter leur propre ordinateur et qui pourtant ont des besoins tout aussi pressants de traitement de l'information.

Et les moyennes entreprises se bornent le plus souvent à effectuer sur leur ordinateur des travaux de nature comptable et ne peuvent exécuter des tâches profitables mais sophistiquées de gestion scientifique (maximisation des profits de production par programmation linéaire, exploitation de banques d'information, etc.), tâches qui n'ont pas à être exécutées fréquemment mais qui requièrent un ordinateur puissant que la moyenne entreprise ne peut pas justifier à elle seule. L'utilisation d'ordinateurs puissants dans les centres de données ne s'est pas toujours avérée une solution adéquate, pour la petite et moyenne entreprise, parce que cette forme d'utilisation impliquait le transport physique (souvent difficile) de l'information jusqu'au data centre et en sens inverse.

Mais l'ordinateur "à distance" permet maintenant de résoudre ces problèmes d'une façon extrêmement attrayante: l'usager conserve ses documents chez lui, transmet ses informations par télécommande à un ordinateur puissant, et reçoit ses résultats chez lui, encore par télécommande, dans un temps extrêmement court.

Le coût d'une telle opération est peu élevé parce que plusieurs dizaines d'usagers se partagent l'utilisation et le coût de l'ordinateur puissant et n'ont à défrayer, chez eux, que les coûts des unités terminales et de transmission téléphonique des données.

Il est donc maintenant possible et rentable de développer des applications informatiques pour les petites entreprises et les groupes professionnels, et surtout mettre à leur disposition des "banques" d'informations relatives à leur industrie ou profession. Il est possible à l'entreprise moyenne de continuer à exécuter certains de ses travaux cléricaux sur son ordinateur, si elle le désire, et d'avoir accès à temps partiel à un ordinateur très puissant pour exécuter des ouvrages de "gestion scientifique".

Il sera également possible à la moyenne et grande entreprise, et c'est là un facteur sous-estimé à mon avis, d'exécuter sur l'ordinateur "à distance" leurs travaux de compilations et essais de programmes, pour "décharger" leur propre ordinateur de 15% à 30% et accélérer le rendement de leur programmeurs grâce à l'accessibilité et au temps de réponse extrêmement rapide de l'ordinateur "à distance".

Conclusion

L'ordinateur "à distance — temps partagé" aura une influence profonde sur notre monde des affaires durant les années '70, une influence au moins aussi pénétrante que celle du téléphone. Soyons tous prêts à tirer profit de cet outil de gestion remarquable.

Nouveautés

Xerox

Xerox ainsi que sa nouvelle division de Cheshire, spécialisée dans la production d'appareils pour le traitement du courrier lance deux nouveaux produits: le "Telecopier II" et le "701 distributer".

Le "Telecopier II" transmet et reçoit des messages au train d'environ une page de 8" x 11" chaque six minutes.

Le "701 distributer" adresse, trie et compte 7,500 pièces de courrier par heure. XEROX OF CANADA LTD.

Steel Equipement

La compagnie offrira bientôt à ses clients un système de classeur appelé Proline ainsi que deux nouveaux modèles de bureaux de la série 1,500 dont le nom n'a pas encore été déterminé. La compagnie, de plus, produit des modèles de chaises et de classeurs pouvant s'adapter aux nécessités et besoins des bureaux.

POURQUOI M. J. ROLAND PELLERIN, QUI TRAVAILLE SEUL, UTILISE-T-IL DEUX MACHINES PITNEY-BOWES POUR SON COURRIER?

Dans son sous-sol, à Ville de Laval P.Q., M. J. Roland Pellerin a aménagé un bureau meublé et décoré avec goût, qui témoigne de la compétence avec laquelle M. Pellerin exerce sa profession de courtier en assurances.

En bonne place parmi ses classeurs et ses dossiers, se trouvent deux machines Pitney-Bowes: un compteur postal, modèle de bureau, et un pèse-lettres. Ces deux machines, M. Pellerin les juge aussi utiles pour ses affaires que son téléphone et sa machine à écrire.

Le courrier de M. Pellerin varie de minces états de compte à d'épaisses polices d'assurances. Sur chaque enveloppe, mince ou épaisse, le compteur imprime l'affranchissement nécessaire, exact, ce qui supprime l'ennui de devoir toujours garder une réserve de timbres de diverses valeurs. Autre avantage précieux que signale M. Pellerin: "Le compteur effectue sa propre comptabilité de sorte que, en calculant mes dépenses à la fin de l'année, je n'ai qu'à lire le montant enregistré par le compteur pour savoir jusqu'au dernier sou quels sont mes frais de poste."

Le courrier de M. Pellerin consiste surtout en polices d'assurances volumineuses, de sorte que son pèse-lettres lui est aussi utile que le compteur postal. La précision avec laquelle chaque envoi est pesé permet une sérieuse économie de timbres au cours de l'année.

Comme le compteur oblitère chaque enveloppe, il contribue à accélérer le travail au bureau de poste. Et comme l'affranchissement est toujours précis, ses clients n'ont jamais de surtaxe à payer. De plus, le courrier portant l'affranchissement imprimé donne beaucoup plus de prestige à l'entreprise de M. Pellerin.

Il se peut que vous n'ayez à expédier qu'une dizaine de lettres par jour, mais vous n'en apprécierez pas moins tous les avantages d'un compteur postal ou d'un pèse-lettres Pitney-Bowes. Un représentant de Pitney-Bowes vous l'expliquera en quelques instants.

PB Pitney-Bowes

Compteurs Postaux, Adresseuses-Imprimeuses, Plieuses, Machines à Mettre Sous Enveloppe, Compteuses et Imprimeuses, Pèse-lettres, Ouvre-lettres, Copieuses, Assembleuses. Pour tous renseignements, s'adresser à Pitney-Bowes of Canada Ltd., Dépt. 0022, 909 Yonge St., Toronto 5, Ontario.

Le Broadband peut transmettre des données d'ordinateurs à 51,000 mots à la minute et des photos d'un bout à l'autre du Canada

C'est l'an dernier que les présidents des deux principaux réseaux ferroviaires du Canada, MM. Norman J. MacMillan du Canadien National et Ian Sinclair du Canadien Pacifique, ont inauguré le nouveau système de communication Broadband, des Télécommunications CN-CP, en transmettant des messages de Montréal à Vancouver, au rythme de 3,000 mots à la minute.

Le Broadband, réalisé au coût global de 4 millions de dollars, a été mis au point afin d'adapter les communications à l'âge de l'ordinateur électronique.

Le Service Broadband est le premier du genre au Canada et le deuxième au monde. Dans sa phase finale, sa capacité de transmission et de réception des données d'ordinateurs atteindra 51,000 mots à la minute. Jusqu'à présent, ces données étaient transmises par réseaux conventionnels commutés, à des vitesses allant jusqu'à 1,100 mots à la minute.

La vitesse de transmission accrue du nouveau système n'est qu'un aspect de ce nouveau service. Il pourra, en outre, transmettre et recevoir des communications orales, des données d'ordinateurs et de la bélinographie. On peut également s'en servir pour relier un nombre prédéterminé de postes à travers le pays à un circuit de conférence; il sert aussi comme réseau d'urgence pour les communications prioritaires. Le Broadband a le pouvoir d'émettre et de recevoir des bélinogrammes — comme des images et des documents — à des vitesses jamais atteintes.

Les centres de commutation

Le système comprend quatre centres de commutation situés à Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver. Des postes secondaires relieront cinq villes de plus au réseau principal: Edmonton, Calgary, London, Hamilton et Ottawa.

Le Broadband s'étend à des villes des Etats-Unis par un accord avec le service de la Western Union, et des ententes sont sur le point d'être conclues afin d'étendre le service à d'autres pays outre-mer. Les transmissions s'effectuent par le réseau de micro-ondes, déjà existant, des Télécommunications CN-CP.

Les usagers peuvent choisir entre quatre largeurs de gammes, les plus larges pouvant accommoder des vitesses accrues. Le service débute avec une largeur ordinaire de 4 kc; les autres de 8, 16 et 48 kc deviendront disponibles au besoin. La largeur de 4 kc accommode la transmission d'un ruban d'ordinateur se déroulant à 2,000 mots à la minute, tandis que les cartes perforées et les rubans magnétiques de données d'ordinateurs sont transmis à une vitesse de 3,000 mots à la minute.

L'appareillage Broadband est de fonctionnement simple et ne requiert aucune formation spéciale du personnel. Chaque abonné est muni d'un appareil voie/données, semblable à un téléphone à boutons-poussoir. En actionnant les boutons appropriés, le client choisit la largeur de gamme désirée — suivant le genre de transmission à faire — et établit le raccord. Pour un appel transcontinental, la communication s'établit en moins de 3 secondes.

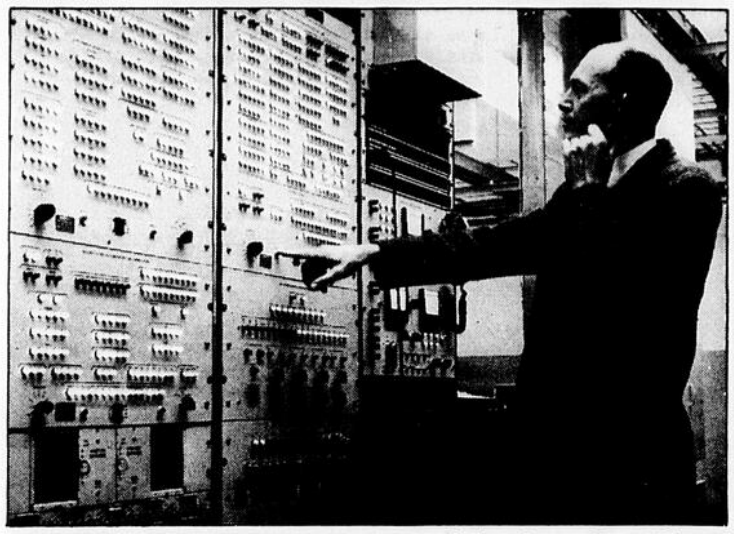

Le tableau de commutation principal du réseau Broadband est aménagé au Siège des télécommunications CN à Toronto. Le nouvel appareillage permet la transmission et la réception de données à raison de 51,000 mots à la minute.

L'appareil Voice-Date décroché, le Broadband établit presque instantanément le contact avec un poste éloigné et permet la transmission des données à une vitesse de 3,000 mots/minute à l'aide de cet appareil IBM 1978. Les cartes sont données à l'appareil émetteur à droite et les renseignements sont reçus par l'appareil de gauche.

Les caractéristiques du service de télétransmission

Broadband est un service de télétransmission à tarif-communication hautement perfectionné, destiné à satisfaire les besoins toujours grandissants de transmission sûre et économique des données. Il sert à la transmission des données en chiffres tout aussi bien qu'à celle des données dites "analogues", à des vitesses hautement supérieures à celles des réseaux conventionnels précédemment utilisés.

La transmission se fait à l'aide du réseau micro-ondes transcontinental CN/CP. Ce réseau a été établi en 1964.

Le Broadband est la solution idéale des problèmes de centralisation des données et d'interrogation en communication ordinateur-ordinateur. C'est le central du réseau d'information et le seul réseau de ce genre au Canada et le deuxième au monde.

Territoire

Au début, le réseau comprendra quatre centres de distribution situés à Montréal, à Toronto, à Winnipeg et à Vancouver. A ces quatre centres seront reliées par des appareils centralisateurs cinq autres villes: Edmonton, Calgary, London, Hamilton et Ottawa. Dix-huit autres endroits auront leur liaison particulière, l'installation d'un appareil centralisateur à ces endroits n'étant pas encore justifiée par la demande. Ils seront reliés au centre de télétransmission Broadband le plus rapproché.

On peut communiquer avec les Etats-Unis en empruntant le réseau Broadband de la Western Union.

Des pourparlers sont en cours en vue d'instaurer un service Broadband vers l'Europe. Il utiliserait les services de la Canadian Overseas Telecommunication Corporation.

Rapidité

Une fois complété, le Broadband pourra atteindre une vitesse de 51,000 mots à la minute.

Au début, la vitesse de transmission par rubans de papier sera, au besoin du marché, de 2,000 mots/minute et celle par cartes perforées ou rubans magnétiques sera de 3,200 mots/minute.

La vitesse de transmission des réseaux de dérivation conventionnels actuellement en usage est de 1,000 mots/minute.

Usage

Les abonnés au nouveau service pourront un jour choisir entre 4 largeurs de bandes de transmission. Plus la bande sera large, plus les possibilités seront variées et plus la transmission sera rapide — tout comme une route à 4 voies peut recevoir plus de voitures et en permettre la circulation plus rapide qu'une route à deux voies.

Les bandes de 4 et de 8 kc. servent à la transmission en phonie, à la transmission de fac-similés et de données. Les bandes de 16 kc. sont utilisées pour la transmission de programmes en haute fidélité et de fac-similés, tandis que celles de 48 kc. sont utilisées pour les communications ordinateur-ordinateur et la transmission ultra-rapide de fac-similés.

Le service débutera par la bande de 4 kc., tandis que les autres de 8, 16 et 48 kc. seront mises en service quand la demande s'en fera sentir. Le Broadband marche en duplex intégral, ce qui permet aux abonnés d'émettre et de recevoir simultanément. Ainsi, les temps morts, les temps d'attente et les frais sont considérablement réduits.

Conception

Une équipe de spécialistes des télécommunications CN/CP travaille à ce projet depuis 1963.

Fabrication

Le matériel nécessaire au réseau Broadband a été fabriqué par International Telephone & Telegraph, Canada Ltd., à Montréal, selon les devis des CN-CP.

Coût

Les frais encourus par le Canadien National et le Canadien Pacifique sont légèrement supérieurs à $4 millions.

Polyvalence

Les réseaux Broadband permettent la transmission des données en chiffres et des données dites "analogues". Par exemple:

1. La conversation: pour obtenir des communications téléphoniques automatiques privées, y compris la ligne directe ou la communication interurbaine instantanée.
2. données chiffrées: communication ordinateur-ordinateur établie en langages chiffrés connus.
3. données "analogues": copies de livres, de cartes, de tableaux, de photographies et de dessins transmises par télé-photographie ou fac-similés.

Un des principaux avantages de Broadband est la possibilité de communications collectives. Un abonné peut organiser, manuelle-

(suite à la page 34)

Bureau exécutif — Bureau général — Hall d'accueuil

Salle de conférence — Meubles préfabriqués ou sur commande

Laurèce Robert
Décoratrice

EXCELSIOR Office Supplies and Furniture Inc.
Papeterie et Ameublement de Bureau Inc.

EVERYTHING FOR THE OFFICE — TOUT POUR LE BUREAU

AMEUBLEMENT DE BUREAU AVEC SERVICE DE DÉCORATION

8815, AVE DU PARC/PARK AVE., MONTREAL 11, QUE., TEL.: 387-6261

Cette machine comptable modulaire compte de la même façon que vous...

Exactement. Comme vous, elle tient compte de l'efficacité et de l'économie. La nouvelle NCR "C36" peut très bien convenir à votre entreprise aujourd'hui. Elle vous aidera à la faire grandir, et elle peut grandir avec elle. C'est justement cette souplesse d'adaptation qui la distingue. Cette machine offre l'avantage unique de pouvoir augmenter ses possibilités et de s'adapter à une multitude de procédés au fur et à mesure que des besoins nouveaux l'exigent. Elle vous aide à simplifier, par automation, la tenue des livres. Elle vous fournit un bilan au jour le jour: le bilan mensuel et le bilan de fin d'année ne nécessitent plus autant de travail . . . et de paperasse! Elle vous fournit les renseignements précieux nécessaires à une gestion planifiée, et elle le fait assez vite pour que vous puissiez prendre, en toute confiance, les décisions qui impliquent l'avenir de votre entreprise.

Le tout vous coûte vraiment peu. Vous vous rendrez vite compte que les économies de temps et d'argent qu'elle vous fera réaliser se solderont en profits substantiels.

Si vous voulez en savoir plus long sur la machine qui compte comme vous, demandez à votre représentant NCR, il vous dira pourquoi vous pouvez compter sur la "C36".

NCR

THE NATIONAL CASH REGISTER COMPANY OF CANADA, LIMITED
222 Lansdowne Avenue, Toronto, Ontario

VB 2561-AF

Bell Canada offre des cours de communications aux administrateurs

Le 18 septembre, une "école" ultra-moderne a offert pour la première fois un cours à des administrateurs d'expression française.

Il s'agit du Séminaire des communications de Bell Canada à Montréal, qui se consacre à l'exploration de toutes les façons dont les services de communications modernes peuvent contribuer à l'accroissement de l'efficacité des entreprises commerciales et industrielles et des organismes entreprises.

eu lieu dans des locaux spécialement conçus et aménagés dans l'édifice de la Place Victoria, où un impressionnant matériel, logé dans un théâtre circulaire de 20 places, a permis la présentation de films sur écran multiple, de conférences animées, de causeries, d'interviews télévisées, de tables rondes et de démonstrations pratiques.

Les invités dont le nombre était restreint à 20, ont pu s'attarder à l'"atelier" du Séminaire où est réuni l'assortiment le plus complet d'équipements de communications au Canada. Grâce à tous ces appareils, ils ont été en mesure de simuler des problèmes de communications et de les résoudre sur-le-champ.

Le Séminaire des communications, dont la mise sur pied a nécessité deux ans de travail assidu, offre des programmes dans les deux langues.

Le premier programme français a été présenté aux cadres supérieurs et intermédiaires des Caisses Populaires. Des représentants de l'Université de Sherbrooke ont aussi retenu une journée au Séminaire. Les programmes présentés en français seront pour la plupart des tables rondes auxquelles participeront les cadres supérieurs de plusieurs compagnies et entreprises.

Des nouveautés

Voici quelques-unes des dernières nouveautés qui sont présentement exposées à l'exposition de l'équipement à Toronto qui aura lieu du 23 au 26 septembre.

Executone

La compagnie Executone met sur le marché un système d'intercom qui permet aux employés oeuvrant dans les usines de même que dans les bureaux de communiquer instantanément à plusieurs postes à la fois.

Le nouveau système conçu par Executone fait partie de la nouvelle série 411. Le 411 peut fonctionner à l'aide d'une station de contrôle compacte. Ce système de stations peut appeler et recevoir des appels au toucher du doigt. Lorsque le numéro a été signalé, le nouveau système permet aux interlocuteurs de parler sans même toucher ou s'approcher de l'appareil.

Si le numéro composé est engagé, la personne qui appelle peut quand même garder la ligne jusqu'à ce que le numéro soit enfin libre. Le 411 peut atteindre 10 personnes à la fois.

SCM

La compagnie SCM annonce deux nouvelles créations du type photocopies et calculatrices transcriveuses rotatives.

Le modèle Coronastat 66 peut produire 14 copies différentes en moins d'une minute; alors que le dernier modèle 88 produisait 10 copies à la minute.

Le modèle Marchant 212, dans la série des calculatrices transcriveuses rotatives effectue un report automatique du dernier chiffre imprimé. Ce dernier modèle contient une machine à additionner qui emmagasine les réponses intermédiaires, machine à additionner qui est munie d'un multiplicateur et diviseur.

Broadband...

(suite de la page 32)

ment, une conférence en donnant à l'opérateur les numéros des stations désirées. Une conférence peut également être organisée automatiquement par l'abonné qui n'aura qu'à pousser deux boutons du clavier pour que les branchements se fassent aux stations prédéterminées.

Un autre avantage est celui qui permet à l'abonné de s'assurer l'usage exclusif d'un réseau. Les autres abonnés n'ont pas accès à ce réseau, ce qui permet, entre autres, la transmission de renseignements confidentiels.

L'autofonctionnement est une qualité du Broadband qui intéressera particulièrement ceux qui auront à faire l'échange de données après les heures de fermeture. Le correspondant reçoit un signal automatique qui l'avertit que le poste est libre pour la réception de son message. Cet accessoire est particulièrement pratique pour des bureaux situés dans des fuseaux horaires différents.

Fonctionnement

Chaque abonné reçoit un appareil Voice-Date semblable au téléphone à boutons. Il presse le bouton voulu pour obtenir la largeur de bande requise pour l'envoi du message et établir le contact.

Broadband établit le contact en 1 à 3 secondes, selon les distances entre le poste émetteur et le correspondant. Le contact d'un océan à l'autre se fait en 3 secondes.

Une fois la communication établie, la transmission de données est coordonnée par voie phonique. Au toucher d'un bouton, le central Voice-Data passe de la phonie à la transmission mécanographique et la transmission s'effectue alors.

Le Broadband est facile à utiliser et ne demande aucunement l'aide d'un opérateur spécialisé.

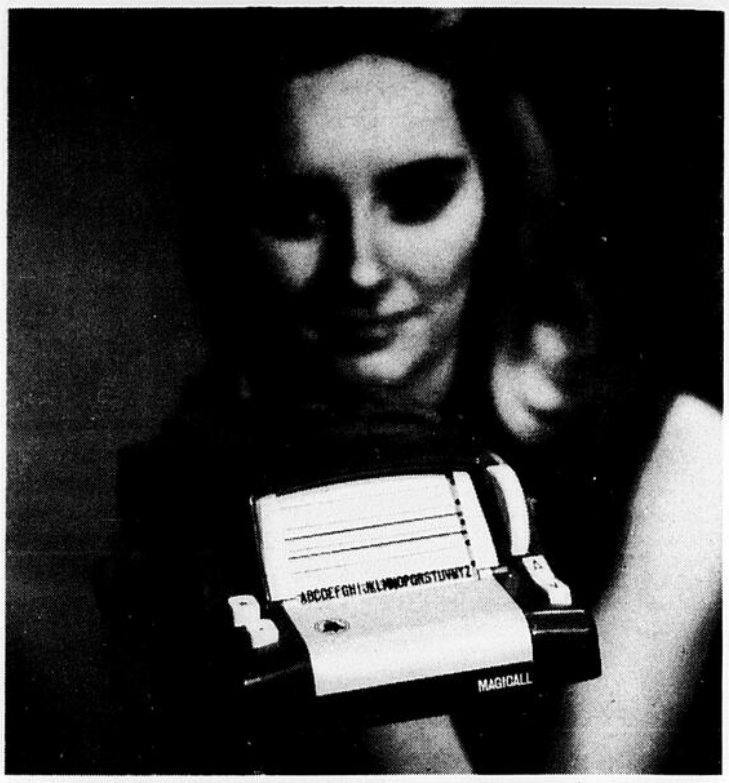

Le Magicall, appareil de composition à enregistrement automatique, est désormais un service courant de Bell Canada. Il permet de composer automatiquement jusqu'à 400 numéros de téléphone répertoriés sur bande magnétique. L'appareil de table Magicall est peu encombrant et s'associe à tout équipement de téléphone automatique. On estime qu'il est particulièrement utile aux entreprises et aux institutions qui appellent fréquemment les mêmes numéros. Jusqu'à aujourd'hui, le Magicall n'était disponible que sur commande spéciale.

MAGICALL, le dernier-né des services de Bell Canada

Le Magicall, appareil de composition à enregistrement automatique, est devenu un service courant de Bell Canada le 1er mars. Il n'était disponible, auparavant, que sur commande spéciale.

Magicall constitue une sorte d'annuaire électronique personnel du téléphone, grâce auquel un homme d'affaires peut choisir et appeler n'importe lequel des 400 numéros dont il se sert le plus souvent, rien qu'en appuyant sur un bouton.

Peu importe que les numéros soient locaux, interurbains ou d'intercom, car Magicall a assez d'espace pour 14 chiffres à chaque numéro inscrit, ce qui permet d'inscrire des indicatifs d'accès, régionaux et spéciaux. Les numéros sont facilement enregistrés ou changés.

Une fois les numéros inscrits, tout ce qu'un homme d'affaires a à faire pour en choisir un, c'est d'appuyer sur un bouton pour actionner un cylindre mécanique où ils sont inscrits sur une bande magnétique. Lorsque la section désirée de cet "annuaire" est visible dans l'encadrement avant du petit appareil de bureau, il choisit le numéro exact qu'il veut grâce à un dispositif de réglage, puis il appuie sur le bouton d'appel. Son numéro est composé automatiquement.

L'appareil permet de gagner du temps et vous évite de chercher les numéros; il fait les appels rapidement et avec précision. On estime qu'il est particulièrement utile aux maisons d'affaires et aux institutions qui appellent très fréquemment les mêmes numéros, comme les hôpitaux pour les médecins ou les lignes aériennes pour les équipages de vol.

Magicall peut être relié à n'importe quel téléphone automatique, et il sera offert en beige, en vert et en gris.

J'obtiens toutes les réponses.

et correctes encore... grâce à mon

ODHNER

MODÈLE X-11-C

Précision suédoise de renommée internationale

Modèle standard de bureau • Electrique • Capacité, à la pose 99,999,999.99 • Totalisateur 999,999,999.99 • Multiplication complètement automatique, positive ou négative, et accumulative, si voulu • Vitesse ultra-rapide de 275 t/min. • Soustraction (en rouge) • Echappement automatique pour multiplication rapide • Solde créditeur (en rouge) • Vitesse rapide, 215 t/min. • Dispositif électrique de correction • Touche non-add • Fonction double des touches de contrôle.

Distributeur exclusif au Canada:

MAAG & COMPANY LTD.

4434, Ouest, rue Ste-Catherine, Montréal

Tél.: (514) 937-2307

tapis
linoléum
tuiles

GUY RIOPEL LTÉE

2553 est, rue Fleury, Montréal, Qué. **381-8839**

Centre d'achats Duvernay, Laval **661-2041**

EDI

L'INSTITUT DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES ADMINISTRATIFS

Suite 1001, Maison du Commerce,
1080, côte du Beaver Hall, Montréal 1, P.Q.

COURS DE GESTION EN MARKETING

HUIT SEANCES HEBDOMADAIRES – JEUDIS
10 OCTOBRE – 28 NOVEMBRE 1968 A LA MAISON DU COMMERCE

Ce cours offre une occasion unique de sensibiliser l'individu au rôle du marketing dans l'entreprise et dans le monde des affaires, examiner les problèmes théoriques et administratifs découlant de la fonction commerciale de l'entreprise et contribuer ainsi à développer chez l'individu l'habileté à analyser et solutionner des cas concrets.

FRAIS D'INSCRIPTION : $100.00

La somme de $100.00 comprend les frais du cours, du matériel requis. Pour tout autre renseignement relatif à ce cours ou à d'autres cours offerts par l'institut composer : 866-5295.

(Executive Development Institute)

Grâce à un nouveau protecteur, les fiches ne sembleront pas vieillir

La firme E.G. Thomas and Son Limited, de Toronto, fabrique maintenant des protecteurs qui peuvent prolonger indéfiniment la durée des fiches. La maison est l'un des deux fabricants de ce produit en Amérique du nord.

Les protecteurs transparents de fabrication canadienne ont déjà été adoptés par de nombreuses succursales de banques pour leurs fichiers de signatures.

"Comme ces fiches sont consultées des centaines de fois par jour, elles fournissent une preuve excellente", dit M. Edgar Thomas, président de la compagnie torontoise. "La tenue des protecteurs dans cette application a été exceptionnelle. Bien que l'épaisseur de la pellicule de polyester "Mylar" ne dépasse pas quatre mils (.004 pouces), les protecteurs sont très durables et peuvent servir pendant 10 ans".

M. Thomas a ajouté que ce type de protecteur convient à une foule d'applications outre les cartes de signatures bancaires. Parmi elles, on peut signaler les fiches des bibliothèques et divers types de fichiers dans les services d'informatique. Peu encombrants, 100 guides n'occupent qu'un pouce d'espace dans le fichier; les protecteurs sont livrables en formats et modèles divers, en quantités à partir de 25,000.

La E.G. Thomas Company a consacré plus de deux années à la mise au point et au perfectionnement de ses services de production et d'impression. Toutes les phases de la production, y compris l'impression sont effectuées en continu à l'usine de Toronto, où la compagnie fabrique des fournitures de bureaux depuis près de 50 ans.

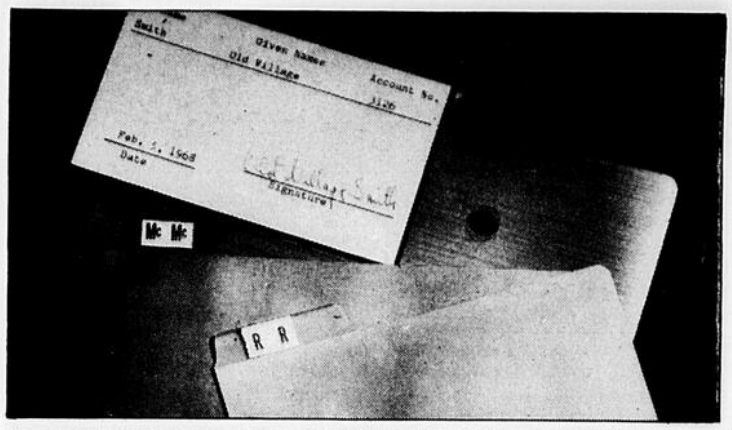

Ces protecteurs en pellicule "Mylar" protégeront efficacement les fiches que l'on consulte souvent, comme les cartes de signatures bancaires, pendant au moins 10 ans. Ils sont fabriqués par E.G. Thomas and Son Limited, de Toronto.

Une jeune entreprise dans une technologie de pointe

Au début de juin 1966, les trois associés de BST Inc., alors à l'emploi de International Business Machines, décidèrent de mettre sur pied une société professionnelle de conseillers en informatique qui aurait comme objectif la valorisation de l'information par les techniques les plus avancées du traitement des données.

Des études poussées leur avaient permis de déceler les besoins croissants du marché pour le domaine des services techniques de l'informatique.

La nouvelle société offrait alors une gamme impressionnante de services, tels que analyses de rendement, élaborations et évaluations de systèmes, études d'implantations et programmation.

La société installa ses bureaux à la Place Ville-Marie. Dès le début des opérations, des contacts très importants furent établis aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public. Les études préalables se révélèrent justes, car quelques mois après sa naissance, l'entreprise était structurée et rentable, grâce aux investissements sérieux effectués au début.

Services variés et hautement spécialisés

En effet, Berthiaume, Saint-Pierre, Thériault et Associés, Inc. est maintenant une entreprise locale groupant des spécialistes dans l'analyse, l'élaboration et l'implantation de systèmes d'information par le traitement électronique des données. Elle opère des succursales à Montréal et à Québec et compte actuellement une vingtaine d'employés affectés au divers travaux d'analyse et de programmation. Les cadres de l'entreprise possèdent une vaste expérience dans les ordinateurs de deuxième et de troisième génération que l'on trouve actuellement sur le marché, ainsi que dans les systèmes d'exploitation et de programmation qui s'y rattachent.

La gamme complète des services de BST Inc. et la gestion de l'entreprise sont orientées en vue d'assurer l'exécution des travaux avec le maximum de rentabilité et d'efficacité.

On peut grouper en trois grandes catégories les services de l'entreprise:

a) La consultation:

- les analyses de rendement et de rentabilité;
- les études en profondeur des objectifs et des ressources disponibles à la réalisation d'un projet de gestion informatique;
- les évaluations de systèmes et de réseaux déjà existants;
- les évaluations et choix de l'équipement du personnel.

b) L'analyse:

- l'élaboration des systèmes de traitement des données avec recommandations détaillées en ce qui concerne les procédés et les méthodes;

(suite à la page 39)

L'an dernier, les administrateurs de la ville de Mississauga ont imprimé leurs formules de bureau, leurs communiqués aux chefs de famille, ainsi que les programmes et les rapports, au moyen de leur propre équipement d'impression Gestetner.

Ils ont économisé ainsi $11,387.00. Pourquoi ne pas les "copier"?

Mississauga, avec plus de 110,000 habitants, est une des villes canadiennes dont la population s'accroit le plus rapidement. Sa population a quadruplé en 10 ans, et la papeterie indispensable à la gestion de la municipalité a augmenté en conséquence.

M. D. G. McAlpine, directeur des achats de la ville, déclare: "Ce sont les difficultés rencontrées dans la production des imprimés nécessaires pour les élections municipales de 1964, qui nous ont convaincus de l'absolue nécessité de centraliser nos travaux d'impression et d'en prendre la maitrise. Auparavant, nous commandions nos formules, en-têtes de lettres et communiqués aux chefs de famille à des imprimeurs indépendants, tandis que les notes, formules et programmes pour usage intérieur étaient imprimés par diverses machines dispersées dans nos 25 services."

La première décision de M. McAlpine fut de créer un service central d'impression dirigé par M. R. D. Hasted. Ensuite, il acheta deux nouvelles machines Gestetner: une Gestetner Offset 201 pour tous les en-têtes de lettres et plus de 100 formules du canton; et un duplicateur au stencil Gestetner 360 pour les notes, les programmes et les rapports des comités à usage intérieur.

"Nous économisons plus de 40% par rapport aux travaux commandés à des imprimeurs, a ajouté M. McAlpine. Nous n'avons qu'un regret, c'est de n'avoir pas organisé dès le début un service d'impression centralisée Gestetner." M. Campbell, responsable du service d'impression, ajoute: "Nous sommes particulièrement enthousiastes du service d'entretien Gestetner; c'est le meilleur que nous ayons eu." Voilà comment la ville de Mississauga se tire d'affaires. Pourquoi ne pas la "copier"? Ecrivez donc à Gestetner, 849, Don Mills Road, Don Mills (Ontario); ou consultez les pages jaunes sous la rubrique "machines à polycopier".. pour vous mettre en train.

Gestetner
où l'on vous aide à faire bonne impression

L'ordinateur le plus puissant au Canada se trouve chez Bell, à Mtl

Evalué à plus de $3 millions, l'ordinateur le plus puissant du Canada fut livré au cours de la fin de semaine (le samedi 14 sept.) au siège social de Bell Canada à Montréal.

La mise en place de l'énorme appareil Univac 1108 dura toute la journée. La machine ne fut pas apportée par la porte centrale, mais montée pièce par pièce — et par l'extérieur — jusqu'à une entrée au septième étage pour être enfin installée dans une salle aménagée au coût de $20,000 et munie d'un régulateur de température.

La partie la plus délicate de l'opération fut le hissage de la mémoire Fastrand dont la capacité s'établit à 132 millions de caractères. Cet élément de plus de 5,400 livres, qui coûte $200,000 aurait pu être endommagé pour peu que l'inclinaison, lors de la montée depuis la rue jusqu'au septième étage, eût dépassé 10 degrés.

Pour afficher leur habileté, les déménageurs placèrent une coupe de champagne sur l'unité Fastrand. Si le champagne parvenait à destination sans verser, le transport se serait donc effectué sans accroc.

La précieuse charge arriva saine et sauve. Quant aux techniciens Univac, ils furent réjouis de constater que leur part de ce chargement singulier "atterrit" aussi sans encombre.

Pendant un mois, des spécialistes prépareront l'ordinateur à son futur rôle, celui de traiter l'information propre à l'investissement global, aux coûts d'exploitation et aux ressources en main-d'oeuvre de Bell Canada. Capable de 1,100,000 opérations à la seconde, l'appareil aura une importance marquée dans la planification de la compagnie.

Il sera relié par le réseau de télécommunications (services TWX, Dataspeed et autres installations de la compagnie) aux bureaux de Bell Canada répartis dans le Québec et l'Ontario.

Le hissage de la mémoire de 5,400 livres — par l'extérieur et jusqu'au septième étage de l'édifice — fut l'étape critique de la livraison du plus important ordinateur au pays effectuée, au cours de la fin de la semaine, au siège social de Bell Canada à Montréal. En effet, si l'inclinaison avait dépassé 10 degrés, l'unité aurait été endommagée. La coupe de champagne posée sur la mémoire, avant la montée, allait donc démontrer que l'opération s'était faite sans accroc. Le champagne et le précieux élément Univac arrivèrent sains et saufs.

Nouvel apport de Honeywell à l'industrie

Une nouvelle méthode de traitement électronique des données mise au point par les services de Honeywell Data Controls Ltd. devrait permettre à un nombre considérable d'usines d'automatiser leur production. Le nouveau système est basé sur les ordinateurs de la série 200 de Honeywell et il permet aux actuels usagers de ce système d'ordinateurs d'utiliser plus efficacement un matériel qu'ils possédaient déjà. En fait, le nouveau procédé appelé Factor est composé de plusieurs modes de programmation qui se combinent pour assurer une plus grande facilité d'utilisation et une efficacité accrue.

Il a été calculé par Honeywell que de 60 à 70% du travail accompli par les ordinateurs susmentionnés consistait dans la classification de fiches et de dossiers tandis que les 30 ou 40% restant sont formés de tâches de programmation des autres ordinateurs. Le nouveau système n'est qu'une facilitation des 60 à 70% de travail accompli en classification et en sélection. Les domaines couverts par l'activité de l'ordinateur sont subdivisés en quatre phases qui vont des prévisions de ventes et d'achats à la facturation en passant par les services d'entretien et la planification de la production.

Succès de la série 200 de Honeywell

Jusqu'ici, la série 200 des ordinateurs de Honeywell a reçu un accueil très favorable des entreprises. Ainsi, récemment, la banque du Canada de Nouvelle-Ecosse a placé une commande de $1.5 million chez Honeywell pour l'achat de tout un réseau de ces ordinateurs pour les sièges principaux de la banque au Canada. La livraison de ces ordinateurs qui aura lieu cette année, sera effectuée au siège principal de la banque à Toronto tandis que les sièges régionaux de Montréal et de Vancouver en seront dotés également au cours des prochains mois. Le système d'ordinateurs servira principalement aux services des comptes.

D'autre part, la Banque du Canada a commandé de son côté un modèle 1200 de Honeywell. L'ordinateur, classé comme de taille moyenne, sera utilisé en grande partie par les services de la Banque d'Expansion Industrielle pour manipuler les comptes, crédits et opérations diverses des clients. Il apparaît ainsi de plus en plus que les efforts de Honeywell dans ces domaines de l'électronique sont couverts de succès et M. Patrick J. Suddick, vice-président de Honeywell, estime que "la compagnie devrait enregistrer des commandes importantes au cours des prochains mois, commandes qui raffermiront une position déjà solide sur le marché canadien".

Eagle offre une imprimeuse Rotex avec une commande de 100 Stickpen

La Eagle Pencil company of Canada Limited, chef de file de l'industrie des crayons et stylos à bille de qualité, est en train de mettre sur pied une promotion d'envergure pour cet automne.

Eagle offrira, pour une durée limitée seulement, une imprimeuse Rotex en cadeau avec tout lot de 100 Eagle Stickpen commandé. L'imprimeuse fabrique d'élégantes étiquettes auto-adhésives de toutes les couleurs ou presque. Elle est pratique dans les petits bureaux comme pour les grands, à la maison comme à l'école.

Des détails sur l'offre spéciale "Eagle/Rotex":

L'acheteur reçoit gratis une imprimeuse Rotex et une cartouche de ruban (le tout d'une valeur de $9.95) avec toute commande d'un lot de 100 stylos à bille Eagle Stickpen ou Stickpen Erasall, quel que soit le choix de la pointe ou de la couleur.

Deux autres offres spéciales sont également faites au consommateur:

Avec toute commande de 50 crayons Carmine Red Verithin, avec ou sans gomme, l'acheteur reçoit — gratis — une cartouche de ruban noir de 12 pieds, d'une valeur de $1.25.

Une commande de 100 crayons HB Mirado est également accompagnée d'une cartouche de ruban noir de 12 pieds, d'une valeur de $1.25, gratis.

Les détaillants et fournisseurs de matériel de bureau ont reçu tous les détails concernant les offres spéciales "Eagle/Rotex".

Dans les affaires, ou l'on n'a pas de temps à perdre, les crayons et les stylos à bille Eagle Stickpen et les imprimeuses Rotex ont toujours du succès. Les stylos à bille ne coulent pas et ne bavent pas. Les crayons écrivent clairement et proprement. Les imprimeuses vous épargnent temps et énergie. La plupart des gens n'iront jamais jusqu'à étiqueter leur machine à calculer ou leur tasse à café, comme le fait ici, histoire de s'amuser, la charmante Pat Rankin, photographiée ci-dessus. Les étiquettes sont précieuses quand il s'agit d'identifier les différents objets de bureaux qui s'empruntent. Ces étiquettes sont idéales pour les classeurs, dossiers, tiroirs et objets de bureaux personnels.

"UN HOMME AVERTI EN VAUT **DEUX"**

Confiez vos imprimés tels que dépliants, prospectus, livres, revues, albums-souvenirs, catalogues, calendriers, rapports annuels, brochures périodiques, images religieuses, etc. à un personnel spécialisé, muni de machinerie des plus moderne pour les procédés "letterpress" ou offset.

Renseignements, spécimens, prix et devis fournis gratuitement sur demande.

Chèques à l'encre magnétique

IL N'Y A QU'UN SEUL NOM:
Thérien Frères

UNE SEULE ADRESSE:
8125 ST-LAURENT, MONTRÉAL 11, QUÉ.
IMPRIMEURS - LITHOGRAPHES - STUDIO D'ART
Fondée en 1927 388-5781

Thérien Frères (1960) Limitée

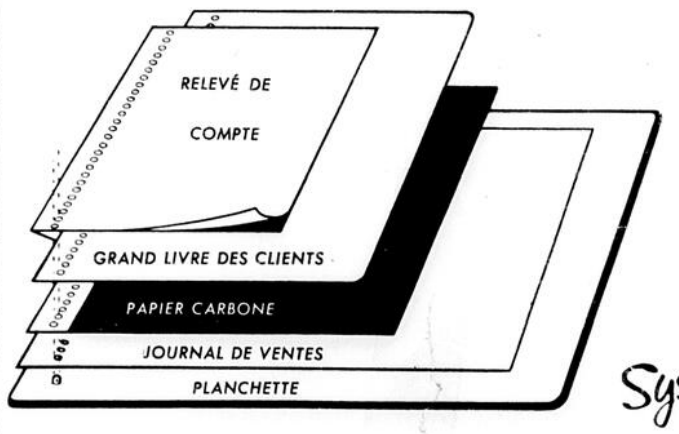

Passez toutes vos écritures en une seule opération... et réduisez de 75% le temps consacré par vos employés aux écritures et aux vérifications.

Paie ☐ Recevable ☐
Payable ☐ Autres ☐

Système Provincial (MONTRÉAL) LTÉE

C.P. 953, MONTREAL 3 — Tél: (514)845-7312

Bell au service de l'homme d'affaires

La compagnie Bell Canada, outre ses appareils de transmission des données met également à la disposition des hommes d'affaires de multiples appareils qui sont appelés à prendre de plus en plus de place dans les bureaux, en raison du rôle qu'ils peuvent y jouer. Voici quelques-uns de ces appareils:

Le téléphone haut-parleur est l'un des appareils dont l'usage est le plus répandu dans les bureaux de la métropole, puisqu'il permet des conversations dans les deux sens tout en laissant les mains libres. Relié à un téléphone, à une ligne ou à plusieurs lignes, ce dispositif est utilisé pour les appels-conférence. Lorsque le nombre de participants ou la grandeur des lieux l'exigent, un haut-parleur de puissance plus considérable, l'ampliphone, est relié au téléphone.

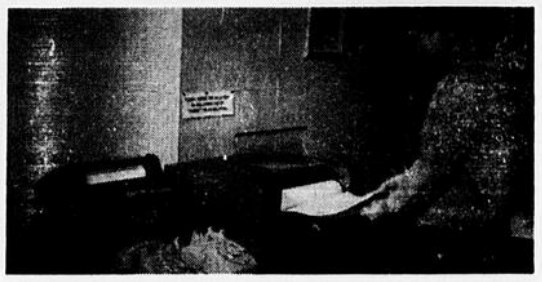

Le service Phone-Fax est un service de fac-similés électronique qui transmet et reçoit par le réseau téléphonique ordinaire ou par une ligne privée des messages, des tableaux, des dessins, des formules imprimées ou écrites, s'apparentant ainsi aux appareils utilisés dans les journaux pour la transmission de photographies et de textes. Il suffit de composer le numéro de téléphone du destinataire et de se servir de la machine un peu à la façon d'un appareil de reproduction.

Les Foldomax et Folderette de Pitney-Bowes peuvent plier plus de 20,000 feuilles à l'heure selon la qualité du papier. La vitesse pour les lettres ordinaires est de 12,500 et 11,000 respectivement.

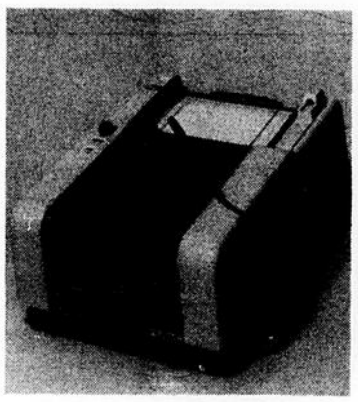

Voici un appareil qui permet la transmission instantanée de messages écrits à la main, de factures, de commandes, de devis et de dessins, au moyen d'une ligne téléphonique. Il est utile dans les grandes sociétés où des professeurs se chargent du recyclage des employés en donnant des cours touchant divers domaines de l'entreprise. A distance, le professeur et sa classe se parlent et le Téléscripteur sert à illustrer le cours. Tout ce qu'il écrit ou dessine apparaît sur un écran et est transmis par ligne téléphonique.

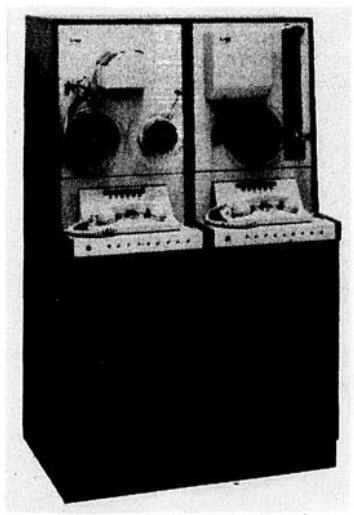

Grâce au "Data-Speed" des données en provenance de téléscripteurs ou autres appareils de bureaux qui produisent du ruban perforé, sont transmises par le réseau téléphonique à des vitesses atteignant 1,050 mots à la minute. Il s'agit ici d'un appareil muni de circuits électroniques et de bandes de ruban magnétique.

Vous voulez remplacer vos classeurs par des bureaux? Venez chez Kodak.

Le coût de la construction étant ce qu'il est, il serait plus logique de récupérer l'espace occupé par les classeurs pour le rendre à un emploi plus rentable. Rien n'est plus facile avec les systèmes à microfilms RECORDAK. Ainsi, un dossier complet peut être réduit à 2% de son encombrement original... et la tenue du classement grandement améliorée.

Grâce au microfilm et aux nouvelles pochettes Microfines RECORDAK, le classement et la consultation des dossiers peuvent être considérablement simplifiés. Vous pouvez ajouter des vignettes à cette pochette, tout comme vous ajouteriez un document à un dossier.

Vous pouvez faire un double du film ou une impression sur papier en quelques secondes, *sans* retirer la pellicule de sa pochette—ainsi les dossiers ne sont jamais "pillés". Pour tous détails, consultez RECORDAK of Canada Limited, 4988 Place de la Savanne, Montréal, P.Q.

Systèmes RECORDAK à microfilms par Kodak

Burrough vient de lancer un nouveau genre d'ordinateur

La firme Burroughs' a récemment rendu publique sa plus récente réalisation en matière d'ordinateurs électroniques. Le dernier-né des ordinateurs Burroughs', le C-3000, constitue une innovation complète en matière d'électronique; il apporte en effet silence, efficacité et maniabilité grâce à sa taille réduite qui permet de le placer sur le coin du bureau et à un système de calcul instantané des résultats. Ce nouvel ordinateur est doté des derniers perfectionnements que la technique ait apportés aux ordinateurs. Ainsi, les circuits intégrés sont identiques à ceux utilisés dans des ordinateurs extrêmement dispendieux et des plus perfectionnés. Le nouveau C-3000 procure les réponses à tous les problèmes d'algèbre dans un silence absolu et son maniement est facilité par le fait que l'opérateur dicte son problème exactement comme il le pense.

Les nouveaux ordinateurs seront probablement utilisés dans des endroits aussi différents que des bureaux d'avocats, d'ingénieurs, dans des banques ou dans l'industrie en général. Le coût en a été gardé volontairement très abordable afin d'en répandre l'utilisation par des firmes moyennes. Cet ordinateur n'est toutefois pas le seul modèle conçu par Burroughs' au cours des récents mois. Les plus remarquables sont également le TC 500 et le E 6000. Ce dernier a été conçu directement pour les opérations comptables et il réunit les derniers perfectionnements existants dans l'industrie en général. Le E 6000 peut cependant être adapté sur une machine à imprimer ordinaire tout aussi bien qu'un système de classification de fiches et de factures. Il apparaît de plus en plus évident d'autrepart que la sortie du TC 500 marquera une date importante dans l'électronique avec la sortie d'un ordinateur dit terminel qui est à même d'accaparer le travail des 18 ordinateurs qui faisaient sa tâche auparavant ainsi que celle d'ordinateurs moins perfectionnés utilisés pour la facturation ou la simple classification. Au simple niveau de la communication des données, le TC 500 constitue déjà une amélioration notable sur ce qui existait auparavant chez Burroughs'. Il semble que Burroughs' ait l'intention de poursuivre son programme extrêmement dynamique d'études diverses qui permettent le développement de concepts absolument nouveaux en matière d'électronique.

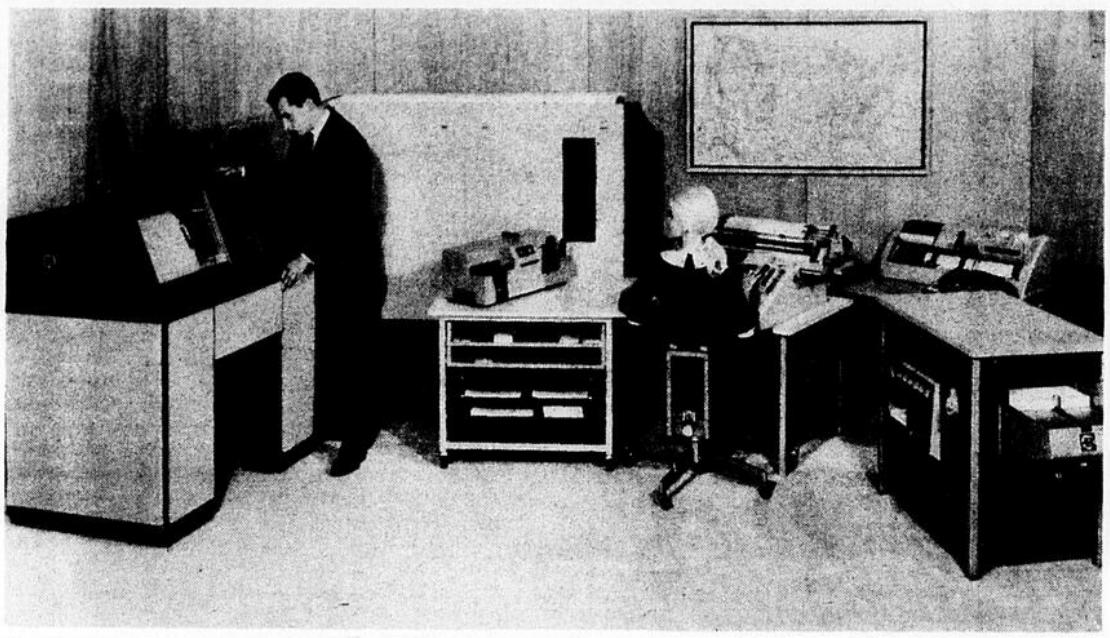

Du nouveau chez Dumont Dactylographe

Système de dictée NYEMATIC

Ce système est sûrement le plus révolutionnaire dans le domaine des communications orales-écrites.

Il vous suffit de décrocher le récepteur, de parler et de raccrocher.

Vous pouvez corriger, ou changer un mot ou une phrase.

Vous n'avez pas besoin d'attendre d'avoir fini votre dictée pour que votre secrétaire transcrive, elle le peut 8 secondes après le début de votre dictée.

Vous pouvez dicter par des téléphones ordinaires à partir de n'importe quel point du globe, ou de n'importe quel système téléphonique.

Vous pouvez "rester ouvert" 24 heures par jour, à l'année longue, grâce au diffuseur-enregistreur de messages.

Dumont Dactylographe Inc.

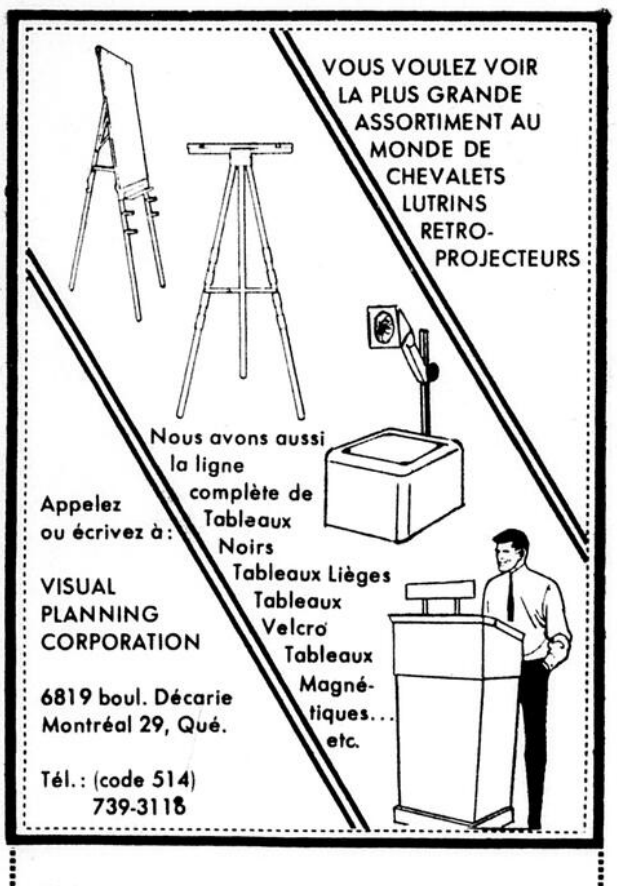

NOM: .....

ADRESSE: .....

.....

VILLE: .....

Une vaste gamme d'appareils auxiliaires peut être ajoutée au "Century" de NCR

L'un des objectifs primordiaux de la NCR dans la mise sur le marché de la nouvelle famille "Century" fut non seulement d'offrir un coût initial modique, mais aussi un coût d'expansion tout aussi modique.

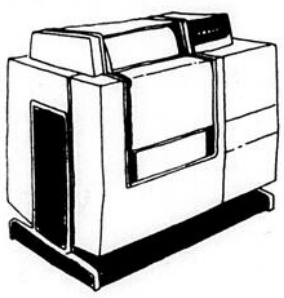

Imprimantes linéaires à grande vitesse

On a cherché à assurer à l'usager du "Century" une protection complète contre la désuétude, au coût le plus bas possible. A cette fin, la NCR offre à peu de frais

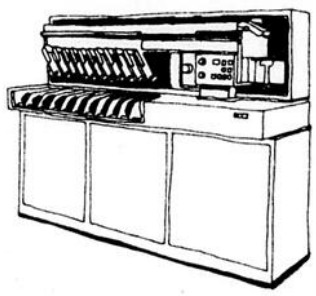

Trieuse à lecture de caractères magnétiques

une vaste gamme d'appareils auxiliaires de haut rendement et une parfaite compatibilité d'expansion.

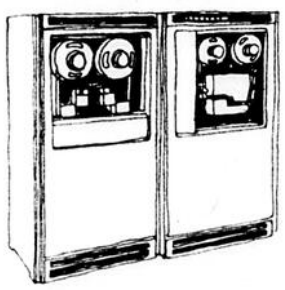

Entrée et sortie par bande perforée

Les mémoires du système "Century" peuvent être portées de 16K à 512K. En termes de coût, on peut accroître de 16K la mémoire pour environ $375 par mois. Cela peut en fait réduire de moitié le coût

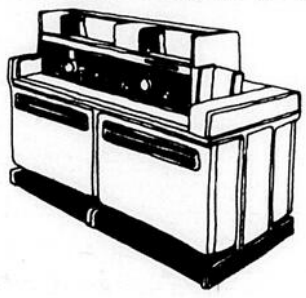

Entrée et sortie par cartes perforées

d'augmentation de la capacité de mémoire au regard de tous les ordinateurs actuellement sur le marché.

Unité de disques jumelés

La série "Century" comprend un vaste assortiment d'imprimeuses de 450 à 3,000 lignes à la minute. En plus des nouveaux disques NCR, on trouve des dossiers magnétiques sous forme d'unités à ruban magnétique dont le taux de transfert va de 10,000 à 240,000 caractères à la seconde.

Pour l'emmagasinage de masse, la mémoire de type CRAM (emmaganisage sans ordre défini) de NCR emmagasine directement 125 millions de caractères par unité. L'accès rapide à raison de 125 millisecondes rend le système CRAM idéal pour satisfaire aux besoins prononcés de gestion en temps réel.

On peut ajouter des centaines de ces appareils auxiliaires de haut rendement ainsi que plusieurs autres selon les exigences particulières de traitement des données.

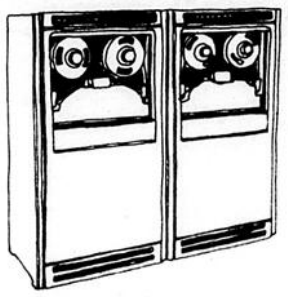

Unité de bande magnétique

En plus du caractère modulaire, la NCR crée de nouvelles normes de compatibilité d'expansion dans l'industrie. A mesure que l'usager du "Century" opte pour un échelon supérieur du système, il n'a pas à assumer le lourd fardeau de la reprogrammation. En plus d'offrir un rendement remarquable en matière de dossiers, le disque "Century" sert de réservoir de programmes. Ce concept axé sur le disque garantit une compatibilité absolue d'expansion au sein de la famille "Century".

EDI

L'INSTITUT DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES ADMINISTRATIFS

Suite 1001, Maison du Commerce,
1080, côte du Beaver Hall, Montréal 1, P.Q.

COURS DE COMPTABILITE DE GESTION

HUIT SEANCES HEBDOMADAIRES
8 OCTOBRE – 26 NOVEMBRE 1968 A LA MAISON DU COMMERCE

Envisagée sous cet aspect, la comptabilité est la langue des affaires qui permet de faire des plans précis pour la conduite de l'exploitation, d'envisager les répercussions financières possibles de ces plans, de fixer des normes de rendement, de contrôler l'exactitude des résultats obtenus par rapport aux prévisions originales et de fixer la responsabilité des connaissances des cadres administratifs qui ont le souci d'améliorer les moyens dont ils disposent en vue de planifier et de contrôler l'exploitation des entreprises auxquelles ils appartiennent.

FRAIS D'INSCRIPTION: $100.00

La somme de $100.00 comprend les frais du cours et du matériel requis. Pour tout autre renseignement relatif à ce cours ou à d'autres cours offerts par l'institut, composer 866-5295.

(Executive Development Institute)

Les nouvelles CRAINCARD: des cartes mécanographiques universelles

Les cartes Craincard destinées à la fois à l'usage mécanographique et à l'usage comme fiche, constituent la plus récente innovation apportée à la vaste gamme de formules d'affaires offertes par R.L. Crain Limited. Caractéristique intéressante, la commande minimum de ces fiches est de 10,000 unités seulement. On espère que cette particularité, jointe aux autres avantages des Craincard, ouvrira de nombreuses applications nouvelles à ces cartes.

Les Craincard constituent en effet l'une des formules les plus pratiques actuellement en usage. Les liasses de Craincard sont composées d'une carte mécanographique à laquelle sont jointes une ou deux feuilles de papier de même format, destinées à donner des copies de la carte. Des feuilles de papier carbone sont insérées entre les différents exemplaires. L'ensemble est relié par un talon et mesure environ 3 1/4 x 7 7/8 pouces.

La production simultanée d'un original et d'une ou plusieurs copies évite la transcription et les erreurs qui peuvent l'accompagner.

Parmi les usages recommandés pour les Craincard, citons les contrôles de production, de matières premières et de fournitures, d'entretien, d'outillage, etc., impliqués dans les opérations de contrôle des stocks, de l'exécution des commandes, des déchets de fabrication, de la comptabilité des succursales, des commandes d'entretien, et de centaines d'autres.

La carte originale Craincard peut être utilisée directement dans un appareil mécanographique. Pour cela, il suffit de transcrire en langage machine les données inscrites en clair. Cette transcription se fait au moyen d'une perforatrice.

R.L. Crain Limited offre d'ailleurs en même temps que ses Craincard une perforatrice électrique, appelée "Source Record Punch", qui réduit au minimum les travaux d'écriture occasionnés par des opérations de tout genre pouvant aller de l'enregistrement des notes de restaurant à l'établissement des catalogues de bibliothèques en passant par les contrôles de stocks industriels. Cet appareil de dimensions réduites est fait pour être posé sur le dessus d'un bureau.

En effectuant simultanément plusieurs fonctions d'enregistrement des informations et en donnant des informations utilisables directement par les employés, cette perforatrice améliore la précision, l'efficacité et l'économie de préparation des documents de travail.

Au moyen du clavier de l'appareil, et en utilisant une carte-maîtresse perforée à l'avance et des plaques coulissantes placées dans la machine, il est possible de combiner plusieurs types d'information sur une Craincard perforée qui est à la fois lisible par la machine et lisible à l'oeil. A noter que cette combinaison se fait en une seule opération.

Les liasses Craincard utilisables dans cet appareil se composent d'une carte mécanographique à 80 colonnes, prête pour le traitement des données, et de feuilles de papier qui donneront des copies destinées à divers services ou à la vérification.

Les données invariables, telles que les numéros de client ou de commande, sont reproduites à l'aide d'une carte-maîtresse perforée à l'avance. Les données semi-variables (date, service, adresse, par exemple) sont reproduites simultanément à l'aide de plaques coulissantes placées dans le Source Record Punch. Les données variables, comme les quantités, dimensions, poids, sont enregistrées au moyen du clavier.

Parmi les nouveaux produits présentés par Crain au cours des derniers mois, on note ces nouveautés:

— **Fiches continues pour catalogues de bibliothèques**: Ces fiches sont présentées deux par deux en largeur, pour les imprimantes à grande vitesse, ou sur une largeur d'une fiche, pour l'impression en flexographie ou en dactylographie. Elles accélèrent sensiblement la préparation des catalogues de bibliothèques sur fiches.

— **Dossiers continus**: Voici un exemple des économies de temps que peuvent apporter les dossiers continus. Un changement annuel de dossiers, qui demandait autrefois un mois, peut maintenant être fait en un jour au moyen des Crainfile et avec l'aide d'un ordinateur. Livrables en format courant de 11 3/4 x 19 1/2 pouces et, sur commande, en format de 14 3/4 x 19 1/2 pouces.

— **Formules pour lecture optique**: La lecture optique est de plus en plus employée pour fournir des informations sous une forme lisible directement par la machine. C'est également l'innovation la plus intéressante dans le domaine du traitement électronique de l'information. La compagnie R.L. Crain s'est dotée du matériel et a mis au point des méthodes de fabrication spéciales pour s'assurer que les formules destinées à la lecture optique satisfont à toutes les normes et ont toute la précision voulue.

Une jeune entreprise...

(suite de la page 35)

- la préparation de devis descriptifs et de techniques à utiliser pour l'implantation de projets;
- l'implantation et la surveillance des projets;
- la formulation des normes de travail et la documentation.

c) La programmation:

- la programmation en fonction des langages et de l'équipement choisis;
- l'utilisation des systèmes d'exploitation;
- les essais des divers programmes;
- les procédés d'opération des programmes;
- la documentation.

Direction

BST Inc. est dirigée par un conseil d'administration composé de MM. Paul Berthiaume, Simon Saint-Pierre, Robert Thériault, Gaston Beauséjour et de Jacques De Broux.

Le comité exécutif comprend M. Simon Saint-Pierre, président-directeur général, M. Robert Thériault, vice-président et M. Paul Berthiaume, secrétaire-trésorier.

CANADA DACTYLOGRAPHE INC.

NOUS AVONS CE QU'IL Y A DE PLUS MODERNE

"Tout pour le bureau"

DACTYLOGRAPHES, CALCULATEURS	OLIVETTI-UNDERWOOD
MACHINES A ADDITIONNER	OLIVETTI-UNDERWOOD
AMEUBLEMENT DE BUREAU	B.K. JOHL, SUNAR, STANDARD
CHAISES-FILIERES	
MACHINES A DICTER	ASSMANN
HORODATEURS	STROMBERG
DUPLICATEURS (encre et alcool)	REX-ROYARY

SERVICE RAPIDE • STATIONNEMENT

7035, AVE DU PARC • TEL. 270-1141

Pirkko est l'une des 22 analystes de systèmes au service de Crain. La plupart ont leur B.A. En 1967, elles ont fait économiser $759,985 à des entreprises canadiennes.

Surprise . . . admiration . . . gratitude . . . telle est la succession des sentiments qu'éprouve le client chez qui une de ces spécialistes effectue une analyse de systèmes et procédures. Leur compétence résulte d'une formation très poussée, doublée de cette fierté du travail bien fait qui caractérise tout le personnel de Crain. Cette compétence est à votre disposition. Profitez-en!

RLCRAINLIMITÉE

CRAIN *se soucie!*

BUREAUX DE VENTE D'UN OCÉAN À L'AUTRE
Analyses de systèmes • Conception de formules
Librairie de formules • Journées d'étude
Équipement mécanique • Services techniques

Votre ordinateur ne fonctionne qu'aux deux-tiers de ses possibilités.

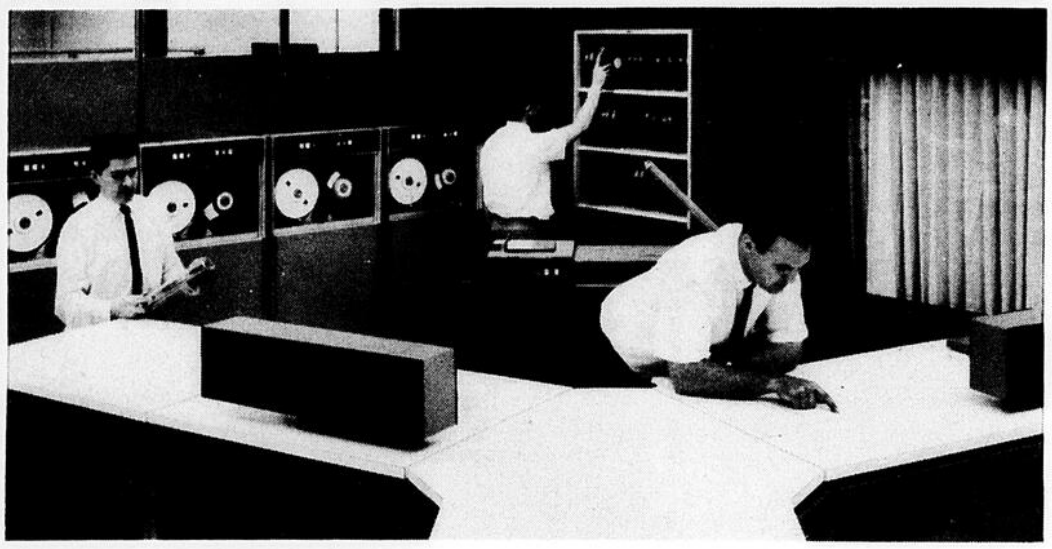

Nous avons sacrifié un tiers de l'espace disponible pour cette annonce, à seule fin d'illustrer le temps que votre ordinateur perd à lire des cartes.

Depuis l'arrivée du KEYTAPE Honeywell, il n'y a plus de raison pour qu'il en soit ainsi.

Le KEYTAPE permet d'enregistrer des documents sur bande magnétique et d'en vérifier la transcription. La bande magnétique obtenue sera lue directement par votre ordinateur. Vous gagnerez du temps parce que ce dernier lit les bandes beaucoup plus rapidement que les fichiers de cartes perforées.

En moins de deux semaines, le KEYTAPE augmentera de 20% le rendement de votre ordinateur. Cette augmentation pourrait, en six mois, atteindre 50%. Et tout cela ne vous coûtera probablement pas un sou de plus que ce que vous dépensez déjà pour votre atelier de perforation.

Ne perdez pas de temps: dès aujourd'hui, appelez Honeywell, l'autre compagnie d'ordinateurs.

Honeywell

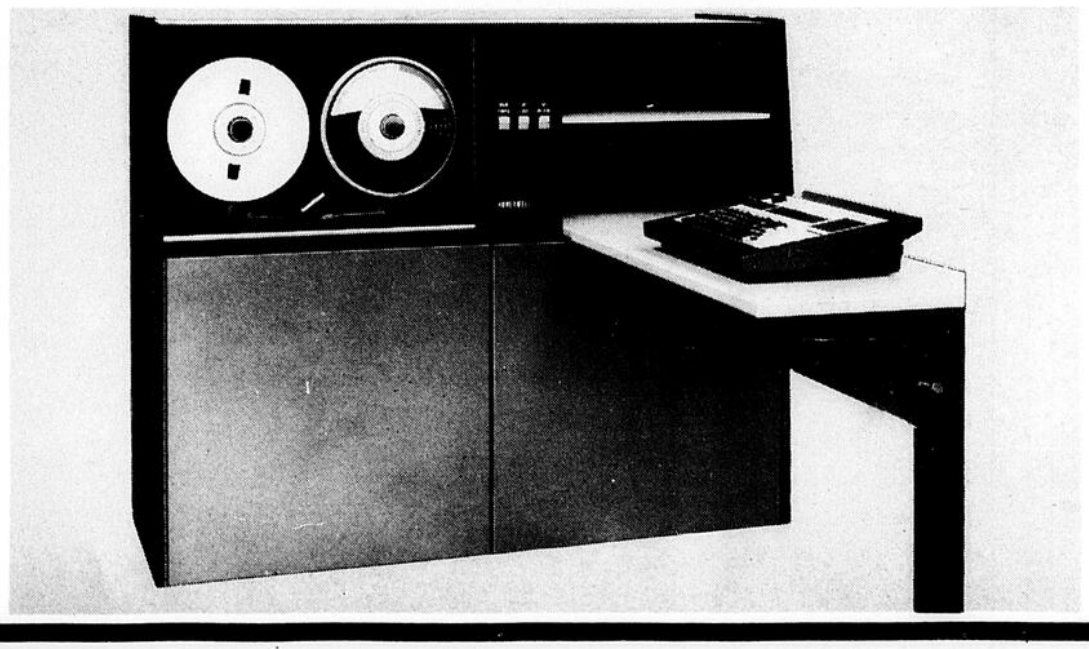

Vous gaspillez le reste...